

# Voix universitaires

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne

1, Place de la Barre



Rédacteur responsable : Gilbert Delacrézaz, Aubépines 8, Lausanne

Régie des annonces : Renzo Zanchi, Craivavers 13, Lausanne

Imprimerie : Rochat, Lausanne-Cité

## Bienvenue à la F.E.N.

Pour la première fois, les VOIX UNIVERSITAIRES comptent une page neuchâteloise : nous nous réjouissons de cette collaboration, désormais régulière, qui nous permettra souvent — nous l'espérons — d'allier nos forces et nos expériences à celles de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel, pour l'étude de problèmes qui nous sont communs.

V. U.

## Une pétition à signer

Le Président de l'AGE vient d'adresser à la Commission universitaire une demande, précédée d'un long rapport, et visant à augmenter la cotisation que perçoit l'Université pour le compte de l'AGE. Cette pétition a reçu l'approbation unanime de l'Assemblée des délégués. L'AGE n'est, en effet, plus en mesure de faire face à ses lourdes obligations financières avec les subsides qu'on lui alloue actuellement. Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur le détail de ces questions et publierons de larges extraits du convaincant rapport de Nicolas Stoll.

Pour l'instant, signalons qu'une pétition sera très prochainement mise en circulation à l'Université, demandant l'abolition de la taxe de la Bibliothèque cantonale.

Le caractère injuste de cette taxe, qui s'élève à Fr. 5.— par semestre, a été dénoncé souvent et pertinemment par de nombreux étudiants. Ce qui nous dispense d'aligner une fois de plus tous les arguments nous autorisant à en demander la suppression. Rappelons seulement que l'étudiant est seul à la payer, n'importe quel autre citoyen pouvant bénéficier gratuitement des services de la Bibliothèque cantonale... (Le « prêt étendu », qui autorise l'étudiant à emporter 10 volumes au lieu de 4, ne saurait justifier la perception d'une taxe de Fr. 5.— par semestre !)

Nous engageons donc tous les étudiants à soutenir cette entreprise (approuvée par l'AGE) et à signer la pétition qui ne saurait tarder à leur être présentée.

L'ami des étudiants

**BALLOR**  
GRAND VERMOUTH DE TURIN

Centenaire

**PAPETERIE**  
**de ST LAURENT**  
*Charles Krieg*  
RUE ST LAURENT, 21  
LAUSANNE  
Téléphone 23 55 77

## A propos des V. U.

La situation financière de notre journal n'est guère brillante actuellement. Nous avons renoncé jusqu'à maintenant à lancer dans ces colonnes des appels désespérés, à infliger à tous nos lecteurs les malheurs de notre cuisine administrative, tentant de rétablir la situation par nos propres moyens. L'amélioration est nette, mais encore insuffisante. Il faut bien que nous priions tous les amis de notre journal de le soutenir plus efficacement (!) que jamais et rappelions notamment à ceux de nos abonnés qui nous ont oubliés... de penser à nous sans trop tarder ! Nous les en remercions d'avance. D'autre part, comme les Voix Universitaires sont parfois l'objet d'attaques plus ou moins perfides sous le couvert d'une hypothétique bonne volonté (voir ci-dessous !), nous envisageons la mise sur pied d'un Comité de défense des V. U., ceci jusqu'à ce que la situation financière du journal soit définitivement assainie.

Nous pouvons d'ores et déjà compter sur des appuis nombreux dans chaque faculté. Tous ceux qui désirent nous aider et défendre les V. U. peuvent adhérer à ce Comité, dont nous publierons dans notre premier numéro de février la composition déjà très large.

## Qui sont ces inconnus ?

ou

## Les tirailleurs dans le désert

Alors que les V. U. se débattent dans les difficultés que nous venons de signaler, mais que tout ce qui a été entrepris laisse espérer qu'une solution définitive sera bientôt apportée à nos malheurs financiers, une association (?), une société (?), un groupement (?), un club (?), qui sait ? une coopérative (?), un cartel (?), s'est constitué, qui fait signer — parait-il — une pétition visant à une radicale transformation des V. U. (parution moins fréquente, etc.), donc à leur disparition sous la forme actuelle. Cette action est peut-être menée dans l'honnête dessein d'améliorer, encore et toujours. Mais pourquoi les bonnes intentions ont-elles si étrangement recours à la clandestinité ? Pourquoi les responsables des V. U., qui cherchent eux aussi une solution, n'ont-ils été ni consultés ni même avertis ? Nous lançons donc un pressant appel à tous ces réformateurs clandestins pour qu'ils veuillent bien ne pas faire fi plus longtemps du bout de colonne démocratique que nous mettons à la disposition de chacun pour défendre ses idées... S'ils utilisaient les V. U. pour assurer à leur pétition la diffusion qu'elle mérite certainement, hein ??? G. Dz

Le Barbare Le Barbare Le Barbare Le Barbare

Le nouveau  
**Barbare**  
avec  
les anciens prix !

Le Barbare Le Barbare Le Barbare Le Barbare

## L'enquête sociale touche au but

Tous les étudiants se souviennent probablement du questionnaire qu'ils ont rempli le semestre passé pour la grande enquête effectuée à l'Université de Lausanne par l'Office social romand de l'UNES. Le retard apporté à son dépouillement mérite une explication, d'autant plus que, ces jours, les bruits les plus extravagants ont couru parmi les étudiants.

Notre prédécesseur, Clément Barbey, avait rédigé le questionnaire et organisé sa distribution. Une fois l'enquête remplie, il n'entreprit pas tout de suite son dépouillement. En juillet le départ de Clément Barbey pour les Etats-Unis suspendit l'activité de l'Office social romand de l'UNES jusqu'à la date de notre nomination (fin novembre) et les questionnaires remplis dormirent dans les armoires de l'AGE.

## Le dépouillement

Actuellement l'équipe de l'Office social est en plein travail. Le dépouillement de l'enquête se poursuit activement avec la collaboration d'un spécialiste et par les méthodes les plus modernes utilisées en Suisse. Nous travaillons à une codification du questionnaire (notre prédécesseur n'avait en effet pas rédigé d'emblée un questionnaire codifié). Cette tâche achevée, nous pourrions procéder à la perforation de cartes (à chaque questionnaire correspondra une carte). C'est par classement et dénombrement automatiques de celles-ci, au moyen d'une machine électrique, que nous obtiendrons les chiffres qu'il nous faut.

Par le sérieux de son dépouillement, et le très grand nombre d'étudiants qui y ont répondu, cette enquête pourra nous donner un reflet précis et détaillé du milieu étudiant lausannois. Elle constituera la base solide qui permettra d'étayer une véritable doctrine sociale que pourront adopter l'AGE et l'UNES.

Notre campagne d'information sur le sujet ne sera pas close par cette unique enquête. Déjà nous envisageons de la renouveler à Neuchâtel (conformément à un vœu de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel). Un chef de l'Office social suisse-allemand ayant enfin été désigné en la personne de Peter Uhlmann, cela

nous permettra de procéder, avec sa collaboration, à un recensement complet des bourses, prêts d'honneur, et autres formes que prennent les efforts entrepris actuellement en Suisse pour l'amélioration des conditions de vie des étudiants et la démocratisation de l'enseignement supérieur.

## La doctrine ?

On assiste ces temps à de nombreuses discussions de ce problème, et chacun y va de sa petite solution personnelle. On agite de grandes idées, on lance des mots fétiches : présalaire, allocations d'études, bourses, prêts d'honneur. Tout cela en ayant souvent étudié superficiellement la question, et en subissant l'influence de réalisations étrangères qui se sont révélées heureuses. Nous avons certes beaucoup d'intérêt à considérer de près les expériences de pays étrangers (la France, par exemple) qui sont plus avancées que nous dans le domaine de la démocratisation de l'enseignement. Nous devons toutefois nous efforcer de rester très proches de nos contingences nationales, qu'il convient de connaître parfaitement. Notre dessein n'est pas d'établir de grandes théories des conditions idéales qui devraient être celles de l'étudiant, il est de proposer des réalisations tangibles qui puissent nous faire avancer sur la voie de la démocratisation de l'enseignement supérieur.

Tous ces débats nous réjouissent. Les étudiants (enfin...), des journalistes, des hommes politiques discutent abondamment ces questions.

Mais, au risque de lasser l'étudiant par la constante répétition des mêmes principes, force nous est, aujourd'hui, d'affirmer encore que toute discussion valable, toute détermination doctrinale doivent se fonder sur des constatations de fait précises. C'est la raison pour laquelle nous sommes obligés de surseoir, quelques semaines encore, à une prise de position complète sur ce sujet.

Des « gens d'action » nous reprocheront cet attentisme prudent. Nous pourrions leur répondre que c'est par simple honnêteté intellectuelle que nous refusons, pour l'heure, de nous engager très profondément dans l'élaboration des doctrines, dépourvus que nous sommes des informations suffisantes. Tout

(suite page 4)

Un beau Bijou  
Une bonne Montre

MARVIN MOVADO CYMA  
INTERNATIONAL WATCH  
MIDO ERNEST BOREL

**proBIJOUX**

Haut rue St-François, Lausanne  
(à gauche en descendant)

**Rochat, imprimeur**

Votre choix, votre joie

# HERMES



**Campiche**  
bureau complet

machines à écrire suisses pour l'étude, le voyage, le studio, le bureau  
à Fr. 245.- - 360.- - 470.-, etc.

un produit **raillard**

3, rue Pépinet - Tél. 22 22 22



### Un poème libanais

Nous invitons il y a quelque temps les étudiants étrangers, nombreux à l'Université de Lausanne, à s'exprimer dans les colonnes des V.U., qu'ils pourront ainsi enrichir d'expériences nouvelles, de problèmes que nous connaissons souvent mal pour en être trop éloignés, d'expressions artistiques inconnues. C'est ainsi que nous publions ci-dessous un poème libanais que nous a remis Benjelloun (EPUL). — Réd.

Né à Beyrouth en 1895, Omar Za'anni est un chansonnier qui eut parfois affaire avec la censure et jouit d'une immense popularité. Ses poèmes suivent de très près l'actualité.

#### La Femme moderne

L'univers est changé depuis ses fondations  
Et la terre est mise à l'envers.  
Ma femme plaît à tout le monde,  
A tout le monde, excepté moi.

Je crois m'en souvenir, le jour de son [mariage]  
Elle était jolie avec ses cheveux longs.  
Mais, envers et contre moi,  
Elle a coupé ses cheveux qui faisaient sa  
Et toute son apparence changea. [parure,  
Elle est devenue mignonne aux yeux des  
De tout le monde, excepté moi. [gens,

Elle ne recevait aucune visite,  
Et ne sortait pas de la maison,  
Mais, envers et contre moi,  
Elle ne perd plus une soirée,  
C'est à croire qu'elle vit dehors.  
Elle fait seule son chemin dans le monde,  
Chez tout le monde, excepté moi.

Elle bourgeonnait sans fleurir,  
Et si elle fleurissait c'était sans fruit.  
Mais, envers et contre moi,  
Tous les ans elle accouche d'un enfant,  
Et chaque enfant vaut une ville.  
Ses enfants sont les miens aux yeux du  
De tout le monde, excepté moi. [monde,

Omar Za'anni.  
(Adaptation de Benjelloun)

### LA TÊTE DES AUTRES ou l'Homme qui se donnait la comédie

On nous écrit :

Les sociétés d'étudiants ayant souvent une réputation d'insouciance et d'instabilité, il arrive que d'aucuns en prennent prétexte pour agir à leur égard avec une certaine désinvolture, même s'il s'agit d'affaires sérieuses et importantes. Récemment la Société Stella Valdensis s'en est vu administrer la preuve par la direction du Théâtre municipal.

Ces étudiants avaient conclu un contrat avec le Théâtre par lequel celui-ci leur louait la salle de Georgette le 15 février pour leur traditionnelle théâtrale. A la mi-décembre, ils furent informés que, cet accord ne convenant plus au directeur du Théâtre, ils avaient à choisir entre deux dates du mois de janvier (il est facile de vouloir se délier unilatéralement d'un contrat gênant, en tirant argument d'une lettre restée sans réponse). Un délai aussi court ne leur permettait plus de monter un spectacle; ils durent ainsi renoncer et incorporer leur théâtrale aux Fêtes du Centenaire de Stella Valdensis, qui se dérouleront en juin.

Mais on ne célèbre pas un centenaire chaque année; il n'en reste donc pas moins qu'en d'autres circonstances, les fantaisies de la direction du Théâtre auraient causé à Stella Valdensis un grave préjudice, non seulement financier, mais surtout d'ordre moral.

Cette affaire interrompt fâcheusement une longue tradition de rapports de confiance entre les sociétés d'étudiants qui montent une théâtrale et la direction du Théâtre municipal. Si elle n'a touché que Stella, elle constitue toutefois une mise en garde pour toutes les autres sociétés.



Machines - Meubles  
Papeterie  
Agence: OLIVETTI  
St-Laurent 32  
Tél. 23 08 24  
FONJALLAZ OETIKER & CIE - LAUSANNE

### Notes de lecture

## CONTRE-CHANTS

par Freddy Buache

Freddy Buache vient de publier un recueil de poèmes qu'il a appelé *Contre-Chants*<sup>1</sup>. Je voudrais que le lecteur des V.U. puisse voir et palper cette plaquette: Buache, spécialiste de l'«esthétique industrielle», a voulu faire un livre qui soit, dans sa présentation même, une sorte d'expérience esthétique.

En étroite collaboration avec le sculpteur Gisiger et un maître typographe lausannois, il a cherché à donner au poème une fonction d'objet aussi bien à sa place dans notre vie qu'un téléphone, une locomotive électrique ou une affiche de Leupin. Cela donne un beau livre rouge, feuillet blanc glacé presque carré, illustré de bois qu'on a tirés sur des papiers de différentes couleurs. Techniquement, c'est parfait, mais je me demande si poétiquement le résultat est aussi satisfaisant. Il me semble que les tempéraments de Buache et de Gisiger s'accordent mal. Les bois, solides, bien équilibrés, écrasent d'un gros poids les poèmes qu'ils accompagnent. Le texte est comme aspiré par la masse pesante de l'image. C'est d'autant plus regrettable que la langue de Buache est fine, très linéaire, et que sa pensée même semble décomposée par une sorte de perpétuelle impuissance:

*Je n'adhère qu'au dérisoire  
Je me sépare de moi-même  
pour ressembler à l'image de moi  
que l'Autre a mis sous sa paupière.*

Un homme essaie de parler, guetté par l'absurde, il se débat, en proie à ses monstres, à la terreur, à l'hallucination. Il s'interroge. Je regrette pour ma part qu'il se réponde dans des poèmes où le langage doit tout à une sorte de maniérisme surréaliste qu'on devrait avoir dépassé depuis longtemps:

*La chlorophylle est muette  
et la semence ne sait parler  
qu'avec un germe  
d'où naîtront de nouvelles semences.*

La seconde partie du recueil me semble plus attachante. Buache y donne un long poème à la femme. Il s'y montre plus vrai, plus humain. Mais pourquoi encore tant d'images précieuses, tout ce fatras qui semble appartenir au musée de Joyce Mansour?

J. C.  
<sup>1</sup> Editions du Carré Rouge,  
Lausanne, décembre 1956.

### THEATRE

#### Labiche à Lausanne

Le manque de place nous oblige à remettre à notre prochain numéro la critique que nous avons consacrée au *Chapeau de paille d'Italie* (Faux-Nez) et à *Célimare le Bien-Aimé* (Théâtre du Petit-Chêne). Disons pour l'instant que le spectacle des Faux-Nez mérite d'être vu: la mise en scène de Charles Apothéloz, les décors de Koull, une distribution où se distinguent Ablanap, Berset, Cattin, Carpenter, Arczynsky, Françoise Roud, Maryse Renaud, etc., tout concourt au succès de cette réalisation (rappelons que ces 5 actes sont présentés dans leur version intégrale, mêlés des couplets qu'on en retranche presque toujours).

Quant à *Célimare le Bien-Aimé*, on ne sait s'il faut recommander ce spectacle au lecteur, à la seule fin de l'immuniser définitivement contre la médiocrité, ou s'il ne vaut pas mieux l'avertir charitablement et lui permettre ainsi — une fois n'est pas coutume — d'aller se coucher de bonne heure...

#### Rectification

A la suite de notre article du 5 décembre, consacré aux Faux-Nez et où nous relevions entre autres «l'abandon quasi total auquel sont livrés les artistes chez nous», M. Jean Peitrequin, syndic de Lausanne, nous prie de signaler que, depuis sa création, la Compagnie des Faux-Nez a bénéficié, de la part des pouvoirs publics, d'une aide d'un montant total de Fr. 55 000.— (appui officiel dont la plus grande partie a été assurée par la Commune de Lausanne et la «Taxe de séjour»). Nous donnons bien volontiers connaissance de ces chiffres, qui témoignent de l'intérêt sincère que porte la Commune de Lausanne au théâtre et à ceux qui le défendent. Mais, renseignements pris, il apparaît que cette somme, globalement assez impressionnante, ne correspond qu'à un subsaïde d'environ Fr. 5000.— par année (et encore est-il alloué, paraît-il, de manière si irrégulière et imprévisible qu'il en perd un peu de son efficacité...).

Si l'on a quelque idée des frais qu'occasionne un seul spectacle, de ce que coûte l'entretien d'une troupe, la location d'une salle, on n'en saurait conclure que les Faux-Nez sont suffisamment soutenus, l'aide apportée jusqu'à maintenant eût-elle droit à notre reconnaissance. Il y a enfin que la réalité — la situation de fait des Faux-Nez, financièrement plus affaiblis que jamais — ne nous invite guère à reviser le fond de notre appréciation. Il ne s'agit pas de polémiquer, encore moins de ne pas reconnaître ce qui a été fait. Il s'agit surtout d'envisager une aide plus

### Le problème de l'Europe

Un Comité d'étudiants s'est constitué à Zurich pour étudier la question posée par l'édification de l'Europe, ouvrir en Suisse un large débat à ce sujet. Ce comité — favorable, faut-il le préciser, au mouvement européen — a obtenu de l'UNES de porter le débat devant les étudiants. C'est à ce titre que nous publions ci-dessous un questionnaire relatif à ces problèmes, que nous publierons également les articles les plus intéressants qui nous parviendront (tous seront transmis au Comité sus-mentionné).

#### Propositions pour la discussion

- Dans quelle mesure l'intégration de l'Europe apporte-t-elle une solution aux problèmes militaires, économiques et de politique extérieure de chaque nation européenne? L'intégration européenne contribuera-t-elle à conserver et accentuer la signification culturelle et spirituelle de l'Europe?
- Par la voie d'une initiative constitutionnelle, le peuple suisse doit-il déléguer les pleins pouvoirs au Conseil fédéral, lui permettant d'intégrer la Suisse dans une Europe unifiée au moment décisif?
- La Suisse doit-elle adhérer au Conseil de l'Europe?
- Trois propositions pour parvenir à une politique extérieure commune:
  - réunion des ministres des affaires étrangères, seulement dans les situations critiques, selon accord préalable précis;
  - réunions périodiques des ministres des affaires étrangères pour définir la ligne commune à suivre;
  - ministères permanents des affaires étrangères européens formés de délégués de tous les Etats européens.
- Faut-il que tous les problèmes d'ordre économique et industriels soient résolus pour réaliser l'unification politique de l'Europe?
- L'Europe doit-elle devenir un seul bloc économique et abattre ses barrières intérieures?

(suite page 4)

large et plus efficacement allouée. Ce qui nous permet de rejoindre M. Peitrequin et d'espérer avec lui, ainsi qu'avec «tous ceux qui estiment que cette compagnie mérite d'être soutenue, que l'Etat de Vaud, sollicite, pourra prochainement joindre ses efforts à ceux de Lausanne en faveur des Faux-Nez».

En face de l'Ancienne Académie

### «LA BUTTE»

BAR A CAFÉ DE LA CITÉ

Enfin une ambiance sympathique pour les étudiants

## Walther

Habile à la perfection, mesures ou confection  
Manteaux Imperméables Vestons Pantalons  
Complets Robes de chambre Chemises

Le magasin renommé... pour le chic et la qualité  
Aux Etudiants: rabais 5%  
sur présentation de la carte de l'A.G.E.



Le spécialiste de la Rue Haldimand

Des fleurs toujours fraîches par:

### Charly Bodmer-Feuz

Lausanne Ile St-Pierre Caroline 2  
Téléphone 22 67 25 et 26 37 26  
La maison n'a pas de succursale

Livre des fleurs dans le monde entier. Membre Fleurop et F.I.D. Importateur direct de Hollande et d'Italie. Prix spéciaux aux étudiants

### ÉCONOMISEZ

Etudiants, pour l'impression de vos

### Thèses

utilisez le procédé photo-mécanique (adopté et contrôlé par l'Université)

Adresses-vous au spécialiste

### Multi-Office

R. Machtsum  
5, Rue de Bourg Tél. 23 66 62

qui vous fournira tous renseignements et devis

Au F. R. U...  
Au restaurant... demandez un

## LÉGO

ou un yoghourt de la CENTRALE LAITIÈRE - LAUSANNE

Un coup de téléphone au 23 43 45 et

### LAVE LUX GARE

vient chercher votre linge et vous le rapporte dans les 48 heures

lavé et repassé

10% sur présentation de la carte d'étudiant

### CAFÉ VAUDOIS

HOTTINGER, KAESER & Co

Nombreuses salles pour banquets et soirées

Tél. 23 63 63 Lausanne

banque cantonale vaudoise



# Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel

rédigée par

François Fluhmann (lettres), Eric Jeannot (sciences), Alain Nicollier (droit et sc. comm),  
et Willy Nussbaum (théologie).

## Neuchâtel et les étudiants du monde

Le vice-président romand de l'UNES, Jacques Matthey-Doret, qui est de notre Université, a participé dernièrement à la Conférence européenne des étudiants. De ce qu'il nous a rapporté quelques instants après son retour, nous pouvons dresser un tableau très général de cette rencontre, en attendant le rapport officiel et complet.

On se souvient qu'à la Conférence mondiale de Ceylan, les nations européennes et plus précisément les nations scandinaves n'avaient pas pu présenter leurs suggestions concernant les problèmes sociaux et culturels des étudiants, tant les passions politiques et les intérêts nationaux de certaines délégations s'étaient déchaînés et avaient empêché tout dialogue raisonnable et constructif. C'est la raison pour laquelle l'Union des Etudiants danois (DSF) décida de convier à une assemblée « pratique » les représentants de divers pays pour que puissent être discutés des problèmes qui s'avèrent en définitive n'intéresser que l'Europe : la question du « bien-être » étudiant (Student Welfare). En effet, cette question ne peut se poser réellement que sous certaines conditions de vie et de possibilités d'étude, conditions et possibilités qui ne se trouvent qu'en Europe.

Dix-sept pays prirent part à la discussion. Ce sont : l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, le Danemark, l'Ecosse, la Finlande, la France, la Hollande, l'Islande, l'Irlande du Sud, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, la Suède, la Suisse, la Turquie, la Yougoslavie. Jamais il ne fut question de rendre raison de

ce chiffre, bien au contraire : il n'y a pas eu un jour où il ne fut souhaité qu'il s'agrandisse et l'absence de l'Autriche, pour des raisons faciles à deviner, ainsi que celle de beaucoup d'autres pays qui sont de droit européens ou qui ont des préoccupations semblables aux nôtres, fut vivement déplorée. Jamais non plus les délégués ne sortirent du cadre qu'ils s'étaient fixé : seuls les problèmes des bourses, des impôts, des assurances furent traités. Il n'y eut qu'une exception ; les délégués échangèrent des informations sur les mesures prises dans chacun de nos pays pour accueillir et intégrer les étudiants réfugiés. Il est apparu à ce propos que si nous n'étions pas en reste sur nos voisins, quant au nombre des étudiants dont nous avons pris la responsabilité et au système que nous avons appliqué, nous n'en avons pas pour autant plus de mérite.

On ne peut évidemment pas encore apprécier les résultats de cette conférence, car il faudra du temps pour que chaque pays puisse confronter les principes généraux et les résolutions adoptés par les participants, avec son action propre et ses impératifs intérieurs. Quoiqu'il en soit, la diversité des structures administratives de nos différentes nations, les positions différentes qu'occupe l'Université et les genres de vie parfois opposés, ne paraissent pas constituer des obstacles insurmontables à une action coordonnée, bien qu'ils interdisent pour le moment toute réforme spectaculaire sur un large plan.

En conclusion de ce bref tour d'horizon qui

## ENFIN!

La voilà ! Elle hésite encore un peu, mais elle est au moins là. Souhaitons-lui bon voyage, et surtout de plaire...

La Page neuchâteloise des Voix Universitaires sera distribuée dès à présent deux fois par mois à tous les étudiants de l'Université de Neuchâtel. La Fédération ne sera ainsi plus la seule de Suisse à n'être pas secondée dans ses diverses activités par un journal estudiantin, lui permettant d'atteindre fréquemment tous ses membres à la fois, tout disséminés qu'ils soient dans les divers bâtiments universitaires. D'avoir pu combler cette lacune, nous le devons avant tout à l'amabilité de l'Association Générale des Etudiants de l'Université de Lausanne, à laquelle nous adressons nos remerciements très sincères. Merci aussi au dévouement persévérant du chef de l'Office de presse romand de l'Union Nationale des Etudiants de Suisse, Jean-Pascal Delamuraz, auquel nous sommes très sensibles.

La page neuchâteloise contribuera, nous en sommes certains, à rapprocher étudiants neuchâtelois des diverses facultés comme étudiants vaudois et neuchâtelois. Souhaitons-lui de remplir longtemps cette louable mission.

Le président de la Fédération  
des Etudiants de l'Université de Neuchâtel :

Olivier Perregaux.

## Un mot du Recteur

Les Voix Universitaires comporteront désormais, et, on l'espère, pour longtemps, une page neuchâteloise. Qu'il me soit permis de féliciter ici la Fédération des étudiants pour cette heureuse innovation. J'y vois un double avantage : celui, d'abord, de percevoir, dans ce bulletin, quelques échos des débats qui se livrent, entre étudiants, au sein même de leur Fédération. Nombreux sont les problèmes auxquels ils se voient confrontés. Il me plaît que, nous, professeurs, puissions, ici, être informés des solutions qu'ils leur donnent. Mais — avantage plus grand encore — j'applaudis surtout à cette collaboration inaugurée avec les étudiants de l'Université de Lausanne. Entre cantons voisins, et d'une université à l'autre, en notre toute petite Suisse française, nous nous connaissons si mal. Les échanges, les contacts sont si rares. Que les Voix Universitaires, renouant au solo, entonnent aujourd'hui un duo, je crois qu'il faut s'en réjouir. Et pour ma part, dès les premières notes, je dis : bravo !

Le recteur  
de l'Université de Neuchâtel :  
C. Guyot.

## CLUB UNIVERSITAIRE DU LIVRE

L'Union nationale des étudiants de Suisse (UNES) a créé un Club Universitaire du Livre, librairie et imprimerie de thèses, à Zurich. Elle offre aux étudiants immatriculés tous les livres avec un rabais de 10 % sur les prix officiels de librairie. Ses envois par poste sont très fréquents dans la Suisse entière. Nous recommandons vivement cette heureuse initiative aux étudiants neuchâtelois.

S'adresser à :

Akademische Buchgenossenschaft,  
Universitaetstrasse 10, Zurich 28

## FÉDÉRATION

### Office du travail rémunéré

S'inscrire auprès de Mlle Jeanne-Marguerite Barrelet, 13, Comba-Borel (tél. 542 65) ou auprès de M. Michel Perregaux, Les Eplatures, La Chaux-de-Fonds (tél. 039 2 48 45), aux repas de midi au Foyer des Etudiants. Nombreuses occasions de travailler, dans les domaines les plus divers. Afin d'accélérer la procédure, l'inscription auprès des responsables est indispensable.

### Office du logement

Cet office est en réorganisation. Un fichier général des chambres et pensions va être établi sous peu, groupant les renseignements qu'on pouvait trouver jusqu'à présent d'une part au secrétariat de l'Université et d'autre part auprès du responsable de l'office du logement, M. Georges Noirjean, Foyer des étudiants, Neuchâtel. Les étudiants quittant leur chambre sont instamment priés de le communiquer au responsable, pour son contrôle.

### Foyer des étudiants

(41, faubourg de l'Hôpital)

Il est ouvert à tous les étudiants pour le petit déjeuner (7 h. 30 à 8 h. 30, prix Fr. 0.80), le repas de midi (12 h. à 12 h. 45, Fr. 2.—) et le repas du soir (18 h. 30 à 19 h. 15, Fr. 1.50); s'inscrire un demi-jour à l'avance auprès de la gérante, Mme Obrecht, ou prendre un abonnement. Les repas isolés coûtent Fr. 0.50 de plus. — 9 chambres sont louées Fr. 35.— à Fr. 50.— par mois.

## CLUB UNIVERSITAIRE DU DISQUE

Disques en stock, disponibles de suite :

J.-S. Bach : Partita 1, Choral — Mozart : Sonate KV 310, Dinu Lipatti. Fr. 20.—  
Beethoven : Concerto violon. Oistrakh. Fr. 20.—  
Beethoven : Symphonie 6. Karajan. Fr. 20.—  
Beethoven : Symphonies 8 et 9. Karajan. Fr. 40.—  
Dvorak : Symphonie 5. Kubelik. Fr. 20.—  
Mozart : Ctos KV 467 et 595. Casadesu. 20.—  
Mozart : Flûte Ench. Karajan. 3 d. Fr. 60.—  
Stravinsky : Petrouchka. Ansermet. Fr. 20.—  
Vivaldi : Saisons. Münchinger. Fr. 20.—  
Johnny Dodds et Kid Ory : 12 th. Fr. 20.—  
King Oliver : Blues. Fr. 20.—  
Georges Brassens : 12 Chansons. Fr. 20.—  
Dépôt central : M. Jean-Claude Haldimann, 3, rue Desor, Neuchâtel (tél. 038 555 22).  
Lausanne : Commission d'Art et Culture de l'A.G.E., c.o. Philippe de Vargas, chemin de Bellevue 28 (tél. 021 22 78 35).

## SERVICE DU TOURISME UNIVERSITAIRE

Conditions très avantageuses pour les étudiants immatriculés :

Genève-Zurich-Genève (avion, y compris les cars : Fr. 25.—, AR Fr. 45.—, 5 vols chaque jour dans chaque sens.

Zurich-Bâle-Zurich (avion, cars) : Fr. 10.—, AR Fr. 18.—, 2 vols chaque jour dans chaque sens.

Bâle-Londres-Bâle (avion) : Fr. 84.—, AR 168.—, les 10 et 24 avril.

Paris-Londres-Paris (avion) : Fr. 57.—, simple course, les 4, 11 et 18 avril.

Düsseldorf-Londres-Düsseldorf (avion) : Fr. 51.—, AR Fr. 97.—, les 1 et 4 mars (A), les 1, 17 et 26 avril (R).

Bâle-Paris-Bâle (train) : AR Fr. 63.—, 18 avril (A), 22 avril (R).

Zurich-Florence-Zurich (train) : AR Fr. 52.—, 18 avril (A), 22 avril (R).

Zurich-Vienne-Zurich (train) : AR Fr. 40.—, 18 avril (A), 22 avril (R).

22 jours en Grèce : Fr. 695.— (tout compris), du 31 mars au 21 avril (Genève-Brindisi-Pirée-Athènes-Delphes-les Iles de Crète, Myconos, Délos, etc. et retour).

Florence : du 18 au 22 avril, tout compris, Fr. 130.— (de Zurich à Zurich).

Vienne : du 18 au 22 avril, Fr. 140.—, tout compris (de Zurich à Zurich).

Paris : du 18 au 22 avril, Fr. 150.—, tout compris de Bâle à Bâle.

Berlin : du 16 au 23 avril, Fr. 240.—, tout compris de Bâle à Bâle.

Ski : 15 jours à St-Anton (Tyrol) : 24 février au 8 mars, Fr. 185.—, voyage non compris.

Demandez tous renseignements à

Olivier Perregaux, 78, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel, ou :  
S.T.U., Salle 50, Université de Genève.

## CINE-CLUB UNIVERSITAIRE

Trois séances sont encore prévues au programme de cette saison :

- Jeudi 24 janvier, 20 h. 30, Aula de l'Université : **A propos de Nice et Atalante**, de Jean Vigo.
- Jeudi 14 février, 20 h. 30, Aula de l'Université : **Un chapeau de paille d'Italie**, de René Clair.
- Date et programme fixés ultérieurement.

Les cartes de membre sont en vente à la Librairie Raymond, rue St-Honoré.

## Association chrétienne des étudiants

Lundi, de 13 h. à 13 h. 50 : Etude biblique sur quelques psaumes.

Mardi et jeudi, de 13 h. 50 à 14 h. : Culte. Vendredi, dès 18 h. 30, à la Salle de paroisse (24, faubourg de l'Hôpital) : Pic-nic et culte. Puis, dès 20 h., les exposés suivants :

Vendredi 25 janvier : H. Hans-Ruedi Weber, secrétaire au Conseil œcuménique des églises, *Le rôle du laïc dans le ministère de l'Eglise*.  
Vendredi 1er février : M. le pasteur Jean-Philippe Ramseyer, *Le Saint-Esprit et l'Eglise*.  
Vendredi 8 février : M. le past. Maret, Genève, *L'industrie et l'Eglise* (discussion).

Vendredi 15 février : M. Maurice Marthaler, licencié en droit, *Les thèses principales des grands mouvements anarchistes*.

C. F.

## Aumônerie des étudiants protestants

Les étudiants trouvent M. le pasteur Borel à l'Université, en particulier le mardi matin, le jeudi après-midi et le vendredi matin (le local des aumôniers donne sur le hall du 1er étage) ; au local de l'Association chrétienne d'étudiants (24, faubourg de l'Hôpital, sous-sol), lors des séances le lundi de 12 à 14 h. et le vendredi dès 18 h. ; et chez lui (2, rue des Pares) sur rendez-vous (tél. 535 97).

G. B.

## Groupe universitaire catholique

Plutôt qu'une association, c'est un point de rencontre. Tous les quinze jours, le mardi, nous nous réunissons chez notre aumônier, M. le Chanoine Glasson, pour essayer d'enrichir notre culture religieuse, pour échanger nos idées, mais aussi, plus simplement, pour passer une agréable soirée. A tour de rôle, chacun d'entre nous est chargé de présenter un problème religieux, philosophique ou d'actualité, autour duquel s'engage ensuite une discussion. Celle-ci finit souvent en queue de poisson, c'est-à-dire en une série d'entretiens particuliers qui se poursuivent parfois dans un café de la ville. Notre premier souci est de créer une communauté spirituelle. Nous y serons grandement aidés par une participation commune à la messe, jusqu'à présent assez sporadique ; dorénavant nous aurons une messe communautaire tous les mardis à 7 h. 30. Enfin, nous tâchons d'avoir un rayonnement plus vaste en organisant des conférences publiques : après M. Gustave Thibon, le R. P. Riquet et

## BIENVENUE AMIS !

Notre Université a accueilli, au cours de décembre, deux étudiants réfugiés hongrois, venus de l'Université de Sopron. Tous deux sont en géologie, Istvan, 21 ans, à son 5e semestre, et Lazlô, à son 7e. Lazlô, marié depuis peu, a eu la joie de retrouver sa femme, réfugiée en Allemagne, qui a pu le rejoindre à Neuchâtel au début de janvier. Entièrement nourris et logés chez des particuliers bénévoles, ils ont reçu quelques leçons particulières de français et suivent actuellement des cours à l'Ecole de commerce, afin de pouvoir continuer, en français, leurs études dès le semestre prochain. E. Q.

## SPORTS

Voici un résumé des multiples possibilités d'activité sportive que l'Uni vous offre ce semestre :

### Halle de Pierre-à-Mazel, 18 h. 15 à 19 h.

(douches chaudes) :

- Entraînement général : lundi, mardi, vendredi.
- Entraînement des étudiantes : jeudi.
- Volley-ball et boxe : mardi.
- Basket-ball : vendredi.

### Salle d'armes Bussières, rue Pury 4 :

Escrime ; entraîneur : Maître Bussières ; jeudi, de 14 à 16 heures.

### Tête-de-Ran, 1425 m. :

Ski : Les étudiants et étudiantes ont la possibilité de loger dans le beau chalet du Ski-Club de Cernier à Tête-de-Ran, 3 skilifts, belles pistes. Week-end : Fr. 2.50 ; 1 journée : Fr. 1.50. Il est possible de cuisiner. Les débutants pourront profiter de cours de ski. Service de cars dès Neuchâtel, ou train et télé-siège.

Renseignements : Marcel Beiner (sciences) aux heures d'entraînement : Pierre-à-Mazel, aux heures de repas : Foyer des étudiants.

M. Henri Guillemain, nous avons en perspective une conférence du R. P. Daniélou.

Parmi les thèmes de nos prochains entretiens, mentionnons : *La vertu de l'espérance* ; *Le couple chrétien* ; *Les valeurs chrétiennes de l'Ancien Testament*.

Comme nous ne demandons ni cotisations, ni finance d'entrée, chacun peut venir à la cure catholique (91, faubourg de l'Hôpital) pour assister à nos bagarres, indépendamment de ses convictions religieuses ou autres.

Z. M.



Etudiantes!

Retenez tous la date du  
**Samedi 2 février 1957**  
**GRAND GALA**  
**de l'ENTRAIDE**  
**AU LAUSANNE-PALACE**

Billets à prix réduit sur présentation de la carte d'AGE,  
 dès lundi 28 janvier au Bureau de l'AGE.

Nous cherchons toujours des bonnes volontés, si  
 possible avec voitures, pour différents travaux!  
 S'adresser à P. Huguenin,  
 Président de la Commission du bal de l'Entraide.

**LE VIN VAUDOIS**  
*chasse les soucis*

LIVRES ANCIENS  
**Maurice BRIDEL s.a.**

Beaux livres anciens et modernes  
 Editions originales - Beaux-Arts  
 Ouvrages sur le cheval et l'équitation

LAUSANNE - AVENUE DU THÉÂTRE 1



A l'Ombre de la Cathédrale  
 RoCHAT, maître imprimeur

A CÔTÉ DE L'UNIVERSITÉ: BAR A CAFÉ

**LE RANCH**

Une ambiance du tonnerre! Dans un cadre typique...  
 Rue de l'Université 9 - Tél. 22 88 54

voir de près...  
 voir de loin...  
 voir gautschy,  
 l'opticien  
 rue centrale 15  
 à côté de l'innovation

**The American Express Co. Inc.**  
**Agence de voyages - Banque**

7, Av. Benjamin-Constant  
 LAUSANNE

Billets de passage  
 Billets d'avion  
 Pour toutes destinations

Etudiants! Réfugiés hongrois à Lausanne

Le problème des étudiants hongrois n'est pas encore résolu dans notre Université. Nous avons besoin de nombreux parrainages pour donner à tous nos amis la sécurité nécessaire à leurs études. C'est à nous qu'incombe l'initiative dans ce domaine. Une proposition a été faite pour que chaque faculté s'engage, par une cotisation mensuelle de tous les étudiants, à assurer un parrainage. Nous ne demandons pas l'impossible, mais un effort doit être fait.

Les étudiants hongrois sont là ou arriveront dans la semaine, mais beaucoup ne pourront pas étudier (ils sont plus de 500 en Suisse) si chaque étudiant ne s'engage pas à les aider. Que les facultés peu nombreuses s'unissent entre elles.

C'est le moment de bouger!

### Le réveillon des réfugiés hongrois

35 encyclopédies en images, 2640 francs au compte II. 197 40, 2 jeeps et leurs remorques bondées de vivres, tel est le résultat des opérations menées par l'AGE en faveur du Réveillon de Noël des réfugiés hongrois. Résultat plus que satisfaisant, puisque nous avons eu à résoudre une question délicate: l'affectation nouvelle des excédents.

Ainsi, les vivres reçus, qui ne figuraient pas sur la liste exhaustive que nous avions dressée, furent remis, mesure de solidarité aisée à comprendre, à l'entraide aux chômeurs non manuels.

D'autre part, les intendances de Bière et de Lausanne nous ont avertis qu'elles n'auraient pas besoin de la totalité de la somme que nous mettons à leur disposition. D'entente avec la Préfecture, le solde servira, par l'intermédiaire du Comité de Patronage, à l'entretien des réfugiés hongrois qui étudieront à l'Université de Lausanne.

Enfin, notre caissier, qui cherche à oublier sur l'alpe les légitimes préoccupations que lui cause notre budget, pourra, dès son retour, régler sans difficulté la facture des encyclopédies que nous avons données aux 35 petits Hongrois en âge de s'y intéresser. Il pourra même remettre 70 francs à une œuvre propre à en faire bénéficier de petits Lausannois.

Faut-il vous avouer que votre générosité et celle du public lausannois en général ont valu à vos représentants l'honneur d'assister à ce Réveillon en compagnie d'autres dames patronesses?

Mais il ne nous faut surtout pas oublier de remercier les étudiants et surtout les nombreuses étudiantes dont le zèle nous a permis de mener à bien ce que nous avons entrepris.

Commission des Affaires extérieures.

### Le problème de l'Europe (suite de la page 2)

Ou bien, les Etats européens ne doivent-ils coopérer que sur le plan des rapports économiques extra-européens?

7. La Suisse doit-elle chercher un contact plus étroit avec des organisations européennes existantes ou projetées, telle le pool charbon-acier?
8. Le peuple et les autorités militaires suisses doivent-ils entreprendre des pas décisifs en vue de coordonner la défense suisse avec celle de l'Europe?
9. L'Europe de l'Est fait-elle partie de l'Europe?
10. Pour favoriser les échanges culturels et les contacts personnels entre les étudiants européens, comment pourrait-on rendre obligatoire un semestre dans une université d'un pays européen d'une langue étrangère?

LE COIN DES SSP

Le cours de M. Borle de l'année académique 1955-56 est terminé. Il est mis en vente au Secrétariat de l'Ecole, rue Vuillermet 3. Vu le petit nombre d'exemplaires, sa vente est réservée exclusivement, jusqu'au 31 janvier, aux membres de l'Association des étudiants en SSP. Des cartes de membre sont à la disposition des étudiants SSP qui n'ont pas encore adhéré à cette association. Dès le 1er février, la vente du cours sera ouverte à tous les étudiants.

Nous aurons vers la mi-février un week-end à ski organisé par le Comité SSP, dans la charmante station de Verbier. Que ceux qui, dès maintenant, s'y intéressent signalent leur accord de principe au Président du Comité SSP.

Le Comité SSP est momentanément affaibli par l'absence de trois membres (deux accidentés et un malade en convalescence). Le travail est pourtant là qui ne souffre aucun retard. Les étudiants (et étudiantes) qui seraient disposés à faire du travail d'équipe pour le simple plaisir de rendre service à d'autres, sont aimablement priés de venir renforcer le Comité SSP.

Le président de l'Ecole nous écrit:

Une réorganisation a été mise en œuvre, au début de l'année, à la Bibliothèque de l'Ecole des sciences sociales et politiques, à la suite de la démission de M. Pierre Conne qui remplissait, depuis plusieurs années, à demi-temps, la fonction d'assistant, de bibliothécaire et de conseiller des étudiants. D'abord, la disposition des locaux a été modifiée, de façon à permettre à Mlle S. Dubey, secrétaire à demi-temps de l'Ecole et du Comité du Foyer-restaurant universitaire, de faire son travail sans être dérangée sans cesse par le va-et-vient des étudiants fréquentant la Bibliothèque et les deux salles de travail. Désormais, le demi-poste d'assistant sera réservé à des étudiants avancés qui, pendant une année ou exceptionnellement deux ans, pourront consacrer leur temps à leurs recherches, tout en rendant à l'Ecole le service de surveiller les locaux, de prêter et de recevoir les livres, de participer à l'organisation des examens et de conseiller les étudiants. Pour cette année, cette fonction a été attribuée à M. André Favrière, qui fut pendant deux ans le dévoué président du comité des étudiants S.S.P., qui a passé avec succès, en automne, ses examens de doctorat et qui doit maintenant préparer sa thèse. Quant au travail technique de la bibliothèque (achats, revues, fiches, etc.), il sera repris désormais par des collaborateurs spécialisés de la Bibliothèque cantonale et universitaire.

Rappelons que la Bibliothèque et les salles de travail des S.S.P., rue Vuillermet 5, sont ouvertes depuis l'an passé, non plus la moitié de la journée seulement, mais tous les jours, de 8 à 12 et de 14 à 18 heures (samedi de 8 à 12 h.). Un horaire affiché aux cadres de l'Université indique les heures de présence de la secrétaire et de l'assistant.

Le Comité SSP.

### L'enquête sociale (suite de la page 1)

au plus nous est-il possible actuellement de présenter quelques idées personnelles.

Il nous paraît clairement, entre autres, que la solution des problèmes de la démocratisation de l'enseignement universitaire doit être envisagée sur le plan suisse. Seul un programme tenant compte de la structure fédéraliste de notre pays pourrait, à notre sens, être appliqué. Dans cette perspective, les particularités de chaque université seront prises en considération. C'est d'ailleurs bien ce qu'a décidé l'Assemblée générale de l'UNES à Fribourg en adoptant une motion bâloise. Donc, une lourde tâche nous attend. Nous l'entreprendons avec intérêt et ardeur, sûrs de l'appui de tous les étudiants.

J.-P. Chapuis,  
 Chef de l'Office social romand  
 de l'UNES

## La Pensée de Pierre Thévenaz

(suite)

L'étude suivante nous mène de la crise et de la critique de la raison à la définition de la philosophie, comme question continuelle, comme étonnement, comme « effraction » dans les « âmes satisfaites », d'où surgit l'homme nouveau. Ici transparaissent l'inquiétude et l'enthousiasme conjugués du professeur; ce texte nous restitue l'homme que nous admirons. De plus, il est une de ces pages exceptionnelles qui permettent de se mesurer soi-même.

Ce chapitre nous introduit aux difficultés que le langage oppose aux philosophes. « La philosophie sans absolu » nous mènera plus loin dans cette voie. Le langage est un des problèmes les plus aigus pour la pensée moderne. Le mot absolu en est un exemple frappant. Pierre Thévenaz nous fait un exposé historique et une analyse serrée du problème. Mieux, il nous montre l'issue: « le véritable lieu de la philosophie sans absolu, c'est moins l'objet que le sujet ». « La part de l'homme est centrale ». C'est par la connaissance de soi que l'homme est restitué à lui-même.

La philosophie, plus exactement la métaphysique, est mise en question, ou contestation. Mais toute contestation doit être justifiée par un apport nouveau, un dépassement de l'ancien. « C'est en ce sens qu'Aristote conteste Platon. Il le conteste pour le dépasser dans une direction nouvelle, vers une vérité plus vraie. » Contester, c'est dépasser. Le premier mouvement du philosophe est de contester une vérité épaisse de bon sens, pour en donner une plus critique, c'est-à-dire une vérité mieux pesée, qui ne se contente pas d'une vue globale et grossière, mais analyse, pour comprendre la synthèse du réel. Ce mouvement « instaure la métaphysique ».

Mais, nous dit Pierre Thévenaz, l'ancienne métaphysique visait un au-delà, variante du monde platonicien des Idées. Cette métaphysique-là peut être mise en question. Ce nouveau dépassement nous mène, par le chemin de la réflexivité, à la « métaphysique de la conversion et transcendance vers l'intérieur ». Ce n'est plus l'extérieur qui est visé, ce n'est plus un objet, mais c'est l'intérieur; c'est en se découvrant que l'homme connaît, selon le mot de saint Augustin: « in interiore homine habitat veritas ». L'âme est plus que l'homme, elle contient « une présence qui la dépasse ». Le sujet n'enferme pas. C'est sa profondeur même qui est ouverture et possibilité de compréhension.

La philosophie moderne approfondissait ce mouvement pour fonder la raison humaine et la vérité. « L'intelligence humaine réussissait en restant à hauteur d'elle-même, à hauteur d'homme, à dépasser l'évidence naturelle de sa liaison avec l'être, et à restaurer bien en deçà, dans l'acte même du moi qui prend conscience de sa pensée. »

Voilà cette hauteur d'homme, qu'il ne faut pas prendre dans un sens banal, mais qui veut dire exactement: en soi-même et par soi-même, hauteur non référée à l'extérieur, mais point de départ assuré dans sa propre identité. Nous échappons aux tentations de la transcendance des absolus; la métaphysique, ce dépassement du monde, devient « métanoétique », dépassement de la connaissance, dépassement du mouvement de l'intelligence, qui ne cherche plus son fondement dans l'extérieur et l'au-delà, mais le trouve dans l'en-deçà, dans l'homme, à sa hauteur. Ainsi « le fondement métaphysique ne relève plus de l'être, mais de connaître ». Apparente fragilité, mais fragilité conquise, et victoire, puisque l'homme, dans une conscience plus claire de sa situation, s'assure une vie plus authentique.

(à suivre)

### Aux amateurs de disques

Art et Culture communique:

A la suite du succès remporté par les ventes que le Club Universitaire du Disque a organisé occasionnellement à Lausanne, Art et Culture a pu obtenir qu'un stock de disques soit mis en permanence à la disposition des étudiants. Ces disques — garantis neufs et de toute grande marque — seront vendus à la salle du 1er étage du F.R.U., les mardis de 16 à 17 h. 30 et les jeudis de 12 h. 30 à 14 h. Venez donc entendre nos enregistrements, vous serez conquis par leur qualité — et par leur prix!

**CRÉDIT FONCIER VAUDOIS**  
**CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE**

Garantie par l'Etat

Prêts hypothécaires et sur nantissements  
 Dépôts d'épargne et par obligations  
 Garde et gérance de titres  
 Safes

LAUSANNE

36 agences dans le canton





# Voix universitaires

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne

1, Place de la Barre

Rédacteur responsable : Gilbert Delacrétaz, Aubépines 8, Lausanne

Régie des annonces : Renzo Zanchi, Craivavers 13, Lausanne

Imprimerie : Rochat, Lausanne-Cité

## Point de VU

Ayant accompli une certaine période de service militaire, le soldat suisse reçoit une allocation pour le salaire perdu. S'il n'a pas de charges de famille, il peut ainsi toucher entre Fr. 1.50 et 3.50 par jour, suivant ce qu'il gagnait au civil.

Et l'étudiant ? Comme chacun le sait, on lui alloue Fr. 1.50, ce qui correspond à un salaire annuel inférieur à Fr. 1800.—<sup>1</sup> Avouez que la journée de l'étudiant ne vaut pas cher !

Certes, il n'est pas encore payé, mais nos autorités sont-elles incapables de comprendre que le temps perdu par l'étudiant représente pour lui un manque à gagner important ? Obligé de manquer ses cours, de renvoyer tel examen, l'étudiant subit une perte aussi certaine que tout employé. L'estimation en est un peu plus difficile que celle d'un quelconque salaire, mais elle ne doit pas dépasser les aptitudes intellectuelles de nos députés ! On pourrait se fonder, par exemple, sur ce que peuvent gagner les étudiants qui, par un travail accessoire, assument les frais de leurs études : les leçons se paient de Fr. 4.— à 6.— l'heure, un remplacement d'instituteur rapporte annuellement Fr. 7600.— au bachelier qui l'accomplit...

Il ne faut cesser de le répéter : l'étudiant n'est pas ce fils à papa que se représentent certains, et, dans la mesure où ce serait encore le cas, il importe justement de changer cet état de choses en créant des conditions économiques favorables. L'étudiant est un travailleur comme les autres ; le temps qu'il perd lui coûte cher et mérite une compensation équitable.

Enfin, on s'étonne en haut lieu du nombre réduit d'étudiants qui manifestent le désir de monter en grade ; sans doute, il y a des réticences dues à telle position philosophique ou politique, ou simplement à l'aversion de la vie militaire, mais il y a aussi une indignation devant cette injustice économique infligée aux étudiants sur le plan de la compensation.

N. S.

<sup>1</sup> Cf. Loi féd. s. l'allocation aux militaires pour pertes de gain.

## Taxe de la Bibliothèque cantonale

### La pétition circule

Nous avons annoncé dans notre précédent numéro qu'une pétition allait être lancée pour demander l'abolition de la taxe perçue pour la Bibliothèque cantonale. Cette pétition est maintenant en circulation à l'Université. Que chacun soutienne cette action de sa signature !

● Attention ! Cette pétition ne concerne pas les étudiants de l'E.P.U.L., qui n'ont pas à payer la taxe en question.

Relevons enfin que la taxe de la Bibliothèque ne s'élève pas à Fr. 5.—, comme nous l'avions indiqué par erreur, mais à Fr. 5.50 par semestre. Notre mémoire, qui aime à s'évader innocemment, n'avait pas tenu compte de la fameuse majoration de 10 %, dont le caractère éternellement « temporaire » n'a pas fini de passionner les penseurs de ce pays... G.Dz.

## LA MUFLERIE

### de la « Nouvelle Revue de Lausanne »

Nombreux sont ceux qui, notamment parmi les membres du corps enseignant universitaire et les étudiants (voir la protestation émanant de la Faculté des Lettres), se sont indignés à la lecture de l'article consacré à la Nouvelle Revue de Lausanne du 28 janvier au départ de M. le professeur André Bonnard (qui prend sa retraite après de longues années d'enseignement à la Faculté des Lettres de notre Université, où il fut l'éminent titulaire de la chaire de grec). Ce n'est pas la première fois qu'on essaye de ternir une carrière tout entière mise au service de la probité intellectuelle et de la dignité humaine. La bassesse de la Nouvelle Revue est d'autant plus méprisante qu'elle se fait jour au moment même où M. le professeur Bonnard se retire, c'est-à-dire au moment où tant d'étudiants sont conscients mieux que jamais de tout ce qu'ils lui doivent. C'est le moment aussi où les gens impolis devraient donner — quitte à se forcer un peu... — les signes de quelques vestiges d'éducation.

Ne demandons pas à la Nouvelle Revue le nom de sous-fifre de service qui a rédigé l'article en question : sa prose nous suffit.

Il faut en prendre son parti et ne pas exiger que la Nouvelle Revue apprécie les valeurs que représentent la pensée, la culture et l'humanisme : à l'impossible nul n'est tenu.

Comité Réd. V.U.

### La Faculté des Lettres répond à la Nouvelle Revue

Le Comité des étudiants de la Faculté des Lettres a pris connaissance avec un vif regret de la démission de M. le professeur André Bonnard. Il tient à lui exprimer ici son profond attachement.

Alors qu'à cette occasion la majorité des quotidiens lausannois s'accordent à retracer la carrière de l'éminent helléniste, l'article paru le mardi 29 janvier 1957 dans la Nouvelle Revue de Lausanne témoigne d'intentions bien différentes. Aucune mention n'y est faite de la qualité d'une œuvre littéraire et d'un enseignement qui sont au-dessus de tout éloge. En outre le dernier paragraphe, dont chacun se serait passé, est un défi où le persiflage se mêle à l'ironie la plus attristante.

Le Comité des étudiants de la Faculté des Lettres proteste fermement contre un tel manque d'élémentaire savoir-vivre, et contre le recours à une manière de propagande dont la facilité égale l'indigence.

Au nom du Comité :  
Daniel Bettens, président.

## L'Europe s'intéresse aux étudiants

### Une convention européenne relative aux études universitaires

La direction de l'information du Conseil de l'Europe a publié un communiqué dont nous extrayons les passages suivants :

« Au cours de sa 19<sup>e</sup> session, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a signé, le 15 décembre, une convention européenne sur l'équivalence des périodes d'études universitaires.

« L'idée de base de cette convention est la reconnaissance des périodes d'études effectuées par un étudiant, dans une université d'un autre pays membre du Conseil de l'Europe, comme équivalentes des périodes similaires passées dans une université de son pays (...)

« La Convention prévoit des clauses spéciales en ce qui concerne le certificat à donner par l'université étrangère à l'étudiant de passage, ainsi que les conditions dans lesquelles un examen réussi ou un stage effectué à l'étranger, peuvent être considérés comme équivalents (...)

« Les Ministres peuvent inviter n'importe quel pays non membre du Conseil de l'Europe à adhérer à cette convention.

« Douze gouvernements ont signé la nouvelle Convention : la Belgique, le Danemark, la

France, la République Fédérale d'Allemagne, l'Islande, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni. »

Ce nouvel accord européen est d'une très grande importance pour tous les étudiants. Il favorisera de très larges échanges d'étudiants entre les universités des pays signataires, car quelques semestres passés à l'étranger n'auront plus pour effet, comme jusqu'ici, d'allonger la durée des études.

A l'heure où la question des équivalences n'est pas réglée en Suisse même (surtout pour les titres universitaires), les pays membres du Conseil de l'Europe ont montré le chemin à suivre. Il faut que les étudiants suisses soient placés sur un pied d'égalité avec leurs collègues européens, que nos universités puissent participer à ces échanges.

La Convention est ouverte à tous les pays (même non membres du Conseil de l'Europe) qui veulent y adhérer. Comme elle n'a aucun caractère d'engagement politique, rien ne s'oppose à ce que la Confédération la signe. Tous les étudiants de notre pays ont un intérêt essentiel à ce qu'elle le fasse le plus rapidement possible. J.-P. C.

### ETUDIANTS

vous serez renseignés et aimablement servis à chacun de nos rayons.

Pianos - Radios - Disques et Gramos - Musique Instruments à vent et à cordes - Librairie théâtrale et musicale

**FOETISCH FRÈRES S.A.**

Caroline 5 - Lausanne

### Rochat, imprimeur

L'ami des étudiants

**BALLOR**  
GRAND VERMOUTH DE TURIN

Centenaire

Achetez vos livres  
chez votre libraire !

Il n'épargne rien pour vous offrir un assortiment aussi étendu que possible de titres classiques et de nouveautés en littérature générale et scientifique  
Escompte 5% aux étudiants

**LIBRAIRIE PAYOT**

1, rue de Bourg, Lausanne

**CAFÉ VAUDOIS**

HOTTINGER, KAESER & Co

Nombreuses salles pour banquets  
et soirées

Tél. 23 63 63

Lausanne

## L'AGE a besoin d'argent !

Comme nous l'avons déjà annoncé, le Président de l'AGE a récemment adressé à la Commission universitaire une demande visant à augmenter la cotisation versée à l'AGE, avec l'unanime approbation de l'Assemblée des délégués. Afin de permettre à chacun de mieux connaître les besoins financiers de notre AGE et, par là, de comprendre les raisons qui imposent une hausse des cotisations, nous publions ci-dessous des extraits du rapport de Nicolas Stoll. Il est absolument indispensable que pour cette importante revendication l'AGE soit soutenue non seulement par l'Assemblée des délégués, mais par toute l'opinion estudiantine. Seule une cotisation plus élevée donnera à l'AGE les moyens d'agir toujours plus efficacement au service de tous les étudiants et de leurs intérêts.

« ... Se développant sans cesse, l'AGE a acquis aujourd'hui déjà une importance appréciable, qui ira d'ailleurs croissant. Veut-on connaître l'avis des étudiants sur telle question, les associer à telle entreprise, leur demander tel service, désire-t-on trouver des étudiants disposés à accomplir tel travail ? C'est à l'AGE qu'on s'adresse. Les étudiants désirent-ils du travail, une aide matérielle, une chambre, des renseignements sur les possibilités de séjour à l'étranger, une petite place dans les « Voix universitaires », un conseil sur une question touchant de près ou de loin l'Université ou leur situation sociale, c'est à l'AGE qu'ils s'adressent.

« Aujourd'hui l'activité de l'AGE a pris une telle extension que ses ressources financières se révèlent absolument insuffisantes. Cette situation gêne considérablement le Bureau et lui interdit de remplir sa tâche comme il le devrait. De plus, elle risque d'influencer fâcheusement la composition des prochains Bureaux. En effet, chargés par leur travail de représentation et par l'activité spécifique de leur commission, les membres du Bureau en viennent inévitablement à compromettre leurs semestres ou leur santé, s'ils entendent accomplir leur tâche consciencieusement. Disposant d'un secrétariat insuffisant, faute de moyens matériels, ils doivent se consacrer à des travaux de bureau dont ils devraient être déchargés. Enfin, ils perdent leur temps à résoudre des problèmes financiers posés par la seule disproportion entre l'activité imposée et les moyens fournis. Aussi l'on comprendra que les postes du Bureau risquent d'être de moins en moins recherchés par ceux qui entendent mener leurs études à chef, mais par ceux qui considèrent la recherche d'un grade universitaire comme un passe-temps de second plan. Tel étudiant ne sera plus membre du Bureau parce que ses qualités l'y poussent, mais parce que, négligeant ses études, il a du temps à perdre. Autrement dit, les représentants des étudiants seront précisément ceux qui sont le moins des étudiants.

« Aussi, l'Assemblée des délégués de l'AGE a exprimé à l'unanimité le désir que la cotisation versée à l'AGE soit augmentée.

« Quelle doit être l'importance de cette augmentation ?

« Pour répondre à cette question, il convient d'examiner les différents postes d'un budget qui répondrait aux besoins réels de l'AGE. »

(suite page 4)



## THEATRE

## De la Rue de Bourg au Petit-Chêne

La présentation simultanée à Lausanne de deux pièces de Labiche — *Un Chapeau de paille d'Italie* par les Faux-Nez et *Célimare le Bien-Aimé* au Théâtre du Petit-Chêne — a le mérite majeur de susciter une critique délibérément comparative. Il faut dire tout de suite que le spectacle des Faux-Nez est une réussite, celui du Petit-Chêne une piètre démonstration. Nous nous trouvons confirmés dans l'opinion que nous avons toujours eue — la partageant d'ailleurs avec de nombreux amateurs de théâtre — à l'égard de ces deux troupes. Il s'agit en fait de deux conceptions fondamentalement différentes du théâtre, qu'il serait intéressant d'analyser complètement. Ce qui nous mènerait loin. Nous nous contenterons pour cette fois d'en dégager quelques éléments; il faudrait surtout montrer les raisons de l'échec de *Célimare*, raisons qui sont celles de la médiocrité chronique des spectacles présentés au Petit-Chêne.

Nos deux théâtres partent avec des chances quasi égales: Labiche, ses mêmes ficelles un peu grosses, la même saveur aussi de ses personnages et de ses situations. (Léger avantage peut-être aux Faux-Nez, dont le *Chapeau de paille*, plus amusant et plus typique, offre de meilleures possibilités scéniques; Mme de Kenzac, qui veut absolument avoir « redécouvert » Labiche, qui clame cette bonne nouvelle, qui désire faire goûter au public ignare les fruits de ses inestimables recherches littéraires, est peut-être victime dans son choix de sa louable ardeur; on a parfois l'impression qu'avec Labiche son choix relève moins du goût et de la qualité que de l'accomplissement systématique d'un plan quinquennal...)

Il était essentiel de voir que chez Labiche les personnages (psychologiquement rudimentaires) et les situations (invraisemblables) n'acquiescent leur vérité qu'au second degré, ou, si l'on préfère, qu'à l'intérieur du système dramatique de Labiche. Il s'agissait de faire accepter d'emblée au public ce caractère relatif des personnages, qui deviennent vite exsangues s'ils ne tirent leur vie même des conventions dramatiques. Il fallait donc éviter tout réalisme grossier et laisser aller la mécanique. Apothéoz l'a fort bien compris, qui se contente de tirer les ficelles des personnages, sans leur ajouter artificiellement des nuances psychologiques qu'ils n'ont pas à l'origine. Il fallait jouer de Labiche et non du sous-Giraudoux. La mise en scène d'Apothéoz sauve la fraîcheur de l'œuvre, les personnages sont traités en légers crayons. Ils ne sont pas vrais individuellement, ils le deviennent quand ils sont comme engendrés par la mécanique-intrigue. Insipides et inexistants arrêtés, ils sont savoureux en mouvement.

Aux Faux-Nez, on ne s'est pas contenté de jouer une pièce, le nez collé à la partition. On s'est soucié d'en donner une interprétation, d'en souligner les vertus essentielles. Misant avec bonheur sur les qualités de mouvement de l'œuvre, laissant dans l'ombre des possibilités comiques mineures, la mise en scène rythme les évolutions avec une précision mécanisée; ainsi au IV<sup>e</sup> acte, dans une sorte d'*allegro vivace*, la « noce » — élément collectif dont on tire les meilleurs effets — devient l'instrument docile d'une poursuite-ballet, où le décor de G. Koull se révèle exemplairement fonctionnel.

Faut-il dire avec quelle homogénéité toute la troupe respecte l'esprit de la mise en scène? Le train endiablé ne ralentit jamais. L'évident plaisir que prennent comédiens et comédiennes

à ce jeu plein de santé concourt à créer rapidement une ambiance nullement préjudiciable à un vaudeville...

Nous avons cité déjà la distribution. Rappelons les mérites de Françoise Roud, Maryse Renaud, Simone Lador, aux côtés d'Abianalp, Berset, Cattin, Carpenter, Arczinsky, etc. Le manque de place nous contraint à des félicitations collectivement adressées, avec une exception toutefois pour Cattin, qui apparaît tour à tour sous les traits de l'oncle Vésinet, sourdingue et bafouillant, et d'Achille de Rosalba, à la salive fleurie et aristocratique. Au piano, E. Christen accompagne les couplets de *Chapeau de paille* et les chansons d'époque.

*Célimare* au Petit-Chêne: le rideau s'ouvre sur un décor où domine agressivement une bave rose bonbon; à vomir ou se pâmer, suivant les goûts. Deux actes de répit, car au III<sup>e</sup>, l'intrépide spectateur affronte un second décor, second régal pour l'œil et l'estomac. La paternité de ces curieuses insipidités, proposées à la sagacité du Lausannois moyen, est revendiquée par M. Grobety. Paternité peut-être endossée avec quelque réticence?... Ne savons-nous pas Mme de Kenzac très autoritaire dans ses exigences?... (Qu'elle se console en se disant que tous les grands metteurs en scène, Dullin comme Jovet et Baty, furent très autoritaires, eux aussi...)

Revenons à notre rose bonbon; dans lequel, très à l'aise, M. René Serge (*Célimare*) cabotine avec une grâce infiniment délicate. M. Edmond Bernard écrase toute la verve de Bocardon sous le poids d'un rire très viril, lui, mais aussi opiniâtrement bêtant; gardons M. Alain Knapp pour la suite; la distribution est complétée par Mme M. Grancy, Milles J. Michel et C. Doy, MM. Jean Valère et A. Claes, qui s'appliquent avec un zèle trop souvent mal récompensé à sauver parfois un « mot », une situation, de la médiocrité où sombre l'ensemble. Le rôle de M. Knapp (*Colombot*) nous fournit une première raison du malaise agaçant qu'éprouve le spectateur à suivre les 3 actes de *Célimare*: la mise en scène (due à Mme Marcelle de Kenzac) touche à tout et ne finit rien. Quand elle veut bien montrer le bout de l'oreille (la mise en scène, donc), elle se révèle fondamentalement hésitante et ambiguë. Les personnages sont mangés tantôt à la sauce « réaliste » (et encore, un réalisme vite essoufflé), tantôt abandonnés à la charge simplifiée, ce qui est le cas par exemple de *Colombot*. D'où incohérence, hiatus, les personnages naviguant d'un style à l'autre, désemparés. Tel est le couple de *Colombot*, les beaux-parents: belle-maman, mode « réaliste », quadragénaire... quadragénaire, et beau-papa, type « composition », les vingt ans de M. Knapp se cachant (mal) sous les soixante de *Colombot*, grimpé, poudré, perruqué et chevrotant...

Les personnages se gênent ainsi mutuellement. Pourquoi ne pas avoir choisi une unité de ton, qui eût mis M. Knapp, dont les qualités sont évidentes, à l'aise pour maîtriser un rôle de composition intéressant? Alors qu'aux Faux-Nez on laisse aller la mécanique et que les personnages se réalisent, ils se rongent ici eux-mêmes par le dedans. Résultat fatal: chacun « en remet » tant qu'il peut pour amuser les trois premiers rangs à bon marché, « tire la couverture » — forcément — pour ne pas rater le numéro, puis cède la place au suivant. Absence de toute ligne directrice, d'une conception d'ensemble, si ce n'est celle du traditionnel « va-comme-je-te-pousse » boulevardier. Personnages fades, au comique pous-

siereux et sans ressort. Le journaliste qui a déclaré que cette mise en scène était parfaite, puisqu'on ne la voyait pas, marque un penchant à jouer sur les mots, mais aussi à s'y brûler les doigts. Il ne serait en effet qu'apparemment paradoxal de dire que la mise en scène de Mme de Kenzac, en tant qu'impulsion directrice donnée à une œuvre, à proprement parler n'existe pas. On joue la pièce en suivant le texte, pas à pas, prudemment, banalement, un personnage entre, un autre sort, l'un s'assied, l'autre se lève; et le rideau se baisse au bon moment. On se félicite d'avance de ce que la mise en scène sera d'autant plus appréciée des journalistes qu'elle ne se verra pas... On se dit peut-être encore, se référant aux grandes règles sacrées, qu'il faut respecter l'auteur, ne pas « interpréter », ni rien ajouter... Ah! le mythe de l'interprétation et de la fidélité! La belle querelle de mots! Que les Faux-Nez le prouvent bien en donnant du *Chapeau* une « interprétation » cent fois plus « fidèle » à Labiche que ne le seront jamais les représentations soignées et propres du Petit-Chêne.

Car le soin méticuleux qu'on apporte dans ce théâtre à toutes les réalisations n'est pas le moindre sujet d'agacement. Quand une troupe de J. P. intrépides massacre allégrement Molière avec une moustache mal collée et les oripeaux du grenier, le jeu est mené franchement et sans prétention. Au Petit-Chêne on massacre plus sournoisement; tout est soigné: les acteurs sont toujours parfaitement maîtres de leur rôle; les accessoires, rigoureusement idoines, sont époussetés, jamais « le verre rempli à moitié, la carafe aux trois-quarts et les trois petits sucres » qu'il faut sur le guéridon à l'avant-scène, côté jardin, ne manquent à l'appel; on cajole le spectateur, mais on tue la pièce à petit feu. C'est le soin d'imagination, le souci d'une vraie création, qu'il faudrait dans une maison où l'on joue Labiche comme on va en tram. Des attentions de garde-malade prévenante ne sauront jamais une pièce moribonde...

La place nous fait défaut pour montrer combien ces deux spectacles sont à l'image du passé artistique des deux théâtres. Aux réalisations convaincantes des Faux-Nez répondent celles du Petit-Chêne, étriquées et incolores. Alors que les Faux-Nez présentent *Ubu roi*, choix combien symbolique et significatif, nécessaire aussi, le Petit-Chêne défend *Sincèrement* de Duran, ou *Règle de Trois*, de Jean Nicollier... quand ce n'est pas un Jean de Létra. S'agit-il d'auteurs moins dépassés ou moins insignifiants (Williams, Steinbeck, Shaw par exemple), ils souffrent eux aussi de conceptions dramatiques qui ont trop sacrifié à la gratuité du boulevardier. Ce qui explique que la jeunesse lausannoise avide de bon théâtre déserte des spectacles où l'on déçoit ses espoirs avec tant de régularité. C'est pourquoi aussi l'on ne peut céder à l'optimisme devant le programme annoncé par le Petit-Chêne pour sa nouvelle saison, quelque attrait que présentent certains titres...

Il aurait fallu parler encore de notre presse dramatique... Que penser de la cohorte de nos critiques marchant au pas derrière Jean Nicollier quand elle nous donne, à l'occasion de ces deux spectacles, les preuves de son incapacité physiologique à distinguer la qualité de la médiocrité? On décerne les mêmes fleurs (fanées) à un spectacle qui témoigne de conceptions dramatiques valables qu'à celui dont le meilleur est un médiocre assemblage de vieilleries...

Il aurait fallu enfin dire un mot du dépliant qu'on remet aux spectateurs du Petit-Chêne: où Mme Marcelle de Kenzac se casse l'encensoir sur le nez avec une délicate impudeur. Du temps où nous lisions (encore) *Ecrits*, elle s'y accordait déjà des interviews que n'étouffait pas la modestie... Décidément, Mme de Kenzac ne se trompe pas en déclarant qu'elle fait connaître à son public « des émotions artistiques à tous les degrés de la gamme des sentiments humains »...

G. Dz.

## La Pensée de Pierre Thévenaz

(fin)

(voir V. U., numéros 3 et 4)

## III

Le philosophe conduit sa réflexion, interroge sa raison. Il arrive qu'il s'aperçoive, s'il est chrétien, que sa foi a déjà répondu sur un autre plan, aux questions qu'il se pose encore philosophiquement. La Situation est alors à éclaircir. Tel fut l'objet de toute une part des recherches de Pierre Thévenaz.

Je ne saurais analyser profondément ces chapitres. Le terrain est de ceux sur lesquels on ne se tient pas sans peine. L'histoire, que Pierre Thévenaz nous retrace, est à chaque instant le témoin de nombreuses chutes et des contaminations du Dieu des philosophes et du Dieu des chrétiens. L'essentiel, c'est que nous retrouvons le penseur fidèle à lui-même, chercheur, lutteur. « On ne choisit pas sa philosophie dans un magasin où seraient étalées toutes les philosophies possibles. On la vit, on la mûrit en soi-même; une exigence philosophique travaille en vous qui ne vous laisse pas de répit et cherche à venir à bout des problèmes que la vie vous pose ».

Mettons au-dessus des autres, et à méditer, l'étude sur « la responsabilité de l'intellectuel chrétien », où se trouve donné le sens de la réponse du chrétien, réponse de l'homme entier, mais qui ne vaut que si la raison est rendue à elle-même et travaille sur son plan; alors « une nouvelle confiance naît pour l'intelligence... qu'elle doit être ou peut devenir le lieu de ma réponse ». Phrase qui souligne la carence, dans notre monde, des intellectuels chrétiens, et dénonce l'absurde méfiance à l'égard de l'intelligence et, par là même, un refus de responsabilité.

## IV

Le second volume de « L'Homme et sa Raison » aborde le problème de l'Histoire.

L'histoire est le scandale de la raison. Héralcite en a conclu que la science était impossible. Mais des siècles de philosophie ont attaqué et repris le problème. La philosophie moderne semble avoir trouvé des brèches, par où l'histoire se laisse réduire. Mais il fallait pour cela que la raison accepte l'histoire, y adhère. Il fallait voir que la raison n'est pas opposée à l'histoire. Il fallait aussi adopter une attitude ouverte envers le passé. Pierre Thévenaz résume ce chemin dans ces pages en quelques phrases claires. Jamais, dit-il, l'histoire n'est simplement science du passé, mais elle se développe en dialogue avec un présent qui agit sur le passé. Toute la question est de pénétrer et de vivre le mouvement de la raison sur l'histoire, parce que dans l'histoire. Il faut se reconnaître dans son histoire pour discerner quel sens elle peut avoir.

Nous devons alors partir « des racines historiques » de notre humanisme occidental, pour viser, à travers l'expérience vivante du passé, à un humanisme ouvert, en même temps que vécu, c'est-à-dire engagé d'une manière définie, en assumant consciemment les limites que tout engagement comporte. La limite est liée à notre action. Elle ne doit pas être une question de pudeur, mais une question de lucidité, d'intelligence. Cette ouverture demeure, comme le contraire du « dogmatisme étroit d'une doctrine simpliste ».

L'ouverture, c'est assumer un passé défini pour assumer un présent non limité. Ainsi un vrai humanisme existe « partout où l'homme prend conscience de lui-même », puisque cette conscience est le seul moyen de saisie du monde.

Le rôle du langage est alors essentiel. Il nous permet de définir notre situation réelle. Il est le moyen d'expression unique de l'homme. Le langage définit la culture; c'est pourquoi la langue maternelle est toujours l'essentielle. Par elle, l'homme peut plus que communiquer; il se forme à mesure qu'il s'exprime et découvre ceux qui se sont exprimés. Tous ceux



Siège de Lausanne

**SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE**

CAPITAL ET RÉSERVES Fr. 268.000.000

Pour toutes vos opérations bancaires

voir de près...  
voir de loin...  
voir gautschy,  
l'opticien

rue centrale 15  
à côté de l'Innovation



Machines - Meubles  
Papeterie  
Agence: OLIVETTI

St-Laurent 32  
Tél. 23 09 24

FONJALLAZ OETIKER & CIE - LAUSANNE



# Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel

rédigée par

François Fluhmann (lettres), Eric Jeannot (sciences), Alain Nicollier (droit et sc. comm),  
et Willy Nussbaum (théologie).

## LE PROBLEME DE L'EUROPE

### AUTOUR D'UN QUESTIONNAIRE

Notre propos n'est pas de prévoir une solution aux questions posées dans le dernier numéro des V. U., sous le titre « Le problème de l'Europe », encore moins de discuter les principes que ces interrogations présupposent. Nous désirons uniquement mettre l'accent sur certains points qu'elles soulèvent.

Il apparaît immédiatement que la première question appelle une réponse qu'il est quasi impossible de fournir. Sans compter qu'une connaissance exacte de tous les problèmes de chacune de nos nations européennes suppose un travail de titan, il n'est pas encore sûr que ce travail nous la fournirait. La seconde question par contre (toujours sous le point I), mérite réflexion. Il faut citer ici quelques idées directrices d'une conférence retentissante que présenta Karl Jaspers à Genève en 1946. Le philosophe désignait, comme caractères spécifiques de l'Europe, a) la conception que cette dernière possède de la liberté comme effort vers la suppression de l'arbitraire et comme volonté dirigée vers l'histoire et la science ; b) la volonté qu'a l'Européen de réaliser absolument et universellement son désir de connaître le connaissable. Mais, poursuivait Jaspers, cette liberté ne doit pas être limitée à l'expérience de la vérité, car peu d'hommes seraient libres (socialement parlant), et elle doit avant tout s'étendre au domaine politique, ainsi que nous l'admirons dans la démocratie athénienne, dans les villes libres du Moyen Age, dans les démocraties suisse, hollandaise ou anglaise. D'un autre côté, et cela est remarquable, l'Europe a vu se développer de puissantes autocraties : Sparte, la monarchie louisquatorzième, le saint Empire romain-germanique. De ces quelques indications, le philosophe en tirait

la conclusion qu'un des principaux critères permettant de définir l'Europe était « l'effort conscient qu'elle poursuit pour créer un état social où la liberté s'épanouirait sous l'action dialectique d'une éducation commune des volontés particulières ». Or, comme aucune institution terrestre ne garantirait jamais une liberté absolue, infinie et perpétuelle, et que, d'autre part, notre volonté et notre aspiration vers la liberté nous poussent toujours dans la direction des extrêmes, cette liberté se trouve perpétuellement en danger, menacée qu'elle est par ces formes exacerbées de l'état que sont l'égalitarisme brut et le despotisme. Nous connaissons actuellement de grands empires, concluait l'orateur, où l'ordre règne (c'était en 1946), mais qui ne peuvent pas être comparés à l'Europe, puisqu'ils ne portent pas en eux les éléments d'une dialectique de la liberté. Ainsi, selon la pensée d'un maître actuel, il y a bien « une signification culturelle et spirituelle » propre à l'Europe. La défendre, c'est nous protéger nous-mêmes ; c'est plus qu'un devoir civique : une tâche essentielle. Mais, pour que cette défense soit efficace, elle doit employer les moyens mêmes que définissent les principes évoqués plus haut : la force est donc exclue, cette force qui n'est que la manifestation d'un système non-dialectique, c'est-à-dire totalitaire.

Il est prématuré, croyons-nous, de répondre aux questions 2, 3 et 4, car non seulement le peuple suisse n'est pas assez averti des problèmes européens, mais encore, les projets relatifs à la future Europe sont par trop approximatifs pour que l'on puisse donner à des questions aussi précises, des réponses satisfaisantes.

J. M.-D.

(à suivre)

que les problèmes du Gymnase et de l'Université ont préoccupé savent comment Pierre Thévenaz analyse la situation, et quelles voies il indique à partir de ces positions. Je pense que, nous étudiants, nous devons nous en servir pour voir plus clair dans notre orientation et pour mesurer notre « souci de la culture et de l'homme ».

V

« Entre l'homme et sa raison ne règne pas un accord naturel ». Telle est la découverte du penseur. On a trop cru à la raison. Or on ne doit pas croire en elle, car elle est l'instrument essentiel de l'homme. Il s'agit de l'assumer, de l'intégrer comme essence. « L'homme pourrait-il être romancier avant d'avoir écrit un roman ? » Non ; mais, dit Pindare, deviens ce que tu es. Nouveau-né, tu as une langue, tu as des jambes. Apprends à parler, à marcher ! Le philosophe est l'homme qui découvre ce qu'il est, c'est-à-dire ses possibilités, et les assume.

Telle est en résumé la grande leçon que Pierre Thévenaz nous a donnée, telle est l'image qui nous reste du professeur ; et cette haute conscience ne peut ne pas nous avoir marqués par son exemple.

J.-J. Sauer.

#### COMITE d'ARABIA 1956-57

Président : Aziz Munim (Médecine)  
Vice président : Safd Chenik (HEC)  
Secrétaire : Sarraf Nagib (Pharmacie)  
Trésorier : Antonios Mousi (EPUL)  
Archiviste : Sayed Abdel-Maksud (Pharmac.)

#### Définitions :

Hérédité : telle paire, tel fils.  
Surprise party : l'amour avec un grand tas.  
(Dijon Escholier)

# NOUVELLE GAUCHE

Quelques étudiants, lecteurs de « France-Observateur », ont senti le besoin de se réunir pour confronter leurs idées et approfondir les problèmes qui se présentent à chaque étudiant, et aussi pour essayer d'y trouver en commun une solution. Le plus actuel, le plus déchirant peut-être de tous les problèmes est celui de l'avenir de la liberté, et de l'application de cette liberté. En effet, dès qu'on fait sienne une optique socialiste, des questions se posent : Jusqu'où peut-on aliéner sa liberté, sans perdre l'essence-même de l'humain ? Dans quelles conditions peut-on accepter cette aliénation, et dans quel but ? Comment se servir de la part de liberté qui nous échoit encore ? Voilà ce qu'il faut résoudre, ou tout au moins discuter. C'est pourquoi les débats sont orientés sur le thème « Socialisme et liberté ». Par une prudente marche d'approche qui doit permettre de saisir le sujet dans le temps et dans l'espace, par une étude destinée à faire éclater le vernis de préjugés habituels, il est peut-être possible de discuter d'une manière valable et quelque peu constructive.

Toutefois, pour ne pas errer dans de longues dissertations, qu'on le veuille ou non, toujours un peu entachées de brouillard et d'éther, une étude concrète est nécessaire aussi. Différents sujets touchant de très près à la vie de tous les étudiants se sont offerts : le Sana universitaire et la question des assurances-maladies à l'égard de ceux qui redescendent de Leysin ; le travail rémunéré qui demande encore à être organisé, ou, s'il l'est

déjà, à être plus largement utilisé ; le problème du loyer trop élevé de bien des chambres...

C'est là un plan très vaste auquel il faudrait que tous les étudiants s'intéressent, et non pas quelques gars isolés qui ont de la peine à faire entendre leur voix assez loin dans la hiérarchie universitaire et administrative.

« Point de Vue ». C'est le nom d'une nouvelle revue qui va incessamment sortir en Suisse romande. Dans la ligne du « Rissorgimento » italien et de la revue française « Arguments », cette publication s'adresse à tous les intellectuels suisses qui désirent une tribune où puisse s'élaborer une conscience romande. L'intention des instigateurs de cette revue n'est pas du tout de supplanter « France-Observateur », mais au contraire de traiter de problèmes plus spécifiquement suisses et de donner une possibilité de s'exprimer à une pensée jusqu'ici réduite à un silence presque complet.

M. Yves Velan, professeur à La Chaux-de-Fonds, et le Comité de rédaction exposeront leurs projets et leurs buts le mercredi 13 février à 20 h. 30 au Foyer des étudiants, lors de la prochaine séance de Nouvelle Gauche.

Si vous désirez des renseignements au sujet de ce nouveau groupe, adressez-vous à Jean-Denis Vuilleumier, Foyer des étudiants.

#### BELLES-LETTRES

Le semestre est consacré à des préparations diverses et autres. Quelques joies annexes sont au programme. Bastringue en février. 14 et 15 juin : Remarquable commémoration du cent-vingt-cinquième anniversaire de la section neuchâteloise de Belles-Lettres, avec la collaboration des Anciens-Belletriers.

#### Programme :

14 juin : Théâtrale, Grand Bal.  
15 juin : Séance académique en l'Aula de l'Université, Banquet, Promenade en bateau à l'Île de St-Pierre.

#### STELLA

Fidèle à ses traditions bohèmes, Stella vous présente son programme :

1. Pas de programme.  
2. Cycle de conférences, présentées par MM. Claude Steiner, Robert Membrez, Georges Noirjean, Francis Vuille, Marcel Beiner, Eric Jeannot et Jean Felber.

#### Comité :

Francis Vuille, président,  
Eric Jeannot, vice-président,  
Le Chef, caissier.  
Caillou, tourne-disque.

#### ZOFINGUE

Programme des prochaines séances :

1. Films de propagande communiste, présentés et commentés par M. Pierre Champion (*Heimat wir schützen dich*, film de propagande communiste d'Allemagne de l'Est, et *Le soulèvement du 17 juin 1953 à Berlin-Est*, bandes réalisées clandestinement lors des émeutes). Ces deux films sont des documents d'un intérêt exceptionnel.

2. Evolution de la peinture : Cézanne, causerie de M. Daniel Vouga, conservateur du Musée des Beaux-Arts. Projections.

3. Etude historique des événements de Hongrie et du Mopen-Orient, causerie de M. Louis Roulet, professeur à l'Université.

4. Causerie de M. Eugène Wegmann, professeur de géologie et de minéralogie à l'Université.

5. Discussion « centrale » sur *L'aide de la Suisse aux pays sous-développés*.

#### Comité :

Claude Joly, président,  
Joly Claude, secrétaire,  
Gérard Fivaz, trésorier,  
Jean-Paul Aeschmann, fuchs-mayor,  
Denis Schwaar, archiviste.

## L'accueil des étudiants hongrois

Il y a trois semaines, 25 étudiants hongrois arrivaient à Lausanne. Ce fut un instant émouvant lorsque nous vîmes débarquer ces jeunes à la gare. Nous voyions ainsi aboutir tous les efforts de générosité faits par les étudiants et la population lausannoise. Les Hongrois allaient enfin pouvoir reprendre une vie normale.

Certains pensent que le temps écoulé entre l'arrivée des étudiants réfugiés et leur placement dans les familles a été trop long. En fait l'intégration dans la vie universitaire d'une vingtaine d'étudiants pose de sérieux problèmes. Nous n'avions que fort peu de renseignements à leur sujet ; la majorité de ces étudiants ne possédait pas de papiers justifiant leur immatriculation dans les universités hongroises. D'autre part, quels critères utiliser pour choisir ces étudiants qui étaient réunis dans un camp à Zurich ? Ne connaissant pour la plupart, ni le français, ni l'allemand, des examens de capacité étaient illusoires. C'est pourquoi chacun dut remplir un questionnaire fixant le nombre de semestres effectués, ses intentions pour l'avenir et ses connaissances linguistiques. C'est sur la base de ces renseignements que le choix fut opéré par deux professeurs de l'Université.

L'Ecole Polytechnique accueille 6 étudiants, la Faculté des Lettres en aura 3, la Médecine 1, le Droit 1, les Sciences 2, les HEC 1 et les SSP 1.

Actuellement, tous ces jeunes sont logés dans des familles et suivent des cours de français à l'Ecole de français moderne. Cet automne, ils seront immatriculés dans les Facultés de leur choix et pourront, avec les connaissances de la langue acquises pendant six mois, suivre les cours sans trop de difficultés.

Nous sommes infiniment reconnaissants envers les familles qui ont pris en charge un étudiant. Cela représente bien des sacrifices et aussi un bel acte de confiance. Les premiers échos que nous avons recueillis nous ont déjà montré que nous avons affaire à des jeunes sympathiques, prêts à entreprendre sérieusement leurs études.

Notre devoir est maintenant de les aider dans leur travail, de les accueillir comme d'autres camarades, de les inviter le plus souvent possible dans des manifestations estudiantines.

Ainsi nous contribuerons à leur préparer un avenir dans lequel ils pourront avoir confiance.

P. Z.

### Ils ont besoin de vous

On sait que l'Ecole de Français Moderne a organisé des cours à l'intention des étudiants hongrois que des difficultés linguistiques auraient empêchés de poursuivre avec profit leurs études chez nous. La direction de l'Ecole souhaite vivement que des étudiants lausannois acceptent de collaborer à cette entreprise, en présentant de très brèves causeries sur des questions pouvant intéresser des réfugiés ne connaissant presque rien de la Suisse. Les sujets ne manquent pas : histoire, géographie, économie nationale, vie culturelle et scientifique du pays, présentation de différentes facultés et écoles de l'Université, etc. Il est inutile d'insister sur l'importance de cette action, qui dépasse largement le domaine scolaire : elle permettra des contacts personnels fructueux et sera pour nous l'occasion de témoigner notre intérêt et notre sympathie à nos camarades de Hongrie.

Le président d'Art et Culture recueillera volontiers les offres de ceux qui répondront à cet appel. C'est urgent !

## EPUL

Poursuivant son programme de causeries et films organisés en supplément des cours, l'Association des Etudiants de l'Ecole polytechnique a organisé le vendredi 18 janvier une

SEANCE DE FILMS DOCUMENTAIRES à laquelle étaient cordialement invités les étudiants de toutes les facultés. Les films présentés traitaient du développement artisanal et industriel du Canada (papier, bois, énergie électrique, aviation et énergie atomique). Ces quelques courts-métrages étaient intéressants à de nombreux points de vue, surtout pour des techniciens, mais une propagande latente de ces bandes en faveur du Canada faisait un peu trop sentir une invitation à l'immigration. Environ 180 étudiants ont suivi cette séance, avec quelque brouhaha mais aussi avec intérêt.

Espérons que ces initiatives se continueront à l'avenir et qu'elles deviendront une tradition pour l'E. P. U. L.

R. D.

## APPEL

Paul Genillard, étudiant lausannois (sciences), se présentera aux élections des 2 et 3 mars (Grand Conseil) sur les listes d'un de nos partis politiques. Il signale à tous les étudiants qu'il serait heureux de connaître leurs propositions et leurs désirs (à communiquer aux V. U., qui transmettront).

Nous publierons dans notre prochain numéro un article de P. Genillard sur l'ensemble des problèmes étudiants et les solutions qu'il y propose.

#### LE COIN DES SSP

Nous vous rappelons que le cours d'Institutions économiques de M. le professeur H. Borle est en vente au Secrétariat SSP. Hâtez-vous, il en reste une dizaine d'exemplaires.



## LE VIN VAUDOIS

*vous fera mieux connaître  
l'âme du pays*

A CÔTÉ DE L'UNIVERSITÉ: BAR A CAFÉ

# LE RANCH

Une ambiance du tonnerre! Dans un cadre typique...

Rue de l'Université 9 - Tél. 22 88 54

A deux pas de l'Université...

## AUTO-ECOLE THORNHILL

Cité-Devant 8 - Face Ancienne Académie  
*vous apprendra à conduire entre vos  
heures de cours.*

Voiture - Moto - Scooter

En face de l'Ancienne Académie

## « LA BUTTE »

BAR A CAFÉ DE LA CITÉ

*Enfin une ambiance sympathique  
pour les étudiants*

Un coup de téléphone au 23 43 45 et

## LAVE LUX GARE

vient chercher votre linge  
et vous le rapporte dans les 48 heures

**lavé et repassé**

10% sur présentation de la carte d'étudiant

Au F. R. U...

Au restaurant... demandez un

# LÉCO

ou un yoghourt de la  
CENTRALE LAITIÈRE - LAUSANNE

## PAPETERIE de ST LAURENT

*Charles Krieg*

RUE ST LAURENT 21  
LAUSANNE

Téléphone 23 55 77

MILK BAR  
*Fermière*  
SF-FRANCOIS 8 SF-LAURENT 19

## The American Express Co. Inc.

Agence de voyages - Banque

7, Av. Benjamin-Constant  
LAUSANNE

Billets de passage  
Billets d'avion  
Pour toutes destinations

### L'AGE a besoin d'argent (suite de la 1<sup>re</sup> page)

Le rapport aborde alors l'étude du budget général, dont nous indiquons tous les postes, en résumant les renseignements qui les accompagnent.

#### A. Budget administratif

1. Secrétaire (à la demi-journée: courrier, circulaires, procès-verbaux des assemblées, cartes AGE, etc., etc.)	3 900.—
2. Matériel de bureau et correspondance générale	720.—
3. Téléphone (commissions de l'AGE, UNES, etc.)	720.—
4. Déplacements et frais de réception (représentation de l'AGE à l'UNES, etc.)	800.—
5. Cartes internationales	250.—
6. Frais divers	200.—
7. Amortissements et fonds de renouvellement (machines à écrire, etc.)	300.—
<b>Total</b>	<b>Fr. 6 890.—</b>

#### B. Commissions

1. Affaires extérieures (voyages, échanges, importante correspondance avec l'étranger)	300.—
2. Affaires intérieures (chambres, prix spéciaux pour étudiants, etc.)	400.—
3. Travail (frais d'annonces, fichier, etc.)	400.—
4. Voix Universitaires. Comme il s'agit d'un poste important et que les problèmes financiers des V.U. sont particulièrement à l'ordre du jour, citons le texte de ce rapport:	

«... Souvent des critiques se sont élevées à l'égard de ce périodique, dont le ton ne convenait pas à tout le monde. Que l'on attaque l'équipe rédactionnelle, que l'on demande son éviction, que l'on écrive une rectification, voire une réponse violente, fort bien! Mais cela ne met pas en question le principe même d'un périodique où les étudiants aient l'occasion de s'exprimer librement et grâce auquel la politique générale du Bureau et de l'Assemblée de l'AGE puisse être exposée à la masse des étudiants. Il faut en effet éviter à tout prix que les représentants des étudiants agissent au nom de leurs camarades sans garder le contact avec ceux-ci.

L'impression, l'expédition et le pliage d'un numéro nous revient à Fr. 600.— Si le courtier en publicité accomplit son travail avec succès (c'est de nouveau le cas aujourd'hui), il nous permet de ramener ces frais à Fr. 400.— Mais cela, à condition que nous éditons régulièrement 12 numéros par an, sans quoi les annonceurs ne peuvent prendre les V.U. au sérieux.

12 x Fr. 400.— = 4 800.—  
(Les frais de rédaction peuvent être comblés par quelques revenus accessoires, abonnements de professeurs, etc.)

5. Art et Culture (conférences, cinéma, voyages culturels, Orchestre et Théâtre universitaires, etc.)	600.—
6. Chœur universitaire (partitions)	200.—
7. Commission pour le Sanatorium universitaire (déplacements pour les visites aux malades, etc.)	200.—
<b>Total</b>	<b>Fr. 6 900.—</b>

#### C. UNES et COSEC

1. UNES	2 080.—
2. Medical Fund (prise en charge par l'UNES des études et des soins pour un étudiant noir; contribution lausannoise)	300.—
3. COSEC	100.—
<b>Total</b>	<b>Fr. 2 480.—</b>

**Total du budget général** Fr. 16 280.—

«... Quel est, dans ces conditions, le montant le plus indiqué pour la cotisation AGE? A notre avis, ce serait Fr. 5.50.

Propre à répondre aux besoins exposés ci-dessus, ce montant s'impose encore si l'on examine:

1. Les taxes perçues par les autres AGE de Suisse, 2. l'ensemble des taxes fixes perçues par les Universités de Suisse.

1. Certes, ce chiffre ne serait dépassé que par les AGE de St-Gall (Fr. 7.—) et du Polytechnicum (Fr. 6.—). Mais il faut noter que depuis plusieurs années, les AGE de Genève, de Berne et de l'Université de Zurich reçoivent Fr. 5.—. Lausanne (Fr. 2.50, c'est-à-dire la plus faible cotisation de Suisse) a vécu longtemps avec un sérieux retard qu'il est normal de rattraper. D'autre part, il faut noter que toutes les autres Universités de Suisse perçoivent une taxe de Fr. 3.— à 8.—, dont le produit est versé à un « Stipendienfonds », c'est-à-dire à une institution semblable à notre

Entraide. Rien de pareil n'existe à Lausanne. 2. L'augmentation proposée porterait les taxes fixes à Fr. 35.— par semestre. Ce chiffre serait un des moins importants de Suisse (seules les Universités de Berne et de Neuchâtel percevaient moins).

Si l'on fait le total des postes énumérés ci-dessus, on obtient Fr. 16 280.— Or, si l'on compte que l'Université abrite en moyenne 1900 étudiants, les recettes se monteraient à Fr. 20 900.— Un bénéfice de Fr. 4 620.— apparaîtrait donc. Est-il justifié? Voici les raisons qui nous permettent de répondre affirmativement à cette question:

1. L'AGE de Lausanne, ayant dû se contenter trop longtemps de recettes disproportionnées avec son activité, doit rembourser une dette de quelque Fr. 2000.— qui grève les finances des « Voix Universitaires ». Cette dette n'est pas due à une mauvaise gestion, mais en partie au peu de succès de notre ancien courtier en publicité, et surtout au fait que les V.U. ne disposaient pas de crédits suffisants pour faire face aux hausses considérables subies par les prix du papier et de l'impression.

2. Une modeste prestation devrait être assurée aux comités de Faculté et d'Ecole, qui ont tout de même certains frais administratifs (correspondance surtout) à couvrir. Un subside assez important devrait même être alloué au comité de l'EPUL qui, en raison de son éloignement géographique, a dû développer un certain nombre de services semblables aux commissions de l'AGE.

3. L'actuel local mis à la disposition du Bureau dans le bâtiment du Foyer-Restaurant se révèle de plus en plus insuffisant. Toujours bruyant et encombré, il ne permet pas d'y accomplir certains travaux qui requièrent la tranquillité. La location d'un second local devra être envisagée d'ici peu.

4. Les « Voix Universitaires » devraient avoir un peu plus de tenue; mais un ou deux numéros spéciaux par an, l'insertion de quelques clichés augmentent immédiatement les frais.

5. Il y a un mois, l'AGE de Lausanne, violant ses engagements antérieurs, s'est vue obligée de rompre toutes relations avec le Service du Tourisme universitaire de Genève (office romand de l'UNES). Ce geste fâcheux, imposé par l'impossibilité de payer la cotisation de Fr. 0.20 par étudiant et par semestre, compromet aujourd'hui l'existence, combien souhaitable, de ce Service. Une reprise des relations doit être envisagée.

6. Enfin, comme cela est indiqué plus haut, dans chaque Université une taxe fixe est versée à un office semblable à notre Entraide. Il serait donc logique qu'un éventuel bénéfice soit versé à l'Entraide.

Une autre solution pourrait être envisagée pour assurer à l'AGE des recettes suffisantes. Etant donné ce qui se fait sur le plan fédéral à l'égard de l'UNES, étant donné d'autre part l'utilité évidente de l'AGE pour une vie universitaire saine, l'Etat de Vaud pourrait être sollicité de verser à l'AGE un subside annuel. L'augmentation de la cotisation pourrait alors être réduite proportionnellement.

Le rapport demande enfin à la Commission universitaire un préavis favorable aux propositions de l'AGE et leur transmission au Département de l'Instruction publique et des Cultes, en précisant que si l'Etat de Vaud était disposé à accorder à l'AGE un subside annuel, l'augmentation de la cotisation pourrait en être réduite proportionnellement.

### Lausanne et nous, étudiants hongrois

Il y a trois semaines que nous sommes arrivés à Lausanne. Le temps passe très vite. Et maintenant nous sommes dans une nouvelle ville, dont on nous avait parlé, que nous avions vue sur la carte de géographie. En Hongrie, faire une excursion à l'extérieur comme maintenant était impossible. Nous voulions venir ici, pour apprendre ce que nous désirions et il fallait cacher ce projet.

Je ne veux pas m'expliquer sur la politique de la Hongrie: vous pouvez écouter la radio et lire les journaux. Cela suffit. La raison de ce qui s'est passé se trouve en Hongrie. Il faut vivre dans ce pays pour sentir et connaître la peur ou le courage terribles. Même l'esprit était dépossédé de sa liberté, sous l'effet de la peur. C'est tout, mais c'est le pire.

Cette jolie ville de Lausanne est devenue, dans notre âme, un symbole de la liberté et de l'amitié du peuple suisse, parce que cette ville est aussi la ville de la jeunesse. Elle est plus petite que Budapest, mais les jolies jeunes filles, les sympathiques jeunes gens nous font un peu penser à notre capitale. Ce sont eux qui rendent la ville et l'université si vivantes et gaies. Les esprits hongrois et suisse romand se ressemblent un peu.

Nous avons le bonheur de pouvoir étudier dans cette belle ambiance. Nous aimerions travailler avec les autres étudiants et nous prendre, ainsi, d'amitié pour les Suisses et les étrangers.

Nous vous invitons à notre réunion, chaque semaine, le mardi à 17 heures, au F.R.U.

A bientôt! Lajos Elkán.

## ENTRAIDE

Le Tout-Lausanne s'est donné rendez-vous au Gala de l'Entraide universitaire. L'organisation parfaite de cette soirée a été certainement l'une des causes de son succès. Les quelques « volontaires » qui ont œuvré à cette réussite méritent des félicitations et il faut souhaiter que leur effort permette d'aider de nombreux étudiants en difficultés financières.

Faut-il pourtant rappeler que le bal de l'Entraide est un pis-aller, qu'il ne devrait pas devenir une divertissante coutume de la saison lausannoise? Il serait regrettable que les responsables de l'A.G.E. oublient le caractère provisoire d'une telle manifestation. Dans l'esprit de ses créateurs, le bal de l'Entraide devait permettre de pallier certaines insuffisances dans le système social en vigueur dans notre Université.

L'effort déployé pour la préparation du Gala de l'Entraide serait vaniteux s'il devait masquer les vrais problèmes qui s'appellent construction d'une Cité universitaire, facilités accordées sans discrimination et sans trop de tracasseries administratives aux étudiants financièrement mal pourvus.

C'est dans cette direction — nous semblait-il — que doivent orienter leur action les responsables du corporatisme étudiant. Sinon ils ne seront que des « dames de charité ». Est-ce leur but? F.G.

### Art et Culture communique :

Mercredi 27 février à 20 h. 30

Salle du Grand-Conseil

### Récital de Clavecin

par

Mademoiselle Marie Dufour

## BACH ET SES CONTEMPORAINS

précédé d'une présentation de l'instrument  
Pour les étudiants, entrée gratuite

### CINEMA

En collaboration avec le Ciné-Club, Art et Culture organise mercredi 19 février à 20 h. 30, à l'Aula du Palais de Rumine, une soirée consacrée au cinéma. Après une causerie de M. Freddy Buache, président de la Cinéma-thèque suisse, seront projetés quelques court-métrages de Mac Larren, le grand cinéaste d'avant-garde, ainsi qu'une sélection tirée des collections de la Cinéma-thèque française. Malgré l'intérêt exceptionnel de ce programme, le prix d'entrée a été fixé à Fr. 1.— seulement.

### AUX AMATEURS DE BONS ENREGISTREMENTS

Les ventes de disques se poursuivent, mardi de 16 à 17 h. 30 et jeudi de 13 à 14 h., à la salle du premier étage du F.R.U. Venez faire votre choix d'enregistrements de grande classe et de toute première qualité, au prix imbattable de Fr. 20.— la pièce.

Ces ventes sont réservées aux professeurs et aux étudiants de l'Université.

Grand choix de

## DISQUES

Classiques

Jazz

Variétés

12 installations ultra-modernes  
vous permettent d'auditionner  
les disques de votre choix

Sur simple demande  
envoi de catalogues, à titre  
gracieux

Grands Magasins

## INNOVATIONS

Lausanne

## CRÉDIT FONCIER VAUDOIS CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

Garantie par l'Etat

Prêts hypothécaires et sur nantissements  
Dépôts d'épargne et par obligations  
Garde et gérance de titres  
Safes

LAUSANNE

36 agences dans le canton



# Voix universitaires

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne

1, Place de la Barre

Rédacteur responsable : Gilbert Delacrétaz, Aubépines 8, Lausanne

Régie des annonces : Renzo Zanchi, Craivavers 13, Lausanne

Imprimerie : Rochat, Lausanne-Cité

## Point de VU

La déconvenue fut grande : sur deux mille étudiants, vingt se sont déplacés au débat organisé par Art et Culture et le Comité des étudiants en droit sur l'introduction d'un service civil obligatoire pour les femmes. L'organisation laissait-elle à désirer ? Non point : la publicité fut tapageuse et les orateurs de qualité. Il faut croire que le sujet n'intéressait vraiment pas les étudiants, ce qui ne manque pas de nous laisser songeur... d'autant plus que demain cette question sera soumise au peuple !

Verrons-nous une fois de plus des votations ignorées massivement par la jeunesse ? Les étudiants sont connus pour leur tempérament revendicatif et leur mécontentement chronique. Ils sont particulièrement portés à critiquer les institutions établies et leurs responsables. Ils se plaignent souvent de ne pas avoir leur mot à dire. Dans quelques jours, ceux d'entre eux qui sont électeurs seront consultés ; il faut espérer qu'ils ne manqueront pas d'en profiter !

On ne saurait ignorer : les votations du prochain week-end sont de première importance ! Deux modifications constitutionnelles, dont l'une au moins est lourde de conséquences, ainsi que la composition de notre parlement cantonal sont en jeu.

Les étudiants s'abstiendront-ils de voter, comme le fait traditionnellement le cinquième pour cent du corps électoral, ou sauront-ils montrer l'exemple ? Il est en tous cas une chose qu'il ne faudrait oublier : le droit de voter librement et sans truquage est un privilège précieux dont ne jouissent pas tous les peuples ; or, l'expérience le montre, un droit qu'on néglige d'exercer ne tarde pas à être enlevé...

N. S.

### Rectification de la... rectification

Nous fondant sur une documentation trop ancienne, nous avons annoncé dans notre numéro 5 que la taxe due à la Bibliothèque cantonale était de Fr. 5.50 par semestre. Or, en vertu d'une décision prise il y a quelques années (sous le rectorat de M. le professeur Junod déjé), la majoration temporaire de 10 % n'affecte plus cette taxe, qui est donc revenue à Fr. 5.— par semestre. Que nos lecteurs veuillent bien excuser cette erreur.



Machines - Meubles  
Papeterie  
Agence: OLIVETTI  
St-Laurent 32  
Tél. 23 09 24  
FONJALLAZ OETIKER & CIE - LAUSANNE

En face de l'Ancienne Académie

« LA BUTTE »

BAR A CAFÉ DE LA CITÉ

Enfin une ambiance sympathique pour les étudiants

M. le directeur Chevallaz nous annonce

## du nouveau à la Bibliothèque cantonale

Fluctuat nec mergitur...

Livres et précieux manuscrits leur cédant temporairement la place, les perforatrices se sont installées dans l'ancien domaine de la Bibliothèque cantonale et universitaire ; l'aile sud du Palais de Rumine est presque tout entière soumise à de grandes transformations. Ayant effectué à temps un repli tactique sur les terres alliées du Musée d'Art industriel, où elle vit à l'étroit, la Bibliothèque n'en assure pas moins tous ses services (salle de lecture et prêt). Grâce à une retraite bien organisée, tous les volumes — des centaines de milliers de volumes — ont pu être mis opportunément en lieu sûr, fut-ce au prix — pour certains — d'un exil à Moudon...

Les nouveaux locaux seront bientôt inaugurés, témoignant, tant dans la conception d'ensemble que dans les réalisations de détail, d'un constant souci d'innover et d'améliorer.

### Les étudiants et la Bibliothèque

Notre Université — professeurs et étudiants — est, la première, bénéficiaire des services de la Bibliothèque cantonale. Il faut préciser — bien que ce soit d'ailleurs l'évidence même — que la pétition signée actuellement par les étudiants et demandant l'abolition de la taxe

### ETUDIANTS, PROPOSEZ !...

M. le directeur Chevallaz signale à tous les étudiants qu'il prendra volontiers en considération leurs propositions. Ainsi les propositions d'achat dont MM. les professeurs sont presque seuls à utiliser la possibilité.

Quant aux périodiques de la salle de lecture, dont certains sont mis à la disposition du public longtemps après leur parution — ils sont d'abord réservés au corps enseignant universitaire — M. Chevallaz est prêt à en prendre un second abonnement si un nombre suffisant de lecteurs le réclame. Faites des propositions précises à la Bibliothèque cantonale ou aux V.U. qui transmettront.

due à la Bibliothèque cantonale, ne comporte envers celle-ci nulle marque d'inimitié : étant bien entendu que cette initiative — si elle aboutit — ne doit en aucun cas valoir à la Bibliothèque une diminution de son crédit d'achat. M. le directeur Chevallaz n'est donc nullement opposé à notre pétition, dont il reconnaît le bien-fondé, et souhaite seulement qu'elle n'ait pas les conséquences que nous venons de signaler. Nous lui savons gré de sa compréhension.

Il a été récemment augmenté, mais ne reste qu'un minimum juste suffisant pour assurer les achats courants et compléter certains « secteurs » (histoire, etc.) qui ne sont pas encore pourvus de tous les ouvrages nécessaires.

Des fleurs toujours fraîches par :

**Charly Bodmer-Feuz**

Lausanne Ile St-Pierre Caroline 2  
Téléphone 22 67 25 et 26 37 26  
La maison n'a pas de succursale

Livre des fleurs dans le monde entier. Membre Fleurop et F.I.D. Importateur direct de Hollande et d'Italie. Prix spéciaux aux étudiants

### Les travaux

Il nous a semblé judicieux de renseigner les étudiants sur l'état des travaux en cours, d'autant plus qu'il y a été largement tenu compte de leurs vœux.

L'innovation consiste d'abord dans la création de trois vastes « magasins à livres », avec rayonnages mobiles : ce système permet de ranger rationnellement un très grand nombre de volumes ; autre amélioration d'importance : la nouvelle salle de lecture pourra accueillir 120 personnes (actuellement 40). Les collections entreposées à Moudon seront ramenées, à raison d'un convoi par jour, dès avril prochain et occuperont un premier magasin, dont l'aménagement est activement poussé. La salle de lecture sera terminée dans le courant de l'été (la date de son inauguration ne peut encore être précisée).

Quant aux autres améliorations, elles sont nombreuses et fort diverses. En voici quelques-unes :

● La salle de lecture jouira d'une lumière meilleure (avec un système d'éclairage automatique et progressif, selon les variations de la lumière naturelle).

● Elle comprendra une galerie réservée aux périodiques, où l'on pourra consulter plus de mille périodiques dans la collection de l'année en cours. Les couvertures actuelles — gênantes souvent pour la lecture — seront remplacées par des couvertures en matière plastique transparente. Il est également prévu d'attribuer plus tard à ces périodiques une salle spéciale, ce qui serait évidemment la solution idéale.

● Le nombre de plusieurs ouvrages usuels de la salle de lecture sera doublé ou triplé.

● Les chercheurs spécialisés (professeurs, étudiants préparant une thèse, etc.) disposeront, dans une pièce séparée, d'armoires où laisser leur matériel de travail (12-15 places, 40 armoires).

● Il est prévu de réserver une salle où l'on puisse se livrer à tous les travaux de dactylographie (copie de textes, etc.).

● Le bureau de renseignements s'installera, isolé, à proximité du catalogue. Ce dernier sera considérablement augmenté (le classement par matières sera doublé, donc d'autant plus nuancé). Autre innovation appréciable : un catalogue collectif sera constitué, où figureront les ouvrages de toutes les bibliothèques lausannoises (36 instituts et facultés).

● Les ateliers de reliure et les bureaux, actuellement fort à l'étroit, disposeront de locaux agrandis et plus confortables.

● Il sera possible de consulter sur place (au rayon) les ouvrages rares.

● Les bureaux du service de prêt offriront au public des banquettes où l'on prendra patience plus volontiers...

On voit par là que tout a été mis en œuvre pour donner à Lausanne une bibliothèque qui réponde aux besoins de son Université. D.

## Pourquoi 2 pages?

Dans l'impossibilité de faire paraître pour la fin de février un numéro normal (de 4 pages), nous avons recouru à une parution exceptionnelle sur 2 pages, qui nous permet de publier certains articles dont le sujet est directement lié à l'actualité. Une bonne nouvelle : dès le prochain numéro, les V.U. paraîtront régulièrement sur 6 pages (2 pages réservées à la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel, les 4 autres revenant à la rédaction lausannoise).

### « ITALIA »

Depuis quelques années, un nombre toujours croissant d'étudiants italiens choisissent Lausanne pour y mener à bien leurs études universitaires ; de là le désir de se réunir en association, pour reprendre l'ancienne tradition, interrompue en 1948 pour une cause majeure : il n'y avait plus un seul « goliardo » italien à Rumine...

La nouvelle année a vu la constitution de « ITALIA », qui groupe, d'un côté les étudiants italiens, et de l'autre les étudiants qui ont des liens avec notre pays ou qui désirent en établir.

Nous avons été amusés, surpris même au premier abord, en voyant la nationalité de Anatra, bien connu de tous : oui, il a un passeport italien ! Mais rassurez-vous, les transalpins, il nous a bien vite affirmé son attachement à la Vodka.

Nous envisageons plusieurs activités, qui contribueraient à rendre la vie universitaire toujours plus intéressante : exposition-concours de photos pour le mois d'avril, échanges de vacances avec les étudiants italiens, et bien d'autres choses encore.

S'il en est qui aimeraient avoir des contacts avec « ITALIA », qu'ils s'adressent à un de ses membres, ou par écrit à « ITALIA », 1, rue de la Barre.

Le président,  
Sergio V. Petracchi.

### Théâtre universitaire

Nous sommes heureux d'annoncer aux étudiants qu'un nouveau théâtre universitaire s'est formé depuis quelques mois, sous l'égide d'Art et Culture. Organisé, dirigé et soutenu uniquement par des étudiants, il présentera son premier spectacle à la fin du mois d'avril. Un programme régulier sera établi pour l'ensemble de la saison ; il est prévu en outre des échanges avec les différentes universités de Suisse et de France. Quoique les principaux postes pour ce premier spectacle soient déjà pourvus, chaque étudiant désireux de faire du théâtre à l'Université pourra s'annoncer au lieu et à l'heure qui seront communiqués dans le prochain numéro des V.U. A cette occasion paraîtra un article exposant d'une manière plus précise qu'ici, les buts et les ressources de ce théâtre.

Signalons dès maintenant qu'un appui fort réjouissant a été trouvé au sein des différents théâtres de la ville, ainsi qu'auprès de plusieurs personnalités du monde artistique lausannois.

**CRÉDIT FONCIER VAUDOIS**  
**CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE**

Garantie par l'État

Prêts hypothécaires et sur nantissements  
Dépôts d'épargne et par obligations  
Garde et gérance de titres  
Safes

LAUSANNE

36 agences dans le canton



## Pour une démocratisation de l'enseignement universitaire

Comme nous l'avons déjà annoncé, Paul Genillard (V<sup>e</sup> semestre, Math.-Physique, Fac. de Sciences) se présentera aux élections du Grand Conseil sur les listes d'un de nos partis politiques. Lui accorder, sur sa demande, la possibilité d'exprimer ici ses vues sur les problèmes de la démocratisation de l'enseignement nous a paru normal, sans pour autant déroger à la ligne apolitique des V. U. (Réd.)

La vraie démocratie postule la possibilité pour chacun, s'il en a les moyens intellectuels et moraux, d'accéder aux études supérieures. Les universitaires doivent donc constituer une élite, recrutée dans toutes les classes de la population, et pour le choix de laquelle seuls doivent intervenir les critères intellectuels.

Qu'en est-il actuellement chez nous ? On constate que, trop souvent encore, ce sont des facteurs tels que la fortune ou les traditions familiales qui conditionnent ce recrutement plutôt que les qualités propres de l'intéressé. Ce ne sont pas toujours les plus brillants élèves, mais ceux qui sont issus d'un milieu aisé ou cultivé qui accomplissent des études supérieures. Or, ces traditions n'étant pas susceptibles d'être modifiées, du moins rapidement, un changement de la situation actuelle n'est possible que par une modification des conditions financières de l'étudiant. La démocratisation de l'enseignement universitaire ne sera donc possible que lorsque l'on pourra garantir à un jeune homme intelligent que, quelle que soit la fortune de ses parents, il puisse accomplir ses études, sans sacrifices personnels excessifs.

### Trop peu d'étudiants !

Un des arguments souvent invoqué contre ces réformes financières est le fait qu'elles auraient pour conséquence un « dangereux » afflux d'étudiants dans nos universités. Or un tel afflux n'est justement pas à craindre, mais à souhaiter. On ignore souvent que le nombre des universitaires suisses a diminué, depuis 1945, de 2400, soit d'environ 20 %. Ce phénomène est d'autant plus alarmant qu'il est propre à notre pays.

Qu'on ne vienne pas non plus nous parler d'un soi-disant encombrement des professions libérales. Au contraire, on souffre actuellement chez nous d'une grave pénurie d'ingénieurs, de professeurs, de médecins même, pénurie qui ira en s'aggravant si des mesures ne sont pas prises pour y remédier.

### La situation actuelle

Examinons rapidement les frais actuels des étudiants et les facilités dont ils disposent :

La fréquentation des collèges secondaires n'entraîne pas en général de dépenses trop considérables. Par la répartition géographique heureuse de ces collèges, les frais de pension sont en général inexistantes, ceux de déplacement peu élevés. L'écolage est de Fr. 40.— à 120.— par année. Des dispenses sont accordées, ainsi que des bourses d'un montant de Fr. 200.— à 300.— par an.

Pour le Gymnase, il en est tout autrement. Si l'étudiant habite à une certaine distance de Lausanne, il se voit obligé d'y prendre pension, d'où une dépense de Fr. 200.— par mois au minimum en plus de l'écolage. Il peut obtenir cependant une dispense d'écolage ou une bourse de Fr. 300.— à Fr. 800.— par année.

A l'Université, ces mêmes frais se retrouvent avec, en plus, des finances de cours élevées. Des dispenses peuvent être également demandées. Par contre, l'Etat de Vaud n'accorde pas de bourses, mais uniquement des prêts d'honneur s'élevant à Fr. 500.— par semestre, et remboursables dès la neuvième année suivant l'immatriculation. En revanche la Ville de Lausanne accorde des bourses,

atteignant Fr. 1500.— par année, mais elles sont réservées aux étudiants dont les parents habitent la commune depuis plus de huit ans.

On voit donc que ces prêts et ces bourses ne sont que des aides partielles et ne sauraient en aucun cas couvrir tous les frais de pension d'un étudiant.

### Comment l'améliorer ?

Il faut tout d'abord établir la gratuité de l'enseignement secondaire. Le collège serait alors, pour les élèves doués, la suite normale de l'école primaire. La fréquentation de ces collèges n'entraînerait alors que des frais minimes et aisément supportables par chacun. Cette mesure, qui coûtera environ Fr. 160 000.— par année à l'Etat, semble d'ailleurs devoir se réaliser prochainement.

La question est plus complexe pour la suite des études. Remarquons en passant qu'il convient de considérer Gymnase et Université comme un ensemble, car le premier n'est au fond qu'une préparation aux études universitaires. La solution idéale serait évidemment que les meilleurs élèves voient leurs frais d'études et de pension entièrement couverts par l'Etat, quelle que soit la situation des parents. Tous les étudiants seraient alors placés sur un plan d'absolue égalité, et le recrutement des universitaires se ferait réellement suivant les seuls critères intellectuels. Ce serait l'équivalent du présalaire réclamé en France. Mais ce plan pose de tels problèmes financiers qu'il n'a actuellement aucune chance de trouver un accueil favorable auprès de nos autorités. Il nous paraît donc préférable de présenter un autre projet qui a, lui, plus de chance d'être réalisé : c'est la suppression, au Gymnase comme à l'Université, des finances de cours. Cette mesure, qui présente elle aussi l'avantage de mettre tous les étudiants sur un pied d'égalité, constituerait réellement un grand progrès dans la voie de la démocratisation de l'enseignement. Financièrement elle paraît réalisable : il en coûterait, pour l'Université seulement, Fr. 650 000.— par an à l'Etat. Si cette mesure n'était d'abord appliquée qu'aux seuls Vaudois, la somme serait alors ramenée à Fr. 220 000.— environ.

Enfin, il faut abandonner le système des prêts d'honneur au profit de celui des bourses. Les prêts d'honneur ont en effet l'inconvénient d'obliger l'étudiant à des études hâtives, afin de réduire sa dette au maximum. D'autre part la perspective de devoir rendre les sommes empruntées peut faire renoncer l'étudiant à des études supérieures. Ce même remboursement n'est d'ailleurs pas toujours possible, suivant la situation de l'intéressé après l'Université.

Le système des bourses est donc préférable, à condition toutefois d'en élever le montant, de façon qu'elles puissent couvrir entièrement si nécessaire les frais de pension. Il faut d'autre part leur faire perdre le caractère charitable qu'elles ont actuellement. La bourse devrait être présentée comme un honneur, comme une récompense. L'étudiant doué qui en ferait la demande la recevrait automatiquement si ses résultats scolaires sont satisfaisants.

En résumé, les mesures que nous préconisons sont :

Suppression des finances d'écolage au Collège, au Gymnase et à l'Université.

Remplacement des prêts d'honneur par un système de bourses d'un montant plus élevé et accordées automatiquement sur demande à l'étudiant capable.

Paul Genillard,  
Candidat au Grand Conseil.

### CHAMPIONNAT D'ECHECS

Le IV<sup>e</sup> championnat mondial universitaire d'échecs aura lieu du 11 au 26 juillet 1957 à Reikjavik (Islande). L'organisation en est assurée par la Fédération islandaise d'échecs et l'Union Internationale des Etudiants (UIE), avec l'aide de l'Union nationale des Etudiants d'Islande ; ce championnat est placé sous les auspices de la Fédération Internationale d'Echecs (FIDE). Renseignements auprès de l'UIE, Prague 2, Vocolova 3, Tchécoslovaquie.

### VIENT DE PARAITRE

Le Cahier de la Faculté des Lettres consacre son numéro de janvier à la traduction. Au sommaire : un avant-propos de P. Centlivres et D. Bettens ; des articles de MM. les professeurs André Bonnard (*Difficulté de traduire*), Pierre Schmid (*Anecdotes, préceptes, maximes et boutades sur la traduction et sur les traducteurs*) et Werner Stauffacher (*Bedenkliches zum Thema « Bilingue »*) ; des traductions de J.-J. Sauer, O. Bonard, J. Monnier, M. Deluz, Ph. Schwed, F. Gay et E. Bernhard.

## CAFÉ VAUDOIS

HOTTINGER, KAESER & Cie

Nombreuses salles pour banquets  
et soirées

Tél. 23 63 63

Lausanne



Le spécialiste  
de la  
Rue Haldimand

## Séjour aux Etats-Unis d'Amérique

L'organisation « The Experiment in International Living », fondée il y a 25 ans, se charge une fois de plus en été 1957 de la mise en œuvre d'un programme qui permettra aux jeunes Suisses et Suissesses, âgés d'au moins 18 ans, de faire la connaissance d'une partie des Etats-Unis. Le programme de cet été comprend des voyages en groupes à l'Est de ce pays et, pour la première fois, aux Etats centraux et à l'Ouest des Etats-Unis (Californie).

Les jeunes gens sont réunis en groupes et placés dans une petite ville. Chacun d'eux vivra d'abord un mois auprès d'une famille américaine dont il partagera la vie de tous les jours. Le programme prévoit ensuite un séjour de 15 jours dans un camp universitaire, différentes excursions ainsi que la visite d'une grande ville. Les groupes comprennent en général 10 participants, placés sous la direction d'un chef expérimenté.

Les frais de participation (sans argent de poche), couvrant le voyage aller et retour avec départ de Rotterdam, le séjour aux Etats-Unis, l'assurance, etc., s'élèvent à :

- 435 dollars pour un séjour de 52 jours à l'Est des Etats-Unis ;
- 456 dollars pour un séjour de 61 jours au Middle-West ; et
- 573 dollars pour un séjour de 68 jours à l'Ouest des Etats-Unis.

Les prospectus et formules d'inscription peuvent être retirés au secrétariat de l'Experiment, Viktoriastrasse 45, Berne, et aux chancelleries des universités. Le délai d'inscription s'étend jusqu'au 23 mars 1957.

Le gouvernement des Etats-Unis a approuvé les programmes de l'« Experiment in International Living ». Pour références s'adresser à l'Ambassade des Etats-Unis à Berne.

## Pour les amateurs de photo

La société « ITALIA » organise une exposition-concours de photos, à laquelle vous tous, étudiants de l'Université de Lausanne, pouvez participer.

L'exposition aura lieu les 1, 2 et 3 mai au Foyer universitaire. Le soir du 3 aura lieu la distribution de prix intéressants, pour deux catégories de photos :

1. photos représentant des monuments artistiques d'Italie ;
2. sujets entièrement libres.

Dans quelques jours vous trouverez, affichés aux panneaux du Foyer et de l'Université, les détails de la participation au concours.

D'ailleurs, les membres du comité de « ITALIA » sont dès maintenant à votre entière disposition pour tout renseignement.

Profitez donc des prochaines vacances pour donner libre cours à votre fantaisie artistique ; vous pourrez en cueillir les fruits à la rentrée.

Alphonse Allais est l'inventeur de la baignoire à bascule, qui évite d'enjamber le bord pour entrer dedans. Il a également imaginé l'aquarium en verre dépoli pour poisson timide.

Alphonse Allais (toujours lui) possédait trois pièces inestimables dans son musée :

1. la tasse d'un empereur de Chine (gaucher) avec l'anse à gauche.
2. un vrai morceau de la fausse croix.
3. le crâne de Voltaire enfant.

Henri de Rochefort, qui défendait un homme accusé d'avoir tiré un coup de revolver sur un ami et qui voyait son acte qualifié de prémédité parce qu'il avait un revolver sur lui depuis quinze jours, déclarait au tribunal : « Si je commets un attentat à la pudeur, serais-je accusé de préméditation sous prétexte que j'ai toujours sur moi les instruments nécessaires ! »

(Dijon Escholier)

### PHOTOGRAPHIE

L'AGE a reçu de la Queen's University de Belfast (Angleterre) une invitation à prendre part à la troisième exposition annuelle inter-universitaire d'Art photographique. Les étudiants photographes qui aimeraient participer à cette exposition et au concours qui aura lieu à cette occasion pourront s'adresser au président d'Art et Culture.

## LE VIN VAUDOIS

vous fera mieux connaître  
l'âme du pays

### Achetez vos livres

chez votre libraire !

Il n'épargne rien pour vous offrir un assortiment aussi étendu que possible de titres classiques et de nouveautés en littérature générale et scientifique  
Escompte 5% aux étudiants

## LIBRAIRIE PAYOT

1, rue de Bourg, Lausanne

L'ami des étudiants

**BALLOR**  
GRAND VERMOUTH DE TURIN

Centenaire

## ETUDIANTS

vous serez renseignés et aimablement servis à chacun de nos rayons.

Pianos - Radios - Disques et Gramos - Musique Instruments à vent et à cordes - Librairie théâtrale et musicale

## FOETISCH FRÈRES S.A.

Caroline 5 - Lausanne

voir de près...  
voir de loin...  
voir gautschy,  
l'opticien  
rue centrale 15  
à côté de l'innovation

A deux pas de l'Université...

### AUTO-ECOLE

## THORNHILL

Cité-Devant 8 - Face Ancienne Académie  
vous apprendra à conduire entre vos heures de cours.

Voiture - Moto - Scooter

## Rochat, imprimeur

Un coup de téléphone au 23 43 45 et

## LAVE LUX GARE

vient chercher votre linge  
et vous le rapporte dans les 48 heures

lavé et repassé

10% sur présentation de la carte d'étudiant

Au F. R. U...

Au restaurant... demandez un

**LÉGO**

ou un yoghourt de la  
CENTRALE LAITIÈRE - LAUSANNE

## PAPETERIE de ST LAURENT

Charles Krieg

RUE ST LAURENT, 21  
LAUSANNE  
Téléphone 23 55 77



B 9523

# Voix universitaires

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne

1, Place de la Barre

Rédacteur responsable : Gilbert Delacrétaz, Aubépines 8, Lausanne

Régie des annonces : Renzo Zanchi, Craivavers 13, Lausanne

Imprimerie : Rochat, Lausanne-Cité

## Point de VU

Dans toute l'Europe

La campagne électorale étant terminée, il est de nouveau possible de poser certains problèmes de politique vaudoise sans craindre les interprétations hâtives et tendancieuses qu'engendre toute perspective électorale. On peut de nouveau s'en prendre à tel parti sans craindre de passer nécessairement pour le porte-parole du parti adverse.

A l'audition des conférences et à la lecture des tracts électoraux, l'étudiant, agréablement surpris, aura notamment remarqué que tous les partis sont d'accord sur le principe suivant : chaque jeune homme, chaque jeune fille doit jouir d'une égalité des chances au départ. Sur le plan universitaire, l'application de ce principe conduit à choisir les jeunes gens dignes de faire des études supérieures selon le seul critère de la capacité, et non du revenu paternel, comme c'est en partie le cas aujourd'hui. D'ailleurs, une véritable communauté nationale est inconcevable si la classe dirigeante se renouvelle en vase clos.

On a même vu notre grand parti gouvernemental conclure un « contrat avec l'électeur », s'engageant ainsi à demander « que le système des bourses d'études soit revu dans son ensemble ». Cet enthousiasme est propre à réjouir les étudiants, encore faudrait-il préciser deux choses :

1. ce parti ferait bien de présenter de pareilles demandes à lui-même, puisqu'il est au pouvoir depuis cent ans ;
2. pourquoi se servir de l'euphémisme « revoir » alors que justement il n'y a pas de système des bourses sur le plan cantonal ? Osons l'avouer, nous sommes tellement en retard qu'il ne s'agit pas de « revoir », mais de créer.

Cependant, cette situation va changer, nos politiciens nous l'assurent. Certes, ils diffèrent quant aux mesures proposées, mais leur accord sur le principe est précieux.

Où trouver l'argent, dira-t-on ? Je pense que, même si l'on renonce aux solutions faciles des adversaires des Centurions, ce problème n'est pas insoluble. Si l'on voulait bien admettre que le recrutement équitable et démocratique de nos élites est une mesure tout aussi importante que l'aide à l'agriculture et la construction des routes, il est certain que les moyens financiers seraient trouvés.

Il faut donc espérer que sous peu l'on passera des promesses aux réalisations.

N. S.

## Démocratisation des universités

Alors que l'UNES et les AGE quittent péniblement le stade folklorique qu'ont connu à leurs débuts toutes les organisations d'étudiants, nos voisins en sont déjà à l'unification du syndicalisme étudiant sur le plan européen.

Au début de janvier a eu lieu à Copenhague une Conférence européenne des étudiants dont les V.U. ont déjà parlé dans un précédent numéro. Nous y revenons pour examiner les résolutions les plus importantes qui furent adoptées (nous vous rappelons que l'UNES était représentée par ses deux vice-présidents, Christoph Tscherner et Jacques Matthey-Doret, et que cette conférence était tout à fait indépendante des mouvements paneuropéens).

Un certain nombre de principes généraux furent énoncés, qui serviraient de bases à l'action des unions nationales d'étudiants. Ainsi :

La Conférence est d'avis qu'il revient à l'Etat de se charger d'une aide financière substantielle à attribuer à tous les jeunes gens doués, pour qu'ils puissent faire des études supérieures sans que ces étudiants, ni leurs parents, aient à faire de sacrifices matériels.

Ce premier principe, déjà largement admis à l'étranger, paraît encore chez nous un peu audacieux ; certains estiment, en effet, que la possibilité de faire des études universitaires étant un privilège inestimable (ce que nous ne contestons pas), les étudiants et leurs parents doivent, en contre-partie, consentir des sacrifices financiers. Ce raisonnement aboutit évidemment à une favoritisme injuste des jeunes gens dont la situation matérielle est aisée, et ceux qui le soutiennent encore deviennent de moins en moins nombreux.

On peut fonder le droit des jeunes gens doués à faire leurs études aux frais de la collectivité sur le fait évident que, celles-ci terminées, ils rendent à la collectivité plus de services qu'ils ne lui en ont demandés.

La Conférence recommande à toutes les unions nationales des étudiants de faire valoir leur influence auprès des gouvernements respectifs, pour que les subventions de l'Etat soient allouées aux étudiants comme l'entend la Conférence qui est d'avis que les seuls critères à appliquer sont les facultés intellectuelles et les besoins financiers des candidats.

En outre la Conférence est d'avis que les organisations d'étudiants devraient être représentées au sein des organismes chargés de l'aide financière aux étudiants. Quant aux unions nationales ne participant pas à la gestion de l'aide financière, la Conférence leur recommande de faire valoir leur influence dans ce domaine.

Ici apparaît une difficulté que nous rencontrons dans tous les domaines : la faiblesse de nos organisations. Cette question a été souvent traitée dans les V.U. Une seule chose peut donner de la puissance à l'UNES et aux AGE, c'est le soutien efficace de tous les étudiants. Tant que ceux-ci se désintéressent de nos activités, les résultats de nos efforts seront toujours compromis.

La Conférence affirme :

- a) l'autonomie de l'Université,
  - b) l'indépendance des organisations d'étudiants,
  - c) la liberté dans le choix de la profession,
  - d) la liberté intellectuelle de tout étudiant,
- et recommande à toutes les unions nationales des étudiants de demander à leurs gouvernements respectifs d'observer ces principes quand il s'agira pour eux de venir en aide financièrement à l'enseignement supérieur.

La Conférence est d'avis que :

1. il faudra mettre en œuvre un système d'aide financière aux étudiants qui ne mette pas en cause la liberté des études supérieures et des recherches scientifiques,
2. toute aide financière destinée aux étudiants devrait être attribuée à ces derniers sans égard à la faculté qu'ils ont choisie,
3. l'aide financière destinée aux étudiants ne devrait pas aboutir à une orientation professionnelle.

Cette série d'affirmations sert à préserver les libertés essentielles des étudiants face à l'Etat qui les aiderait. L'importance que leur a accordée la Conférence révèle son souci d'éviter les graves dangers inhérents à l'allocation d'études et au système des bourses d'Etat généralisées. On a constaté dans les pays où les boursiers sont très nombreux que les autorités ont tendance à restreindre les libertés académiques et à diriger autoritairement les études universitaires. Ce phénomène est évident dans les pays fortement étatisés, mais il menace également nos démocraties.

Actuellement, les étudiants français font une expérience intéressante. On sait, en effet, qu'un projet de loi qui n'a pas encore été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale prévoit, dans le cadre de la réforme de l'enseignement, la création de l'allocation d'études. L'UNEF, toutefois, ne se montre pas

très satisfaite, car cette mesure n'aura d'effet pratique qu'en 1964, au moment où les enfants qui entrent aujourd'hui à l'école secondaire atteindront l'Université.

Mais les étudiants français ont d'autres sujets d'inquiétude, et le vice-président de l'UNEF, Claude Neuschwander, écrit dans l'hebdomadaire parisien *L'Express* :

« Un deuxième projet retient l'attention des étudiants : celui des Instituts Pédagogiques de l'Enseignement Secondaire (IPES). Il s'agit de faire prendre en charge par l'Etat, des étudiants candidats à la licence qui se destinent à l'enseignement et qui signent un engagement de dix années. Ce projet résulte de la crise actuelle des maîtres dans l'enseignement secondaire, mais l'UNEF ne considère pas que le projet d'IPES soit une solution efficace.

« ... Ce projet est, de plus, une mesure discriminatoire qui désavantagerait les élèves ne désirant point faire carrière dans l'enseignement. L'UNEF ne peut qu'être opposée à l'orientation autoritaire des études, conséquence directe des IPES. »

Nous vous rappelons qu'il ne s'agit que de projets de lois qui n'ont pas encore été examinés par l'Assemblée nationale. Mais tout cela doit nous engager à la prudence.

Enfin, parmi d'autres résolutions, la Conférence de Copenhague a pris position sur le travail temporaire des étudiants.

La Conférence est d'avis que, moyennant une aide financière de l'Etat, les étudiants devraient pouvoir consacrer tout leur temps aux études au cours de l'année scolaire.

Manquant de ressources, un étudiant ne devrait pas être réduit à effectuer temporairement quelque travail étranger à sa spécialité professionnelle ou ne contribuant pas à sa formation professionnelle, étant donné qu'un tel travail retarde et entrave l'accomplissement des études.

La Conférence reconnaît que le travail effectué dans la période des vacances peut être d'une valeur appréciable pour le développement de l'étudiant.

Voilà qui, nous l'espérons, détruit définitivement le mythe « début de siècle » qui affirme que, pour devenir une forte personnalité, un jeune homme doit avoir nécessairement fait ses études en travaillant le jour, et en préparant ses examens la nuit.

Ces quelques résolutions de Copenhague introduisent en Suisse des idées qui y avaient peu pénétré. Il n'y a dans tout cela rien de révolutionnaire. Ce sont simplement des principes qui appartiennent à un monde où l'on ne se contente plus d'aider, ici et là, à masquer un problème, mais où l'on n'hésite plus, s'il le faut, à transformer tout un système, fût-il très ancien.

Nous tenterons ces mois prochains de trouver les modalités d'adaptation de ces principes aux conditions helvétiques.

J.-P. Chapuis.

L'ami des étudiants

**BALLOR**  
GRAND YERMOUTH DE TURIN

Centenaire

Machines - Meubles  
Papeterie  
Agence: OLIVETTI

St-Laurent 32  
Tél. 23 09 24

FONJALLAZ OETIKER & CIE - LAUSANNE

Siège de Lausanne

1874

Pour toutes vos opérations bancaires

**SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE**

CAPITAL ET RÉSERVES Fr. 268.000.000

**Rochat, imprimeur**

voir de près...  
voir de loin...  
voir gautschy,  
l'opticien

rue centrale 15  
à côté de l'innovation



## La liberté d'opinion

On nous écrit :

Une polémique s'est engagée récemment entre la société des écrivains suisses, représentée par MM. Hans Zbinden, président, Maurice Zermatten et Guido Calgari, vice-présidents, et l'un de ses membres les plus marquants, M. André Bonnard.\*

M. André Bonnard est mis en demeure, sous menace d'exclusion, de rendre publique son opinion sur les récents événements de Hongrie.

On ne peut que s'attrister d'une telle démarche, et s'en inquiéter, au nom de la liberté d'opinion et de la liberté d'expression traditionnelles dans notre pays. A. B.

\* Pour le texte complet : voir « Contacts », N° 26, mars 1957.

### Le prochain spectacle des Faux-Nez

## Kafka et Villiers de l'Isle-Adam

Le spectacle que présenteront les Faux-Nez dès le 20 mars sera consacré à Kafka et Villiers de l'Isle-Adam. Entreprise originale et audacieuse, si l'on sait quelle signification Charles Apothéloz et sa troupe désirent conférer à ce spectacle : le mariage de Kafka et de Villiers de l'Isle-Adam peut surprendre, mais n'a rien de gratuit, pas plus d'ailleurs que le choix de Lausanne pour cette création : Charles Apothéloz, en effet, n'est-il pas persuadé que Kafka et Villiers expriment une réalité dont certains caractères correspondent étrangement à ceux de notre situation, qu'elle soit suisse ou, particulièrement, romande. Nous n'en dirons pas plus pour l'instant, nous réservant de revenir sur ces questions dès que le spectacle aura vu le jour.

Les adaptations seront entièrement dues aux Faux-Nez : de Kafka, *La Métamorphose*, de Villiers un choix de nouvelles extraites des *Contes cruels* (citons quelques titres : *Véra*, *Deux augures*, *La machine à gloire*, *Le secret de l'ancienne musique*, *Sentimentalisme*, *Le désir d'être un homme*, *Je tue le temps* (Claire Lenoir), *La torture par l'espérance*, *Le sadisme anglais*, etc.).

Ce spectacle aura l'intérêt d'un véritable témoignage. Il posera également des problèmes d'adaptation, mieux de dramatisation — nous pensons surtout à la transposition scénique du monde étrange de la *Métamorphose* — dont on est curieux de connaître les solutions que leur donneront les Faux-Nez. D.

### Les bénéficiaires du Bal de l'Entraide

Les organisateurs remercient les étudiants et toutes les personnes qui ont participé au succès de ce bal, dont le bénéfice sera d'un grand secours pour les étudiants qui ont des difficultés financières. Calculé très exactement, celui-ci est en effet de Fr. 14 425.65, soit près de Fr. 5000.— de plus que l'année précédente. Ce résultat a pu être obtenu grâce à la présence d'environ 2000 personnes, auxquelles la Commission responsable de l'organisation transmet la gratitude des étudiants.

## PARIS

### Billet collectif

#### Aller

Départ de Lausanne : 22 h. 35

Vendredi 5 avril

Départ de Paris : 23 h. 04

Lundi 15 avril

#### Prix du billet

A. De 15 à 24 participants Fr. 56.90

B. Plus de 24 participants Fr. 48.90

L'inconvénient de voyager en groupe et à une date déterminée sera compensé par certains avantages :

- économie = 2 journées de séjour ;
- une liste de toutes les réductions (logement, restaurants, spectacles) et des renseignements propres à rendre le séjour le meilleur marché possible seront remis à chaque participant.

#### Inscriptions

jusqu'au 25 mars 1957 (par carte postale à l'Office des Affaires extérieures, F. R. U., rue de la Barre 1).

Notre office répondra à chaque intéressé pour lui indiquer l'horaire exact et les modalités de paiement.

#### Paiement : 1<sup>er</sup> avril.

Ce voyage n'est pas réservé aux seuls étudiants.

# Place au rossignol

I

La musique, le parent pauvre, l'éternelle incomprise, souillée de critiques étrangères, démantelée par les divisions de notre temps, et ridiculisée par le peuple, est probablement l'art le plus mal compris par le public.

Et comment le public y comprendrait-il quelque chose quand tous les gens qui s'occupent de musique, critiques, artistes même, ne cessent de mêler les concepts, de fausser les rapports, et de créer des théories qui ressortissent plus à la littérature qu'à la musique ?

Et voilà le premier malentendu : le mélange entre les expressions artistiques. Il est évident que l'impulsion première qui pousse l'artiste à créer est la même chez le peintre, le musicien, le poète ; et que les impressions finales que provoquent les différents arts dans l'esprit de ceux qui les subissent ont des parentés entre elles. Nous sommes là à la source de notre être, que nous savons être la même chez tous.

Mais ce n'est pas une raison pour établir des liens directs entre les expressions artistiques ; et les termes de musique descriptive, de peinture des sons, de discours musical, etc. sont si ambigus et ne peuvent être employés qu'avec un tel doigté que... hélas !..

Hélas ! la critique foisonne de ces termes hybrides, rendant tout nauséux de sel, sucre, huile, vinaigre et farineux mélangés.

On s'extasie devant les ruisseaux roucouants et le hibou murmurant de la VI<sup>e</sup> de Beethoven. On voit la mer de Debussy, elle miroite, elle est blanche, elle est bleue, elle a des crêtes (et, inconsciemment, n'oublie-t-on pas les « golfes clairs » ?) et enfin... on raconte des anecdotes.

Et lorsqu'ils ont fini de vilipender des miracles et qu'ils ont tout réduit en mauvaise littérature, que le maître de chant a fait du roman feuilleton avec Bach et qu'on a vu le film sur Chopin, on croit avoir compris.

« Enfin il aperçut un gros corbeau qui, se dissimulant dans le tablier noir de la vieille femme, continuait son repas ; il en fut tellement dégoûté qu'il vomit et il tourna les talons. » (Giono)

II

Voici un exemple précis de ce genre d'aberration : un peintre en quête de sujet s'est plu à peindre des sons. Et comme il avait l'impression de faire quelque chose de nouveau, il pensa établir une théorie, aidé probablement de quelque critique subtil :

« Un son doit pouvoir être traduit plastiquement ; on en a de nombreux exemples sur les pellicules sonores de cinéma, avec les oscillographes, les disques (sillons regardés à la loupe), etc. Un peintre peut donc traduire des sons en peinture à l'aide de son cerveau et en enrichissant cette traduction avec l'apport de son art. »

Voici la critique de cette interprétation, critique qui peut s'étendre d'ailleurs à toute interprétation scientifique de l'art musical. (Je précise que ce n'est pas contre le peintre que j'en ai, qui a parfaitement le droit de réexprimer dans son art l'impression affective produite par un son, mais contre l'explication qu'il a donnée de ce phénomène.)

Un son est formé par la vibration de l'air qui nous entoure. Cette vibration est produite par un instrument qui, vibrant lui-même, la transmet à la première couche de molécules d'air qui l'entoure ; qui la transmet à la seconde, etc. C'est ainsi que le son se propage (à une vitesse définie selon l'élasticité et la densité du milieu : air 330 m/sec.). Cette vibration a une certaine amplitude (force du son) et une certaine rapidité (hauteur du son).

Les physiciens, pour les besoins du calcul, ont couché tout cela sur le papier, et ont représenté les sons par des courbes alternatives, qu'ils ont créées au moyen de conventions. J'insiste sur le mot convention ; ce n'est pas parce que je peux représenter sur le papier avec une équation le mouvement de la terre

autour du soleil, que j'ai le droit de croire que le dessin des chiffres qui forment l'équation est l'essence même de ce mouvement.

Voilà l'erreur de mon peintre et voilà la raison qui explique probablement le manque de régularité dans la valeur de ses tableaux.

Dans certains cas, on sent qu'il exprime dans son art les sentiments profonds provoqués par l'audition d'une œuvre musicale, et le tableau nous semble valable ; dans d'autres, au contraire, on le voit obsédé par les graphiques, les courbes, les mesures de son, qu'il a vus chez un physicien de ses amis ; et l'œuvre est inacceptable.

(Je précise en outre que les appareils qui transforment la pellicule de cinéma (p. ex.) en musique fonctionnent par paraphénomène, c'est-à-dire de la même façon dont la logique travaille pour créer ses conventions. Une cellule photoélectrique, quand elle est touchée par des rayons lumineux produit l'électricité. Cette production est déclenchée par les rayons. Cela ne veut pas dire que les rayons lumineux et l'électricité soient la même chose, ou même travaillent de la même façon.)

III

Quand j'étais petit garçon, je chantonnais. Tous les petits garçons chantonnent. Ils ferment la bouche, ouvrent les yeux et poussent une longue mélodie qui monte, descend, tourne autour d'une note, se stabilise... c'est l'essence même de la musique. Souvent on se moque d'eux ou on les gronde ; alors ils s'arrêtent ; mais ça les possède, et quand ils sont seuls, ils recommencent.

Bien sûr qu'ils recommencent ! Il y a des milliers d'années qu'ils le font ; il y a des milliers d'années que l'homme traduit ses larmes dans ces mélodies lentes où chaque changement de note lui est un plaisir nouveau et une souffrance plus riche, des millions d'années que la nubile, le regard fixe, attend ainsi l'époux qui doit venir.

Et quand un des leurs, particulièrement doué, ordonne cette douce incohérence, l'impose dans le temps par le rythme qui n'est que mesure, l'œuvre d'art est là, devant le musicien étonné.

Le rythme ; ah oui ! le rythme. Que ne lui a-t-on pas fait dire, à ce concept si simple, jusqu'à quels dieux ne l'a-t-on pas porté, de quelles origines ne l'a-t-on pas fait digne, confondant les drames bondissants des mystères exaspérés, et le moment où toi, Circé, tu chantonnais à l'oreille du Grec émerveillé.

La musique est un art qui se déroule dans le temps (comme beaucoup d'arts encore) mais ce temps, il faut l'établir, le définir, le mesurer. Pour cela, il n'y a que la mesure, qui est l'établissement de notre durée. Le musicien rallonge ou raccourcit cette durée à son gré, répétant souvent ces rallongements et raccourcissements (car l'art est fait de rappels, de répétitions et de reprises) et crée ainsi des motifs rythmiques (ne pas confondre avec le rythme).

Il peut être utile de marquer le début ou la fin de chaque motif par un accent d'intensité, mais ce n'est pas obligatoire comme beaucoup ont l'air de le croire et c'est source de graves confusions.

Le rythme sans musique, simple mesure du temps, et de son angoisse, provoqué à l'aide de sons subits et indéterminés, existe, bien sûr ; il a même probablement préexisté à toute musique ; c'est lui qu'ont employé les cannibales, les nègres et les Grecs, enfin tous les danseurs de tous les temps ; c'est ce tambour sourd qui résonnait pendant les joutes du Moyen Age, opprimant les faibles et exaltant les forts.

De ce rythme-là, la musique n'a pas besoin. La musique veut des sons déterminés, des sons purs. Ces sons sont si purs et si déterminés qu'on leur a donné des noms. Do ré mi fa sol la si. C'est sur ces sons que le musicien travaille. C'est dans leur agencement que réside

son génie. Et ce n'est pas parce que, pour placer ses sons dans le temps, le musicien a dû les « enrythmer » qu'il faut confondre cette simple mesure du temps avec le rythme de la danse, avec les coups des joutes du Moyen Age, avec les anapestes des chœurs grecs.

Or c'est ce que tout le monde fait ; tout le monde confond tout et mélange tout... et pourtant tout est si simple !

La danse, elle, a commencé avec le rythme pur, avec le tam-tam, le tambour, etc... Puis elle a corsé les choses : elle a souligné ses bonds par des sons purs, même par des procédés musicaux.

Mais elle n'a jamais fait de musique. Elle n'a fait que copier les procédés stéréotypés du langage musical, n'y mettant aucune invention musicale réelle. Elle ne pouvait d'ailleurs rien y mettre, car quand on danse, on n'écoute pas, mais on subit ; et quelle invention musicale aurait pu résister à un rythme si encombrant et d'une essence si différente ?

Pourtant, certaines des formes de la danse ont été envahies de musique, à tel point qu'on ne les danse plus mais qu'on les écoute. Cet envahissement s'est accompagné d'un affaiblissement de l'importance du rythme qui s'est réduit au rôle de cellule rythmique, de mesure. Il en est ainsi du menuet, du rondo, du forlane, de l'Allemande, de la sarabande, etc...

On peut même faire une constatation générale : chaque fois qu'une danse est fondée non pas sur le rythme, mais sur la mesure, elle s'ennuie et devient plus intéressante à écouter qu'à danser (ex. vivants : sarabande (Catalogne), certaines danses basques, bretonnes, etc.). Pour finir, la danse se réduit à un spectacle musical, que les gens regardent et écoutent. C'est ce qui a donné notre « danse classique » et pour une part l'opéra.

(à suivre)

M. D.

### COMITE d'ITALIA

Sergio V. Petracchi (S.S.P.)  
Giantito Ricci (EPUL)  
Annalisa Pilet (Lettres)  
Enrico Gambetta (EPUL)

### Achetez vos livres chez votre libraire !

Il n'épargne rien pour vous offrir un assortiment aussi étendu que possible de titres classiques et de nouveautés en littérature générale et scientifique  
Escompte 5% aux étudiants

## LIBRAIRIE PAYOT

1, rue de Bourg, Lausanne

## PAPETERIE ST LAURENT Charles Krieg

RUE ST LAURENT, 21  
LAUSANNE  
Téléphone 23 55 77

## LE VIN VAUDOIS

est de bonne compagnie

### A CÔTÉ DE L'UNIVERSITÉ: BAR A CAFÉ

## LE RANCH

Une ambiance du tonnerre ! Dans un cadre typique...

Rue de l'Université 9 - Tél. 22 88 54

### A deux pas de l'Université...

## AUTO-ECOLE THORNHILL

Cité-Devant 8 - Face Ancienne Académie  
vous apprendra à conduire entre vos heures de cours.

Voiture - Moto - Scooter

## CRÉDIT FONCIER VAUDOIS CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

Garantie par l'Etat

Prêts hypothécaires et sur nantissements  
Dépôts d'épargne et par obligations  
Garde et gérance de titres  
Safes

LAUSANNE

36 agences dans le canton

Un coup de téléphone au 23 43 45 et

## LAVE LUX GARE

vient chercher votre linge  
et vous le rapporte dans les 48 heures

lavé et repassé

10% sur présentation de la carte d'étudiant

Au F. R. U...

Au restaurant... demandez un

## LÉCO

ou un yoghourt de la  
CENTRALE LAITIÈRE - LAUSANNE



# Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel

rédigée par  
François Fluhmann (lettres), Eric Jeannet (sciences), Alain Nicollier (droit et sc. comm),  
et Willy Nussbaum (théologie).

Régie des annonces : Gérard Perret, Tertre 8

## Pensez-y!

Si le mouvement se démontre en marchant, la nécessité d'un journal pour notre Uni doit se démontrer par l'intérêt que nous y portons et l'ampleur des discussions qu'il suscite. C'est pourquoi le comité de rédaction désire faire des V. U. plus qu'un organe de la Fédé : une tribune libre où chacun puisse exprimer ses idées relatives aux problèmes qui touchent de près la vie des étudiants.

De tels problèmes ne manquent pas. Il serait bon une fois de se poser à nouveau le problème du Foyer des Etudiants ; après deux ans d'exploitation bientôt, il apparaît que le nombre de chambres n'est pas suffisant ; est-il possible d'agrandir le Foyer ? L'aménagement des communs serait-il souhaitable ? Comment financer une telle entreprise ? Sur un autre plan, il serait intéressant de discuter notre responsabilité au sein de l'Université ; alors qu'en Suisse l'étudiant se contente de suivre ses cours, dans d'autres pays (Scandinavie, Yougoslavie), il collabore activement à l'administration universitaire. A ce sujet on lira avec profit un article intitulé « Administration sociale dans les universités yougoslaves » dans l'Etudiant (organe du COSEC) de décembre 1956 déposé à la salle de la Fédé.

Que cette page neuchâteloise nous rende conscients du rôle que nous pouvons jouer ; ses colonnes sont ouvertes à tous ; tout article honnête y sera publié.

Désormais, la rédaction neuchâteloise dispose de deux pages rédactionnelles. Le prochain numéro paraîtra à la rentrée d'avril. Le rédacteur responsable sera Henri-Philippe Cart (faculté de droit). Tout article ou communiqué à faire paraître dans ce numéro doit lui être annoncé avant le 5 avril.  
Eric Jeannet.

## La Révolution hongroise

Aurions-nous déjà oublié ce qui nous émeuvait il y a trois mois à peine ? En tout cas, M. Laszlo Nagy aurait mérité l'autre jour une assistance moins clairsemée. Sur un ton calme, objectif, sans la moindre emphase et avec une pointe d'humour par-ci par-là, il a évoqué devant nous l'histoire récente de son pays : deux guerres perdues ; effondrement, en 1919, d'une expérience communiste, puis, en 1945, d'un gouvernement d'extrême-droite ; essai d'une démocratie parlementaire de 1945 à 1948 ; régime de terreur, à peine adouci par le premier passage au pouvoir d'Imre Nagy, et qui n'arrive plus à maîtriser l'agitation populaire ; enfin, une manifestation pacifique transformée en révolution nationale par la police qui tire sur la foule.

Contre-révolution tendant au retour de l'ancien régime ? Voyons, nous ne sommes plus des enfants. On ne réclame pas d'élections libres si l'on veut réinstaller dans leurs biens quelques milliers de grands propriétaires contre la volonté de trois millions de paysans. C'était un vrai soulèvement populaire, unanime et spontané, en faveur de l'indépendance nationale, d'un régime démocratique, du progrès social, et contre l'asservissement, la misère et l'exploitation. Brisé par l'intervention d'une armée étrangère, il n'a pas été vaincu pour autant. Le gouvernement actuel ne dispose pas de cadres, on cherche en vain des candidats pour les fauteuils ministériels. L'opposition passive du peuple continue. La colonie hongroise, au lieu de rapporter, commence à coûter cher à l'empire soviétique. Les jeux ne sont pas encore faits, et l'on peut conserver des raisons d'espérer.

Après quelques questions et réponses, c'est sur cette note d'optimisme clairvoyant que nous quittons Paula pour aller, en petit groupe, prendre un verre avec le conférencier et le remercier de nous avoir rappelé à notre devoir de solidarité avec ceux qui souffrent et qui luttent pour un monde plus vivable.  
Z. M.

**AU MIROIR**  
TERREAUX 7  
ARTICLES D'ART  
ENCADREMENTS

## Initiative « CINEMA »

Le cinéma est-il un moyen de culture ? Sans débattre la question, personne n'ose mettre en doute la valeur artistique, psychologique ou simplement humaine de certains films. Et même, le cinéma considéré uniquement comme délassément n'est pas à dédaigner. L'étudiant n'est pas étranger au besoin commun de s'évader de temps en temps de son travail. Si on n'ignore pas la situation matérielle souvent assez précaire de la plupart des étudiants, on comprendra facilement que le cinéma qui est tenu pour un spectacle accessible à toutes les bourses, ne l'est pas toujours pour l'étudiant.

Pour pallier à cette situation, une initiative demandant une réduction de 50 % du prix des places de cinéma pour les étudiants et les apprentis de Neuchâtel, fut lancée le mois dernier. Actuellement elle a déjà rassemblé un millier de signatures dans les différentes écoles de la ville, et elle sera présentée dans quelques jours aux directeurs des salles de cinéma de Neuchâtel.

Il nous paraît équitable qu'ils consentent à accorder cette réduction aux étudiants et aux apprentis. Cette faveur ne déséquilibrerait très certainement pas leur budget. Ainsi, par ce geste généreux, ils leur donneraient la possibilité de profiter plus souvent des apports du cinéma.  
M. et C.

## FÉDÉRATION

Les sports — Quelques résultats

**Championnat universitaire suisse de boxe**  
(Zurich, 9 février 1957)

Jean Meia, de Neuchâtel, est champion suisse universitaire poids moyen. Nos vives félicitations.

**33<sup>es</sup> Championnats universitaires suisses de ski**  
(Saas-Fee, 28 février - 3 mars 1957)

L'Université de Neuchâtel y était représentée par trois étudiants de la faculté des sciences.

Dans la classe II, J.-P. Fussinger remporte le slalom spécial et se classe 3<sup>e</sup> au combiné alpin.

C'est un beau succès. Ces courses sont difficiles ; elles exigent, en plus d'une bonne technique, une forme physique parfaite. Nous souhaitons que des skieurs de notre Université, bien entraînés, remportent dès l'an prochain de nouveaux succès.  
Be.

## CINE-CLUB UNIVERSITAIRE

Retenez ces dates : 21 mars — 25 avril — 9 et 23 mai.

Au programme, probablement : *Les Deux Timides* (R. Clair) — *La Grande Illusion* (J. Renoir) — *Finis Terrae* (Epstein) — *Comiques* et *Mac Laren*.

Parlez-en à vos amis ! Merci !  
Les abonnements sont en vente à la librairie Reymond.

## Foyer

Le comité de gérance du Foyer des étudiants a l'intention d'organiser au Comptoir de Neuchâtel, au début de juin, un bar et une vente d'objets. Le bénéfice espéré devrait permettre de pallier certaines insuffisances financières du Foyer. Les étudiants qui voudraient bien apporter quelque aide à cette manifestation sont priés de prendre contact avec les membres du comité de gérance Ducommun, Muller et Vallet.  
A. V.

## LE PLUS GRAND CHOIX



LE GRAND MAGASIN EN VOGUE

## Etudiants dangereux?

Un groupe d'étudiants s'intéressant, hors de toute préoccupation politique, aux problèmes de la liberté humaine dans notre monde moderne, et désirent en particulier secouer l'apathie qui a succédé aux manifestations et aux discours enflammés provoqués par la Révolution hongroise, prit sur lui l'organisation d'une conférence dans laquelle M. Nagy, collaborateur depuis dix ans du « Journal de Genève », apporterait son témoignage vécu de la tragédie qui a secoué son pays.

Organiser une telle conférence, petite affaire, direz-vous ! C'est aussi ce que croyait l'étudiant qui, bénévolement, s'offrit pour remplir les quelques formalités requises. Il pensait, honnêtement, ne posséder ni un faciès d'assassin, ni celui d'un agitateur à la solde de Moscou. Mais l'œil de la police, plus perspicace que celui des psychanalystes, devouloit sans doute en lui, comme y étant à son insu, des tendances inavouables ou pour le moins susceptibles d'éveiller l'attention toujours en alerte de nos valeureux gardiens de l'ordre, car il se heurta à ce qu'on pourrait appeler, euphémiquement, des réticences à accorder la bénédiction officielle à... — j'allais dire la propagande, mot qui n'eût pas manqué d'aiguillonner encore, si faire se peut, l'attention sus-mentionnée — disons à la réclame en faveur de la dite conférence. Il parut sans doute évident qu'un récit de la Révolution hongroise ne pouvait qu'être favorable à l'expansion du communisme international. Du poste de police, où l'on devait sentir tout le poids de la responsabilité qu'il aurait à autoriser une conférence destinée de toute évidence à perturber l'ordre public, on renvoya le porte-parole et ses noirs desseins à une instance supérieure, en l'occurrence au Département cantonal de la police, dont le deuxième secrétaire, après une nuit de réflexion, s'estima modestement sans compétence pour une affaire de telle importance, préféra confier le soin de sonder le cœur de l'étudiant suspect à son supérieur immédiat, c'est-à-dire le premier secrétaire, lequel était malheureusement (ou heureusement pour ses responsabilités) absent ; il fallut en dernière instance alerter sans doute encore un supérieur, en laissant entendre qu'en tout cas on ne demanderait pas conseil plus loin qu'à Berne. Il fallut du mardi au vendredi pour mûrir une décision qui vint, enfin, favorable. Mais entre temps le secrétariat de l'Université avait repris à son compte la vigilance et les soupçons de la police, et il ne fallut rien moins qu'une intervention de poids pour lever l'interdiction d'utiliser l'aula.

Les étudiants de Neuchâtel tâcheront, la prochaine fois, de se procurer un certificat de bonnes mœurs et d'innocence politique. (Mais auprès de qui ?)  
T. J.

## Entendu au Mail

Un étudiant américain arrive régulièrement 10 minutes en retard au cours de zoologie. Un jour, il n'arrive que 5 minutes après le début du cours ; question du professeur : « Vous êtes en avance aujourd'hui ? » — Je m'excuse, je suis venu à bicyclette.

## Au cours d'économie commerciale

Question du professeur après avoir prononcé une phrase dont la subtilité risquait d'échapper aux étudiants : « Messieurs, quelle est la signification de cette phrase ? » Hésitations, puis un gars se décide : « Eh bien, cette phrase signifie assez bien ce qu'elle veut dire ».

## COMITE DE BELLES-LETTRES

Pierre-André Rognon, président,  
Jean-Marie Theubet, vice,  
Henri-Philippe Cart, physcal,  
Jean-C. Haldimann, premier cycliste.

## Stella

On nous signale que le cycle de conférences organisées par Stella se fait dans le cadre de la philosophie ouverte (tous les mardis, de 20 h. 15 à la fermeture).

Etudiants, favorisez nos annonceurs

**Livres anciens. Livres d'occasion**  
**Livres en soldé**  
Recherche d'ouvrages rares et épuisés  
Achats de bibliothèques et lots de livres  
**REYMOND**  
14, Faubourg de l'Hôpital  
NEUCHÂTEL

**LEÇONS DE CHANT**  
pour tous degrés chez  
**M<sup>me</sup> Emilie Perret-Wyss**  
membre de la société suisse de pédagogie musicale  
Les Saars 45 Tél. 5 49 77

**TÉLÉVISION-RADIO**  
Appareils portatifs (Réseau-batteries)  
de Fr. 198.— à Fr. 398.—  
**Luder** NEUCHÂTEL  
Sablons 48 Tél. 5 34 64

**Photo L. ATTINGER**  
Neuchâtel  
Grand choix d'appareils  
Tous travaux d'amateurs  
Passeports et portraits  
Photocopie  
Place Piaget 7 Tél. 5 15 76

**Benkert & Co**  
Fleuristes  
NEUCHÂTEL  
Membre Fleurop Tél. 5 12 80

**LA MAISON**  
  
Corrige - Augmente - Améliore  
LA VUE...

**Elexa** ÉLECTRICITÉ  
NEUCHÂTEL Téléphone P. T. T.  
Rue du Seyon 10  
Tél. 5 45 21

**MAISON SPÉCIALE DE LITERIE**  
Hygiène **AU CYGNE** Propreté  
Epuraton et désinfection de la literie  
par machine spéciale ultra-moderne  
Literie complète, couvre-lits, jetées de divans  
**C. BUSER**  
Faubourg du Lac 1 - Neuchâtel

A deux pas de l'Université,  
les croissants que vous aimez.  
**BOULANGERIE**  
**PERRENOUD**

**LE TEA-ROOM EN VOGUE**  
  
Confiserie Place Purry



## Pour le vendredi soir :

Suite des séances d'information sur : les conditions de vie de l'ouvrier suisse, les problèmes posés par la sous-alimentation dans le monde, l'Etat israélien, les doctrines des théoriciens anarchistes.

Sujets littéraires — entre autres par deux professeurs de l'Uni — et d'art, l'un sur la musique contemporaine, l'autre sur la sculpture moderne.

Horaire ordinaire : 18 h. 30 pique-nique, 19 h. 30-19 h. 50 culte, 20 h. 15 travail et discussion. Chacun vient au cours de la soirée et s'en va quand cela lui convient.

## Pour le lundi à midi :

Etudes sur le problème des miracles (notion biblique du miracle, miracle et fait scientifique, miracle et foi, etc.).

Horaire : 12 h. 15-13 h. pique-nique (facultatif), 13 h. -13 h. 45 étude.

## Pour les cultes universitaires de semaine :

Ils ont lieu dès maintenant le lundi de 12 h. 05 à 12 h. 45 (local des aumôniers).

Les étudiants sont tous invités à participer aux activités actuelles. Début : 26 avril.

W. Nussbaum, théol., prés.

## Les Hongrois dans l'Université

## La situation actuelle

Comme chacun sait, au cours du mois de décembre, l'Université de Neuchâtel a accueilli deux étudiants, tous deux géologues. L'un d'eux est marié et, grâce au concours fort apprécié de nombreuses personnes, nous avons pu trouver un logement et procurer du travail à sa femme.

Durant le mois de janvier, un autre Hongrois arrivait en notre Université. Etudiant en médecine, il approfondit pour le moment, avec ses deux camarades géologues, ses connaissances de français à l'Ecole de commerce, avant de pouvoir suivre régulièrement les cours.

Il en va de même pour le quatrième étudiant, lui aussi marié et père d'un enfant de sept mois, qui arriva de Zurich au cours de février. Professeur d'histoire dans une école secondaire, ayant fait partie des « cercles d'intellectuels hongrois », il désire étudier la biologie.

Mais quoique sachant fort bien l'allemand, et passablement le français (il est encore de la génération de ceux qui eurent la possibilité d'apprendre à l'école une langue autre que le russe), il perfectionne lui aussi son français à l'Ecole de commerce, tandis que sa femme travaille au Val-de-Ruz.

C'est à Valangin que nous avons trouvé un logement à la préparation duquel toute la population a participé !

On s'est quelquefois étonné que ces étudiants ne prennent pas leurs repas au Foyer, quoique les habitués de celui-ci paient 10 ct. de plus à midi « pour les Hongrois ». La raison en est que, jusqu'à présent, les étudiants non mariés sont logés et nourris par des particuliers gratuitement.

Ainsi, l'argent récolté au Foyer vient alimenter le « Fonds des Réfugiés hongrois » qui ne risque pas d'enfler démesurément, vu qu'un cinquième étudiant est annoncé !

D'autre part, nous avons appris que probablement cinq nouveaux étudiants viendront bientôt agrandir la colonie hongroise qui se forme peu à peu en notre vénérable alma mater !

Ce n'est pas tant l'argent qui manque (grâce à la générosité de Messieurs les professeurs, de l'Etat, des particuliers et des étudiants) que la place dans les facultés !

Tous ces étudiants, en effet, sont pour la plupart des scientifiques, et nos installations, quoique excitant l'admiration des « étrangers », ne sont pas assez vastes pour accueillir un grand nombre d'étudiants.

Mais ce n'est pas encore le moment de nous reposer sur nos lauriers... les dons sont les bienvenus. Ne laissez pas endormir votre générosité !

Et surtout, comme disait un Genevois dans leur journal l'Action étudiante, et surtout : « Renoncez à la proverbiale froideur de notre Université pour nouer des relations de franche camaraderie avec ces étudiants qui sont nos hôtes et qui doivent devenir nos amis. »

Le président de la Féd.

La revue d'art « Das Werk » accorde à l'avenir une réduction de 10 % aux étudiants sur le prix de ses abonnements.

## Antiféminisme

Il y a diverses espèces d'antiféministes :

1. Il en est qui considèrent la femme comme un être inférieur, être fait de superstitions et de croyances absurdes dont certains n'attendent que le plaisir et la jouissance physique, et d'autres — ou les mêmes, plus âgés — ne leur demandent que de savoir jouer correctement un rôle de maîtresse de maison, de mère de famille et d'épouse soumise.

2. Il en est dont la grande majorité appartient aux partis « bourgeois » qui admettent en principe l'égalité de la femme, mais ne voudraient pour rien au monde qu'elle ait les mêmes droits politiques qu'eux-mêmes, tant ils craignent que seules les femmes des partis « de gauche » usent de ces droits, et provoquent des changements politiques. Leurs femmes à eux sont si bien dans leurs foyers qu'elles ne réclament pas d'autres droits que ceux qu'elles ont déjà, de crainte de gagner d'autres devoirs !

Aux premiers de ces antiféministes on se contentera de citer quelques noms et de les traiter eux, silencieusement d'esprits étroits. Pour les seconds, je me contenterai juste d'un petit sourire moqueur.

Mais il est un argument qu'avancent à peu près tous les antiféministes, argument qui peut avoir beaucoup de poids si on n'y fait pas très attention : si les femmes sont les égales de l'homme, comment se fait-il que les sociétés civilisées aient été basées depuis si longtemps sur le patriarcat ?

Ce n'est là qu'un anachronisme. Il fut un temps où la force physique primait tout et c'est à cette époque-là que l'homme établit sa suprématie, alors justifiée. On peut ajouter d'autres explications. Simone de Beauvoir pense que le fait, dans la position la plus fréquente des humains faisant l'amour, pour l'homme d'être sur la femme et d'être l'élément actif, l'a fait croire lui à la supériorité du mâle et elle à l'infériorité de la femelle (Le Deuxième Sexe).

Dans quelque explication que l'on tente de cette espèce de superstition, de foi en une supériorité masculine, on ne considère l'humain que dans ses actions physiques ou animales. Mais de nos jours il semble que c'est la tête qui compte, non les poings. Il serait assez comique d'envisager un combat de lutte entre quelques personnages politiques influents de notre époque !

Or les biologistes ont reconnu que la femme n'est pas moins intelligente que l'homme.

C'est un fait qui est plus ou moins admis puisque la femme peut étudier et occuper — théoriquement — les mêmes postes que l'homme (avec toutefois des salaires inégaux...).

Si l'égalité de la femme n'est pas encore un fait reconnu de tous, c'est qu'elle ne se sent pas, elle, égale à l'homme. Cela provient de notre éducation. Si en effet nos mères ont eu une éducation assez semblable à celle de nos grand-mères, la nôtre ne fut pas non plus bien différente. Soit, nous pouvons fumer, boire (sans nous saouler), faire des études ; et nos mères ne pouvaient pas fumer ni boire et le nombre des femmes intellectuelles augmente chaque jour. Mais combien de fois n'entendons-nous pas quand, lors d'une rentrée tardive, nous faisons discrètement remarquer que notre frère... « Ce n'est pas la même chose, c'est un garçon ». Bien sûr, c'est un garçon, lui, il a le droit de faire ce qu'il veut.

Je connais plusieurs jeunes gens, féministes, qui veulent imposer à leurs sœurs des règles qu'ils estiment fausses, pour eux ; ... et pour leurs amies ?

Oui, nous sommes les égales de l'homme, et bientôt tous nous l'accorderont, théoriquement. Mais jusqu'à quand devons-nous subir les effets désastreux de l'éducation que nous avons reçue ? Ah ! l'idée de notre soi-disant infériorité nous a été bien profondément inculquée !

La tâche des femmes, c'est de se convaincre, les premières, pas seulement rationnellement, mais jusqu'au fond d'elles-mêmes, de leur égalité, ou alors c'est en vain qu'elles obtiendront les droits qu'elles réclament ; elles les auront théoriquement, mais pratiquement... Détruire dialectiquement les préjugés enseignés est relativement facile, mais en effacer jusqu'au moindre reste...

Il y a la tête, oui, mais les tripes surtout. Le mal c'est que depuis trop longtemps, depuis des siècles on nous a fait avaler l'infériorité féminine ; le mal est profond. Nos raisonnements dénonçant ce préjugé, combien de temps prendront-ils pour parvenir aux tripes ?

Si le féminisme tarde à triompher ce n'est pas tant à cause des antiféministes que des féministes « de tête ». Ceux qui veulent une morale différente pour leur épouse que pour eux, pour leurs filles que pour leurs fils.

Quand donc les tripes cesseront-elles de désavouer la tête ? Il y a une telle intoxication...

J. M. B.

## LE PROBLEME DE L'EUROPE

## AUTOUR D'UN QUESTIONNAIRE

(suite — voir numéro 5 des V. U.)

La cinquième question est intéressante, parce qu'elle pose l'Europe comme une création « empirique », « a posteriori », née de conditions extérieures. En effet, l'économie, en général, est, par rapport à la politique (au sens vrai), une question pratique. Elle jouerait donc le rôle de condition « sine qua non », qui une fois remplie, permettrait à l'Europe politique et culturelle de se réaliser. Il semble bien que c'est le chemin que l'on est en train de suivre (Marché commun, Euratom, etc...). Et puisque chacun conviendra qu'un pas effectif vaut mieux qu'une immobilité stérile, il apparaît que ces premières esquisses d'unification, même si elles tendent à satisfaire en

premier lieu des intérêts particuliers, n'en sont pas moins dirigées dans un sens qui facilitera la création d'un Etat européen. Il faut bien prendre garde toutefois qu'aucun traité commercial n'assurera cette « éducation commune des volontés » dont parlait Jaspers.

Les questions 6 et 7 appellent les mêmes remarques et il a déjà été parlé de la question 8.

La neuvième met le doigt sur la plaie. Pour y répondre, un livre entier n'y suffirait pas. Rappelons simplement que l'Allemagne, et surtout l'opposition socialiste, considère la réunification de son pays comme un préalable à toute action ayant pour but d'intégrer

## A TRAVERS LE MONDE

## PORTUGAL

Le théâtre étudiant de Lisbonne existe depuis presque deux ans. Les promoteurs en veulent faire un studio qui permet aux étudiants de faire leurs propres expériences dans le domaine du théâtre. Ce théâtre se répartit en plusieurs groupes dramatiques qui travaillent indépendamment les uns des autres. Cette division étant voulue, on ne songe pas à coordonner les activités des différents groupes. Les étudiants qui n'en font pas partie — et c'est le plus grand nombre — persistent dans une attitude quelque peu sceptique à l'égard de cette entreprise. La plus grande difficulté du théâtre étudiant consiste en ce qu'il ne dispose pas d'un local approprié à ses activités. En effet, il n'a trouvé à se loger que d'une façon provisoire. C'est ainsi que l'année dernière il dut se contenter d'une baraque. Dans l'année scolaire à venir, le théâtre étudiant réalisera en premier lieu des pièces modernes. (Guiao, Lisbonne.)

## MÉTROPOLE

Ses repas  
Son menu-abonnement  
et ses avantageuses assiettes  
bien garnies.

BAR A CAFÉ Face à la poste

la nation allemande dans une Europe unie. Il est facile, en théorie, de décider que les satellites occidentaux de l'empire communiste sont, de droit, européens. On sait cependant qu'en cette matière le droit est presque toujours l'esclave du fait, et, dans les faits, la solution de ce problème n'appartient malheureusement pas à la seule décision des Européens. Néanmoins, nous citerons cette phrase du Dr Joachim Siemann tirée de son article « Europäisches Geschichtsbewusstsein ? », paru dans le deuxième cahier de la « Schriftenreihe des ISSF » : « On ne pourra parler d'une réalité européenne que lorsque les grandes familles des peuples latins, germaniques et slaves seront libres, jouiront des mêmes droits et de la même indépendance. Elles pourront alors former une vaste union d'Etats, qui se développeront et vivront, les uns à côté des autres, mais en harmonie. »

A la dernière question, la « Commission des questions culturelles et scientifiques » de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe a déjà répondu. Le point 10 de ses conclusions pose le principe général suivant : « Les membres de la réunion spéciale ont été unanimes à reconnaître que l'enseignement universitaire en Europe pourrait utilement contribuer à ouvrir davantage des horizons sur le problème européen. »

En application de ce principe, la Commission prévoit :

- un enseignement sur la structure et le fonctionnement des organisations internationales en général et européennes en particulier ;
- la reconnaissance des périodes d'études passées dans une université d'un autre pays européen ;
- des cours équivalents organisés en accord avec au moins une université d'un autre pays européen ;
- des mesures destinées à faciliter les échanges de professeurs et d'étudiants. Les modalités précises, prévues pour l'application de ces résolutions, sont énumérées dans un rapport, facilement disponible, et que chacun devrait consulter. En effet, ce problème, vu de Sirius, paraît simple. Dès qu'on s'engage dans sa structure, on s'aperçoit que sa complexité est presque infinie. Et l'on s'étonne presque que quelques hommes se soient mis d'accord pour rédiger des « recommandations » paraissant aller de soi. Mais il en va presque toujours ainsi dès que l'on quitte le domaine de la spéculation pour celui de la réalisation.

En conclusion, il faut exhorter ceux que ces problèmes préoccupent au calme et à la réflexion. L'Europe est une belle promesse qui attend de nous de n'être pas compromise dès le départ. Et nous le ferions si nous manquions précisément de ce qui a pu faire dire à certains que c'était le propre de notre civilisation : le respect de la liberté, né de la conscience de cette liberté.

J. M. D.



VOYAGES ET  
TRANSPORTS S.A.

Tous  
renseignements gratuits

Billets de chemin de fer, bateau, avion, pour tous pays, au prix officiels



Lausanne

# Voix universitaires

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel

Rédacteur responsable : Gilbert Delacrétaz, Aubépines 8, Lausanne

Régie des annonces : Renzo Zanchi, Craivavers 13, Lausanne

Imprimerie : Rochat, Lausanne-Cité

## Point de VU L'Etudiant et la politique

LES TL : UN SERVICE D'UTILITE PUBLIQUE ?

Les tramways lausannois remplissent-ils vraiment leur fonction de service d'utilité publique ? Voici une question que l'AGE ne saurait manquer de se poser en ce début de semestre.

Depuis près de trois ans, la Commission des affaires intérieures, chargée de l'examen des réductions pour étudiants, s'élève contre les tarifs extrêmement élevés des TL et tente par divers moyens d'obtenir des facilités. En vain.

Cette année, forte des expériences néfastes des précédentes commissions, elle dépose une requête précise et d'application facile : la possibilité, pour les étudiants, d'employer l'abonnement d'écopier jusqu'à la fin normale des études. Sollicités, M. le Conseiller d'Etat P. Oguey et M. le Recteur E. Grin patronnent chaleureusement notre demande, car les arguments que nous avançons leur semblent parfaitement justifiés : dans la grande majorité des cas, seuls des étudiants de condition modeste bénéficieraient de ces avantages, les autres roulant scooter, moto, voire voiture ; d'autre part, les heures de cours étant irrégulières, les TL ne sauraient invoquer, comme ils l'ont fait, l'encombrement aux heures de pointe ; enfin reste la différence inadmissible entre le prix-km. des CFF et celui des TL (abonnement, 100 courses, sur le parcours Montchoisi - St-François coûte près du double de l'abonnement, courses illimitées, pour le trajet Morges-Lausanne !).

Mais toute demande, aussi légitime soit-elle, a bien peu de poids devant des considérations d'ordre financier. C'est pourquoi, pour la troisième fois, nous avons dû essayer un refus. Remarquons toutefois que ce refus n'est pas absolu. En effet, les TL se déclarent prêts à instaurer le système proposé si l'Etat se charge de combler le manque à gagner modestement estimé à Fr. 50 400. — Il est à noter que ce chiffre a été établi avec des données entièrement fantaisistes : le nombre total des étudiants immatriculés a été confondu avec le nombre des plus de 21 ans, pour ne prendre qu'un exemple.

Sans vouloir ouvrir ici une polémique, on peut trouver pour le moins indélicat qu'une société, qui se targue de remplir les fonctions d'un service d'utilité publique (sinon pourquoi s'opposerait-elle avec force à sa municipalisation ?), aille — dès que l'occasion de le prouver se présente — jusqu'à suggérer à l'Etat de lui verser des subsides !... A moins que les TL entendent avouer ainsi leur incapacité ?

Corinne Mojonier,  
Présidente de la Commission  
des Affaires intérieures.

Les Voix universitaires offrent à tous les étudiants une tribune libre. Le débat qui s'aujourd'hui (et qui à vrai dire sera aussi une enquête) permettra à chacun de participer à la discussion de ce thème : « L'étudiant et la politique ». Bien que nous ne désirerions nullement au seuil de ce débat lui fixer aucune limite, nous pensons qu'il gagnerait à se situer d'abord sur le plan du témoignage. Expliquons-nous : plutôt qu'une juxtaposition de dissertations politiques, qu'un affrontement de thèses et finalement qu'une confrontation statique de positions plus ou moins opposées, ce débat devrait s'attacher à présenter ce que nous pourrions appeler des cheminement de pensée, des cheminements politiques. Tel étudiant se préoccupe-t-il du problème politique ? Pourquoi ? Surtout : comment est-il venu à la politique (ou la politique à lui...) ? Si l'on veut : subjectivisation du débat, dans la mesure où il s'agirait moins d'un exposé impersonnel de programmes politiques que de l'explication quasi biographique de préoccupations, d'un choix, voire d'un engagement, politiques. Qu'on doive, alors, pour justifier une position intellectuelle, recourir à l'examen d'idées, de faits politiques, paraît bien évident. Nous avons seulement voulu dire que le débat ne devrait pas partir de là, ni se limiter à cela.

### ATTENTION !

La feuille intérieure (pages 3 et 4) de ce numéro est réservée à la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel. Les pages 1, 2, 5 et 6 sont celles de l'AGE de Lausanne.

Nous aimerions inviter chacun à mettre largement à profit ces colonnes : trop de débats s'arrêtent là où ils devraient commencer. Parce qu'on recule devant certains tabous. Non : pas d'appel à la violence. Seulement l'occasion offerte ici d'aller jusqu'au bout de sa pensée, dans un débat très large où l'on peut espérer que chacun saura d'emblée faire le départ nécessaire entre l'argumentation honnête et la propagande politique.

Cette liberté d'expression, nous la défendrons énergiquement dans les Voix universitaires, où nul débat n'aurait plus de sens s'il devait s'étier au départ.

Nous aborderons dans notre prochain numéro un autre aspect du problème : pourquoi nous avons ouvert ce débat dans ce journal, pourquoi maintenant. On verra qu'il s'agira du même coup de poser dans son ensemble la question — fameuse — des V.U. Réd.

### Petit itinéraire politique d'un étudiant vaudois

Il me faut faire deux remarques préalables. Tout d'abord, je suis issu d'un milieu libéral et j'ai vécu dans une atmosphère libérale qui m'a marqué, en bien diront les uns, en mal diront les autres. En tout cas, le fait est là, vous êtes avertis.

Ensuite, je ne suis pas arrivé au bout de ma réflexion politique, c'est pourquoi certaines de mes conclusions ne sont que provisoires. J'ai décidé de ne pas m'engager politiquement, aussi longtemps que je serai étudiant et ceci sur le conseil de M. J. Freymond (tiens, vous voyez comme l'influence libérale surgit à tout moment !). Cependant, je comprends fort bien que d'autres de mes camarades estiment légitime et nécessaire de s'engager alors qu'ils sont encore étudiants.

Pour l'instant, je me refuse à faire de la politique avec passion, mais j'ai la passion de la politique pour deux raisons :

En tant que chrétien, je crois à l'obligation de témoigner de ma foi dans la vie publique, surtout à notre époque où presque tous les problèmes humains ont une implication politique. Le chrétien doit aller à la recherche de son prochain dans la société, il doit avec lui porter ses souffrances matérielles et spirituelles et, en même temps, essayer de lui transmettre son espérance en Jésus-Christ. Voilà qui nécessite une participation intime du chrétien à la politique.

La seconde raison qui me pousse inévitablement à m'intéresser à la politique, c'est la soif de trouver, dans ce domaine, une méthode de pensée qui me satisfasse.

#### Première étape

J'ai tout d'abord recherché un absolu : j'ai voulu trouver le parti le plus juste ou, mieux, le parti juste. J'ai été en quête de la méthode infallible qui corrigerait le monde et lui apporterait, sur le plan de la société, l'ordre, la justice, la liberté et bien d'autres de ces concepts abstraits et vides de sens. Il va bien sans dire que je me suis cassé le nez et que j'ai constaté qu'aucun parti, aucune méthode, aucune idéologie n'était dénuée de contradictions et d'imperfections.

#### Deuxième étape

Je me suis ensuite lancé dans la direction opposée : la recherche, toujours sur le plan intellectuel, d'une méthode scientifique, objective, ne dépendant d'aucun parti, d'aucune idéologie et qui permettrait de juger une situation et de trouver des remèdes de manière indépendante. Cette recherche, par son absolutisme même, était vouée à l'échec.

J'en fus convaincu, entre autres, par le « Que sais-je ? » de H. Denis, « La crise de la pensée économique ». Dans cet ouvrage, l'auteur veut montrer que, en matière d'économie et, par conséquent, de politique, il n'y a que deux méthodes, deux systèmes inconciliables : le marxisme et le libéralisme.

Or, pour moi, cette alternative est un dilemme, car, d'une part, je ne peux accepter le marxisme dans son ensemble, marxisme dont je repousse l'idéologie, sans toutefois nier à l'analyse critique de Marx toute valeur

scientifique. Aux yeux des marxistes, je ne suis donc pas des leurs, puisque je n'utilise leur méthode que partiellement et de l'extérieur, comme un révélateur. D'autre part, j'estime que le libéralisme, dans la plupart des régions du monde et en Suisse en particulier, n'est plus qu'un système fossile qui n'a plus que faiblement prise sur la réalité. Il s'appuie sur un certain nombre de concepts abstraits — le marxisme, dans une certaine mesure fait de même — concepts dont je me fiche éperdument, tel que la Liberté avec un grand L. Ce qui m'importe, ce sont les libertés concrètes : celle de la presse, de la pensée, du travail, etc... On pourrait faire des critiques semblables pour toutes les autres notions dont nous nous gargarisons à journée faite (patrie, démocratie, etc...).

● Je refuse ce dilemme, ce qui me ramène, encore une fois, à la recherche d'une méthode « objective ». Seulement, elle ne le sera plus que relativement et ce sera là ma première conclusion sur le plan intellectuel : je refuse de m'enfermer dans un système universel. Je veux avoir la possibilité d'être radical ici, socialiste là ou rallié au régime de démocratie populaire ailleurs (tout en refusant catégoriquement de m'inscrire au parti communiste, pour des raisons à la fois religieuses et intellectuelles). Je refuse l'enchaînement définitif, aveugle et inconditionné à un schéma préconçu, alors que l'étude de notre monde actuel montre la multiplicité des solutions qu'il est possible d'apporter à une série non moins nombreuse de problèmes politiques.

● Ma deuxième conclusion, dans le domaine intellectuel, découle de la nécessité de l'efficacité. En effet, il faut avoir prise sur la réalité, donc, pour nous Vaudois, sur le corps électoral qui exerce, sinon le pouvoir réel, du moins le pouvoir légal. Cela sous-entend donc le vote pour tel ou tel parti et, si l'on veut avoir une influence plus déterminante, l'engagement dans un parti. Ce sera, pour moi, le pas à franchir, une fois sorti de l'état d'étudiant. Mais la prétention de faire un choix définitif m'est tout à fait étrangère. En résumé, engagement, mais limité dans le temps et dans l'espace.

#### Plan de la foi

Vous allez me reprocher d'avoir fait l'apologie de l'opportunisme. Il est nécessaire, par conséquent, de dire sur quels critères je me fonde pour le choix politique. C'est ici que je passe du plan strictement intellectuel sur celui de la foi (ce qui n'exclut nullement la raison, au contraire).

Si l'Eglise ne doit être ni de gauche, ni de droite (bien qu'il y ait beaucoup de droites et beaucoup de gauches !), mais l'Eglise de Jésus-Christ, il n'en va pas de même pour le chrétien. Chaque chrétien doit chercher à savoir si Dieu lui demande de se trouver de tel ou tel côté, à telle ou telle place. Donc pas de recette, pas de panacée. Chaque acte du chrétien doit être un témoignage. En gros, on pourrait caractériser ainsi la situation du chrétien en politique :

L'ami des étudiants

**BALLOR**  
GRAND VERMOUTH DE TURIN

Centenaire

LE RENDEZ-VOUS  
DES ETUDIANTS

*Dôme*

Ile St-Pierre



Machines - Meubles  
Papeterie  
Agence: OLIVETTI

St-Laurent 32  
Tél. 23 09 24

FONJALLAZ OETIKER & CIE - LAUSANNE

Un beau Bijou  
Une bonne Montre

MARVIN MOVADO CYMA  
INTERNATIONAL WATCH  
MIDO ERNEST BOREL

**proBIJOUX**

Haut rue St-François, Lausanne  
(à gauche en descendant)



Le spécialiste  
de la  
Rue Haldimand



— Vis-à-vis de l'Etat, il doit être a priori soumis, mais avec vigilance : sitôt que l'Etat se met à outrepasser ses droits — quel que soit l'Etat, communiste ou radical — il doit montrer aux yeux de tous sa désapprobation.

— Vis-à-vis d'un parti, par exemple lors d'une décision à prendre, d'une campagne à mener, le chrétien suivra son parti, tout en demeurant prêt à rompre ou du moins à protester dès que sa conscience le lui ordonnera.

● En conclusion, en tant que chrétien et intellectuel, je m'engagerai dans un parti, mais tout en conservant mon esprit critique (dans le bon sens du mot), en restant attentif à ne pas juger seulement sur le but mais aussi sur les méthodes. Je ne peux ni me refuser à participer à la vie politique du pays où je vis, ni m'asservir à un système politique quelconque, je ne peux que m'y insérer de manière conditionnelle.

Laurent Bridel, lettres.

## Engagement politique

La formation intellectuelle, en ce qu'elle conduit l'étudiant à une conception générale des choses, le prédestine à un intérêt politique étendu, plus que ne peut le faire une profession technique quelconque.

Dès ici, il nous faut faire attention à l'équivoque qui pèse sur le terme « intérêt politique ». Je crois que son seul sens est : intérêt pour le gouvernement, pour la recherche d'une harmonie ou d'un équilibre entre les aspirations de chacun, dans la perspective d'une évolution juste et sans crise violente.

Gardons-nous de confondre cet intérêt avec les mobiles qui le commandent souvent : généralement ce qui pousse un individu ou un groupe à élargir son espace vital aux dépens des autres.

Certes cet intérêt peut être plus ou moins intense chez les intellectuels, mais il est rare qu'ils cessent totalement de se préoccuper de ce domaine. Remarque réjouissante, mais qui ne peut me satisfaire entièrement. Car enfin cet intérêt reste purement académique et c'est de tout autre chose qu'a besoin la communauté.

Par les atouts mêmes que nous possédons vis-à-vis d'autres gens, nous avons à nous sentir responsables de cette communauté et non seulement de notre développement personnel. Aussi ce stade descriptif et passif doit être dépassé.

Il l'est par l'engagement politique que prennent beaucoup tôt ou tard et qui les pousse à une action politique. Certains agissent au nom de grands principes, d'autres au nom d'une classe qu'ils veulent défendre ou faire triompher. Dans les deux cas, on croit engager ces valeurs et non sa propre personne, de telle sorte que souvent la crainte de sacrifier l'abstrait d'un principe conduit à l'intransigeance, au fanatisme.

De plus l'engagement politique au sens strict du mot (au sein d'un parti, d'une doctrine) peut être une fuite hors du réel : que penser de celui qui se jette dans le parti des mécontents, pour réagir contre ses parents un peu trop conservateurs ? De celui qui, aigri par un ménage qui va mal, s'en prend à la société entière ? Pour être valable, un tel engagement doit correspondre à tous les éléments de notre vie, former un tout avec les attitudes que nous observons dans les cercles les plus divers ; il n'est vrai que lorsque c'est notre personne que nous engageons, sans crainte d'être désavoués par les nôtres ou honnis par des adversaires.

En un mot, ce qui compte plus que les doctrines ou l'action à tout prix, c'est une attitude personnelle de qualité en face du monde, une présence, et cela nous l'admettons tous, quand nous admirons un homme malgré des opinions contraires aux nôtres : nous reconnaissons que sa grandeur tient à sa personnalité surtout.

Cette grandeur, je l'appellerai présence, mais présence d'une qualité toute particulière, attitude supposant à la fois la prise de conscience des problèmes et la volonté d'y apporter des solutions. Elle est liée à la recherche constante d'une action plus juste et plus efficace, sans souci de positions doctrinales, ni opportunistes : c'est un effort constant que nous avons à faire, en toute situation, dans le cercle familial, dans l'Etat, dans l'Université, dans la commune.

C'est ainsi seulement que nous servirons pleinement la communauté, c'est-à-dire en fin de compte les autres. C'est la seule manière d'éviter l'hypocrisie ou l'opportunisme.

Je crois qu'il vaut la peine de le rappeler dans les débuts d'une page consacrée d'abord à ceux qui ont pris un engagement politique.

P. Z.

# Place au rossignol

(cf. V.U. No 7, 15 mars)

Nous rappelons que l'article ci-dessous est emprunté au Cahier de la Faculté des Lettres, No 3, juin 1956.

Il est vrai que certaines œuvres musicales, surtout parmi les œuvres modernes, procèdent par explosion de sons (timbales, etc.). C'est pourquoi les oreilles peu exercées sont obnubilées par le fait même de cette explosion et croient entendre des sons indéterminés, en termes, croient avoir affaire au rythme de la danse. On oublie, là, que les timbales sont accordées, et produisent des sons purs. Dans certains cas extrêmes, le compositeur décide délibérément de faire, dans certains passages, de la danse. La musique, et la danse sont alors juxtaposées et non pas mêlées ; elles se succèdent l'une à l'autre.

Je sais, les compositeurs aussi font des mélanges. Ils émaillent leurs œuvres de roulements de caisse claire, ils marquent les paroxysmes par des éclairs de cymbale et des tonnerres de grosse caisse, ils enveloppent tout d'un doux murmure de cloches, ils amusent l'oreille par toutes sortes de sons bizarres : ils font de l'esprit.

Il y a deux sortes de compositeurs à faire cela : ceux qui, se trouvant devant un public aux sens émoussés, trop habitués à subir, donc incapable d'écouter, se sentent obligés de souligner certaines notes, certains thèmes, par des effets extérieurs pour que les auditeurs se rendent compte de l'importance de ces passages.

Et il y a ceux qui, n'ayant rien à dire en musique, s'amuse à orchestrer divers bruits et à les ordonner. (Ceux-là ne font pas de la musique ; ils font un art nouveau, expression de notre époque aux bruits divers, qui devrait prendre un nom nouveau.)

Il reste certain que toute œuvre musicale valable doit résister à une exécution sans fard, où l'on joue simplement les notes, et où toute adjonction de bruit qui n'est pas musique pure est supprimée.

Bach a fait un ensemble de 48 préludes et fugues qu'il a appelé le clavier bien tempéré. Ces préludes et fugues peuvent être joués sur n'importe quel instrument à clavier. De plus, Bach n'a presque pas mis d'indications de tempo, de registration, etc., ce qui laisse une liberté énorme à l'interprète.

Et pourtant, ces préludes sont toujours les mêmes, gardent leur originalité et leur essence sous des doigts très divers, et se défendent bien.

Il en est de même pour l'Art de la fugue que Bach n'a écrit pour aucune orchestration ou instrumentation définie.

Oh ! il y a eu des abus : certains artistes, en veine d'épater, ont complètement trahi la pensée de l'auteur. C'est pourquoi les compositeurs modernes remplissent leurs partitions d'indications, de peur, je pense, d'être mal interprétés.

Et les artistes, l'œil hagard, le front en sueur, l'instrument raidi sous leurs doigts crispés, s'efforcent de suivre ce dédale de « staccati, piqué, large mais pas trop appuyé, à pena piu forte, presto ralentato, etc., etc. ».

Les compositeurs ont tort ; la musique se défend très bien toute seule, et la charger d'annotations, c'est oublier l'essentiel.

Il y a des milliers d'années que l'homme égrène ses notes, que les enfants soufflent dans des pipeaux à trois trous pendant des journées entières, que les musiciens assemblent avec ravissement leurs sons purs et nets. Partout on a adoré les notes et leurs changements, partout on les a modelées avec soin ; on mélodait.

Mais, il y a mille ans, surgit le miracle. Oui, il y a mille ans, en Europe occidentale, dans le berceau de notre culture, en France,

à Paris, se réalisait la chose inouïe, l'invention formidable, la trouvaille la plus géniale, ce qui allait exaspérer notre éthique occidentale, ce qui allait être la gloire de l'Europe et de ses artistes : Léonin, le grand Léonin compose de la musique à plusieurs voix.

On mêle les notes, on dirige, émerveillé, leur assemblage, leur harmonie, on suit avec joie les détours de leur chant, on constate avec émotion l'amour de leurs rencontres, on fait du contrepoint.

La musique prend alors une puissance de moyens, une amplitude d'expression nouvelle. C'est un jaillissement qui ne s'arrêtera plus.

Mais de ça, personne ne s'occupe ; les gens s'en fichent, que notre musique soit millénaire, qu'il y ait dix siècles que les compositeurs se succèdent sans arrêt.

Oui, sans arrêt : après Léonin, vient Perotin, qui compose déjà à quatre voix, et cela ne cesse pas ; viennent Guillaume de Machaut, Francesco Landino ; on arrive ainsi au XIV<sup>e</sup> siècle qui est déjà un des apogées de toute musique.

Et si l'on prenait quelqu'un qui n'y connaît rien, qu'on lui fasse entendre du Perotin pendant un jour, puis du Léonin, etc., on n'arriverait pas au XV<sup>e</sup> siècle qu'il n'en pourrait plus de douleur, qu'il succomberait sous le poids de son humanité et de sa divinité, et ce serait miracle qu'il ne mourût pas pour avoir appris ce que quatre siècles de musique représentent en Europe.

Mais les miracles sont quotidiens.

A partir de Perotin, tous les cinquante ans, se sont succédés les plus grands génies ; mais de ça, personne ne s'en doute. Personne ne se doute qu'il vit aux frais d'une culture qui représente dix siècles de musique géniale.

Et qui s'en douterait, qui pourrait l'avoir appris et où pourrait-il l'avoir appris, puisque l'on n'enseigne même pas à lire les notes aux petits enfants, puisque la musique reste le domaine des maudits, puisque ceux qui en font ont dû être touchés par la grâce d'une malédiction qui rendra leur vie humaine souffrante à jamais ?

L'homme a des yeux pour voir et des oreilles pour entendre. Mais alors que la nature oblige l'homme à discerner les contours, les formes et les couleurs d'une façon précise (pour sa conservation) ce qui lui donne les moyens techniques de voir les œuvres d'art plastiques, elle ne lui présente les sons que d'une manière vague et floue, et, de plus, ces sons sont très rarement déterminés.

C'est pourquoi, pour la compréhension de notre musique millénaire, il faut une éducation, il faudrait apprendre à l'enfant à lire les notes en même temps qu'il apprend à lire et à écrire ; il faudrait, par un contact constant avec les œuvres, l'habituer à saisir avec facilité les différentes voix d'un contexte contrapuntique, il faudrait en résumé que dans les écoles primaires il y ait autant d'heures de musique (et non pas seulement de chant) que de français.

Il n'y a pas de raison que le rudiment moderne ne vaille pas l'ancien ; car nos ancêtres cultivés, les princes, savaient tous le solfège.

La critique, en confondant le rythme et la mesure (voir plus haut) n'a pas cessé de créer de faux problèmes. Au bénéfice de cette atroce confusion s'est développé entre autres le music-hall.

Les gens qui ne savaient pas faire de la bonne musique (ce n'est pas donné à tout le monde) mais qui étaient possédés par un sens sûr de la danse, sont tombés dans le traquenard : ils ont cru faire de la musique alors qu'ils ne faisaient que de la danse.

Et (voilà le drame), le peuple qui ne pouvait comprendre la bonne musique à cause de la carence de l'enseignement élémentaire, s'est précipité avec joie sur ce qu'il croyait être de la musique, séduit par la simplicité de sa

facture et par la facilité de sa compréhension. La radio a fait le reste : diffusant ses sons malodorants, elle a faussé le goût, et surtout émoussé le sens auditif.

Maintenant, les gens n'écourent plus, ils entendent... tout en se bouchant les oreilles ! De plus, ils confondent naturellement danse et musique, ils battent du pied, même pour du Bach ou du Vivaldi ; et alors, c'est fini ! ils n'y voient plus rien.

(Le fait de battre du pied transforme la mesure en rythme ; et quand il y a rythme, la musique disparaît, s'efface, et celui qui bat croit avoir seulement senti un rythme appuyé par un mélange flou de sons : il a dansé. A noter, de ce point de vue, le danger de la rythmique pour la compréhension de la musique chez les enfants.)

Mais ils ont beau faire ; mille ans de tradition musicale ça reste, ça fourmille, ça dérange ; ça va éclater.

Ça a éclaté ! la renaissance est là !

A la fin du XIX<sup>e</sup>, étourdie, usée par les atteintes de ce siècle révolutionné (développement de la grande salle de concert, développement de la virtuosité, etc.), la musique n'en pouvait plus ; les compositeurs ne savaient plus qu'inventer (ce qui explique en partie le succès foudroyant du jazz et du music-hall), à tel point que pour se donner une éthique on inventa le dodécaphonisme.

Mais les érudits travaillent. Dans la première moitié du XX<sup>e</sup>, on redécouvre les musiques anciennes, on retrouve notre héritage, on critique les vieux manuscrits, on les déchiffre, on fait des disques, Léonin est remis sur le trône ; le compositeur ébloui peut étudier mille ans de génie, il compare, il admire, il prend note.

Toutes les théories faussement scientifiques faites sur l'harmonie au XIX<sup>e</sup> tombent à l'eau ; le rocher se dégage du sable... on devient conscient de sa force.

A nous, compositeurs ! La seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle sera très grande ; nous vivons la première Renaissance musicale pour entamer le second millénaire de notre art.

M. D.

## Rochat, imprimeur

Grand choix de

## DISQUES

Classiques

Jazz

Variétés

12 installations ultra-modernes vous permettent d'auditionner les disques de votre choix

Sur simple demande envoi de catalogues, à titre gracieux

Grands Magasins

**INNOVATION**  
Lausanne

## LA PHOTOGRAPHIE

Est un rappel constant Des plus beaux moments !

TOUT POUR L'AMATEUR

## A. SCHNELL & FILS

LAUSANNE

4, place St-François

Photo - Projections - Ciné



Siège de Lausanne



Pour toutes vos opérations bancaires

## SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

CAPITAL ET RÉSERVES Fr. 275.000.000



# Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel

rédigée par  
François Fluhmann (lettres), Eric Jeannot (sciences), Alain Nicollier (droit et sc. comm),  
et Willy Nussbaum (théologie).  
Régie des annonces : Gérard Perret, Tertre 8

## Sans queue ni tête

Comptoir de Neuchâtel : La Fédération apportera sa contribution à cette manifestation hautement spirituelle pour laquelle le peuple neuchâtelois bande toutes ses forces : son *jameux bar*. Après l'expérience de l'an dernier, il s'avère nécessaire (la nécessité est la plus exigeante des maîtresses) que les étudiants eux-mêmes assurent les fonctions de barmen. Tous ceux qui se sentent la vocation, si minime soit-elle, d'être pour une fois de l'autre côté du zinc, voudront en faire part au plus vite à Jeannot (le Chef) ou à Vallet.

Vous aurez remarqué que le comité de rédaction laisse passer des articles nettement teintés de couleurs politiques. Ce n'est pas dans son intention de faire des V.U. une feuille aux mains d'une tendance certaine, mais bien plutôt de susciter des réactions même violentes. Si vous n'êtes pas d'accord, le droit de réponse vous est réservé ; mettez-le à profit. Si vous désirez savoir le nom que recouvrent les initiales au bas d'un article, demandez-le au rédacteur du numéro. Et si vous refusez votre assentiment à la formule actuelle des V.U., écrivez une lettre d'injure au comité qui se fera un réel plaisir de la savourer et de vous répondre sur un ton plus modéré en prenant si possible vos arguments en considération.

Si vous désirez qu'un sujet soit traité dans votre canard, pondez ou ne pondez pas, mais alors proposez au comité qu'il s'occupe de la question.

Les tracts électoraux qui ont réjoui vos jours sombres ou vos dimanches en famille, auront, je l'espère, mis vos cœurs en joie : chacun promet monts et merveilles (monticules ou Everest, toc ou joyau, suivant vos exigences) en faveur de l'étudiant. Wait and see. Mais cependant tapons sans relâche sur le clou (en l'occurrence nos autorités et nos députés qui se sont rappelés au bon moment que l'étudiant est aussi électeur), car parfois le surmenage de la campagne électorale leur cause des pertes de mémoire regrettables. Mais à voir leur bonne volonté, je suis persuadé qu'ils n'attendront pas le « dernier quart d'heure » pour penser à nous.

Le prochain numéro (début mai) est placé sous la responsabilité de Willy Nussbaum, faculté de théologie (Dôme 47, Neuchâtel).

H Ph Cart

Pour ceux que les problèmes estudiantins intéressent :

### Les publications du COSEC

Le COSEC (Coordination Secretary) est l'organe administratif de la Conférence internationale des Etudiants dont la dernière réunion s'est tenue à Ceylan. Plus de soixante Unions nationales y ont adhéré, en particulier la Suisse. Le COSEC, qui a son siège à Leyden aux Pays-Bas, publie plusieurs documents d'information :

● **L'Etudiant**, revue illustrée assez luxueuse qui présente des articles traitant de tous les sujets en rapport avec la vie de l'étudiant. Des étudiants du monde entier y collaborent. **Au sommaire du No 5** : La révolution de Hongrie ; Menace à l'indépendance de l'Université en Afrique du Sud ; Il faut changer les méthodes d'enseignement ; Pas de chambres pour les étudiants ; Les étudiants de France et la culture... **Vous trouverez cette revue à la Salle des Etudiants à l'Université (B 39).**

● **Les étudiants coopèrent**, ce dépliant de huit pages vous donne un aperçu succinct des diverses Conférences internationales.

● **La cinquième Conférence internationale des Etudiants**, cette brochure expose sous une présentation agréable les travaux de la Conférence de Birmingham (1955). Sa lecture vous fera comprendre les principes et les buts qui animent la coopération étudiante sur le plan mondial.

● **L'indépendance et les étudiants**, ce rapport, établi par les dirigeants des Unions étudiantes d'Asie, intéressera ceux qui se préoccupent de l'évolution des pays de Bandœng. Il expose

## Réponse à l'antiféminisme

Vous ne m'en voudrez pas, Madame, d'exposer ici le point de vue d'un mâle. Soyez d'ailleurs rassurée, je suis sincèrement féministe. Et pourtant (comment vous l'avouer ?), il y a quelque chose en vous qui me peine un peu.

J'ai peur qu'à force d'être très féministe vous ne deveniez peu féminine. C'est votre féminité qui vous permettra, en dernier lieu, de chasser des consciences embrumées les derniers vestiges des préjugés anciens. Je ne suis pas très certain que la femme soit en fait, à l'heure actuelle, considérée par la majorité d'entre nous comme un être inférieur. Et si tel était même le cas, vous savez comme moi qu'un sourire, deux boucles d'oreille, ou un jupon de dentelle font très souvent changer de sexe à cette prétendue infériorité. Eh ! oui, dois-je vous l'apprendre, être féminine c'est être un peu courtisane. Je ne pense point que les grandes favorites qui avaient, entre autres choses, leur mot à dire, s'embarrassaient beaucoup des considérations de Madame Simone de Beauvoir.

Encore que je les apprécie hautement, apprêtées à la mode de Caen, les tripes sous votre plume sont d'un réalisme un peu désuet. Vous en parlez froidement, sans complexes, vous êtes affranchies et je loue votre bonheur. Mais la sécheresse, le réalisme de votre ton, voire sa virulence, me font penser au langage de ces marchandes de poissons qui bordent la Méditerranée et auxquelles personne ne contestera leur sexe fort. Comprenez-moi bien, je savoure énormément et ne dénigre pas le langage et la « philosophie » de ces dames. Mais n'est pas marchande de poissons qui veut.

Enfin, pour parler de cette infériorité sur un plan moins abstrait, un peu sociologique et plus précis, j'avoue que vous devriez depuis longtemps être l'égal politique de l'homme. Je souhaite vivement, pour vous être humain, cette égalité, mais je la désire moins, pour vous femme. J'ai peur de vous imaginer gesticulant au faite d'une tribune.

A bien réfléchir... vous tenir à l'écart des vicissitudes de la politique n'est-ce pas rendre un suprême hommage à votre sexe ?

Cl. J.

les problèmes universitaires des régions du Sud-Est asiatique.

● **Développement de la coopération mondiale des étudiants**, ce dépliant présente la structure des différents organes de la Conférence et vous tient au courant du programme d'activité pour 1957.

● Le COSEC a aussi publié dernièrement une forte brochure intitulée **Résolutions Ceylan 56** qui réunit toutes les résolutions adoptées lors de la Conférence de Ceylan. Les sujets les plus divers y sont traités : programmes d'activités très détaillés au sujet des Séminaires étudiants internationaux, de la presse et de l'information, des questions sociales et économiques, des voyages et des échanges d'étudiants, des déclarations sur le colonialisme et le totalitarisme, des rapports sur l'Union d'Afrique du Sud, le Vénézuéla, le Paraguay, l'Allemagne de l'Est en rapport avec la liberté académique.

● La plupart de ces brochures se trouvent à la Salle des étudiants (B 39) ou peuvent être demandées au Cosoc, Case postale 36, Leyden, Pays-Bas. HPhC.

## FÉDÉRATION

Office du Travail rémunéré

Notre amie Jeanne-Marie Barrelet, qui s'occupe de l'office avec dévouement, a décidé de passer la main à un élément de la nouvelle garde.

Nouveau responsable de l'office :  
Richard Boller (fac. de droit)  
Brévard 1, Neuchâtel — TELEPH 5 10 71

L'Office du Travail rémunéré  
mérite l'intérêt de tous les étudiants

Un mot du nouveau responsable :

Je ne voudrais pas commencer mon travail à l'office sans faire quelques suggestions à tous les étudiants. En effet, la condition sine qua non de la bonne marche d'un office comme le nôtre est de pouvoir répondre à toutes les offres qui nous parviennent. Si ce n'était pas le cas, les employeurs se lasseraient et adresseraient leurs demandes ailleurs.

Or j'ai constaté avec stupeur que seuls huit (!) étudiants ont rempli les fiches de l'office. On comprendra aisément que cela n'est pas fait pour faciliter mon travail. Pour parer à cette défaillance, je remettrai des fiches chez l'huissier-concierge dès le 23 avril. Les étudiants désirant travailler sont priés de les remplir en détail, en indiquant exactement les activités qu'ils peuvent accomplir (matières d'enseignement, correspondance française, allemande, anglaise... dactylo, sténo, travaux de chantier, etc.) et les heures qui leur conviendraient plus particulièrement, sans oublier un numéro de téléphone où l'on puisse les atteindre rapidement.

Rappelons dès maintenant que les étudiants qui voudraient travailler pendant les vacances d'été feraient bien de s'inscrire en indiquant les dates limites et le travail de leur choix.

Souhaitons en terminant que vive notre office et qu'il réponde aux désirs et aux besoins des étudiants.

R. B.

## AU MIROIR

TERREAUX 7

ARTICLES D'ART  
ENCADREMENTS

Cet été :

### Allez aux USA à bon compte

L'UNES (Union nationale des étudiants de Suisse) organise un séjour de 11 semaines (fin juin - mi-septembre) aux Etats-Unis, qui intéressera les étudiants neuchâtelois par ses conditions avantageuses. Il s'agit de combiner travail et vacances aux USA afin de réduire au maximum le coût de l'entreprise : durant les huit premières semaines, les participants prendront part en tant que moniteurs à une colonie d'enfants américains (4 à 17 ans), puis durant les trois dernières semaines un « hospitality tour » leur est offert à travers les Etats de l'Est. L'activité de moniteur consiste à faire du sport, du chant, des jeux avec les enfants, et à leur parler de la Suisse — ce qui demande des connaissances suffisantes d'anglais.

Conditions : étudiants ou jeunes professeurs de 21 à 25 ans.

Prix : Fr. 757.—, comprenant : aller et retour en avion (Zurich-New York), logement et entretien durant les 11 semaines, déplacements et visites aux Etats-Unis. Un versement total de Fr. 1144.— est demandé en Suisse, mais 90 dollars seront rendus aux USA sous forme d'argent de poche.

Demandez des renseignements complémentaires au Service du Tourisme universitaire de l'UNES, Poly, bureau 44a, Zurich 6 (écrire en français). A. N.

LE PLUS GRAND CHOIX



LE GRAND MAGASIN EN VOGUE

Etudiants, favorisez nos annonceurs

Livres anciens. Livres d'occasion  
Livres en solde  
Recherche d'ouvrages rares et épuisés  
Achats de bibliothèques et lots de livres

REYMOND

14, Faubourg de l'Hôpital  
NEUCHÂTEL

## ÉCOLE DE CHANT

M<sup>me</sup> Emilie Perret-Wyss

membre de la société suisse de pédagogie  
musicale

Les Saars 45

Tél. 5 49 77

## TÉLÉVISION-RADIO

Appareils portatifs (Réseau-batteries)  
de Fr. 198.— à Fr. 398.—

Luder

NEUCHÂTEL

Sablons 48

Tél. 5 34 64

## Photo L. ATTINGER

Neuchâtel

Grand choix d'appareils  
Tous travaux d'amateurs  
Passeports et portraits  
Photocopie

Place Piaget 7

Tél. 5 15 76

## Benkert & Co

Fleuristes

NEUCHÂTEL

Membre Fleurop

Tél. 5 12 80

## LA MAISON



Corrige - Augmente - Améliore  
LA VUE...

## MAISON SPÉCIALE DE LITERIE

Hygiène **AU CYGNE** Propreté

Epuration et désinfection de la literie  
par machine spéciale ultra-moderne  
Literie complète, couvre-lits, jetées de divans

C. BUSER

Faubourg du Lac 1 - Neuchâtel

A deux pas de l'Université,  
les croissants que vous aimez.

**BOULANGERIE  
PERRENOUD**

## LE TEA-ROOM EN VOGUE

Radelfinger

Confiserie

Place Purry

Connaissez-vous  
les nouvelles alliances ?

**Bijoux-MICHAUD**

vous les présentera.



## CLUB UNIVERSITAIRE DU DISQUE

Rappelons que les disques du CUD (micro-sillons 33 1/3 tours) coûtent chacun Fr. 20.— La liste ci-dessous ne représente que quelques suggestions parmi le stock actuellement disponible. Mais n'importe quel disque peut être commandé.

Pour toute commande ou renseignement, adressez-vous à : Jean-CI. Haldimann, Desor 3, Neuchâtel, ou à Pierre-A. Rognon, Bachelin 1, Neuchâtel.

Disques actuellement disponibles en quantité suffisante :

- Bach** : Concerto p. 4 clavecins — Concerto p. 3 clavecins (Reinhardt, Pro Musica)  
**Beethoven** : Symphonie No 6 (Karajan)  
**Beethoven** : Symphonie No 7 (Karajan)  
**Beethoven** : Symphonie No 9 (Horenstein, Wiener Singakademie) (un seul disque)  
**Brahms** : Concerto p. violon (Stern, Beecham)  
**Mozart** : Concerto K 466 — Concerto K 488 (Haskil-Sacher)  
**Mozart** : Concerto K 491 — Concerto K 537 (Couronnement) (Casadesu-Szell)  
**Honner** : Cantate de Noël (Sacher)  
**Schumann** : Concerto piano — Grieg : Concerto piano (Lipatti, Karajan, Galliera)  
**Stravinsky** : Sacre du Printemps — Oiseau de Feu (Stravinsky)

Ces disques sont aussi à la disposition des étudiants lausannois auprès des animateurs du CUD à Lausanne.

## Pour une association des intellectuels de gauche

Avant toute chose, quelle est actuellement la situation de la gauche ? Toutes proportions gardées, en Suisse comme en France, ceux qui se réclament du socialisme traversent une crise : le Parti socialiste suisse soutient la politique de Guy Mollet ; il désire acquiescer deux sièges au Conseil fédéral ; dans ce but, il fait des concessions aux partis de droite et décourage ainsi les masses qui devraient se rallier à la cause socialiste. En novembre dernier, faisant passer ses intérêts de parti avant ceux du mouvement ouvrier, il menait l'attaque contre le Parti du Travail. Ce dernier pourtant après Budapest publia des résolutions qui dénotaient l'affrontement des thèses diverses à l'intérieur même du PdT — ce qui révèle un esprit beaucoup plus démocratique et ouvert que celui du Parti communiste français. Et on ne peut facilement nier que, sur le plan suisse, le PdT lutte pour une meilleure législation sociale.

Ce dialogue, cette discussion amorcée à l'intérieur du PdT mérite d'être étendue à toute la gauche suisse. Il est urgent de la réunir.

« Points de Vue », qui paraîtra sous peu, cherche justement à créer ce dialogue. Et, de bonne foi, on ne peut prétendre que ce bulletin est aux mains de l'extrême-gauche, son comité représente tous les aspects de la gauche. Cette revue désire que s'organisent des groupes qui polarisent les énergies éparses. Je pense que, pour augmenter l'influence de cette revue et des groupes constitués autour d'elle, un regroupement général des intellectuels de gauche est nécessaire. Cette association prendrait position sur les principaux problèmes de la politique suisse et étrangère et influencerait certainement nos deux partis ouvriers et les rapprocherait. L'embryon d'une telle association pourrait naître de l'union des mouvements d'étudiants de gauche vaudois et neuchâtelois.

Ce n'est qu'unis que nous pourrions défendre efficacement les libertés de l'esprit chez nous (Prof. Bonnard), à l'étranger (Wolfgang Harich, Georges Lukacs) et dans les partis (Claude Roy, Lucien Weitz, André Philip). Après avoir défendu ce que théoriquement nous possédons déjà, nous pourrions espérer donner un contenu économique à nos libertés démocratiques. L'unité de la gauche en est la condition sine qua non. Malgré la politique actuelle du Parti socialiste, il est permis d'espérer qu'il retournera dans l'opposition, et par exemple qu'il luttera contre les excès des dépenses militaires.

A cet effet, il est absolument nécessaire que, lors de sa conférence annuelle de juin, le Parti du Travail définisse sans ambiguïté les liens de l'internationalisme prolétarien de telle manière que sa position amicale vis-à-vis de l'Union soviétique ne puisse être considérée par les socialistes comme une inféodation. Il est indispensable qu'il affirme une fois de plus avec force que le socialisme ne peut être construit chez nous qu'avec le consentement de la majorité des citoyens et en accord avec nos traditions démocratiques.

## Un auteur suisse joué à Paris

On a longuement parlé dans la presse de *La visite de la vieille Dame*, pièce de M. Friedrich Durrenmatt, que la Compagnie Grenier-Hussenot vient de créer à Paris dans une adaptation française de Jean-Pierre Porret.

« Curieux ouvrage — dit un critique parisien — que cette pièce d'un auteur suisse. Elle exerce sur nous une sorte de charme un peu maléfique, une emprise aux effluves vaguement germaniques. Il y a là du sortilège rhénan. »

Gullen, petite ville autrefois prospère et dont toutes les industries ont péri mystérieusement, attend la vieille dame, Claire Zahanassian, enfant de Gullen devenue multimilliardaire au cours de sept mariages particulièrement fructueux ! Les notables de la ville s'empressent, il s'agit d'obtenir de la vieille dame quelques millions pour le relèvement de la cité.

— La charité — dit-elle — divertissement de millionnaire, moi, je m'offre la justice pour cent milliards.

Autrefois condamnée par le tribunal lors d'un procès en paternité et sur la foi de faux témoignages, honteusement chassée de Gullen, elle s'en était allée « pour donner raison à la justice » ; en quittant Gullen, elle a juré de se venger.

En échange des cent milliards, Claire Zahanassian exige la mort de son ancien amant, Alfred III.

Tout le monde refuse, au nom de la justice ! Mais la vieille dame attendra...

Lentement la ville va s'intoxiquer, les cent milliards agiront comme un terrible poison ; Ill observe, impuissant, les symptômes de sa

bonne conscience malheureusement assez répandus.

Et c'est une comédie ! Comédie où l'on rit jaune, mais on rit tout de même.

Auteur et traducteur eurent bien du mal à le faire entendre au metteur en scène, et ce fut une grande surprise pour Friedrich Durrenmatt d'être pris au sérieux en France, pays de la fantaisie, disait-il, alors qu'en Allemagne il passe pour un enfant terrible ! Ce fut un achoppement pour les acteurs franc-morts prochains ; il prend peur, puis résigné, çai de saisir le comique de Durrenmatt. Vouluant charger les mots de philosophie, se laissant tenter par le côté tragique de certaines situations, ils réduisaient l'insolite qui constitue un des éléments dramatiques de la pièce.

Certes, l'auteur nous dit quelque chose de grave, mais c'est à travers son humour que son message prend toute sa valeur.

La tragédie, en tant que forme d'expression, n'est plus de notre temps, le théâtre ne peut plus se pencher sur des drames individuels, alors que c'est notre époque tout entière qui est tragique, empoisonnée comme la ville de Gullen. Friedrich Durrenmatt l'a bien compris. Derrière les deux protagonistes, Alfred III et Claire Zahanassian, il a placé toute une communauté où le mal triomphe. Nous rions parce qu'il est ridiculisé, singé grâce à l'imagination diabolique de l'auteur — mais encore faut-il avoir le courage d'admettre qu'il s'agit de la communauté dans laquelle nous vivons. L. G.

## POINTS DE VUE

« Encore une nouvelle revue romande », *diriez-vous en lisant ce titre, « on sait pourtant que toute tentative est vouée à l'échec ».* Hélas, l'expérience paraît confirmer de défaitisme. Mais faut-il se résigner de peur de voir sa peine mal récompensée ?

Les derniers événements politiques — je pense surtout à la Hongrie, à Suez, et aussi à l'Algérie, à l'apartheid de l'Union sud-africaine... —, si atroces et si écœurants fussent-ils, auront eu un seul mérite, presque rien en regard des horreurs commises, le mérite de nous mettre en face de nos responsabilités, brutalement en nous remuant jusqu'aux entrailles et nous laissant pantelants en face de notre impuissance à réagir. Maintenant que la tourmente a faibli, nous devons reprendre le dialogue, forts des expériences dont notre cœur a souffert.

C'est ce besoin de dialogue en face d'une situation et de problèmes nouveaux qui inspire les animateurs de ce futur bulletin. Mais leurs prétentions sont à l'image de leurs ressources : modestes. Le propos de « Points de Vue » est simple : voir clair ; être lucide ; éviter une position partisane aveugle qui supprime toute possibilité de dialogue ; dire les choses même si elles ne sont pas bonnes à dévoiler ; poser des questions à notre bonne démocratie suisse.

Est-ce à dire que ce bulletin est aux mains de « sombres révolutionnaires qui par leurs actions se retranchent de la communauté nationale » ? A vous de juger : le comité provisoire est formé de chrétiens, de communistes, d'indépendants, de socialistes. Autrement dit, la revue ne se bâtit pas autour d'une idéologie précise, mais grâce à l'affrontement honnête de thèses diverses, et même opposées. C'est la seule manière de maintenir ouverte la possibilité d'une discussion démocratique et constructive.

Vous l'avez ainsi compris : ce bulletin désire poser les questions de la gauche, sortir l'homme de gauche d'un conformisme et d'une

Une union des intellectuels de gauche — lieu de discussions entre les deux partis ouvriers et ceux qui n'ont pas adhéré à l'un d'eux — est nécessaire et peut faire beaucoup pour la gauche et pour le pays, en maintenant toujours ouverte la porte de la discussion.

F. B.

SEMESTRE D'ÉTÉ 1957 Nouveautés :

Flore et végétation des Alpes

I : Etage alpin

Cl. Favarger/P.-A. Robert

32 aquarelles

Rel. 15.55

Aquariums

d'eau douce et d'eau de mer

L. Langel 39 ill. en coul. Rel. 15.55

Grand assortiment de livres :

Classiques et littérature générale

Delachaux &amp; Niestlé

LIBRAIRIE

HOPITAL 4

NEUCHÂTEL

AUTO-ECOLE

ENSEIGNEMENT

THÉORIQUE ET PRATIQUE

Voiture, moto, scooter

Roger Terreux

NEUCHÂTEL

Chemin des Valangines 9 Tél. 5 61 96

Confiserie-Pâtisserie

Gustave Schmid

Succ. de HEMMELER

NEUCHÂTEL

Tea-Room

PHARMACIE MODERNE



GRAND CHOIX DE SPÉCIALITÉS

RESTAURANT du

Clos de Serrières

Terminus du Trolleybus

Sa restauration

Laiterie du 1<sup>er</sup> Mars

A. SCHWAB

Lait pasteurisé

Yoghourt Fermière

Glaces

Cassatats



Quincaillerie

Outillage

Articles de ménage

CINE-CLUB UNIVERSITAIRE

(Aula de l'Université)

Séances du semestre d'été :

25 avril — 9 et 23 mai

Abonnements en vente à la Librairie Reymond.



# L'Empire de la Mystification... ou le Pérou, c'est le Pérou

Ce film<sup>1</sup> est un mensonge. Il a l'apparence du documentaire ethnographique et la prétention à l'honnêteté artistique. Il n'est en réalité qu'un truquage constant motivé par le seul désir de flatter l'œil et l'esprit. Mensonge d'autant plus sournois qu'il sollicite du spectateur un double consentement, esthétique et idéologique. De belles couleurs, de beaux paysages, des coutumes pittoresques : la tentation devait être grande de tout sacrifier à l'image, à l'harmonie visuelle. C'est ce qu'Enrico Gras et ses collaborateurs ont fait. Une vingtaine de barques de jonc voguent sur le lac Titicaca. Pourquoi ne pas demander à leurs occupants de lever tous ensemble, avec une touchante spontanéité, leurs vingt voiles ? La vérité sera à peine déformée et la séquence n'en sera que mieux réussie. L'usage de la corrida au condor se perd peu à peu ? Les arènes sont hors d'usage ? Qu'à cela ne tienne ! On va les restaurer et rassembler deux mille figurants qu'on fera venir de plus de cent kilomètres à la ronde pour reconstituer cette corrida<sup>2</sup>. Là encore, l'entorse à la vérité peut ne paraître pas très grave (il s'agit d'une reconstitution supposée fidèle d'une tradition en voie de disparition) et l'effet parfaitement heureux, du point de vue de l'esthétique.

On ne peut donc parler de falsification délibérée de la réalité. Il s'agit plutôt d'une lente détérioration de celle-ci, involontaire, espérons-le, et qui tient à la conception d'ensemble du film. Certes, chaque image prise en soi est belle. Mais comme nous sommes au cinéma, monde de l'animé, aucune image n'est séparable de celle qui la précède et de celle qui la suit, n'est séparable de la dynamique du film. Qu'attend-on d'un documentaire ? Avant tout d'être un document, c'est-à-dire d'être vrai. Les auteurs se sont contentés d'être vraisemblables. La vraisemblance suffit à un film d'action, à un film à scénario, mais non à un documentaire. Les Indiens d'Enrico Gras ne sont pas pris sur le vif : ils jouent. Ceux que le caméraman aurait dû filmer presque à leur insu et malgré eux sont devenus autant de petits acteurs bien mis en scène par un esthète en quête de couleurs et de pittoresque. D'où un insupportable sentiment de frelaté qui saisit le spectateur de la première à la dernière image. Les entorses à la vérité ne sont jamais bien graves, mais celles-ci tolérées, qui nous dit que les Indiens ne sont pas des acteurs fardés et les sommets des Andes des montagnes de carton ? Indiens retouchés, enjolivés : le charme est rompu, nous n'y croyons plus. Ceci nous amène à une première conclusion : il n'est pas possible de considérer la seule perfection plastique d'un film, il n'est pas possible de séparer l'esthétique d'un documentaire de son éthique.

Il y a plus. Les auteurs ont donc sacrifié la Vérité sur l'autel de la Beauté (à moins que ce ne soit sur celui de Mercure), d'une Beauté qu'ils sont allés cueillir au ciel de Platon, évidemment. Puisque l'on recherche la Beauté, et la Beauté seule, elle formera une entité mystérieuse et inexplicable, coupée de toute autre réalité, hors de l'Histoire et éternelle. Il suffira de la faire constater et éprouver. C'est là que nous touchons un aspect plus fondamental encore de ce film : celui qui sollicite un assentiment idéologique du spectateur. On lui demande de sanctionner, toujours au nom de la seule réussite esthétique (et financière ?) du film, une conception parfaitement statique de l'homme, celle de l'homme-qui-ne change-pas, de l'éternel-humain, du visage-immuable-de-l'homme, bref, celle d'un homme pétrifié.

Les premières images nous promènent dans les ruines de Machu-Pichu, ancienne capitale des Incas. On nous montre des momies, puis, soudain, la silhouette d'un Indien, immobile dans le ciel. Cet enchaînement est destiné à persuader le spectateur que rien de fondamental n'est changé, que l'Indien d'aujourd'hui

est bien le même que celui d'hier. De même les traditions et les coutumes. On ne cherche pas à les comprendre, à les expliquer, elles font partie d'un tout inexplicable, elles sont une donnée qui permet d'atteindre, on ne sait trop comment, à l'humain. Qu'est-ce que l'humain ? Quelque chose qui ne s'explique pas et qu'il serait sacrilège de tenter d'expliquer. Une fois de plus, on embouche la trompette du sacré en délaissant celle de la science. Le commentaire insiste lourdement sur le fait que les Indiens auraient refusé tout ce qui vient des blancs, sauf la religion chrétienne. Comme il faut bien expliquer l'apparition historique du christianisme au milieu d'hommes qui échappent, dans leur essence, à l'histoire, on glisse dans le commentaire une phrase anodine disant en substance que les fils des Incas étaient prédisposés à recevoir le christianisme. Et voilà une existence réconciliée avec l'existence ! L'homme a retrouvé son masque indéchiffrable !

L'on assiste à une naissance dans une tribu primitive de la forêt vierge. Le mari se tord dans les douleurs feintes de l'accouchement afin de détourner les mauvais esprits de son épouse. L'enfant né, la femme reprend aussitôt le travail, tandis que son époux se repose de ses fatigues en recevant les félicitations et les cadeaux de ses amis. Cette coutume est intéressante : on n'en tente pas la moindre explication. Bien plus, le commentaire met dans la bouche de l'heureux père et de ses amis les mots que n'importe quelle mère de nos contrées échangerait, en semblable occasion, avec ses amis. L'effet comique est sûr. Est-il honnête ? Au lieu de provoquer chez le spectateur un intérêt scientifique (qui lui permettrait de mieux pénétrer et de mieux aimer, en l'expliquant, l'humain, au lieu de l'envelopper de mystère), on n'éveille en lui que la curiosité béate et narquoise du badaud devant un singe en cage. Je me souviens avoir rencontré un noir des ballets Keita Fodéba. Il était licencié en lettres. Il me conta sa déception au contact de la Suisse, havre de paix qui ignore, dit-on, le racisme (pour la seule raison qu'il n'y a pas, chez nous, de problème racial, ce qui est tout différent). Il racontait comment, au Comptoir Suisse, cette cathédrale du labeur et de l'esprit d'industrie, où il aimait à se promener avec ses camarades danseurs, les gens tournaient autour d'eux, les regardant sous toutes les coutures, les jaugeant, leur tirant les oreilles, leur pesant sur le nez, retrouvant les gestes naturels du négrier, « pour voir », le tout émaillé de plaisanteries dont on peut deviner le niveau. Des films comme « L'Empire du Soleil » entretiennent cet esprit béatifiant. Comment se manifeste-t-il, cet esprit ?

Par l'impuissance et la passivité. Notre spectateur subit. Il est fait pour être spectateur : on lui donne à voir. L'on comprend que le sacré soit fait pour lui : tout est tabou, rien n'est à changer, il ne faut pas chercher à comprendre, les choses sont ce qu'elles sont. Nous sommes en pleine mythologie petite-bourgeoise, qui trouvera son apothéose dans la définition par tautologie<sup>3</sup>. Demandez à un spectateur ce que sont les Incas. Il vous répondra sans doute, inspiré en cela par le film, les yeux méfiants, l'esprit mis en garde par la stupidité évidente de votre question : « Mais, voyons, les Incas... c'est les Incas ». Le Pérou, c'est le Pérou, il fallait y penser.

L'« Empire du Soleil » ne repose donc pas sur un seul « mensonge de l'image », mais il participe encore d'une idéologie mystificatrice, qui tend à faire de l'homme un fossile dans un désert. Cette idéologie est rétrograde, puisque, pour elle, tout est subi par l'homme. rien n'est fait par lui, désespérée, puisqu'il n'y a plus rien à attendre de l'homme et de son avenir (tout est donné, une fois pour toutes). Elle exprime une classe qui a réalisé ses aspirations et qui est effectivement rétrograde et désespérée. Elle est l'image d'un

homme aliéné par un monde qu'il ne comprend plus et qu'il a pourtant créé, économiquement et socialement.

Ainsi, et peut-être malgré eux, les réalisateurs de l'« Empire du Soleil » n'ont pas pu s'en tenir à leur parti-pris d'esthétique-avant-tout. C'est que ce parti-pris, c'est que l'art pour l'art lui-même ont déjà un contenu idéologique. La réalité forme un tout, ne l'oublions pas, et il n'est pas possible de séparer les diverses créations de l'homme de l'homme lui-même (une théorie esthétique dépasse le cadre de l'art, de la définition et de la recherche du beau, pour engager la totalité de l'homme) pas plus qu'il n'est possible de séparer l'homme de la réalité économique et sociale qui l'entoure. Autrement dit, il est vain de vouloir retrancher l'homme de l'Histoire. Les Indiens d'Enrico Gras sont des « Indiens en soi », sans relation avec le monde économique et social (sans doute n'ont-ils pas de ventre ?) et qui n'ont pas d'histoire. C'est presque par hasard que le monde moderne apparaît : un chemin de fer crachotant et un vieux camion essoufflé. Le monde moderne lui aussi est donné comme un fait brut et inexplicable : il est là, ne cherchons pas plus loin. Des relations entre ce monde et celui des Indiens, nulle trace, il ne saurait y en avoir : un monde immuable ne peut se mêler à un autre sans se transformer. Des Indiens récoltent le guano, puis s'en vont, entassés dans un camion, louer leurs bras dans une plantation de coton. Qui ne sent là-dedans la présence de déterminismes économiques, techniques et sociaux ? Les réalisateurs du film n'en ont cure, préférant voir ici le geste millénaire de l'homme luttant pour sa subsistance. Rien de fondamental n'est changé, puisque l'homme ne se définit pas, comme le disait Marx, par l'accroissement de son pouvoir sur le monde, c'est-à-dire par la modification de ses rapports avec la nature et les autres hommes (ce qui suppose une évolution), mais au contraire par l'absence de toutes relations.

Il est vain, disions-nous, de vouloir retrancher l'homme de l'histoire. C'est ce que font les réalisateurs de l'« Empire du Soleil » par parti pris d'esthétique, nous l'avons vu, parti pris qui sous-entend une certaine position idéologique. La mystification commence au moment où l'on prétend, explicitement ou non, nier cette liaison de l'esthétique à l'idéologie. La prétention à l'art pour l'art est fondée sur cette négation. On voit l'imposture : ce film, sous les espèces d'un documentaire, sous le manteau d'une Beauté déifiée, accreditée (ou confirme) chez le spectateur une image rétrograde, ou, tout au moins, conservatrice de l'homme. Les films de ce genre pullulent. Seraient-ils le nouvel opium du peuple ?

Bernard Antenen.

<sup>1</sup> L'« Empire du soleil », projeté récemment dans un cinéma lausannois.

<sup>2</sup> Renseignement donné par la plaquette publicitaire des réalisateurs et cité par André Bazin dans « France-Observateur », numéro du 11 avril.

<sup>3</sup> Voir à ce propos « Mythologies » de Roland Barthes, Ed. du Seuil.

**PAPETERIE  
ST LAURENT**  
*Charles Krieg*  
RUE ST LAURENT, 21  
LAUSANNE  
Téléphone 23 55 77

Des fleurs toujours fraîches par :

**Charly Bodmer-Feuz**

Lausanne Ile St-Pierre Caroline 2  
Téléphone 22 67 25 et 26 37 26  
La maison n'a pas de succursale

Livre des fleurs dans le monde entier. Membre Fleurop et F.I.D. Importateur direct de Hollande et d'Italie.  
Prix spéciaux aux étudiants

## ETUDIANTS

vous serez renseignés et aimablement servis à chacun de nos rayons.

Pianos - Radios - Disques et Gramos - Musique  
Instruments à vent et à cordes - Librairie théâtrale et musicale

**FOETISCH FRÈRES S.A.**

Caroline 5 - Lausanne

**Walther**

Rue de Bourg 13  
LAUSANNE

Habille à la perfection, mesures ou confection  
Manteaux Imperméables Vestons Pantalons  
Complets Robes de chambre Chemises

Le magasin renommé... pour le chic et la qualité

Aux Etudiants : rabais 5 %

sur présentation de la carte de l'A.G.E.

Un coup de téléphone au 23 43 45 et

**LAVE LUX GARE**

vient chercher votre linge  
et vous le rapporte dans les 48 heures

lavé et repassé

10% sur présentation de la carte d'étudiant

A deux pas de l'Université...

**AUTO-ECOLE  
THORNHILL**

Cité-Devant 8 - Face Ancienne Académie

vous apprendra à conduire entre vos heures de cours.

Voiture - Moto - Scooter

Y avez-vous pensé ?

*Ce livre que vous cherchez*

se trouve probablement dans nos rayons spécialisés. Et sinon... grâce à notre service de recherches, il sera vite à votre disposition.

Escompte 5% aux étudiants

**LIBRAIRIE PAYOT**

1, rue de Bourg, Lausanne

Chez

**KLOPFER** ALE 7

c'est connu...  
j'achète ma

**Blouse - Lutteurs -**

écrite 14.70

5% ou timbres verts  
aux étudiants

**LE VIN VAUDOIS**

*simplifie tous les problèmes*

voir de près...  
voir de loin...  
voir gautschy,  
l'opticien  
rue centrale 15  
à côté de l'innovation

banque cantonale vaudoise



En page neuchâteloise, nous publions un article relatif à la parution de *Points de Vue*, revue bimestrielle dirigée à La Chaux-de-Fonds par Robert Perrenoud.

Nos lecteurs qui s'intéresseraient à cette publication sont priés de s'adresser à

Jacques Chessex,  
Groupe lausannois de *Points de Vue*,  
Collonges 29, E. V.

On nous communique :

## Le Théâtre de l'Université joue « Virage dangereux » de G. B. Priestley

Comme il l'a déjà été annoncé dans ce journal, depuis quelques mois s'est créé, à Lausanne, un nouveau théâtre universitaire. Cet heureux événement a pu se produire grâce à l'appel lancé par Art et Culture, auquel ont répondu plusieurs étudiants s'intéressant au théâtre. Parmi ceux-ci se sont trouvés deux metteurs en scène qui assumeront la direction de ce théâtre, en collaboration avec leurs camarades administrateur, régisseur et décorateur.

Ivan Basler, étudiant yougoslave à Lausanne, a été chargé de présenter le premier spectacle. Le Théâtre de l'Université a eu la chance de trouver en lui un homme de théâtre professionnel, d'une expérience déjà maintes fois mise à l'épreuve puisque, ayant fait toutes ses études théâtrales et cinématographiques au conservatoire de Belgrade, il monta dans l'un des principaux théâtres de cette ville plusieurs œuvres des plus grands dramaturges de l'époque.

Jacques Bercher, actuellement retenu par la préparation d'examens, ouvrira la prochaine saison avec une pièce de Tchekhov. Ayant écrit lui-même plusieurs essais dramatiques, il portera un effort tout particulier à présenter des œuvres de jeunes auteurs suisses ou étrangers.

Pour inaugurer ce théâtre, le choix s'est porté sur une pièce de jeunesse de G. B. Priestley : *Virage dangereux*. Construite sur une intrigue policière, elle permettra au metteur en scène et aux acteurs, par ses multiples rebondissement et son intensité exceptionnelle, de démontrer la multiplicité de leurs possibilités. La première aura lieu le 26 avril, à 20 h. 30, à la salle d'Orient-Ville. Une seconde et troisième représentations seront données le 30 avril et le 3 mai.

Une occasion exceptionnelle est donnée aux étudiants de posséder un théâtre qui leur soit propre, et qui puisse enrichir la vie artistique à l'Université. Nous leur demandons de ne pas la laisser passer. Il y va de notre intérêt à tous.

Nous rappelons que ce théâtre est ouvert à tous ceux qui veulent en faire partie. Des réductions de 50 % sont prévues pour toutes les places en faveur des étudiants, sur présentation de leur carte. La location sera ouverte chez Foetisch, Caroline, et à l'AGE.

### Conférence SSP

M. le ministre André Philip  
parlera de

### L'ASPECT SOCIAL de L'INTEGRATION EUROPEENNE

mercredi 8 mai, à 20 h. 30  
FOYER DU THÉÂTRE

sous le patronage de l'Union européenne  
Section du Léman

### COMITE de MINERVA

Président : Pieridis Demètre (HEC)  
Vice-président : Calyvas Ath. (EPL)  
Secrétaire : Papadopoulos S. (Médecine)  
Trésorier : Philippopoulos D. (EPL)  
Fuchs-mayor : Coulidis Spyros (EPL)  
Conseiller : Carderinis Mikis (HEC)

### COMITE d'HELVETIA

Président : Jean Piccard (Jur.)  
Cassier : Werner Rahm (HEC)  
Secrétaire : Emile-André Chatelan (Sciences)  
Archiviste : Jean-Claude Saporiti (HEC)  
Fuchs-Mayor : Pierre Jomini (Jur.)

... petit essai d'y voir clair après un débat confus :

## « EXNASUILAUPOTISANNE 1964 » ...

... un terme barbare qui illustre assez bien l'état des études préliminaires de notre Exposition nationale...

Les architectes de notre ville s'entre-dévoient, se portent aux nues ou se précipitent mutuellement dans la fosse du mépris des générations futures ; jardins anglais, parkings fabuleux, auto-routes, canaux, presque-les, tours plus ou moins Eiffel, téléphériques audacieux, surgissent, s'épanouissent et se fanent brutalement en une folle floraison... on remblaje le lac, on saccage le parc Bourget, on défigure la ville, on révolutionne l'économie vaudoise, en paroles... on parle, on disserte, on s'engueule, à ne plus s'entendre...

Il aura fallu attendre, vendredi 1er mars, le forum des jeunes radicaux, pour que cette naïve question soit innocemment posée : « Qu'est-ce qu'une Exposition nationale ? Un super-Comptoir ? un rallye touristique ? un « festspiel » permanent, ou encore un jalon de notre histoire, un instrument au service d'une idée ? Allez savoir !

La première chose serait de définir les termes qu'on emploie. L'ordre logique de n'importe quelle construction, de n'importe quelle entreprise, veut qu'on réponde successivement à trois questions :

d'abord : qu'allons-nous faire ? Quel but voulons-nous atteindre ?

ensuite : quel est le lieu le mieux approprié à la réalisation de ce but ?

enfin : comment tirer parti de ces deux données : but et lieu ?

On n'aura jamais écarté si proprement l'essentiel d'un problème en laissant les techniciens s'empêtrer dans des questions d'emplacements propres à recevoir un objet encore inconnu. Il ne s'agit tout de même pas seulement que cette exposition enrichisse Lausanne ou force nos urbanistes à sortir de leur torpeur, il faut qu'elle fasse bénéficier le pays tout entier des solutions qu'elle peut apporter à certains de nos problèmes.

Allons, cessons donc de nous chamailler, de nous poser en disciples de M. Virieux, ou en fanatiques de M. Thévenaz, cessons d'invoquer Corbu ! La question n'est pas là. Il faut trouver un sens à l'immense effort que nous allons faire, croire d'une foi véritable à l'intérêt économique, social et culturel de cette entreprise. On n'a jamais rien fait de grand sans un tel point de départ.

Jd. Aubert, arch.

Nous signalons à nos lecteurs que l'un des prochains numéros des V.U. — à paraître à fin mai ou au début de juin — sera consacré à l'architecture, aux problèmes d'urbanisme et notamment à l'Exposition nationale de 64 à Lausanne.

Nous invitons tous ceux qu'intéresse ce projet à prendre sans tarder contact avec la rédaction.

## Des camps pour ceux qui n'en ont pas...

L'association suisse des paralysés existe depuis 1932. Elle est née d'une initiative commune d'un grand handicapé français, à l'époque étudiant, et de deux autres invalides suisses.

Depuis 25 ans elle a développé son activité, créant soit des occasions de travail, soit des foyers, mais surtout en mettant sur pied des camps de vacances.

Grâce à ces derniers l'handicapé n'est plus seul. Il peut rencontrer d'autres infirmes et ce contact l'aide merveilleusement. Il est prêt à repartir dans la vie, ayant une confiance nouvelle en ses maigres possibilités. N'est-ce pas au camp qu'il a vu son ami Alain se débrouiller seul, et pourtant il souffrait des mêmes « impossibilités » que lui. Quand il a discuté avec Daniel, il a compris qu'il pouvait faire quelque chose de sa vie, lui qui se prenait pour un bon à rien. En regardant vivre, agir les autres, en faisant avec eux de belles excursions, en allant en petit bateau, il a découvert, oui, et il en est tout heureux, il a découvert que dorénavant cela valait la peine de vivre. La vie désormais n'aurait plus ce visage triste et incolore. Non, elle aurait la figure rayonnante et souriante, un peu comme celle du coureur cycliste qui vient de gagner le sprint final.

L'apprentissage de cette nouvelle existence, certes, ne sera pas facile. Tout début comporte pas mal de déboires. Mais voilà, ses efforts seront éclairés par la perspective que :

L'an prochain il y aura derechef, à Magliaso, à Gwatt ou à Val d'Illicz un chic camp de vacances.

Si je me permets de vous dire tout cela, c'est que revenant de Belgique où j'ai fait plusieurs camps, j'y ai vu beaucoup, beaucoup d'étudiants y séjourner comme aides. Puisque bien sûr nous avons besoin de votre aide, amis bien portants.

Pourquoi les étudiants suisses, ou ceux qui étudient chez nous, n'en faisaient-ils pas autant ?

Sans doute parce qu'ils ignorent tout de ces camps. C'est pour cela que ce qui précède vous est à la fois renseignements et invitation.

Voulez-vous venir nous aider ?

Les dates de nos camps pour cette année sont les suivantes : Magliaso, 16-31 mai ; Gwatt, 15-24 juin ; Magliaso, 19-28 juin ; en Italie, 28 juillet-3 août ; Val d'Illicz, 31 août-9 septembre ; Gwatt, 9-18 septembre.

Il y a du choix. Si vous vous décidez, écrivez à l'adresse ci-dessous et nous vous donnerons tous les renseignements complémentaires que vous désirerez. Nous ajoutons simplement en guise de conclusion que, si nous vous demandons une aide bénévole pendant dix jours, en échange il n'y a aucun frais pour vous.

Janette Gagnebin, Prairie 24, Vevey

### CONFERENCE

Dans le cadre des échanges Pologne-Suisse, aura lieu le 7 mai à l'Aula du Palais de Rumine une conférence donnée par M. Gerzi Adamski, chargé de cours à l'Université de Varsovie. Il parlera sur le sujet :

#### Pologne, artistes et écrivains, 1945-1957

La conférence sera suivie de deux films :

#### La reconstruction de Varsovie

#### La vie en Pologne au XVIII<sup>e</sup> siècle

Pour les étudiants, le prix d'entrée est de Fr. 1.— seulement, plus taxe municipale, et les bénéfices seront affectés à l'achat de livres français pour les étudiants polonais. Voilà qui doit encourager un grand nombre à participer à cette intéressante manifestation culturelle.

## GRÉDIT FONCIER VAUDOIS CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

Garantie par l'Etat

Prêts hypothécaires et sur nantissements  
Dépôts d'épargne et par obligations  
Garde et gérance de titres  
Safes

LAUSANNE

36 agences dans le canton

### Nuit de noce

Voix aigrette de Marie-Chantal :  
— Ecoutez, Gontran, entrez ou sortez, mais cessez ce va-et-vient qui me crispe !...

L'Etudiant médecin.

### Au Pilori

Nous accusons de discrimination raciale tous les professeurs de Conservatoire de France et de Navarre qui osent encore enseigner « qu'une blanche vaut deux noires ». Nous nous permettons d'intervenir immédiatement auprès de tous les parlementaires afin que soit votée une réforme du solfège pour faire disparaître de notre enseignement musical les derniers vestiges d'un colonialisme qui n'ose pas dire son nom. Lille Université.

### A TRAVERS LE MONDE

#### Censure en Afrique du Sud

Le *Miroir des Etudiants* (service de presse indépendant publié en coopération avec la presse étudiante) a été interdit, à fin février 1957, sur le territoire de l'Union de l'Afrique du Sud. Cette interdiction n'a pas été motivée par le Ministre de l'Intérieur.

Le 18 mars, l'UNUSAS (Union nationale des Etudiants d'Afrique du Sud) a écrit à nouveau au Ministre de l'Intérieur, pour protester contre l'abus de pouvoir de la Censure. Toutes les AGE sud-africaines et tous les éditeurs de journaux étudiants ont été conviés à se solidariser avec cette protestation. Le Secrétariat de Coordination (COSEC) en a été également informé.

Etant donné que toute personne possédant des publications interdites est susceptible de recevoir une sérieuse amende, l'Union nationale conseille à tous les étudiants sud-africains d'envoyer, dans leur propre intérêt, au « Collector of Customs and Excise », tous les exemplaires encore existants du *Miroir des Etudiants*.

#### Un poisson rouge préside l'AGE...

Un poisson rouge a failli être élu au Bureau de l'AGE de l'Université de l'Australie occidentale. L'heureux animal, connu sous le nom de Michael David Finn et habitant l'étang de l'Université, a pu réunir plus de voix que onze des autres candidats. La farce ne fut découverte qu'après la distribution des bulletins de vote, de sorte qu'au dépouillement le comité électoral dut s'acquiescer de la mission délicate de compter les voix données au poisson rouge en plus de celles données aux candidats ordinaires. (Pelican, Nedlands.)

#### Confiscation de L'Etudiant d'Afrique Noire.

Dans un communiqué de presse en date du 5 mars 1957, le Comité exécutif de la Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France (FEANF) proteste énergiquement contre la récente confiscation de *L'Etudiant d'Afrique Noire* par le gouvernement, considère cette mesure comme une atteinte arbitraire à la liberté de presse, réfute l'idée de l'Eur-Afrique et réclame la liberté totale des peuples assujettis. (FEANF, Paris.)

Miroir des Etudiants.

GEORGES KRIEG  
ORGANISATION DE BUREAU  
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE  
PLACE PÉPINET 4 TEL 230871

## LOTÉRIE ROMANDE

Tirage 11 mai

Six gros lots de Fr. 24.000.—

Secrétariat cantonal vaudois Pl. Bal-Air 4, Lausanne  
Chèques postaux N. 7500



# Voix universitaires

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel

Rédacteur : G. Delacrétaz, Aubépines 8

Administrateur : D. Thomas, Rosemont 7

Annonces : Renzo Zanchi, Craivavers 13

Imprimerie : Rochat, Lausanne-Cité

## Point de VU

Déjà une certaine inquiétude apparaît et M. Peitrequin, en première page de la Nouvelle Revue, met en garde les hôteliers contre un agrandissement excessif de leurs bâtiments en vue de l'Exposition nationale. En effet, que faire, après l'Exposition, de tous ces hôtels supplémentaires ou agrandis ? Alors, comme la perspective d'une crise hôtelière n'enchant personne, il semble que le seul remède soit de conseiller une prudence bien vaudoise.

Et pourtant ! Chaque année, avant l'ouverture du Comptoir, les chambres deviennent absolument introuvables. Que sera-ce en 1964 ?

La solution doit être trouvée dans une utilisation rationnelle, après l'Exposition, des bâtiments construits. Or, il nous paraît particulièrement judicieux d'en transformer un, éventuellement deux (puisque les salles de cours sont si dispersées) en une Cité universitaire. Les frais de transformation seraient très probablement minimes puisqu'il s'agit dans les deux cas d'aménager un certain nombre de chambres indépendantes. D'autre part, cette Cité répondrait à un besoin dont la satisfaction est de plus en plus urgente.

En effet, plus de la moitié des étudiants vivent en dehors de leur famille et doivent se trouver une chambre ou une pension. Comme le prix des chambres augmente sans cesse, à tel point qu'il devient prohibitif pour les bourses modestes, la construction d'une Cité universitaire apparaît comme une mesure bienvenue de démocratisation de l'enseignement.

D'autre part, il suffit que soit organisée à Lausanne une manifestation semblable à l'exposition « Graphic », pour que les chambres deviennent presque introuvables. La Commission des Affaires Intérieures (Office du Logement) de l'A.G.E. en sait quelque chose !

L'Exposition nationale et les hôtels qu'il faudra construire pour loger les visiteurs offrent une occasion inespérée de doter enfin Lausanne d'une institution dont presque toutes les villes universitaires françaises sont pourvues (à Genève, on en est déjà au stade de la construction !). D'autre part, la solution proposée est à même d'éviter, partiellement du moins, une crise hôtelière à Lausanne.

Aussi nous semble-t-il nécessaire que l'Etat et les responsables de l'Exposition s'en préoccupent sans tarder, afin que les plans et les emplacements de ces nouveaux hôtels tiennent compte de leur affectation future.

Rater le coche serait grave.

N. S.

## A nos lecteurs

Ce numéro a paru avec un certain retard, dû à un long travail de mise à jour de notre fichier d'adresses. C'est chose faite. Nous recommandons à nos lecteurs de nous signaler désormais leur changement d'adresse à temps. Les étudiants qui ne reçoivent pas les V.U. à domicile voudront bien nous l'annoncer ; une simple carte postale suffit, adressée à l'administration du journal.

Les V.U. paraîtront encore deux fois avant la fin du semestre : numéro ordinaire le 20 juin (délai pour les derniers communiqués : 15 juin) ; numéro spécial consacré à l'urbanisme et à l'Exposition nationale de 64, à paraître à fin juin (communiqués à remettre pour ce numéro le 15 juin également, au plus tard).

Rochat, imprimeur

Sous le signe de l'efficacité

## Le syndicalisme étudiant en Suède

### I. Organisation des AGE

Pour étudier la forme et l'importance du syndicalisme étudiant suédois, et surtout pour établir des comparaisons, il importe d'insister sur quelques profondes différences qui existent entre les communautés d'étudiants scandinaves et les nôtres.

Une caractéristique importante est le faible pourcentage d'étudiants étrangers inscrits dans les universités, la grande majorité d'entre eux étant d'ailleurs des citoyens américains (40 % d'étrangers à Lausanne). Cette situation donne aux organisations d'étudiants une grande cohésion. En revanche, nos amis suédois sont privés du bénéfice incontestable que nous retirons de nos contacts avec des étudiants de tous les pays du monde, en particulier avec nos camarades d'origine non européenne.

La deuxième caractéristique est l'excellente situation financière de ces organisations. Un étudiant suédois verse à son AGE (comme chez nous l'adhésion est obligatoire) une cotisation semestrielle de 30 à 50 Kr., c'est-à-dire de 25 à 40 francs suisses (à Lausanne, 5 fr. par semestre). Ajoutons que ces sommes ne sont pas trop lourdes car en Suède les études sont entièrement gratuites : les étudiants n'ont ainsi aucune taxe de cours à payer. Cela permet aux AGE de développer leurs activités de façon satisfaisante, sans se débattre dans des difficultés financières excessives.

En outre, les AGE suédoises, et c'est peut-être la chose la plus importante, jouissent d'une indépendance quasi totale. Il serait impensable, par exemple, que d'autres que des étudiants décident de la répartition des fonds qu'ils fournissent, par leurs cotisations, à leur AGE. La seule personne qui ait un droit de regard sur les affaires de l'association (nous tirons notre exemple de l'Université de Stockholm où il y a quelque 5000 étudiants membres de l'AGE) est un professeur nommé inspecteur général par l'Université, après consultation de l'AGE. Il n'a aucun pouvoir de décision, sa seule fonction est de contrôler la bonne marche des affaires. Mais le rôle véritablement essentiel de l'inspecteur général fait de lui le défenseur des étudiants auprès de ses collègues.

L'organisation dont nous venons d'esquisser les grandes lignes, paraît aux dirigeants étudiants suédois tout à fait indispensable pour mener à bien leurs nombreuses tâches. Nous avons même senti que certaines de nos questions à ce sujet provoquaient quelque étonnement chez nos interlocuteurs. Aussi avons-nous rapidement renoncé à décrire le cadre restreint dans lequel s'agitent nos AGE helvétiques.

### II. Responsabilités confiées aux étudiants

Les autorités suédoises ont confié toutes sortes de responsabilités aux étudiants, et prennent leur avis au sujet de questions intéressant les études et sur lesquelles nos AGE ne sont jamais consultés. Ainsi l'importance des organisations d'étudiants est très grande dans les commissions qui attribuent les bourses (nous reviendrons sur ce point capital). De même, avant qu'un projet de loi concernant l'enseignement soit déposé devant le Parlement, le gouvernement le soumet à la SFS (Union nationale des étudiants de Suède) dont les remarques sont incorporées au message accompagnant le texte du projet. Les étudiants sont en outre représentés dans des commissions du ministère de l'instruction publique.

Des responsabilités administratives sont même confiées aux étudiants. Nous prendrons pour exemple l'institution dont nous avons vu de plus près le fonctionnement : le Foyer des étudiants de l'Université de Stockholm. C'est

un grand bâtiment de deux étages comprenant au rez-de-chaussée un hall avec les vestiaires, la réception, et les bureaux de l'AGE (très bien installés). Au premier étage se trouvent deux salons, dont l'un, très sympathique, pourvu d'une cheminée, sert de salle de lecture. Le second étage est occupé par une (trop) grande salle à manger, transformable, grâce à une scène, en salle de spectacle ou de bal, et un bar où les étudiants vont prendre le café ou le petit déjeuner.

La maison, d'aspect très moderne bien que ce foyer existe depuis plus de vingt ans, appartient à l'Etat qui l'entretient. Mais toute l'administration du restaurant et de l'ensemble du Foyer est assurée par l'AGE (et contrairement à ce qu'on penserait chez nous, l'édifice ne s'est pas écroulé). Les repas sont plus chers qu'à Lausanne (2.50 Kr. = 2.05 fr. suisses), et font regretter les bons petits plats de notre gérant, M. Nicollier. Mais pour qui connaît la qualité moyenne (très moyenne) de la cuisine suédoise, cela n'a rien de très anormal.

A notre sens, cette maison est trop grande (en particulier sa salle à manger) pour qu'y règne l'atmosphère agréable que nous connaissons à Lausanne. Nous avons vu à cet égard en Suède des bâtiments récents qui sont des réussites : le *Domus* à Stockholm et la maison des étudiants de Göteborg.

### III. Les Cités universitaires

Le *Domus* est une Cité universitaire formée par un élégant bâtiment de briques (matériau souvent employé dans les pays scandinaves), qui comprend, outre des chambres pour étudiants seuls et de petits appartements de 2 pièces pour les étudiants mariés (20 % en Suède), un restaurant, et les bureaux de l'Union nationale des étudiants (SFS). Bien que cette cité soit assez grande (les deux maisons pour étudiants de Stockholm, le *Domus* et un autre bâtiment, peuvent loger ensemble 400 étudiants environ), il ne s'agit nullement d'une de ces grandes organisations dans lesquelles le logeur n'est plus connu que par le numéro de sa chambre, et où les étudiants vivent en communauté relativement séparée du monde extérieur, comme certaines cités universitaires étrangères nous en donnent parfois l'impression.

Malheureusement le prix des chambres est assez élevé : 125 Kr. par mois (un peu plus de 100 fr. suisses). Mais en ville, les chambres meublées sont encore plus chères, 140 à 175 Kr. par mois. Cette situation résulte de la grave crise du logement qui sévit actuellement à Stockholm (il faut attendre cinq ans pour obtenir un appartement).

La cité universitaire qui nous a paru être une réussite est celle de Göteborg. Plus petit que le *Domus* de Stockholm, également construit en briques, ce bâtiment loge 105 étudiants, et possède un petit restaurant (même cuisine qu'à Stockholm, quoique un peu plus fine, semble-t-il). Cette petite maison coquette, sans luxe excessif, dans un quartier tranquille, constitue à notre avis une excellente formule pour le logement des étudiants, et qui mérite d'être considérée sérieusement au moment où notre office de logement s'alarme de ne plus trouver de chambres à des prix abordables pour nos étudiants.

Nous n'avons rien dit des bourses et des autres systèmes tendant à la démocratisation de l'enseignement supérieur. Les étudiants suédois sont très actifs également sur ce plan-là. Nous verrons dans un prochain article comment nos camarades pensent avoir trouvé à ces problèmes une solution, sur laquelle nous aurons d'ailleurs plus d'une réserve à faire.

J.-P. Chapuis.

## Les étudiants et la politique

La vieille habitude qui consiste à croire que l'étudiant encore aujourd'hui se borne à vivre entre les murs de ses salles de cours et entre ceux des cafés avec de l'argent facilement gagné est en passe de disparaître. Heureusement, car l'étudiant prend de plus en plus de place dans la vie de notre ville, du pays. Le développement extraordinaire des diverses A.G.E. suisses en est une preuve.

L'étudiant, même pris individuellement, ne peut plus vivre en dehors de la vie politique, tant nationale qu'internationale. Il n'en doit pas pour autant s'engager définitivement dans telle ou telle voie, car une fois engagé, il sera étiqueté et ne pourra plus faire marche arrière, quand bien même ses convictions intimes auraient complètement changé.

Son rôle cependant ne doit pas être que passif. Mais nous pensons que, s'il est un temps de notre vie où il faut essayer de juger d'un problème en le dégageant de toute passion partisane, c'est bien le temps des études. Le rôle que nous aimerions voir jouer en politique par l'étudiant est le suivant : actif en matière de politique estudiantine, actif pour tout ce qui touche à la personne humaine ou si l'on veut à notre idéal, observateur en ce qui concerne la politique des pays autres que le nôtre.

Nous préférierions voir, en effet, nos camarades manifester moins d'enthousiasme à signer la lettre demandant la libération de quelque communiste français, et s'occuper plus activement de la création d'une cité universitaire, ou autre réalisation pratique qui demandent peut-être moins d'élucubration philosophique enfumée, mais plus de persévérance.

Essayons de voir maintenant pourquoi nombreux sommes-nous à être attirés par certaine gauche. En parlant de gauche, nous excluons le communisme de Moscou, celui-ci n'étant plus digne d'être considéré comme une doctrine politique. Les tragiques événements de Hongrie nous ont montré clairement que les dirigeants russes n'en avaient pas et faisaient fi de la liberté d'expression et du respect du droit des peuples à se gouverner eux-mêmes.

Une fois cette doctrine de terreur et de haine exclue de nos considérations, essayons de voir pourquoi la *vraie gauche* a tant d'attrait pour les jeunes.

Le XXe siècle nous semble être un tournant dans l'histoire de l'humanité, un tournant dangereux. Dans toutes les sciences humaines, de récentes découvertes bouleversent toutes les conceptions dont certaines remontaient à des siècles.

Ainsi celles de la politique internationale et du droit international public : si au XIXe ou au début du XXe siècles on ne pouvait encore parler véritablement de politique mondiale, mais plutôt de politique européenne ou américaine, il n'est, à l'heure actuelle, plus un problème de politique internationale qui ne se pose sur le plan mondial. En droit international, même bouleversement : plus rien ne tient ; le respect de la parole donnée, le respect des alliances, des traités, les mots mêmes, les plus simples, ceux que le temps avait orné d'un respect presque divin, ont perdu leur sens. Quand nous parlons de liberté, nos interlocuteurs pensent oppression.

(suite page 4)

L'ami des étudiants

**BALLOR**  
GRAND VERMOUTH DE TURIN

Centenaire



## Après un « Virage dangereux »... Qu'est-ce qu'un Théâtre universitaire ?

Les débuts du Théâtre de l'Université ont été décevants. Emoi des bonnes âmes, levée de boucliers dans toutes les ligues de dames-à-chapeaux (chères à mon ami Sylvain) : le discours de cantine qui dans ce pays salue toute entreprise de bonne volonté a trop bien accredité la rage des politesses hypocrites, pour qu'il soit permis de quitter les rivages tranquilles de la bénédiction rituelle sans risquer la lettre ouverte et indignée. Aux salons les mélodées et bélements inauguraux, et toutes mythologies de la première pierre, du ruban et des ciseaux, de la cloche hissée par les enfants des écoles. Je laisserai s'égosiller le chœur des soprani louangeurs sur l'air d'un nouveau théâtre nous est né, sachant trop bien que si le Théâtre universitaire devait bientôt périr étouffé sous les fleurs artificielles, suivrait avec attendrissement son corbillard, psalmodiant : « le théâtre est ingrat », tant il est vrai que la plus noble qualité de l'imbécile sera toujours de vous dire pourquoi votre fille est muette.

Créé au début du semestre d'hiver 56-57, le Théâtre universitaire s'est mis au travail avec ardeur : son premier spectacle a été présenté récemment à Lausanne. Le seul fait d'avoir mené à chef cette entreprise — dont on devine ce qu'elle a coûté d'efforts — constitue un élément positif, dont nous devons être reconnaissants à l'équipe du Théâtre universitaire. Nous allons, certes, émettre des critiques ; même mettre en cause l'entreprise tout entière. N'est-ce pas qu'elle a ce premier mérite : d'exister, d'être un fait ?

Le choix du Théâtre de l'Université s'est porté sur « Virage dangereux », 3 actes de J.B. Priestley, dans une adaptation française de Michel Arnaud. L'essentiel n'étant pas, à mon sens, de revenir en détail sur ce spectacle, mais bien d'examiner, à la lumière de cette première expérience, la signification, le rôle, les tâches d'un théâtre universitaire, je laisserai de côté l'analyse complète de cette étrange pièce-cocktail, où l'on peut entre autres distinguer quelques-uns des éléments traditionnellement constitutifs du drame policier anglais — living-room (avec radio), smokings (élégants) sur fond véranda — soir de printemps, le (jeune) ménage et l'amie du (jeune) ménage, l'associé (du mari), la romancière (fofolle), qui ne maîtrise plus les charmes d'un entre-deux âges (exubérant), avec rire (perlé), éventail (chinois) et portecigarettes (très long), etc. — une tentative d'étude psychologique (le plus souvent rudimentaire, l'auteur nous faisant assister moins à l'évolution de personnages vraiment complexes qu'au démontage de petites mécaniques dont on aligne sur l'établi les pièces détachées), enfin — et c'est là je crois l'aspect le plus laborieux de l'œuvre — une pérégrination « philosophique », dont on rapporte pour unique trophée la certitude que la vérité n'est pas toujours bonne à dire, ce que me dit aussi ma concierge, sans se prendre pour Pirandello.

Les personnages s'appliquent à résoudre un problème — la mort mystérieuse d'un « parent et ami » — dont tous détiennent une explication partielle, le jeu consistant à flairer l'adversaire pour en apprendre ce que l'on ignore, sans rien dire de ce que l'on sait ; jeu dangereux, thème richement dramatique s'il était exploité avec une rigueur moins artificielle. Le puzzle se forme — chacun concédant une pièce, puis une autre, la morale survenant enfin, qu'on nous sert comme celle d'un fabliau. (Notons une scène intéressante : à la fin de la pièce, les scènes du début sont reprises, qui permettent au spectateur, désormais maître des personnages et de l'intrigue, de s'en faire le juge averti. C'est habile.) Ce jeu de chat et souris vaut quelques scènes réussies : mais aussi la forme même de l'intrigue — condamnée à ne progresser que grâce à l'acquisition d'un élément nouveau du drame (au royaume de l'infamale logique de la « Série Noire » : qui avait, ce fameux mardi 23, la clé du garage où était la voiture que Paul... ?) — implique de nombreux « goulets » : trop obstinément revient la scène des aveux (dans les larmes), de l'effondrement (dans un fauteuil). Le ressort ne tarde pas à se détendre. Ainsi, à certains de ces moments de suspense où, dans la salle, la main de toutes les femmes devrait aller quêter le viril contact d'une paume réconfortante, riait-on sainement : tel est le spectateur, qui jure qu'on ne l'y reprendra plus. Mais assez tôt.

A ce propos, l'un des points faibles de la mise en scène de Basler — par ailleurs très

achevée — fut peut-être d'avoir exigé de ses acteurs un jeu délibérément tendu. Le rideau n'était pas levé qu'une sorte d'a priori fait de coups d'œil, de sous-entendus et d'allusions trop visiblement empoisonnées enfermaient chacun dans un huis-clos infernal. On « jouait » à créer une atmosphère où pesait le drame, inéluctablement... mais artificiellement. Il semble que l'on eût dû, au contraire, s'appliquer à le retarder, pour qu'il se dégage, plus vrai et plus implacable, de l'ambiance enjouée d'une party. On évitait ainsi le survoltage prématuré des acteurs ; du public aussi. Une autre faiblesse de la mise en scène — plus technique celle-là — fut son parti pris (pourant judicieux dans son principe) d'utiliser au maximum l'aire de jeu : jeu d'échecs où l'on déplace les pions avec une rigueur qui laisse encore sentir les labours du calcul. Ceci tant pour les déplacements des personnages que pour les schémas « statiques », où les positions souvent tiennent de la répartition, et non d'une disposition souple et naturelle. (Remarque d'un voisin : « Mais... ils jouent le double WM ! »)

L'interprétation fut honnête et atteignit une homogénéité remarquable, eu égard à la récente constitution de la troupe (Mlles Christiane Doy, Marie-Noëlle Jaquier, Sylviane Kramer, Madeleine Germond ; Rolf Gassmann, Samuel Benjamin, Georges Bruce ; décors de Rolf Ernst).

Une troupe est constituée. Mais où va-t-elle ? Il est temps de se poser la question.

### Ceux qui ne vieillissent jamais...

Dans le programme :

Le Théâtre universitaire accomplira un effort tout particulier pour jouer des pièces de jeunes auteurs suisses ou étrangers. Sont à ranger parmi ceux-ci, ceux qui ne vieillissent jamais :

Shakespeare, les Grecs, Pirandello, Tchekov, Ibsen. Egalement Miller, Shaw, Durrenmatt, etc.

Heureux, cet « etc. » qui sauve in extremis Molière... et quelques autres !

Qu'est-ce qu'un théâtre universitaire ? Qu'est-on en droit d'attendre de lui ? Il serait vain d'espérer répondre en quelques lignes à ces questions. Renonçant à toute prétention exhaustive, je ne fais que livrer ici quelques réflexions à leur sujet.

« Virage dangereux » : jugés absolument, trois actes qui ne sont pas indignes d'intérêt. Jugés relativement à l'entreprise d'un théâtre universitaire, à des conditions données de temps et de lieu, à une situation enfin, trois actes dont on ne comprend plus la nécessité de les présenter.

Le programme a beau nous dire la volonté du théâtre « de présenter des spectacles de valeur », les mots restent des mots ; le critère de la valeur est illusoire tant que n'ont pas été déterminés avec précision les besoins dont elle est fonction, tant qu'elle ne s'inscrit pas valablement dans un contexte. Le critère de la « valeur en soi » est un piège : s'y laisser prendre, c'est se condamner à la mort lente.

Si le Théâtre universitaire se contente de présenter des spectacles susceptibles de figurer à l'affiche de toute autre troupe (nous verrons qu'à ce sujet nos craintes ne sont pas vaines), il entre de fait dans le jeu de la concurrence commerciale d'abord, dont il n'est pas certain de sortir vainqueur. De plus, il n'est pas à l'abri d'une certaine gratuité dans son action. Double impasse. En effet, si le Théâtre universitaire n'est qu'une troupe — une de plus — d'amateurs qui entendent « défendre le bon théâtre », il pourra jouir d'une pleine liberté, mais d'une liberté lâche, fallacieuse, purement formelle : celle de monter *Le Misanthrope* ou *Ma cousine de Varsovie*...

Justifiant tour à tour Molière ou Nicotier, le premier parce qu'il a le mérite d'être « un grand classique », le second d'être « un auteur suisse », Beaumarchais et H. Bernstein, notre troupe ne sera plus qu'une succursale universitaire du Théâtre du Petit-Chêne, où l'éclectisme borné — mieux : le faux éclectisme — nous coûte les spectacles que l'on sait.

Le Théâtre universitaire semble trop peu conscient de la tâche qui l'attend dans un pays où le théâtre s'atrophie et, plus caricaturalement encore que chez nos voisins, n'est plus que le « luxe d'une classe » ; où *Frère Jacques* sévit en toute quiétude sous la direction de Mme Marcelle de Kenzac, cependant que les

Faux-Nez mènent une lutte quotidienne pour l'existence (et qui n'apparaît joliment romantique qu'aux victimes de la mythologie de l'artiste à long cheveux).

« Virage dangereux », pour y revenir, cette pièce ni bonne ni mauvaise, valable certes mais aussi incapable de susciter d'autre intérêt qu'une approbation docile, ne voit-on pas combien elle cautionne finalement, d'une manière indirecte mais sûre, tous les « Comte de Monte-Christo » (18 tableaux, 35 figurants « en costume d'époque ») qui fleurissent dans nos campagnes, quand vient — avec l'hiver — le temps des hardis sacrifiés à l'art dramatique ?

Le Théâtre universitaire a-t-il suffisamment vu l'importance de sa tâche, ici, maintenant ? Que son existence n'ira pas sans exercer une influence certaine — bonne ou mauvaise — sur notre vie théâtrale ? Qu'il ne peut avoir les droits d'une quelconque société d'amateurs à n'assumer qu'elle-même ; qu'au contraire il engage, déjà par le seul crédit de son nom, et représente plus que ses seuls animateurs ?

Nous n'insisterions pas tant sur ces questions et sur le demi-échec de « Virage dangereux », si nous ne croyions discerner que le Théâtre universitaire, ne tenant nul compte de cette première expérience, se prépare avec entrain un avenir déjà obscurci d'autres demi-échecs, s'ils ne deviennent même complets tôt ou tard.

Voyons plutôt : le programme nous annonce le prochain spectacle : « Oncle Vania », de Tchekov. Pièce connue, de répertoire classique, elle a été jouée souvent. Par des troupes professionnelles avec lesquelles le Théâtre universitaire, très jeune, n'a (encore) aucune chance de pouvoir rivaliser. Je ne vois donc pas d'intérêt à présenter cet « Oncle Vania » : un classique, surtout si connu, n'a de valeur qu'enrichi d'une mise en scène et d'une interprétation profondément originales. Peut-être le Théâtre universitaire y parviendra-t-il une fois ; nous le souhaitons, même dans un avenir proche. Pour l'instant, ce choix est une provocation donquichottesque. Je vois d'autant moins l'intérêt d'« Oncle Vania » quand tant d'autres textes mériteraient d'être retenus par le Théâtre universitaire et lui permettraient de conquérir une audience fidèle, un public vivant.

De nombreuses possibilités s'offrent : En voici quelques-unes :

Le Théâtre universitaire pourrait s'appliquer à mettre en valeur les textes délaissés, pour toutes les raisons que l'on devine, par le théâtre commercial. Mais, si chaque spectacle doit honorer les qualités de recherche, de désintéressement par excellence universitaires, encore faut-il éviter certains pièges : l'avant-gardisme de carton-pâte, par exemple, qui rend dangereuse toute exploration du théâtre contemporain ; le faux chef-d'œuvre, parasite qui s'attaque volontiers à l'universitaire (commence alors l'exhumation des cent chefs-d'œuvre « inconnus » du XVII<sup>e</sup> siècle français...) ; l'excessive spécialisation, la prospection érudite et systématique (par exemple, un théâtre universitaire n'aurait pas chez nous le soutien d'un public suffisant s'il limitait ses recherches, comme les *Théophilis* français, au théâtre médiéval). On pourrait signaler aussi l'effort à accomplir pour jouer les jeunes auteurs, suisses ou étrangers (le programme en parle).

Le Théâtre universitaire est devant un choix : « Virage dangereux », « Oncle Vania » ? Ou un nouveau départ ?

J'ai exprimé ici un point de vue personnel, et non formulé une critique « officielle » du Théâtre universitaire. C'est de l'effort de tous que pourra naître une entreprise viable. Les colonnes des V.U. restent ouvertes pour ce travail de collaboration à tous ceux que ne laisse pas indifférents l'existence du Théâtre de l'Université de Lausanne.

G. Dz.

### Du côté de chez les Faux-Nez

Le nouveau spectacle des Faux-Nez connaît ses premières représentations : *La Machine à Gloire* (Contes cruels et histoires insolites, de Villiers de l'Isle-Adam) et *La Métamorphose*, de Kafka.

L'intérêt de ces deux adaptations, l'original mariage — dont nous avons déjà dit ici qu'il n'était pas fortuit — de Kafka et de Villiers, le caractère audacieux de l'entreprise, sont autant de raisons de se rendre à la Cave de la rue de Bourg. Dans notre prochain numéro nous consacrerons une chronique entière à ces importantes créations lausannoises.

Un beau Bijou  
Une bonne Montre  
MARVIN MOVADO CYMA  
INTERNATIONAL WATCH  
MIDO ERNEST BOREL  
**proBIJOUX**

Haut rue St-François, Lausanne  
(à gauche en descendant)

Des fleurs toujours fraîches par :

**Charly Bodmer-Feuz**

Lausanne Ile St-Pierre Caroline 2  
Téléphone 22 67 25 et 26 37 26  
La maison n'a pas de succursale

Livre des fleurs dans le monde entier. Membre Fleurop et F.I.D. Importateur direct de Hollande et d'Italie. Prix spéciaux aux étudiants

Chez

**KLOPFER** ALE 7

Mon  
**PANTALON futaine**

Qualité éprouvée **39.70** 5% ou timbres verts aux étudiants

LA PHOTOGRAPHIE

Est un rappel constant  
Des plus beaux moments !

TOUT POUR L'AMATEUR

**A. SCHNELL & FILS**

LAUSANNE

4. place St-François

Photo - Projections - Ciné

**Bigla**  
GEORGES KRIEG  
ORGANISATION DE BUREAU  
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE  
PLACE PÉPINET 4 TÉL. 230871

A deux pas de l'Université...

**AUTO-ECOLE  
THORNHILL**

Cité-Devant 8 - Face Ancienne Académie  
vous apprendra à conduire entre vos heures de cours.

Voiture - Moto - Scooter

LE RENDEZ-VOUS  
DES ÉTUDIANTS

**Dôme**  
Ile St-Pierre

Un coup de téléphone au 23 43 45 et

**LAVE LUX GARE**

vient chercher votre linge  
et vous le rapporte dans les 48 heures.

lavé et repassé

10% sur présentation de la carte d'étudiant



## LA MAISON



Corrige - Augmente - Améliore  
LA VUE...

Livres anciens. Livres d'occasion  
Livres en solde

Recherche d'ouvrages rares et épuisés  
Achats de bibliothèques et lots de livres

**REYMOND**

14, Faubourg de l'Hôpital  
NEUCHÂTEL



Quincaillerie  
Outillage  
Articles de ménage

**AUTO-ECOLE**

ENSEIGNEMENT  
THÉORIQUE ET PRATIQUE  
Voiture, moto, scooter

**Roger Terreaux**  
NEUCHÂTEL

Chemin des Valangines 9 Tél. 5 61 96

Vos thèses  
sont brochées rapidement  
par l'atelier de reliure **FREY**  
Croix-du-Marché NEUCHÂTEL

**Benkert & Co**  
Fleuristes  
NEUCHÂTEL  
Membre Fleurop Tél. 5 12 80

**Confiserie-Pâtisserie**  
**Gustave Schmid**  
Succ. de HEMMELER  
NEUCHÂTEL  
**Tea-Room**

**MAISON SPÉCIALE DE LITERIE**  
Hygiène **AU CYGNE** Propreté  
Eupuration et désinfection de la literie  
par machine spéciale ultra-moderne  
Literie complète, couvre-lits, jetées de divans  
**C. BUSER**  
Faubourg du Lac 1 - Neuchâtel

**AU MIROIR**  
TERREAUX 7  
ARTICLES D'ART  
ENCADREMENTS

A deux pas de l'Université,  
les croissants que vous aimez.  
**BOULANGERIE**  
**PERRENOUD**

# Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel

rédigée par

François Fluhmann (lettres), Eric Jeannot (sciences), Alain Nicollier (droit et sc. comm),  
et Willy Nussbaum (théologie).

Régie des annonces : Gérard Perret, Tertre 8

## FÉDÉRATION

Office du travail rémunéré

Désormais les offres de travail seront affichées au tableau de la Fédération (premier étage de l'Uni) et au tableau à côté de la Salle des professeurs (dans le hall du rez-de-chaussée).

Les fiches d'inscription générale sont à votre disposition chez l'huissier-concierge. En les remplissant, vous rendez grand service au chargé de l'Office qui pourra vous donner directement le travail qui répond à vos capacités.

## L'avenir des V.U.

Sous leur forme actuelle, les V.U. correspondent-elles à un besoin véritable de la plupart des étudiants ? Les articles qui y sont publiés ne manquent généralement pas d'intérêt, et sont susceptibles d'être lus par la majorité d'entre nous. Mais sont-ils à leur place dans les V.U. et suffisent-ils à justifier l'existence d'un journal universitaire ?

Les V.U. sont une charge pour le budget de la Fédération, car les annonces dans la proportion actuelle ne suffisent pas à couvrir tous les frais, et il n'est pas question de réduire encore la place du texte. Considérant uniquement cet aspect du problème des V.U., certains étudiants prétendent que ce journal est un tonneau des Danaïdes où la Fédération engloûtit des fonds qu'elle ferait mieux de placer ailleurs. Et ils concluent un peu hâtivement à l'inutilité et à la suppression des V.U.

Ce raisonnement me paraît quelque peu simpliste. Qu'il y ait un problème des V.U., d'accord. Mais que le seul critère soit financier, et qu'on « résolve » le problème en le supprimant purement et simplement, plus d'accord.

Le seul critère qui nous donne la possibilité de trouver une solution, est celui du besoin, de la fonction que devra remplir les V.U. Essayons d'y voir un peu clair. Avons-nous besoin des V.U. ? Et quel contenu donner à un journal universitaire ?

Si les V.U. restent un journal comme chaque association tient à en posséder un — avec des avis administratifs, des articles sur des sujets intéressants, mais de seconde catégorie, des anecdotes, mais aussi des articles de fond sérieux sur des sujets dignes d'intérêt, mais non spécifiquement estudiantins —, dans ce cas-là, les V.U. sont un luxe trop onéreux pour la Fédération. Car ce besoin-là peut être facilement satisfait par la lecture des journaux locaux ou français, des publications littéraires ou des revues internationales d'étudiants. Les V.U. n'ajouteraient rien de nouveau, rien d'indispensable à ce qui existe déjà.

Mais n'y a-t-il pas d'autre destin pour un journal d'étudiants ? Cette question est intimement liée à la « politique sociale » des AGE et des Fédérations d'étudiants, et au choix entre deux tendances : « l'une pour le maintien et l'extension des avantages — disons même des privilèges — consentis aux étudiants ; elle tend ni plus ni moins à créer un lobby supplémentaire. L'autre tendance recherche plutôt la définition d'un statut de l'étudiant en fonction de l'intérêt général, et est ainsi amenée à se prononcer sur l'ensemble de la politique nationale. » (France-Observateur, 2 mai 1957, Cl. Lombois.) Ce dilemme français est aussi le nôtre.

La première partie de l'alternative n'est qu'un pis-aller, mais non une solution. De même si notre journal base son action sur elle, il ne sortira jamais de l'impasse qui se dessine déjà. Tandis que la seconde partie

de l'alternative permet d'aboutir à une solution satisfaisante qui permet d'entrevoir sans trop d'anxiété l'avenir de l'étudiant, et aussi du marché du travail intellectuel.

Or, en Suisse, les Associations d'étudiants en sont encore, comme quelqu'un l'a déjà fait remarquer, au stade plus ou moins folklorique. C'est pourquoi les V.U. ont une grande tâche devant elles : accélérer le passage du folklore au syndicalisme estudiantin, ce qui est la condition première pour que nous possédions une fois ce statut de l'étudiant. A cette fin, il faut que les V.U. se préoccupent surtout de la situation de l'étudiant ; qu'elles soumettent à leurs lecteurs (je rappelle qu'elles ne sont pas distribuées qu'aux seuls étudiants, mais aussi à nos gouvernants) les questions qui se posent aux étudiants et les solutions qu'on pourrait envisager ; qu'elles s'efforcent de créer et de définir véritablement l'idée du syndicalisme estudiantin ; que par l'influence dont elles disposent elles activent l'élaboration du statut de l'étudiant, tout en le définissant. Mais il faut aussi qu'elles prennent position vis-à-vis de problèmes qui ne sont pas directement estudiantins, mais dont les répercussions peuvent nous atteindre. Je pense entre autres à la politique des gouvernements cantonaux et fédéral, au problème de la liberté de pensée suivant le régime au pouvoir...

C'est là la seule démarche qui permette aux V.U. de répondre à un besoin qui commence à se faire sentir, et qui deviendra rapidement aigu, et de faire quelque chose de véritablement utile et constructif. HPHC

## Picasso au delà du mythe

*Vous pouvez toujours l'admirer,  
il peint avec son sang. Matisse.*

Depuis quelques années déjà, Picasso est entré dans le domaine du mythe. Fumiste diabolique pour les uns, le plus grand génie du XX<sup>e</sup> siècle pour les autres, Picasso n'est pas une figure ordinaire. Il serait cependant ridicule de sacrifier au goût du jour, au snobisme de ceux qui comprennent trop bien son œuvre, comme de ceux qui affectent de ne pas la comprendre du tout. Définir rationnellement son talent et situer ce peintre par rapport à l'art contemporain en échappant à la fois aux sarcasmes indignés des détracteurs et aux louanges pédantes des adorateurs, tel est le but que nous nous proposons.

Rayons tout d'abord de notre esprit l'image d'un Picasso sacrilège, profanateur, inhumain et surtout mystificateur. Non, Picasso ne se moque pas du public ! La vérité est qu'il ne s'en soucie guère. Il peint pour lui-même, pour son propre plaisir. La peinture est chez lui un jeu perpétuel, mais un jeu sincère et passionné auquel il se donne tout entier avec frénésie et souvent même avec rage. Cela n'empêche pas sa peinture de porter parfois un message d'une humanité profonde et authentique. (Les œuvres de 1902 à 1906 et de 1937 à 1945.)

Si sa peinture revêt souvent un caractère agressif et troublant qui déconcerte au premier abord, c'est que, pour la juger, nous usons de critères erronés. La présence dans chaque tableau d'un « sujet » attesté par un titre est trompeuse. Elle nous incite à croire que Picasso a voulu, d'une manière ou d'une autre (peu important les déformations) décrire une scène, peindre un objet, représenter plastiquement une émotion. Or telle n'est point l'intention de notre peintre. Le sujet, l'anecdote n'est qu'un prétexte à des jeux de formes et de couleurs. Picasso dissèque la

nature, il la pétrit pour en refaire finalement une nouvelle, entièrement recrée et toute subjective. En ceci, Picasso est resté un cubiste toute sa vie, si cubisme (en un sens large) signifie : le tableau, à partir d'éléments purement formels pris dans la nature, arrachés à leur contexte et recomposés finalement sur un canevas géométrique préconçu. Ainsi, les audaces que Picasso s'est permises à l'égard des corps et des visages féminins comme à l'égard de tous les objets, d'ailleurs, s'éclaircissent facilement. Écoutons, à ce propos, André Breton : « Ce serait faire fausse route de supposer un instant que chez Picasso les variations extrêmes dans l'interprétation du visage de la femme témoignent d'une agitation spéciale en ce qui la concerne. La vérité est que la femme est ici considérée non comme un sujet, mais comme un objet, à la façon de la guitare... Ce n'est qu'une structure physique dans l'espace parmi les autres. A partir de là, s'il lui arrive d'être appréhendée visuellement selon les normes, rien ne s'oppose à ce qu'elle soit entraînée dans le même cycle de perturbations que le reste du mobilier. » Voilà précisée très pertinemment la démarche de Picasso. Remarquons en outre que c'est cette même démarche que suivent à des degrés différents tous les peintres modernes de Cézanne à Klee. Tous les artistes qui considèrent comme un répertoire de formes servant à construire cette réalité autre et qui finalement seule compte — le tableau — procèdent d'une démarche analogue.

Si, par cet aspect de la création artistique, Picasso représente une tendance caractéristique de la peinture moderne, il n'en est pas moins un solitaire. A l'exception des cubismes analytique, synthétique et hermétique (M. Raynal) où il ne révèle aucun talent ni aucune personnalité, Picasso a toujours créé en marge des grands mouvements artistiques du siècle. Le fauvisme ne l'a pas touché, le rayonnisme, le néo-plasticisme, le surréalisme et les diverses autres tendances abstraites (Mondrian, Kandinsky, Klee, Bazaine) non plus. Picasso est un individualiste effréné. Nous retrouvons ici poussés à son paroxysme une des constantes de l'art contemporain.

La question se pose maintenant de savoir si on peut le qualifier de peintre abstrait, quoique cette notion soit très vague aujourd'hui encore, chacun la définissant différemment.

(à suivre)

M. C.

## ÉCOLE DE CHANT

M<sup>me</sup> Emilie Perret-Wyss

membre de la société suisse de pédagogie  
musicale

Les Saars 45 Tél. 5 49 77

## TÉLÉVISION-RADIO

Appareils portatifs (Réseau-batteries)  
de Fr. 198.— à Fr. 398.—

**Luder** NEUCHÂTEL

Sablons 48 Tél. 5 34 64

## LE TEA-ROOM EN VOGUE

*Radelfinger*

Confiserie Place Purry

Connaissez-vous  
les nouvelles alliances ?

**Bijoux-MICHAUD**

vous les présentera.

## Photo L. ATTINGER

Neuchâtel

Grand choix d'appareils  
Tous travaux d'amateurs  
Passeports et portraits  
Photocopie

Place Piaget 7 Tél. 5 15 76

LE PLUS GRAND CHOIX



LE GRAND MAGASIN EN VOGUE



## Jumelage Lausanne-Dijon

Voici quelques mois, l'A.G.E. de Dijon a proposé aux étudiants lausannois un jumelage. Inutile d'insister sur l'intérêt que présente cette initiative, garante d'échanges suivis entre deux universités voisines, et pourtant suffisamment différentes pour que leur rapprochement promette d'être fructueux. Aussi, avec l'accord des autorités universitaires, l'A.G.E. de Lausanne a-t-elle accepté avec plaisir l'invitation qui lui était faite.

Une première étape dans ce rapprochement a été franchie les samedi et dimanche 11 et 12 mai. Le Bureau de l'A.G.E. de Lausanne a passé ces deux journées à Dijon, où furent jetées les bases d'une collaboration étroite et amicale avec nos camarades français.

Les réceptions officielles et les contacts personnels, les plaisirs de l'art et de la table, tout a contribué à la réussite de ce voyage. En faire un récit détaillé serait trop long (d'ailleurs, certains participants ont décidé de tirer un vaudeville des épisodes les plus comiques, et il serait dommage de leur couper l'herbe sous les pieds); voici donc simplement la relation des faits les plus marquants de notre rencontre.

Soulignons d'abord la qualité de l'accueil qui nous a été fait: nous pouvions certes nous attendre à une réception hospitalière de la part des étudiants dijonnais; mais la compréhension que nous ont témoignée les autorités universitaires et civiles était plus inattendue, et d'autant plus appréciée. Leurs encouragements nous ont montré qu'elles avaient compris l'intérêt de nos efforts de rapprochement. M. le Recteur Bouchard, en particulier, a été au-devant de nos désirs en souhaitant que les échanges entre étudiants s'étendent au plan académique et aux professeurs des deux universités. Souhaitons que ces vœux trouvent chez nous l'écho qu'ils méritent.

Peut-être vous demandez-vous à quels résultats pratiques notre rencontre a abouti; voici donc en gros le fruit de nos délibérations.

Tout d'abord, il nous a semblé nécessaire que des contacts s'établissent entre le plus grand nombre possible d'étudiants de l'une et de l'autre ville. L'intérêt que chacune d'elles présente justifie largement une visite, qui serait en même temps l'occasion de faire connaissance. Un voyage collectif à Dijon ouvert à l'ensemble des étudiants est d'ores et déjà prévu à l'occasion de la foire gastronomique qui sera tenue en novembre prochain. En outre, dès que nous aurons obtenu l'approbation des autorités lausannoises, les étudiants pourront bénéficier des restaurants et autres commodités offertes par l'université amie (les Lausannois pourront donc loger à la Cité universitaire de Dijon).

Sur le plan culturel, il y aurait beaucoup à faire: l'Université de Dijon ne possède ni chœur, ni orchestre, ni troupe théâtrale et accueillerait volontiers les musiciens et les comédiens lausannois; de notre côté, nous pourrions profiter des films fournis par leur Ciné-Club universitaire; des échanges de conférenciers (certains professeurs accepteraient certainement de se déplacer) seraient profitables aux uns comme aux autres, ainsi qu'une diffusion plus grande de nos journaux respectifs.

Plusieurs rencontres sportives ont déjà eu lieu (rappelons que les équipes de football et de basketball lausannoises se sont déplacées à Dijon en même temps que le Bureau); il ne sera probablement pas difficile d'en organiser d'autres.

Enfin, sur le plan syndical, l'exemple et les conseils des Dijonnais nous seront fort utiles, car ils bénéficient dans ce domaine d'une expérience que nous sommes loin de posséder.

Preuve en soient les résultats remarquables auxquels ils sont arrivés: grâce à une subvention de l'Etat, repas à Fr. fr. 80.— au Restaurant universitaire, chambres à la Cité universitaire au prix minime de Fr. fr. 2200.— par mois, réductions de 50% au théâtre et au cinéma, etc.; en voilà assez pour nous faire envie. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que sur 2500 étudiants plus de 1600 se soient affiliés à l'A.G.E., dont on n'est pas membre d'office, comme chez nous.

Comme vous avez pu vous en rendre compte, notre voyage n'a pas été inutile; les délibérations commencées à cette occasion seront d'ailleurs poursuivies lors de la visite que le Bureau de l'A.G.E. de Dijon nous rendra les 25 et 26 mai prochain. Après ces contacts officiels, ce sera à chacun de participer à l'action entreprise, dont la valeur et l'intérêt dépendront surtout de la participation massive des étudiants.

P. V.

## Les étudiants et la politique

(suite de la page 1)

Toutes les valeurs qui servaient de base à notre société ont été vidées de leur substance. Quelle théorie n'a pas été mise en doute, quel idéal n'a pas été sali? On a tout gâté, tout est corrompu.

Sur le plan économique, toujours le même bouleversement. Si un libéralisme était nécessaire pour favoriser la création des industries au siècle passé, à l'heure actuelle cette conception est dépassée.

On n'a qu'à penser que chez nous le système très libéral de la libre-concurrence permet à des sociétés capitalistes par excellence, camouflées sous le nom de coopératives, de détruire le petit commerce et la petite industrie.

Ce que nous venons de voir nous permet de dire qu'il n'y a plus un problème de l'histoire humaine qui se satisfasse des conceptions que s'en faisait l'homme du XIXe ou du début du XXe siècle. L'homme a scientifiquement, et avec une minutie qui ne lui fait pas honneur, détruit tout ce qui servait de base à sa pensée. Il est vrai qu'il n'en est pas absolument responsable, ne faisant bien souvent que subir les événements.

La Renaissance, d'où nous venait le principal de notre bagage d'homme libre, a été définitivement enterrée. Les fossiles en sont Hitler, Mussolini, Staline et tant d'autres. Nous vivons avec des cadavres. Nos manuels sont remplis de spectres, de fantômes qui nous rappellent notre passé, et nous empêchent de voir la réalité.

C'est pourquoi nous voudrions voir s'esquisser une nouvelle renaissance. La preuve que nous avons besoin de rechercher une nouvelle base à notre vie, nous la trouvons dans le fait que toutes les révolutions littéraires et picturales de ce début de siècle ont pratiqué la table rase, et ont essayé de reconstruire le monde poétique avec de nouveaux matériaux (Picasso, Tzara, Apollinaire, Cendrars et tant d'autres). Et l'artiste est toujours en avance sur son époque...

De telles tentatives commencent à faire leur apparition en politique; mais elles ne sont qu'esquissées. Nous savons déjà, par exemple, que nos enfants ne penseront plus en Suisse, mais en Européen.

Nous venons de souhaiter un renouveau de la pensée, mais quel doit-il être, cet esprit nouveau?

Nous croyons l'entrevoir dans un socialisme véritable et surtout pensé en fonction des contingences de temps et de lieu, du passé historique et du but à atteindre, éléments que l'on ne peut impunément rejeter sans tomber dans une doctrine abstraite et éloignée de la réalité, et par là même irréalisable et inutile.

Ce n'est pas que nous pensions que le socialisme soit un remède universel. Non pas, mais comme nous venons de le voir, pour être viable un régime doit être le reflet des besoins exprimés ou inexprimés des hommes qui le subissent, et les événements ont voulu que le socialisme ait pris la place qu'il occupe à l'heure actuelle. Nous vivons de plus en plus une politique de masse, et, entre la politique de masse et la dictature, il n'y a qu'un pas. Nos voisins de l'est ont été forcés de le faire, en Amérique le danger est grand. C'est pourquoi, plutôt que de lutter contre l'inévitable, acceptons cette tendance de la politique actuelle, et faisons en sorte qu'elle ne dégénère pas en dictature, camouflée ou non; qu'elle soit conforme à ce que nous voulons et non plus uniquement forgée par les événements.

Ainsi, en Suisse, si l'on ne réenvisage pas notre conception du fédéralisme, nous vivrons bientôt dans un pays centralisé à outrance et ce sera notre ruine. (Il y a certaines personnes qui, aujourd'hui, nous semblent vouloir un retour au passé; car, en fait, lorsque l'on veut la création d'un technicum vaudois, alors qu'il y en a un à Genève et qu'il n'y a pas assez d'argent pour notre université, on s'en tient à une conception complètement dépassée de notre fédéralisme.)

Voilà, pensons-nous, des raisons suffisantes pour prétendre que l'étudiant doit s'intéresser à la politique.

C'est pourquoi nous souhaiterions voir se former un groupe dont le travail serait d'étudier certains problèmes fondamentaux de notre politique suisse, de voir si les conceptions actuelles sont encore viables, et, si elles ne le sont plus, d'en trouver de nouvelles.

Chacun devrait travailler à ce renouveau dans le secteur qui lui est propre. Nous voyons trop souvent nos camarades se borner à une politique de destruction. Le métier de fossile n'est pas un métier de jeunes.

Un pays doit vivre et non pas se survivre; à force de ne vouloir que survivre, on finit par mourir d'épuisement. Et notre tâche à nous, jeunes, est de vivre.

F. M.

## La vie des livres

Un ouvrage, attendu avec impatience, vient de paraître: Contribution à l'étude de la taxe et de la surtaxe, de Micronibus. Loin de se limiter à une savante compilation, ce fort volume témoigne du souci constant d'un auteur, dont l'autorité est partout reconnue, d'introduire les profanes à une question réservée jusqu'ici à de rares spécialistes. Une analyse fouillée des usages locaux, de la doctrine suisse et étrangère, une exégèse scrupuleuse du droit positif actuel ramassées dans une synthèse vigoureuse et personnelle ouvrent un nouveau champ de discussions dans un domaine labouré par les querelles partisans. L'haleine fraîche de la logique formelle balait enfin les miasmes torpides de la passion. C'est un ouvrage qu'il fait bon lire en faisant la queue devant la porte du Secréariat.

## ERRATUM

Une faute d'impression s'est glissée dans l'article: «L'empire de la mystification... ou le Pérou, c'est le Pérou», paru dans notre dernier numéro. Au lieu de: «Et voilà une existence réconciliée avec l'essence!», il fallait lire: «Et voilà l'existence...»

De l'importance de l'article défini!

## Conférences au GBU

Nous avons le plaisir de faire part à nos camarades étudiants de la venue de Henry Bruston, de Lyon, ancien élève de l'école normale supérieure, qui donnera du 11 au 14 juin une série de conférences passionnantes, dont voici le thème: *Le monde absurde, l'homme seul, la vie inutile, Dieu mort... Et pourtant Jésus-Christ nous parle encore!*

Henry Bruston, camarade et ami de Sartre à l'école normale supérieure, est très sensible aux problèmes de la pensée et de la vie actuelles, et il nous en présentera une solution dynamique et vécue.

Groupe Biblique Universitaire.

## Fête des Lettres vaudoises

Crêt-Bérard - Puidoux - Dimanche 16 juin 1957

11 heures: Hommage à Gustave Roud.

15 heures: Lectures de quelques jeunes auteurs (H. Debluë, M. Chappaz, J. Chessex, G. Cherpillod, L. Dalings, F. Berset, J. Pache, J.-P. Schlunegger, etc.).

17 heures: *La grande guerre du Soudrebond*, de C.-F. Ramuz, création de la Compagnie des Faux-Nez, mise en scène de Ch. Apothéloz, musique de G. Gorgérat.

A l'occasion de cette fête paraît un «Hommage à Gustave Roud», avec des textes d'E. Ansermet, A. Béguin, M. Chappaz, J. Chessex, C. Coccioli, H. Debluë, G. Guisan, G. Haldas, Ph. Jaccottet, Ch. Mouchet, G. Nicole, H. Perrochon, M. Raymond, J.-P. Schlunegger, J. Supervielle, Y. Velan, A. Wild, etc.

Au F. R. U...

Au restaurant... demandez un

# LÉCO

ou un yoghourt de la  
CENTRALE LAITIÈRE - LAUSANNE

## LE VIN VAUDOIS

anime les discussions  
et apaise les conflits

## CRÉDIT FONCIER VAUDOIS CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

Garantie par l'Etat

Participer à la vie du monde étudiant, c'est préparer sa participation à la vie de la nation!

## Elections au bureau de l'AGE

Le Bureau, organe exécutif de notre association sera renouvelé à la mi-juin. Tout étudiant, même s'il n'a jamais participé à aucune activité de l'AGE, peut être élu (sauf pour le Président). Voici la liste des postes à pourvoir:

**Président:** seuls les étudiants qui ont été membres du bureau ou de l'assemblée des délégués pendant un an peuvent être candidats.

**1<sup>er</sup> vice-président:** chargé de remplacer le président en cas d'absence. Délégué à la direction du FRU. Relations avec l'UNES.

**2<sup>e</sup> vice-président:** poste réservé par tradition au président du Turnus des sociétés d'étudiants portant couleurs.

**Affaires extérieures:** renseignements sur les voyages, cartes internationales, relations avec l'UNES.

**Affaires intérieures:** logement des étudiants, réductions, délégué à la direction du FRU.

**Caissier:** responsable des comptes généraux de l'AGE.

**Office du travail:** centrale des offres et demandes de travail temporaire pour étudiants.

**Entraide:** secours aux étudiants nécessiteux.

**Rédacteur des Voix universitaires:** si possible un candidat portant de l'intérêt au journalisme, ayant quelques notions de la rédaction d'un journal. (Chapuis dixit! Red.)

**Art et Culture:** organisation de manifestations culturelles.

**Président de la Commission sportive.**

**Président de la Commission du Bal de l'Entraide.**

Les candidatures doivent être adressées au président de l'AGE, rue de la Barre 1, jusqu'au samedi 15 juin à 24 h. (timbre postal). Nous vous rappelons les dispositions des Statuts. Toute candidature doit être présentée à choix par: le Bureau, 10 étudiants de sa faculté, la majorité du comité de sa faculté, ou une société d'étudiants reconnue par l'Université.

Nous vous signalons en outre que quelques comités de faculté vont également être renouvelés. Marquez votre intérêt pour ces élections. Les abstentionnistes sont des déchets inutiles pour le progrès de la société!



Le spécialiste  
de la  
Rue Haldimand

# Walther

Rue de Bourg 13  
LAUSANNE

Habile à la perfection, mesures ou confection  
Manteaux Impérables Vestons Pantalons  
Complets Robes de chambre Chemises

Le magasin renommé... pour le chic et la qualité

Aux Etudiants: rabais 5%  
sur présentation de la carte de l'AGE.

voir de près...  
voir de loin...  
voir gautschy,  
l'opticien  
rue centrale 15  
à côté de l'Innovation

Prêts hypothécaires et sur nantissements  
Dépôts d'épargne et par obligations  
Garde et gérance de titres  
Safes

LAUSANNE

36 agences dans le canton



# Voix universitaires

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne  
et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel



139523

Rédacteur : G. Delacrétaiz, Aubépines 8 — Administrateur : D. Thomas, Rosemont 7 — Annonces : Renzo Zanchi, Craivavers 13 — Imprimerie : Rochat, Lausanne-Cité

## Résolution pour une démocratisation de l'enseignement Manifeste de Grenet

L'Association Générale des Etudiants de l'Université de Lausanne, se fondant sur les principes suivants :

- un large recrutement des élites intellectuelles est indispensable à la réalisation d'une communauté nationale et d'une démocratie véritables ;
  - la société a le devoir d'assurer à tout jeune homme et à toute jeune fille une instruction correspondant à ses aptitudes ;
  - la démocratisation de l'enseignement ne doit en aucun cas mettre en danger la liberté des études supérieures, mais au contraire accorder à chaque étudiant le libre choix de sa profession ;
  - cette liberté doit être garantie par un système de cogestion en commission paritaire ; considérant que la situation présente se caractérise comme suit :
  - une très large fraction de la population n'est presque pas représentée à l'Université, cela pour des raisons financières ;
  - les quelques étudiants à ressources insuffisantes bénéficient rarement des avantages, si minimes soient-ils, qui leur sont offerts ;
  - les effets de l'absence de bourses cantonales sont encore aggravés par l'inefficacité du système des prêts d'honneur ;
- propose à l'Etat de Vaud l'adoption des mesures suivantes :

### I. Création d'un système de bourses

L'Etat attribuerait une bourse sans formalités, dès le premier semestre, à tout étudiant immatriculé dont la situation financière justifierait une telle mesure, à condition que les parents payent leurs impôts dans le canton de Vaud. Leurs revenus et leurs charges détermineraient le montant de cette bourse, qui devrait suffire à assurer l'entretien de l'étudiant sans qu'il soit dans l'obligation d'exercer une activité rémunératrice.

### II. Constitution d'une commission paritaire

Celle-ci connaîtrait des suspensions de bourses pour causes d'échecs, des litiges et des cas limites. Elle serait composée par moitié d'étudiants et par moitié de représentants de l'Etat (haut fonctionnaire, professeur, assistante sociale, etc.).

### III. Construction d'une Cité universitaire

Celle-ci offrirait aux étudiants de l'extérieur des chambres à bon marché.

Adopté à l'unanimité par l'Assemblée des délégués de l'AGE, le 5 juin 1957.

## Quelques commentaires

C'est la première fois en Suisse qu'une association générale d'étudiants fait une proposition concrète et précise pour développer une démocratisation de l'enseignement supérieur. Le projet de l'UNES de 1950 pour un fonds national suisse des bourses était à la fois d'une portée moins générale quant à ses principes et plus étendue quant à son application.

Précisons d'emblée le sens de la terminologie que nous employons. Les mots de prêt d'honneur, bourse, allocation d'études, présalaire, n'ont en effet pas toujours la même signification suivant le pays dans lequel on se trouve. Ainsi le terme de bourse ne s'applique à la même institution en France, en Angleterre, ou en URSS.

### Les systèmes traditionnels

**Bourse :** Une somme d'argent est allouée à l'étudiant qui en fait expressément la demande, pour autant qu'il ait fait ses preuves, qu'on soit assuré qu'il poursuivra normalement ses études : elle doit être demandée à nouveau au début de chaque année. Son montant n'est habituellement pas suffisant pour permettre à l'étudiant de vivre. Elle peut être supprimée au cas où son bénéficiaire ne donnerait pas satisfaction.

Les associations d'étudiants sont en grande majorité hostiles à ce système qui s'est révélé inefficace, à cause de l'insécurité qu'il comporte pour les boursiers. Dans le canton de Vaud, la ville de Lausanne fait bénéficier ses habitants d'un tel système, appliqué moins schématiquement que nous ne l'avons décrit.

**Prêt d'honneur :** Il consiste à prêter à un étudiant qui en fait la demande une somme d'argent, à charge pour lui de la restituer (sans intérêt) dans un certain délai. Ce système a l'avantage de ne pas faire du bénéficiaire un « assisté », comme dans les bourses. Mais il n'est guère plus agréable d'être le débiteur de la collectivité, d'autant plus que le commencement d'une carrière avec des dettes n'est pas une perspective très réjouissante.

Les associations d'étudiants sont, en règle générale, opposées au système du prêt d'honneur, dont l'inefficacité ne le cède en rien à celle des bourses.

L'Etat de Vaud utilise ce système pour venir en aide aux étudiants, mais ceux-ci ne semblent pas lui être très favorables.

### Les systèmes modernes

**L'allocation d'études :** C'est une somme d'argent allouée par l'Etat à tout étudiant immatriculé, quelle que soit sa situation de fortune. Elle est suffisante pour assurer son entretien complet.

**Danger :** L'Etat pourrait profiter d'orienter les étudiants dans le choix de leur profession en exerçant une certaine pression au moyen de ces allocations. Il faut prévoir un système efficace pour garantir le respect des libertés académiques. Actuellement, c'est l'institution la plus en faveur dans les milieux de dirigeants étudiants.

**Présalaire :** Il est très semblable à l'allocation d'études, mais il existe à la base de ces deux institutions des principes fort différents. Les partisans du présalaire posent le principe suivant : l'étudiant est un travailleur comme les autres, il doit par conséquent recevoir un salaire régulier pour le travail qu'il fournit. Mais il faudrait alors considérer que l'étudiant doit avoir un employeur, l'Etat. A notre sens il y a là une idée fautive. L'étudiant ne peut pas être considéré comme fournissant un travail à l'Etat, on ne peut pas le considérer comme travailleur, engagé par un patron.

Pratiquement, peu d'associations d'étudiants sont partisans de ce système qui est surtout en faveur chez certains étudiants français. Les dangers de l'allocation d'études sont fortement aggravés, car l'Etat se trouverait alors légitimement fondé à diriger autoritairement des étudiants auxquels il verserait un salaire.

Dans ces différentes institutions, où se place le manifeste de Grenet ? Il ne répond à vrai dire à aucune des descriptions que nous avons données. On peut le situer entre la bourse et l'allocation d'études. Il ne s'agit plus d'une bourse, au sens traditionnel, puisque la somme d'argent serait allouée automatiquement à tous ceux qui se trouveraient dans les conditions établies par un règlement, sans qu'ils aient de demande à présenter. Il ne s'agit pas non plus d'une allocation d'études, car tous les étudiants ne recevraient pas cette somme d'argent. Nous avons finalement choisi le terme de bourse

parce que le public est habitué à l'entendre, et que nos propositions restent dans des cadres limités.

L'AGE a estimé que le moment était propice à une prise de position des étudiants. En effet, de nombreux partis politiques ont montré leur intérêt pour une démocratisation de l'enseignement. Aucun projet n'ayant vu le jour jusqu'à maintenant, les étudiants en proposent un, qui a le double avantage de remplacer par un système efficace toutes les anciennes méthodes qui ont fait faillite, et de tenir compte des possibilités de notre canton.

On aura remarqué, en lisant le manifeste, qu'il est divisé en trois parties bien distinctes :

### I. Les principes

Les deux premiers n'appellent guère d'éclaircissements. Ils sont assez généralement admis, bien que certains fassent quelques réserves concernant le devoir de la société d'assurer à tous une instruction correspondant à ses aptitudes. Nous les considérons comme absolument fondamentaux.

Les garanties concernant les libertés dont doit jouir tout étudiant ont pour but d'éviter d'éventuels abus de l'autorité qui attribuerait des bourses. Elles visent à s'opposer à l'orientation autoritaire des études, comme c'est le cas dans trop de pays. Qu'on ne croie pas que de tels dangers n'existent pas dans une démocratie comme la nôtre. Les étudiants français s'en sont rendu compte lors des projets du gouvernement prévoyant une allocation d'études pour les seuls étudiants scientifiques qui s'engageraient à entrer dans l'enseignement.

Le quatrième principe n'est que le corollaire du précédent. Nous considérons son application comme tout à fait indispensable en cas de mise sur pied de notre système de bourses. Lui seul permet une garantie pleinement efficace.

### II. Les constatations de fait

Aucun commentaire n'est nécessaire. Elles ressortent assez clairement des résultats de notre enquête, publiée dans le numéro spécial des V. U.

### III. Les propositions

Le système des bourses que nous envisageons a pour caractéristique essentielle son automatisme. L'étudiant immatriculé qui serait en dessous du barème établi, recevrait sa bourse sans en avoir fait la demande. Il est évident qu'on ne peut demander un tel effort à l'Etat de Vaud que pour les habitants du canton. Nous souhaitons simplement que les autres cantons suivent l'exemple. La charge financière ne serait pas considérable pendant un certain nombre d'années, vu la transformation très lente qui serait opérée dans l'origine sociale du milieu étudiant.

La création de la commission paritaire n'est que la simple réalisation pratique du principe dont nous parlons ci-dessus.

La Cité universitaire est un complément de notre projet sans lui être absolument lié. Nous en avons déjà parlé, et la discussion n'en est qu'à son début.

La parole est maintenant à nos autorités.  
Chs.

## THÉÂTRE DE L'UNIVERSITÉ

Poursuivant son activité et avant de s'attaquer à la saison d'automne, le Théâtre de l'Université présentera à fin juin un essai d'un genre nouveau : la lecture publique du « Pont du Roi Saint Louis », roman de Thornton Wilder, avec distribution des rôles selon les personnages.

« Le Pont du Roi Saint Louis » parut en 1927 et plaça son auteur au rang des romanciers marquants du 20<sup>e</sup> siècle. Les lecteurs avaient trouvé en Thornton Wilder un romancier américain qui, à touches légères, étudie l'énigme et le secret de l'existence humaine, en un style dont la forme classique n'était pas sans rappeler ses devanciers de souche latine.

Jusqu'où va Wilder dans son roman ? L'écroulement du Pont du Roi Saint Louis fait brutalement cinq morts. Un Padre qui n'a échappé que par hasard à cet accident, y trouve l'occasion de fouiller l'existence des victimes et de chercher une réponse à cette question : sont-ils morts par pur hasard ou par nécessité ?

Nous apprenons que chacune des victimes était au bout de sa course, et Wilder nous montre ainsi que la mort ne doit rien au hasard et que chacun doit mourir dans l'instant où son destin est accompli. Entre le royaume des vivants, où nous allons insouciant, et celui des morts où sont brutalement passées les cinq victimes, il n'y a pas rupture de tous les contacts, mais passage en douceur d'une forme d'existence à une autre.

« Ainsi le héros voit que les vivants aussi sont morts et que nous ne pouvons être dits vivants que dans les moments où nos cœurs ont conscience de leur trésor. Car nos cœurs sont trop faibles pour aimer en tout instant. »

Voilà ce que nous démontre Wilder. Il faut mourir de nombreuses morts avant d'apprendre à accepter la vie. Ecrivain de notre temps, Wilder a développé ce thème à sa manière. Ce thème qui nous tient tous de si près : la mort. Ceux qui refusent même de se pencher sur ce mystère, trahissent la crainte qu'ils en ont. La peur de la mort a

grandi avec la mort des religions. Le dix-neuvième siècle encore considérait la mort comme une nécessité biologique, et il n'a pas fallu moins de deux guerres mondiales pour nous rappeler sa tragique signification.

Wilder est, pour beaucoup, fort peu américain. Mais si l'on ne considère, chez lui, que ce qui est européen, on ne le comprend plus. Car il est bien américain dans sa manière de comprendre la multiplicité des circonstances et des possibilités de l'existence et ce flux des destinées qui se rencontrent et se perdent alternativement, pour en tirer selon les données modernes un tout large et cohérent.

Le Théâtre de l'Université a conscience de l'effort d'attention que la lecture publique d'un roman réclame des spectateurs. Nous croyons néanmoins, qu'ainsi présenté, ce petit chef-d'œuvre brusera un réel plaisir pour le public.

Parmi ses œuvres de théâtre internationalement connues et révolutionnaires tant par leur nouvelle façon de présenter le drame que par leur admirable humanité, il nous faut citer : « La petite ville » (1938), « La peau de nos dents » (1942), ainsi qu'une série de pièces en un acte.

P. S. — Etant donné que l'écrivain se trouve actuellement à Zurich, pour la création en allemand de sa nouvelle pièce « Alcestiade », le Théâtre de l'Université, en collaboration avec la Faculté des Lettres, a pris contact avec lui dans l'espoir de pouvoir lui faire accepter une invitation à Lausanne, en vue d'une conférence ou tout au moins d'une présentation de son œuvre. R. E.

Le T. U. L. est heureux de préciser que l'essai présenté ci-dessus est dirigé par Rolf Ernst, étudiant en architecture, connaisseur averti de l'œuvre de Thornton Wilder et de la littérature américaine en général. Nous ne pouvons qu'espérer que les tractations entreprises avec M. Wilder seront couronnées de succès. En effet, la venue à Lausanne de cet auteur justifierait pleinement cette tentative de fin de saison.

LE RENDEZ-VOUS  
DES ÉTUDIANTS

*Dôme*

Ile St-Pierre

L'ami des étudiants

**BALLOR**  
GRAND VERMOUTH DE TURIN

Centenaire



# Entretien avec les Faux-Nez

## Kafka, seul auteur romand authentique?

### Les Contes cruels et la Métamorphose

Quelques notes seulement sur ce spectacle, dont l'aspect le plus important est abordé dans l'entretien ci-contre.

Des *Contes cruels*, les adaptateurs (Apothéoz, Cattin, Ablanap et Berset) ont choisi *La Machine à Gloire*, *L'Inquisiteur*, *Je tue le temps avant le dîner*, *Le sadisme anglais*, *Sentimentalisme* et *Le secret de l'ancienne musique*.

*La Machine à Gloire*, qui encadre l'ensemble de la présentation, m'a paru perdre beaucoup de la verve satirique qu'elle dégage à la lecture ; en revanche les autres adaptations restituent remarquablement le climat des *Contes*, qui sont comme un magistral lever de rideau à Kafka. En effet, l'un des attraits majeurs du spectacle n'est-il pas de présenter le thème, commun à Villiers et à Kafka, de la révolte, n'est-il pas dans l'affrontement, à partir de ce thème, de deux démarches très différentes, celle de Villiers dont la révolte se réfugie dans le symbolisme, se retranche derrière l'humour, se complait dans les charmes d'une langue élaborée, chatoyante, peut-être parfois artificielle mais jamais émusée, et la révolte de Kafka, qui procède d'une tout autre attitude, qui ne fuit pas dans le réel mais s'installe dans l'enfer du quotidien, dans l'horreur du prosaïque en même temps que de l'absurde ? L'humour de Villiers n'a rien perdu de sa force : il ronge comme de l'acide. *L'Inquisiteur* en témoigne. Et encore plus *Le sadisme anglais*, qui atteint à la perfection grâce à l'extraordinaire maîtrise de l'interprétation, qui renonce à la facile tentation de grossir les effets — ce qui aurait inmanquablement tué la pièce — mais laisse la nuance conférer leur cynisme à ces propos de salon, dont la cruauté est fonction de leur douce préciosité formelle. Avec *Sentimentalisme* on touche aux plus originales qualités des *Contes*, à ce moment troublant où l'humour, l'ironie, la cruauté, comme incertains de leur proie, se rongent et se détruisent eux-mêmes, où le spectateur éprouve la nécessité ambiguë de sourire — les grâces de ce langage hypertrophié sont désuètes — mais aussi de pleurer, car il s'agit de deux âmes qui se mettent à nu avec une grandeur et une sérénité tragiques...

*Sentimentalisme*, grâce à l'interprétation, devient ainsi un petit chef-d'œuvre ; Jacqueline Burnand et Ablanap savent tous deux respecter le double visage de cette ironie déconcertante, corrigeant sans cesse le trop d'ironie par l'émotion, et le trop d'émotion par l'ironie...

*La Métamorphose*, il est devenu commun de le dire, était une gageure. On a fort bien montré en quoi elle consistait ; que « le caractère bouleversant du texte kafkaïen nait du naturel de l'insolite et de la parfaite modération des effets grâce à laquelle la nouvelle se développe sans une irrégularité avec la logique impeccable de l'absurde » (J.-L. Seylaz). Là en effet résidait, pour l'adaptation, la plus grosse difficulté. Il faut reconnaître que, portée à la scène, la *Métamorphose* perd cette qualité qu'offrait la nouvelle, d'un déroulement régulier, implacable. L'adaptation tente d'ailleurs d'atténuer cette discontinuité par une succession de scènes brèves, nombreuses — suite de « moments » dont la juxtaposition rapide doit concourir à créer le climat — et dont les transitions s'efforcent habilement d'effacer l'excessive définition dans le temps et dans l'espace.

Il est bien évident que le théâtre, condamné à montrer, à définir, ne peut sur ce plan rivaliser avec la nouvelle, dont les commodités d'écriture permettent de jouer avec le temps, l'espace, les êtres même ; mais, à juger ici de l'adaptation de la *Métamorphose* (et tous les critiques l'ont fait, la moue dédaigneuse...), n'est-ce pas exiger de l'œuvre adaptée qu'elle soit l'exact reflet — rien de moins, rien de plus — de l'original et ne tenir aucun compte du caractère spécifique de chaque forme d'expression ? Cette « pesée » de l'adaptation dramatique (jugée selon ce qu'elle parvient à conserver d'éléments originaux intacts) est dangereuse : elle peut donner l'illusion d'une fidélité exemplaire à l'original, quand cette fidélité n'est peut-être que formelle. Il s'agirait plutôt, surtout dans le cas de la *Métamorphose*, de juger si le climat essentiel de la nouvelle de Kafka est recréé. Cette gageure est à mon sens tenue

Annonçant ici même le spectacle Kafka-Villiers de l'Isle-Adam monté par les Faux-Nez, j'insistais sur l'intérêt majeur de cette présentation : véritable témoignage où cherchent à s'exprimer, à travers les *Contes cruels* et surtout *La Métamorphose*, certains caractères de notre réalité, où se dégagent les éléments de notre situation (ou, comme on verra, de notre « asituation »...). Cet aspect capital du spectacle des Faux-Nez a été — on pouvait s'y attendre — esquivé par la presse : bêtise et inconscience chez les uns, lâcheté chez les autres.

Les V. U. ont désiré reprendre cette importante question : elle a fait l'objet d'un entretien auquel assistaient Charles Apothéoz, directeur de la Compagnie des Faux-Nez, J.-P. Cattin (qui, s'il resta muet, n'en fut pas moins d'une constante complicité...) et Jacques Chessex, l'un des fondateurs de la revue « Domaine Suisse ».

D'accord sur l'intérêt que peut présenter le théâtre de création, mais conçu comme théâtre de contestation et non d'esthétique, les participants à ce débat ont cherché à en établir le bilan : c'est dire que la *Métamorphose* — et l'ensemble du spectacle — y est considérée, non du seul point de vue de sa réalisation dramatique, mais dans sa signification totale, pour nous maintenant.

Ajoutons que l'entretien, enregistré, est livré ici sans apprêt, mises à part quelques retouches, afin de rendre intelligibles à la lecture les raccourcis de l'expression orale ; sans coupures non plus : dans un débat l'apparente digression n'est-elle pas souvent évolution organique ? Ainsi rien n'a été oté, espérons-le, de la vigueur originale de la discussion. Nous tiendra-t-on rigueur d'avoir une seule fois dû laisser sévir la censure ? L'administrateur des V. U. prétend n'être pas en mesure d'offrir au rédacteur les frissons voluptueux d'un procès de presse... G. Dz.

CHESEX : Tout d'abord, on pourrait demander à Charles Apothéoz pourquoi il a adapté à la scène des Faux-Nez une nouvelle de Kafka. En effet, il nous semble que le monde de Kafka n'est pas sans ressemblance avec le monde informel dans lequel les artistes de ce pays se débattent. Pourquoi Kafka ? Pourquoi maintenant ?

APOTHELOZ : Voici ce que je notais au mois de janvier : « A l'époque où je lus Kafka pour la première fois, je vivais un instant particulièrement aigu de la fin de mon adolescence. J'avais quitté quelques années auparavant les milieux politiques et sociaux de droite, pour lesquels les valeurs morales et spirituelles sont essentielles, pour qui le mal est une dégradation du bien, la notion de nature humaine universelle, celle de patrie une entité, un patrioisme, un bien commun à administrer tous ensemble, chacun étant bien entendu à sa juste place, selon la naissance, les services rendus, l'intelligence et le mérite. Ce qu'il y avait en moi d'un romantisme révolutionnaire, comme on jugea, s'insurgea confusément. Suivit l'abandon des études et du droit, les inévitables tentatives d'introspection, de prise de conscience de soi, le désarroi, la bohème, la revendication personnelle, la révolte, puis l'opposition idéaliste au monde tel qu'il est. J'ai dit ailleurs, dans un moment d'imprudence honnêteté, que c'est ce refus du monde tel qu'il est qui m'avait conduit à préférer les univers sans fissures du théâtre, choisir la descente ascétique aux enfers dramatiques, le mysticisme profane de la fiction, le saut périlleux de l'ange dans le vide hanté de l'imaginaire. Au point de chutes il y avait la névrose, le refus de servir, et Jean-Paul Sartre : *La Nausée*, *L'Être et le Néant*, *Les Chemins de la Liberté*, *Matrilisme et Révolution*, *Qu'est-ce que la Littérature ?* C'est à ce point d'impact que s'est située la lecture de Kafka. J'avais alors un ami, Freddy Buache, qui se souciait d'écrire le roman de l'intellectuel romand, le roman de sa mauvaise conscience, de ses voies interdites, de ses tentations, de ses échecs. Parvenir à l'écrire, c'eût été répondre à toutes les questions, parvenir à l'impossible analyse de notre situation, de notre condition totale dans une réalité politique et sociale enfin libérée de ses bandelettes de mortie gélatineuse. Compréhenda-t-on alors que nos

convalescences, que nos incessantes rechutes, nos coups de tête dans les murs de vigne, nos coups d'épée dans le ciel bleu du Léman, nos éclairs de lucidité, nos ressacs de culpabilité, les fardeaux de notre responsabilité de somnambules, nos angoisses de Sisyphe sans rocher, nos désirs sans objet de Tantale sans regard, m'aient fait dire à Buache : Kafka a écrit dans le *Procès*, dans le *Château*, dans le *Terrier*, dans la *Métamorphose*, tout ce que nous cherchons à dire. Kafka est le seul écrivain romand authentique, car il est *souterrain* ».

Continuons donc à creuser des galeries. Depuis dix ans les Faux-Nez n'ont-ils pas témoigné de leur volonté de création, constructive dans ce pays agricole, par quelques belles *taupinières* ? J'ajouterais, afin d'être juste et complet, que je comptais sur la vigilance paysanne de nos compatriotes, et qu'ils organiseraient la chasse aux taupes. J'oubliais alors leur sagesse et leur instinct. Ils savent qu'à moins de nous crever les yeux, nous finirons bien par sortir de nos trous, pour contempler nos amoncellements de terre... Dans l'impossibilité où nous sommes de prendre conscience de notre situation, nous sommes impuissants à exprimer quoi que ce soit. On ne peut faire qu'une littérature descriptive du paysage, comme le fait Ramuz, ou inventer des...

CHESEX : des mythes...

APOTHELOZ : Le mythe du paysan. Ramuz a comparé le paysan et le roi, faisant de l'un et de l'autre des entités autonomes. A le lire, on se rend bien compte que Ramuz se place dans la perspective d'une littérature classique, qu'il voudrait être classique et qu'il ne cherche pas à exprimer notre réalité complexe.

CHESEX : Dans la mesure où Ramuz a créé ces mythes, il a rassuré. Au moment où Ramuz par exemple érige le mythe du valet étrusque ou du paysan vaudois, qui ne dit pas parce qu'il a beaucoup pensé et déjà beaucoup vu, il s'éloigne nécessairement de notre situation, de ceux qui comme nous remettent tout en question. Il y a chez Ramuz, pour finir, une négation de l'intelligence critique...

APOTHELOZ : *Pays du Rhône* : mythologie rhodanienne ! J'ai relu il y a peu de temps *L'Anti-Poétique* : on s'aperçoit que c'est Ramuz le premier qui a fait du poétique avec du poétique...

DELACRETAZ : C'est bien en cela que Ramuz n'a pas ouvert la voie à de jeunes romanciers. Nous avons vu tout à l'heure comment son œuvre fuyait souvent notre situation pour tenter de s'inscrire dans une perspective classique. Il est tout de même significatif que la bourgeoisie, après avoir boudé son œuvre, s'en soit emparé, une fois calmé l'« émoi des encieris », comme dit Edmond Gilliard. Emoi des encieris : n'est-ce pas que la révolution ramuzienne n'a été finalement qu'une révolution d'écriture, mais qui a reculé devant la tâche d'une révolution totale ? La seule voie possible, à mon sens, pour un romancier de ce pays, serait maintenant de se colleter avec la réalité, notamment en évitant l'écueil de toute transposition poétique et la tentation « classique ». Travail gigantesque !...

APOTHELOZ : Envisagez-vous un romancier romand qui écrirait les *Chemins de la Liberté* ? La première partie : possible. Mais l'auteur ne pourrait pas dépasser les expériences des personnages du premier volume des *Chemins de la Liberté* : parce que nous vivons dans un monde informel — nous sommes « asitués » — nous n'avons donc aucun choix possible, donc aucune éthique, donc aucune liberté. Etat larvaire, où nous retrouvons la *Métamorphose* ; ce qui m'y intéressait, c'est la culpabilité de Grégoire. Il est sans cesse coupable ; à tout point de vue. Il est même responsable du comportement de ses parents, de sa sœur, de tout le monde.

Si l'on ne parvient pas à une nette conscience de notre condition dans un ensemble social, économique, politique, démographique, total du pays, on ne peut rien exprimer pour les autres. Il n'y a pas de littérature valable. Tout au plus Buache pouvait-il, en écrivant le roman de l'intellectuel romand, faire le roman de cette incapacité d'exprimer, de comprendre, de parler, de voir, de regarder, d'exprimer autre chose que soi-même. Cette littérature souterraine de

Kafka m'apparaissait la seule possible ici.

CHESEX : Je trouve d'ailleurs qu'il est intéressant que les Faux-Nez choisissent très souvent des pièces qui expriment ce monde dans lequel nous vivons. Je pense aux fragments de *Plume*, d'Henri Michaux, à *Escorial*, à la *Cantatrice chauve*, etc. Entre *Plume* et la *Métamorphose*, par exemple, il y a un point commun : cette espèce de monde absurde où nous sommes bien souvent transformés en bêtes, où nous vivons parmi les rêves monumentalement absurdes, monde des chenilles, des coléoptères, des cafards, au fond une littérature inhumaine. Apothéoz parlait tout à l'heure de la littérature classique dans la perspective de laquelle Ramuz se situait lorsqu'il parlait de la cour et de la ferme ; contre *Besoin de Grandeur*, des écrivains romands comme Velan essaient d'établir une littérature réaliste. Il semble que les plus jeunes écrivains de ce pays pensent plutôt à une littérature d'exorcisme — pour revenir à Henri Michaux, une littérature de taupes, mais de taupes qui bougent dans une « nuit qui remue » — à faire le bilan de l'absurde, avec la certitude tout de même qu'il ne faut pas l'accepter, qu'il faut le dépasser.

Kafka : situation de l'intellectuel romand dans un pays qui se refuse parfaitement à l'intelligence s'exprimant. Mais Kafka n'est pas seul sur la scène des Faux-Nez et Apothéoz a adapté également certains *Contes Cruels* de Villiers de l'Isle-Adam, et c'est là que nous pourrions peut-être approcher le pourquoi de ce nouveau spectacle.

APOTHELOZ : Précisément, si on a joint Kafka et Villiers, ce n'est pas un hasard, comme les journalistes semblent le croire : une partie marrante, une partie qui ne l'est pas. Si l'on veut dépasser le symbolisme, il n'y a que Kafka — le *souterrain* — ou le réalisme. Cependant, dans un pays qui se refuse à l'intelligence s'exprimant, un réalisme authentique me paraît impossible ; vous parlez de la littérature d'exorcisme, je pense que c'est une des voies possibles. Vous n'admettez pas, je pense, Chessex, que Kafka soit pour nous une littérature d'exorcisme ?

CHESEX : Il me semble qu'il est un point de départ. Kafka exprime profondément le malaise, ou, si vous voulez, le non-être ou nous vivons. Il faut passer par le stade Kafka, afin d'évoluer organiquement ; on ne pourrait pas, par exemple, monter aujourd'hui sur la scène des Faux-Nez une pièce de Brecht qui soit parfaitement en accord avec notre réalité, avec nos êtres. Il faut exprimer l'informe, creuser sous nos pieds, et pas devant, et pas derrière. Il faut exprimer très lentement, très prudemment, le malaise, afin d'en accoucher.

DELACRETAZ : Exactement. Faire des *taupinières* une fin, c'est se condamner : à continuer, à toujours tout recommencer. Exprimer le malaise sera un premier stade, mais qu'il faut à tout prix dépasser (après l'accouchement dont parle Chessex !).

APOTHELOZ : Bien sûr. Je n'ai pas dissimulé dans ce que j'ai dit tout à l'heure qu'il y avait un certain choix, au départ, une conduite de refus, qui condamne : il est bien évident que les raisons pour lesquelles je fais du théâtre sont mortelles. Alors, il s'agit d'en sortir. J'aimerais bien savoir le chemin. Si j'ai monté Villiers et Kafka maintenant, dans un moment particulièrement difficile pour tous ceux qui travaillent chez nous, ce n'est pas par hasard : il y a toujours aux Faux-Nez — je le dis sans larmes et sans rires — une forme testamentaire ! On en est toujours à son dernier spectacle, à son dernier souffle. C'était un dernier souffle, celui-là !... cette *Métamorphose* (rires) — oui, ça me paraît parfaitement éloquent... Le terrier, c'est surtout une espèce de peur, de hantise : boucher toutes les entrées. Ou bien c'est dépassé, ou bien ça nous attend. On ne peut indéfiniment creuser des galeries, sans devoir une fois boucher les entrées. Si la chasse aux taupes s'organisait, accepterions-nous le combat ?

CHESEX : Vous me faites penser à un grillon, dans le *Roman de Renart*, qui est en train de faire de la musique sur le pas de sa porte ; Renart survient pour attraper le grillon, bouche l'entrée. La bourgeoisie, la saine bourgeoisie, ce serait un peu le goupil qui se promène devant l'entrée... et le malheureux grillon passe trois semaines en crevant de faim à creuser sa petite sortie, pour chanter de nouveau à la lumière...

DELACRETAZ : Il s'agit d'exprimer un malaise. Mais encore faut-il que le sentiment de ce malaise soit partagé : j'entends que l'expression dramatique, plus que toute autre, a besoin du support d'un public. d'une sorte d'approbation immédiate. Si l'étoile ne se produit pas, l'acte dramatique n'est pas viable. Quelles sont vos premières expériences avec la *Métamorphose* ? Le public est-il sensible au « malaise » de la pièce ? Le partage-t-il ?

APOTHELOZ : C'était bien l'un des espoirs. Je crois que c'en est un de plus qui est déçu. D'abord, personne ne vient. Les rares spectateurs sont ceux qui savent déjà. Ceux pour qui c'était inutile de le faire. D'autre part, voyez les réactions de la presse.

CHESEX : Il semble en effet que les réactions des critiques soient symptomatiques d'une situation...

APOTHELOZ : Que Chevallier ricane, ce n'est pas seulement scandaleux, c'est éloquent. Parce que Chevallier ne peut que ricaner. Certainement il a passé par des crises de conscience assez semblables. Mais il a fait son choix. Gil Henriad peut difficilement dire autre chose

(suite page 4)



**ÉLECTRICITÉ**  
Téléphone P.T.T.  
**Elexa**  
NEUCHÂTEL  
Rue du Seyon 10  
Tél. 5 45 21

Vos thèses  
sont brochées rapidement  
par l'atelier de reliure **FREY**  
Croix-du-Marché NEUCHÂTEL

**Benkert & Co**  
Fleuristes  
NEUCHÂTEL  
Membre Fleurop  
Tél. 5 12 80

**Confiserie-Pâtisserie**  
**Gustave Schmid**  
Succ. de HEMMELER  
NEUCHÂTEL  
**Tea-Room**

# Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel

rédigée par  
François Fluhmann (lettres), Eric Jeannot (sciences), Alain Nicollier (droit et sc. comm),  
et Willy Nussbaum (théologie).  
Régie des annonces : Gérard Perret, Tertre 8

## Picasso au delà du mythe

(suite)

Picasso est abstrait si cette épithète représente une démarche qui consiste à partir de la nature telle qu'elle est donnée et à s'en éloigner peu à peu en faisant abstraction, c'est-à-dire en éliminant les éléments inessentiels du sujet et en les recomposant par un choix rigoureux sur une trame plus ou moins géométrique.

Il n'est pas abstrait si on définit par cette notion la tendance d'un Mondrian, d'un Kandinsky ou d'un Arp, qui consiste à créer ex nihilo des formes belles par elles-mêmes, sans aucune référence à la nature.

« L'important c'est de créer, n'importe quoi, c'est tout », dit Picasso. Cette pensée marque bien le peu d'importance que le peintre attache au sujet. L'art est avant tout une création de formes — ce qu'il fut d'ailleurs de tout temps. Cependant, si cette vérité ne sautait pas aux yeux lorsqu'on contemplant un tableau

du Titien, de Vermeer, de Michel-Ange ou d'Ingres, elle se manifeste de façon de plus en plus nette à partir de Cézanne et tout le développement de la peinture moderne la rend de plus en plus évidente.

Essayons de caractériser maintenant la manière de Picasso. Ce qui frappe d'abord dans cette œuvre touffue et riche, c'est l'extraordinaire liberté du peintre. Liberté à l'égard du sujet, libertés de formes, du trait, de la couleur. Une virtuosité et une rapidité créatrices fulgurantes, un dynamisme exubérant et quasi musical, une spontanéité, une verve et un rythme toujours vifs, un sens aigu de la construction, tout cela joint à une désinvolture déconcertante, fait de cet intuitif, de cet impulsif, de cet obsédé de formes et de mouvements, un peintre qui ne laisse jamais indifférent. Tantôt bouffon, tantôt profondément humain, ce prestidigitateur, cet improvisateur perpétuel à l'imagination débordante et à l'instinct toujours en éveil est un peintre génial parfois décevant. Une facilité trop

grande, une habileté prodigieuse, un don d'invention intarissable sont tout autant de dons qui font à la fois son génie et sa faiblesse. Toujours porté plutôt à la destruction qu'à l'élaboration lente et durable d'un style (« mes œuvres sont des sommets de destruction »), d'une originalité parfois excessive, Picasso manque souvent de discipline et de sévérité à son propre égard.

C'est exagéré de dire, comme Carzou, que sa technique picturale est pauvre et sa grammaire élémentaire ; c'est peut-être raisonnable d'avouer qu'outre des œuvres géniales, Picasso a peint quantité de toiles bien médiocres. (Il convient ici d'accuser autant le peintre que ses exégètes très savants qui semblent lui vouer un culte fanatique ne souffrant aucune critique défavorable.)

Le dessinateur l'emporte sur le coloriste, dit Claude Roger-Marx. En effet, bien que la couleur de Picasso soit souvent éclatante, vive ou volontairement limitée ou amoindrie, elle n'en est ni riche ni subtile.

Par contre son dessin est digne de celui d'un Rembrandt, d'un Daumier ou d'un de Vinci. Son trait est sûr, éloquent, animé d'un élan constant, précis, dynamique. Composé de gravures, de dessins, d'aquarelles, son œuvre « dessinée » est d'une richesse et d'une fécondité étonnantes ; cependant de valeur très inégale. La touche de Picasso peut être délicate aussi bien que grossière et empâtée. C'est dans cette œuvre, ajoutons-le, qu'on remarque le plus nettement cette tendance de l'artiste à unir toujours deux qualités antithétiques : la lumière et les ténèbres, la joie et l'horreur, le grotesque et le gracieux, la nervosité et la douceur, une haine violente et une beauté raphaëlique. Son style, toujours renouvelé, varie non seulement d'une œuvre à l'autre, mais encore dans la même œuvre. Cette instabilité constitue plus un défaut qu'une qualité. Picasso, il faut l'avouer, est bel et bien un classique, ou plutôt un éclectique de génie. Son dessin ne rappelle-t-il pas tantôt Ingres, tantôt Goya ou Degas ?

Terminons ce bref bilan d'une œuvre qu'on a beaucoup de peine à cerner tellement elle est vaste, en disant ceci : souhaitons que la gloire de Picasso (consacrée par de très nombreuses études et expositions, et même récemment par le film de Clouzot) n'éclipse pas celle d'autres peintres au génie moins tapageur, moins provocateur, mais tout aussi valable, tels que Manessier (un des plus grands peintres français actuels), Bazaine, Klee... M.C.

## Féminisme

Depuis quelque temps je m'amuse beaucoup en lisant les journaux. Vous savez tous, je l'espère, qu'il est question d'accorder le droit de vote aux femmes ; et c'est l'occasion pour les féministes, masculins et féminins, de submerger la presse d'articles vengeurs et justiciers. Brandissant le texte des Droits de l'Homme (lisez : et de la Femme), ils s'insurgent avec véhémence contre les citoyens de la libre Helvétie qui, avec ceux du Yémen et de quelques autres peuplades, s'obstinent à ne pas vouloir accorder à leurs douces compagnes ces droits sacrés et ancestraux qu'ils ont défendus pendant des siècles, de Morgarten à Savatan.

Ce que j'aimerais faire ici, ce n'est pas du tout discuter politiquement de l'opportunité qu'il y a d'accorder ou non ce droit aux femmes, mais simplement faire quelques remarques apolitiques qui m'ont été suggérées par les arguments des féministes, remarques qui, malgré les apparences, leur seront plus utiles que défavorables.

La plupart des articles féministes tendent à prouver l'égalité de la femme et c'est là, je crois, la plus grande erreur, et peut-être la plus grave, de la réticence, le plus souvent inconsciente, des citoyens-maris lors des votations sur le droit de vote féminin. En effet, de même que certains vulgarisateurs scientifiques, croyant bien faire, comparent des masses et des énergies, ce qui n'a aucun sens avant d'avoir spécifié le système d'unité, puis que les premières s'expriment en grammes, les secondes en ergs, de même les féministes cherchent à égaler hommes et femmes sans se rendre compte qu'ils comparent deux termes qui ne s'expriment pas dans le même système d'unité. La femme est différente de l'homme : globalement, elle n'est supérieure, ni inférieure elle est différente. C'est là, je crois, le point essentiel qu'on a trop tendance à oublier lorsqu'on se laisse emporter par sa passion ou guider inconsciemment par ses complexes.

Il est évidemment certaines occasions, j'ose encore l'espérer, où tout le monde s'accorde à considérer la femme différente de l'homme ; si ce n'était pas le cas, le problème du féminisme serait facilement résolu puisqu'au bout de quelques années il n'y aurait plus ni féministes, ni anti-féministes, le combat cessant faute de combattants... D'autre part, je crois comprendre certains parents qui laissent sortir leur fils plus facilement que leur fille, celle-ci courant certains risques que celui-là ne rencontrera pas, ou de manière moins directe.

De même qu'elle l'est physiquement, la femme est intellectuellement différente de l'homme, ce qui, répétons-le, ne signifie ni inférieure, ni supérieure. Il serait vain dans l'état actuel des connaissances de faire appel au biologiste pour savoir si la femme est plus ou moins intelligente que l'homme ; il est plus scientifique de juger l'intelligence des femmes sur ce qu'elles font et ce qu'elles disent plutôt que de savoir qu'elles ont les circonvolutions occipito-temporales plus ou moins développées que les hommes.

En définitive, lorsqu'on entre dans l'étude de domaines particuliers, on voit qu'il est certaines activités humaines où les femmes plus habiles, plus douces, plus intuitives excelleront, qu'il en est d'autres où les hommes sont préférables, et c'est bien ainsi. L'homme et la femme sont des êtres physiquement complémentaires ayant chacun leurs qualités et leurs faiblesses propres ; qu'il en soit ainsi dans tous les domaines et que chacun occupe la place que ses capacités lui permettent d'atteindre. E. S.



Voulez-vous des vacances plus longues? Oui! Vous gagnerez chaque jour quelques minutes de vacances de plus, en vous rasant plus vite avec le fameux rasoir monobloc Gillette Météor.

Voulez-vous des vacances plus agréables? Oui! Commencez agréablement chaque jour de vos vacances en vous rasant en douceur avec le Gillette Météor... et le soir au diner vous serez encore impeccable, sans une ombre au menton!

Seulement **5.-**

Partez en vacances avec le **Gillette Météor**



Dans un élégant écrin en plastique,

- \* un célèbre appareil monobloc, Gillette Météor
- \* 4 lames Gillette Bleue dans un Dispenser Eclair.
- \* Tout ce qui vous est nécessaire pour un rasage éclair!

**AU MIROIR**  
TERREAUX 7  
ARTICLES D'ART  
ENCADREMENTS

A deux pas de l'Université, les croissants que vous aimez.  
**BOULANGERIE PERRENOUD**

LE PLUS GRAND CHOIX



LE GRAND MAGASIN EN VOGUE

LE TEA-ROOM EN VOGUE

*Radelfinger*

Confiserie Place Purry



Quincaillerie  
Outillage  
Articles de ménage

Connaissez-vous les nouvelles alliances?

**Bijoux-MICHAUD**  
vous les présentera.

SEMESTRE D'ÉTÉ 1957 Nouveautés:

Flore et végétation des Alpes

I: Etage alpin

Cl. Favarger/P.-A. Robert

32 aquarelles Rel. 15.55

Aquariums

d'eau douce et d'eau de mer

L. Langel 39 ill. en coul. Rel. 15.55

Grand assortiment de livres:

Classiques et littérature générale

**Delachaux & Niestlé**

LIBRAIRIE

HOPITAL 4 NEUCHÂTEL



## Kafka (suite de la page 2)

que ce qu'elle dit. Renée Senn : de toute façon, elle ne pige pas, elle va trop au cinéma... Quant à la Feuille d'Avis, elle avait envoyé Vidoudez...

## LE VIN VAUDOIS

simplifie tous les problèmes...

Cette expérience est intéressante : que peut le théâtre sur un public ? Il y a des périodes glorieuses du théâtre : ce sont celles des débuts de décadence, de la décadence d'une civilisation en général : quand les choses sont mûres, quand elles sont reçues par un ensemble. Au XVII<sup>e</sup> siècle français, par exemple, l'aristocratie vivait sans le savoir ses derniers jours, mais Racine ou Corneille avaient un public. Ils exprimaient, pour une classe déterminée, des idées reçues par elle. Mais leur théâtre n'avait aucun pouvoir révolutionnaire.

Actuellement il n'y a pas de grands auteurs dramatiques d'expression française, mais il y a de grands hommes de théâtre. Que font-ils ? Pourquoi est-ce que Vilar joue les classiques, Barrault Molière ? Le théâtre classique étant désactualisé, il est le seul à réunir un public sans avoir à le choisir.

DELACRETAZ : Pour revenir à la *Métamorphose*, il faut bien constater que nous sommes pris dans une contradiction. Comment dépasser cette contradiction, où monter Kafka est en même temps indispensable et désespérément inutile ? Que peut-on faire d'autre ici, maintenant ?

APOTHELOZ : A ce point de vue-là, je pense au théâtre russe contemporain, à la *Punaise*, de Mafakowski, par exemple... Cette pièce n'est rien d'autre que du théâtre satirique. C'est une revue, un sketch génial. C'est prendre un événement contemporain, une situation contemporaine et en faire une pièce de théâtre. C'est à ce point de vue-là valable. Mafakowski se trouve en Russie, à un moment donné, dans une situation donnée ; il y a des courants d'opinion ; lui prend un certain parti et, pour l'exprimer, écrit la *Punaise*. Mais c'est dans le domaine de la satire... Un théâtre satirique est valable, possible. Mais encore, pour écrire un théâtre satirique, ici faudrait-il avoir des contacts d'actualité. Ça peut être ici un théâtre satirique style « Revue du Théâtre municipal », avec Jean Peitrequin en tramélot, mais on ne dépasse pas ce stade...

CHESSEX : Parce qu'il ne se passe rien...

APOTHELOZ : Et qu'on ne sait par quel bout prendre les choses. Il faudrait avoir tout résolu au départ ! Il faudrait d'autre part avoir un certain nombre d'idées partagées par d'autres pour les exprimer devant un public. A Moscou, deux théâtres ont repris la *Punaise* en même temps. L'un monte la pièce en comédie ; insuccès. L'autre, en grande satire de l'actualité 57 à Moscou : immense succès. Ces deux théâtres, à 200 m. l'un de l'autre, montent la même œuvre : la satire gagne contre la comédie. Un théâtre satirique est-il possible à Lausanne ?

CHESSEX : Pour que la satire existe, il faut qu'elle ait un objet ; or dans ce pays, en fait, il n'y a pas d'objet. Tout objet est habilement camouflé en dérisoire par la bourgeoisie. Voyez le suicide du procureur Dubois : on s'agit pendant quelques jours et à la fin de la semaine déjà, l'affaire est limée, on feint de nous renseigner objectivement pour mieux nous endormir. Certes, on admet le scandale ; mais le scandale, nous dit-on, c'est l'exception dans un régime qui reste sain. Devant cette espèce d'amorphie, on peut se demander si l'attitude de la révolte surréaliste ne serait peut-être pas plus efficace, en ce sens qu'elle inquiéterait davantage... devant ce mur !

DELACRETAZ : Si nous éprouvons le besoin d'une révolte surréaliste, du moins de certains de ses aspects, n'est-ce pas que ce pays n'a jamais vécu, historiquement, le surréalisme ?

APOTHELOZ : Quand on parlait de ces galeries, c'était bien dans ce sens-là : forer, percer par-dessous. N'est-ce pas, quand Aragon disait : « Je conchie l'armée française... », au moins conchait-il quelque chose ?

CHESSEX : Absolument !

APOTHELOZ : Conchier ! Conchier quoi ?

CHESSEX : On peut bien conchier (...) (CENSURE), mais ça ne nous sert à rien !

DELACRETAZ : On ne peut nier que les Faux-Nez aient déjà, dans le domaine du théâtre satirique, accompli un travail de grande valeur. C'est bien, ici, depuis quelques années, la seule tentative suivie de contestation intelligente et valable.

CHESSEX : Qu'il s'agisse d'une satire serine (comme celle de la *Fête des Vignerons de La Côte*), ou d'une satire plus perfide, Ionesco par exemple...

APOTHELOZ : Dans cette perspective-là, l'un des projets de notre prochaine saison me tient particulièrement à cœur. Il s'appelle provisoirement « Si Lausanne m'était conté... ». C'est l'histoire d'un paysan qui vient à Lausanne ; il se rend au Château pour « gueuler » parce qu'à son avis son taureau n'a pas été primé à sa juste valeur au Comptoir ; il traverse la ville et à chaque quartier change d'époque. Il arrive ainsi à la Palud, la veille de l'arrestation de Davel, qu'il croise. Ils vont boire un verre. Davel lui raconte sa « combine ». « Ça y est, c'est gagné. Demain, ça marche, la Révolution, on libère le pays ! » Le gars sait très bien que Davel va se faire couper la tête. Mais il ne sait que lui dire, ni comment. En bon Vaudois, il est emm... « Vous croyez ? ... A mon avis... vous savez... je prendrais des renseignements... ». Il se trouve aussi à la Cathédrale au moment de la querelle religieuse, Calvin, les catholiques : il sait aussi, lui, il est protestant depuis longtemps ; il écoute tout ça et traverse les diverses périodes de

## Vessies et Lanternes de M. Langel

Dans la Tribune de Lausanne du 12 mai, M. René Langel a consacré sa chronique de Jazz à l'article de Michel Deluz, paru dans les Voix universitaires (Nos 7 et 8) : Place au Rossignol. Nous publions ci-dessous la lettre ouverte qu'a adressée, à la suite de cet article, Michel Deluz à M. Langel, lettre ouverte dont la Tribune n'a pas fait état.

Lausanne, le 15 mai 1957.

Monsieur,

En réponse à votre article « Vessies et lanternes » paru dans la Tribune de Lausanne de dimanche 12 mai 1957, je vous prie de faire paraître la lettre que voici et vous en remercie d'avance :

Comme vous attaquez violemment mon article paru dans les Voix universitaires et que vous ne semblez pas l'avoir lu, je vous informe que cet article est sorti en deux fois : la première partie dans le No du 15 mars, la seconde dans celui du 30 avril 1957.

Je vous fait toutes les concessions que vous voudrez sur la forme et le style : mon article est ingénu et parfois emporté, mais il est sincère.

C'est pourquoi je vous prierais de l'honorer tout au moins d'une lecture attentive. Vous verrez qu'il n'y a aucune intention moralisante (que vient faire la morale ici, je vous prie !), aucune hiérarchie, mais un désir de clarifier, de distinguer ce que l'on a tendance à confondre.

Toute votre attitude, dans votre critique, tend à brouiller les cartes, puis à faire de l'esprit sur des intentions qui n'ont jamais existé. Vous pouvez n'être pas d'accord, mais veuillez critiquer dans un texte ce qu'on y a mis et non ce que votre imagination peut y trouver.

Mon article, écrit d'abord à l'intention des étudiants de la Faculté des Lettres, poursuit deux buts principaux : indiquer les origines différentes de la musique et de la danse et montrer l'importance énorme que représentent

pour le compositeur moderne mille ans de polyphonie en Occident.

La question des origines de la musique et de la danse me pousse à distinguer le rythme et la mesure ; l'un joue avec le temps et la façon, l'autre considère ce temps comme une donnée fixe dans laquelle la musique s'inscrit. L'un fait de l'art avec le temps pur : c'est le rythme qui a donné la danse. L'autre fait de l'art avec des sons purs : c'est la mélodie qui a donné la musique.

Aussi, que vient faire la mercerie là-dans ? Si votre conception est différente, fondez-la sur ce qu'on sait de la musique et de son histoire, mais épargnez-moi des analogies faciles avec les mètres et les tissus.

D'autre part, où voyez-vous que j'attaque le jazz ? Pouvez-vous me citer un seul point de mon article où j'en parle ? (je pense que ce n'est pas vous qui allez confondre jazz et music-hall).

Enfin, où voyez-vous que je condamne les instruments à percussion ? Ce serait réduire par trop la liste de nos instruments et nous avons vraiment besoin des timbales, du xylophone, et peut-être même du piano ! J'ai tout simplement voulu dire que, en musique, il valait mieux utiliser des instruments à son déterminé (timbales, etc.) et laisser ceux à son indéterminé (grosse caisse, tambour) à l'art du rythme : la danse.

Quant au fait de battre du pied, le contexte montre assez ce que j'ai voulu dire ; d'ailleurs, la fourmi elle-même ne s'y trompait pas : quand la cigale chantait, elle ne dansait pas, et quand elle allait danser, ce n'était probablement plus pour chanter.

Je terminerai en vous priant de lire mon article d'un bout à l'autre, puis d'indiquer alors clairement quels sont les erreurs et les contre sens qu'il accumule. Puisque vous détenez la vérité, ce sera un jeu pour vous de les résoudre.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Michel Deluz.

## Comité de la Faculté de théologie

Préteur : Georges Morel  
Vice-préteur : Bernard Dumont  
Caissier : François Bovon  
Légit à l'AGE : Jean-François Raball

- Je désire épouser votre fille, Monsieur.
- Bon ! Avez-vous vu ma femme ?
- Oui, mais je préfère quand même votre fille...

L'Etudiant médecin.

Le Bureau de l'AGE cherche pour début octobre

## Secrétaire

habile sténo-dactylo, connaissance de l'allemand et de l'anglais, esprit d'initiative.  
Conditions de travail : 5 jours par semaine (de 13 h. 30 à 17 h. 30)  
Préférence sera donnée à personne stable.  
Faire offre avec curriculum vitae au Bureau de l'AGE, Barre 1.

## Les Affaires extérieures communiquent

qu'elles viennent de mettre en vente au Bureau de l'AGE (1 fr., Icha et 5 % de rabais inclus) la dernière édition, revue, corrigée, enrichie de la brochure « Maisons et Restaurants pour étudiants ».

D'autre part, une véritable mine de renseignements, la publication de l'Unesco « Vacances à l'étranger » est à la disposition de tous ceux qui s'aventurent au Bureau de l'AGE. Elle contient, de l'Abyssinie aux confins du Saskatchewan, la liste des cours de vacances, voyages d'études, chantiers internationaux auxquels vous aimeriez participer cet été et (il n'y en aura pas pour tout le monde) un petit répertoire des bourses de voyage.

l'histoire vaudoise, et finalement se trouve à la gare de Lausanne le jour de l'arrivée de Chaudet, nouveau président de la Confédération, qui est « reçu »... Il rentre tout content, il n'a pas été se plaindre, parce qu'il se dit : ça vaut quand même la peine d'être Vaudois, parce que, de voir Chaudet, là, arrivant de Berne, c'est quand même « formidable » !

Il y a là un élément de satire assez violent, parce qu'on y voit le comportement du Vaudois : il serait traité à Davel en 1957 comme il le fut en 1723... Mais cette pièce, il faut encore l'écrire. J'ai cherché un auteur qui ne foute pas ce thème en l'air... Un autre thème serait celui des *Bourlapapeys*...

C'est dans cette voie-là que je vais essayer de travailler maintenant : celle d'un théâtre satirique.

## Rochat, imprimeur

Y avez-vous pensé ?

Ce livre que vous cherchez

se trouve probablement dans nos rayons spécialisés. Et sinon... grâce à notre service de recherches, il sera vite à votre disposition.

Escompte 5% aux étudiants

## LIBRAIRIE PAYOT

1, rue de Bourg, Lausanne

## Walther

Rue de Bourg 13  
LAUSANNE

Habile à la perfection, mesures ou confection  
Manteaux Imperméables Vestons Pantalons  
Complets Robes de chambre Chemises

Le magasin renommé... pour le chic et la qualité

Aux Etudiants : rabais 5%

sur présentation de la carte de l'A.G.E.

A deux pas de l'Université...

## AUTO-ECOLE

## THORNHILL

Cité-Devant 8 - Face Ancienne Académie  
vous apprendra à conduire entre vos heures de cours.

Voiture - Moto - Scooter

Bigla  
GEORGES KRIEG  
ORGANISATION DE BUREAU  
IMMEUBLE FEUILLE DAVIS DE LAUSANNE  
PLACE PÉPINET 4 TÉL. 230871

Un beau Bijou  
Une bonne Montre  
MARVIN MOVADO CYMA  
INTERNATIONAL WATCH  
MIDO ERNEST BOREL  
proBIJOUX  
Haut rue St-François, Lausanne  
(à gauche en descendant)

Un coup de téléphone au 23 43 45 et  
LAVE LUX GARE  
vient chercher votre linge  
et vous le rapporte dans les 48 heures  
lavé et repassé  
10% sur présentation de la carte d'étudiant.

Chez  
KLOPFER ALE 7  
Ma  
SESTRIÈRE  
Col roulé 19.70 5% ou timbres verts  
aux étudiants

Prêts hypothécaires et sur nantissements  
Dépôts d'épargne et par obligations  
Garde et gérance de titres  
Safes  
LAUSANNE  
36 agences dans le canton

Des fleurs toujours fraîches par :

## Charly Bodmer-Feuz

Lausanne Ile St-Pierre Caroline 2  
Téléphone 22 67 25 et 26 37 26  
La maison n'a pas de succursale

Livre des fleurs dans le monde  
entier. Membre Fleurop et F.I.D  
Importateur direct de Hollande  
et d'Italie.  
Prix spéciaux aux étudiants

voir de près...  
voir de loin...  
voir gautschy,  
l'opticien  
rue centrale 15  
à côté de l'innovation

## LA PHOTOGRAPHIE

Est un rappel constant  
Des plus beaux moments !

TOUT POUR L'AMATEUR

## A. SCHNELL &amp; FILS

LAUSANNE  
4, place St-François

Photo - Projections - Ciné

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS  
CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

Garantie par l'Etat



Lausanne

B 9523



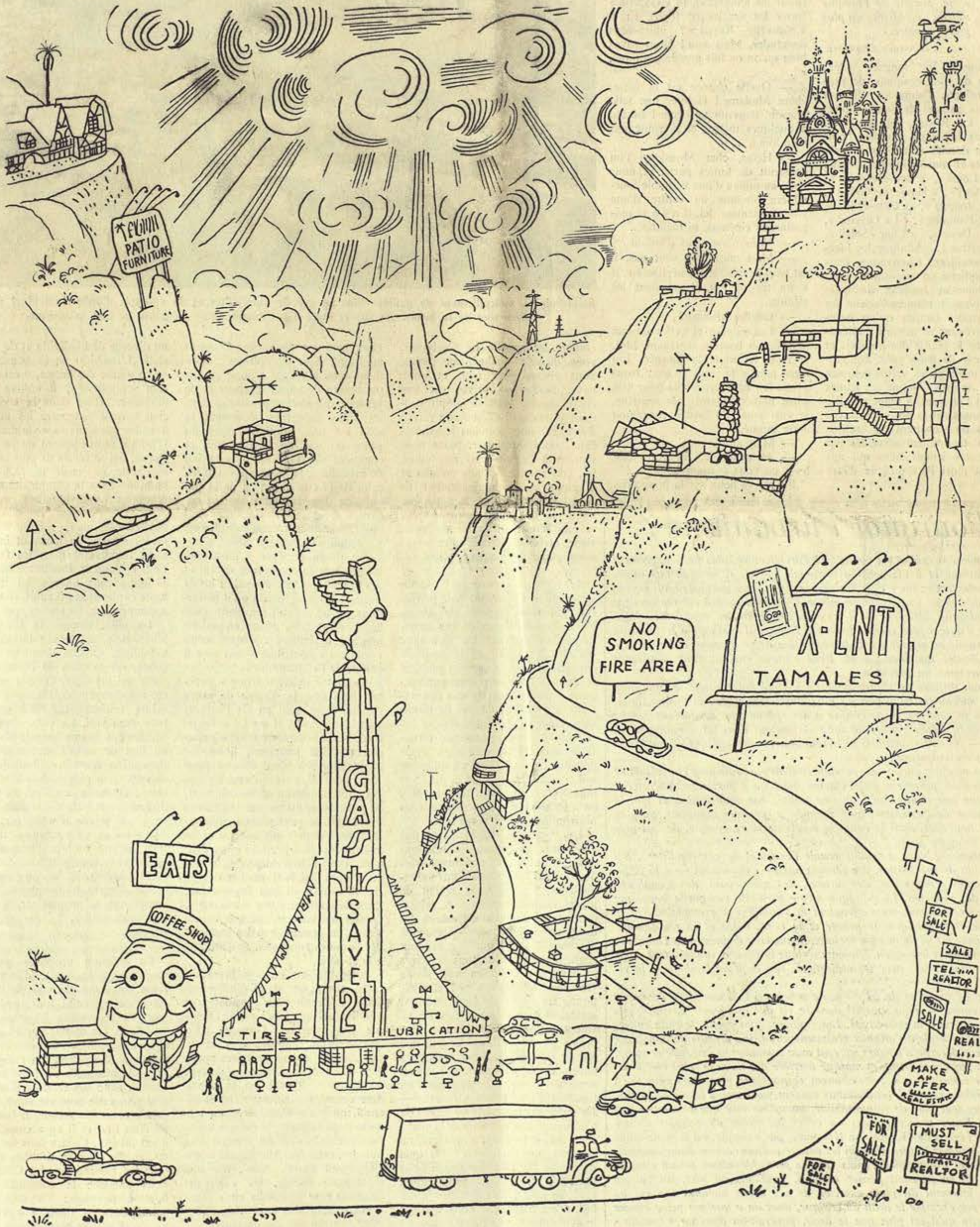
# VOIX UNIVERSITAIRES

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne  
et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel

Rédacteur responsable : Gilbert Delacrétaz, Aubépines 8, Lausanne

Régie des annonces : Renzo Zanchi, Craivavers 13, Lausanne

Administrateur : Dominique Thomas, Rosemont 7, Lausanne



Numéro spécial : URBANISME ET EXPOSITION NATIONALE



# Les termites en liberté

B. ANTENEN

L'expression architecturale de chaque époque est caractérisée par l'esprit focal de la Société.

Les tours de Babylone expriment la Société des rois conquérants, les Pyramides, l'esprit théocratique de l'Égypte, l'Acropole, l'apogée de l'esprit grec, les cathédrales, le mysticisme religieux du moyen âge, les palais de la Renaissance, l'échelle royale de l'époque.

L'habitat actuel reflète l'esprit social d'aujourd'hui. Société de l'homme moyen : problèmes du plus grand nombre.

(Georges Candilis).

Parcourez les longues allées bordées de frais bosquets, de propres jardins, d'aimables villas, et de beaux garages de Saint-Sulpice, ou de La Rosiaz, ou de Pully. Regardez les noms que les hommes ont donnés à leur foyer, paix des âmes et consolation des cœurs : « Clair-Logis », « Les Bégonias », « Bon-Abri », « Havre de Grâce », « Villa Joliette », « Clos-Fleuri », « Claire-Fontaine », « La Glycine », « Mon Désir », « Clair-Soleil », « Verte-Rive »... Admirez les façades ensoleillées, émouvantes dans leur simplicité ou imposantes dans le raffinement luxueux de leurs stucs ouvragés, respirez l'odeur des plates-bandes fleuries qu'un jardinier prévoyant et attentif a ménagées pour le plaisir des hommes et le bonheur de leurs yeux, contemplez maintenant les vertes pelouses tondues de près, comme ces jeunes gens qui s'en vont, à vingt ans, défendre nos biens et nos enfants, ces pelouses où s'ébattent de jolifs bambins, tendrement surveillés par de délicates jeunes filles qui apprennent ainsi l'art difficile d'être mère...

Entrez dans l'une de ces heureuses demeures. Une charmante jeune femme, élégante malgré sa tenue négligée (elle n'attendait pas votre visite), vous reçoit dans un vaste et confortable salon. Un divan accueille l'évidente langueur de votre hôte. De belles reliures dans une bibliothèque moderne (« Très pratique » vous dira votre hôtesse, « car elle sert en même temps de bar et de pick-up »), quelques périodiques et journaux, sur un guéridon, attestent la présence de la culture : « Jours de France », « Paris-Match », « Selection of the Reader's Digest », la « Feuille d'Avis » (pour les annonces), la « Gazette » (pour les articles de fond). Et la « Nouvelle Revue » ? alliez-vous demander. Mais non ! Vous savez bien qu'on ne fait pas de politique, ici.

— Quelle chance est la vôtre, chère Madame ! Habiter une telle maison, dans un tel décor ! Le lac à quelques mètres et la route pas bien loin !

— Hélas, cher Monsieur, l'on construit de toutes parts, et nous voilà au milieu d'une véritable fourmilière, comme au centre d'une ville. Seulement, ici, il n'y a ni magasins, ni cinémas, ni théâtres...

— Vous n'avez pas d'enfant ?

— Mon mari n'en veut pas, il est trop occupé et les négligerait. Il a un travail fou, il est dans les affaires.

— Quelles affaires ?

— Les siennes et celles de son associé, un homme charmant. Moi, je reste ici toute la journée. Lui n'est jamais là, que le soir. Nous avons fait bâtir cette villa pour être entre nous. Une fois par semaine, je vais jouer au bridge chez mon amie intime...

— Mais alors, vous...

— Je m'ennuie, dit votre hôtesse en vous prenant la main...

Fuyez ces lieux sur la pointe des

pièdes. Dans la villa voisine, un couple dans la soixantaine. Monsieur cultive son jardin. Madame tricote. Le soir ils lisent le journal, écoutent la radio, se couchent tôt : ils mènent une vie saine, expliquent-ils, car ils ne sont plus jeunes. Ils ont économisé pour bâtir leur « chez soi ». Maintenant ils mangent les fruits récoltés, chez eux, pour eux, entre eux.

Vous pouvez poursuivre vos visites. Partout, les héroïques bâtisseurs de ces bidon-villes de luxe,

c'est le droit, pour chaque termitte, de ronger un peu plus la terre, sans se soucier de l'avenir de l'espèce ; c'est le droit, pour chaque termitte, de s'affirmer, dans son unicité, contre les autres termites.

\*\*\*

Quelle est la raison de cette attirance de plus en plus forte pour la villa ? C'est un phénomène relativement moderne, si par « villa » l'on entend le lieu d'habitation permanent et non la simple maison de



Saint-Sulpice, éparpillement de petites villas au gré de possibilités et de volontés d'ordre individuel privé ; destruction de la beauté du site et mort d'une communauté, négation de tout urbanisme

comme les appelle Le Corbusier, vous diront : « Ainsi, au moins, nous vivons pour nous et entre nous. Notre vie privée est une chose sacrée. Malheur à qui voudrait y toucher ! C'est notre raison d'être, car nous sommes individualistes, nous, Monsieur. Nous nous sentons à l'étroit dans nos villes. Ici, l'on respire. Ici nos enfants se développent harmonieusement de corps et d'esprit ! Ici leur personnalité se forme et s'affirme ! Au revoir, Monsieur, merci de votre visite, et bonne rentrée chez vous ; nous, nous allons nous coucher. »

\*\*\*

L'avez-vous remarqué ? Quelques mots seulement, vie privée, individualisme, servent de justification aux habitants de ces termitières horizontales. La termitière horizontale diffère de la verticale en ceci que ses occupants peuvent se donner l'illusion d'être parfaitement indépendants les uns des autres. Et s'il n'y avait pas de termitière verticale, la Terre qui ne serait plus qu'une gigantesque termitière horizontale, éclaterait, complètement rongée. Alors ? qu'est-ce qui ressemble le plus à un termitte ? C'est un autre termitte. Il y en a toutefois de deux espèces : les horizontaux et les verticaux.

Les verticaux habitent les uns au-dessus des autres, les horizontaux les uns à côté des autres. Les horizontaux se proclament individualistes, les verticaux rêvent de loyers modestes, qu'on leur refuse, au nom de l'individualisme et des droits de la personne. — De quelle personne ? — La question est tout simplement stupide : tous les êtres humains sont égaux en droit. — Je vous suis. Mais alors, si l'on additionne les droits de cent termites, locataires d'un même immeuble, ne valent-ils pas cent fois ceux du propriétaire ? — Naïf, qui croyez que tout se mesure ! — Mais vous avez pourtant des tribunaux qui mesurent les fautes des coupables en fonction d'un barème officiel... — Ne mélangez pas tout ! — ... et l'on n'hésiterait pas à mettre à la porte celui qui, le trouvant trop élevé, ne payerait plus son loyer ! De quel droit ? — Au nom des droits de la personne... — du propriétaire. C'est ce qu'il fallait dire dès le début. C'est parce que nous sommes individualistes et parce que les droits de l'individu sont imprescriptibles que nous protégeons le propriétaire contre la hargne rapace des locataires.

L'individualisme, dirons-nous,

campagne ou de repos. D'autres montrent, dans ces colonnes, comment cette attirance répond au triple besoin de soleil, d'espace et de verdure, qui n'est plus satisfait dans les villes modernes, comment la villa est une solution fautive du point de vue de l'urbanisme, et comment elle sera toujours le fait de privilégiés, le problème essentiel, celui de la concentration de la population dans les villes, restant entièrement posé. Nous entendons montrer comment cette solution est le produit d'un homme aliéné, c'est-à-dire rendu étranger à lui-même, faussé dans sa conscience de soi et des choses par une évolution historique et par une société qu'il ne domine pas et qui lui semblent, elles aussi, étrangères. Nous entendons montrer également comment cette « solution » contribue à son tour à entretenir l'« aliénation ».

Le mot « individualisme » pourrait bien être le sésame de notre société. C'est qu'il en est l'expression idéologique. Il est lié à l'existence de la libre-entreprise, où chacun travaille pour soi, il en est l'émanation : à vivre chacun pour soi, l'on finit par croire que l'homme n'a de fin qu'en soi. Nous en parle-t-on, de paysan individualiste ! Oui, le paysan est individualiste, mais depuis que la terre et les instruments de travail lui appartiennent. Était-il individualiste, le serf du moyen âge ? Il ne l'était pas, car il n'en avait pas les moyens. Loin de constituer une « essence », l'individualisme ne fait que caractériser un certain état des rapports des hommes entre eux, de l'homme à la société.

Admirons au passage la séduisante souplesse de l'« individualisme ». Tantôt l'on considère cet « individualisme foncier » de l'homme avec horreur : l'homme n'est qu'une brute assoiffée d'or et de sang, en proie à de grossiers appétits. L'« individualisme » devient « égoïsme ». Tantôt on le considère comme infiniment riche et fécond, on parle alors, avec un tremolo dans la voix, de cette « vocation irremplaçable de chaque être humain, cette étincelle qui est tout » (Raymond Aron). Ainsi, par une dialectique subtile, les « appétits grossiers » se muent-ils en « vocation irremplaçable », et réciproquement, au gré des circonstances.

Élevé au rang de théorie abstraite de l'homme, l'individualisme, d'expression, devient justification d'une certaine société : l'homme étant individualiste de nature, no-

tre société, qui favorise cet individualisme, est la meilleure des sociétés possibles. Il y a en tout individualiste un Robinson qui s'ignore. L'individualisme, forme d'aliénation ? Oui, car il tend à couper l'homme de ses liens naturels avec la société, il le retranche du monde, il en fait une chose à part. L'importance accordée actuellement à la « vie privée » par opposition à la « vie sociale » en est l'illustration la plus convaincante. Cette opposition n'a pas toujours existé. Elle traduit

un divorce de l'individu et de la société. L'individu ne se pense plus qu'en marge des autres, il est avant tout « différent », il cultive cette différence. C'est dans la « vie sociale » qu'il rencontre les autres : il va les fuir dans sa « vie privée ». D'où un morcellement de la conscience, qui se révèle de plus en plus incapable de saisir la réalité de l'homme dans la complexité de ses relations. L'individualiste est sans prise sur la société, les phénomènes économiques, les bouleversements sociaux le trouvent impuissant. Impuissant dans les faits, il l'est également intellectuellement : sa conscience aliénée lui interdit toute explication ; il subit, rien n'est à comprendre, les choses sont.

La villa, comme la cité-jardin horizontale, est une solution individualiste. Qu'elle aboutisse à un échec, sur le plan de l'urbanisme, voilà qui est clair. Qu'elle aggrave cet arrachement de l'homme à lui-même (aliénation), voilà qui est tout aussi vrai. La villa, située généralement à une grande distance du lieu de travail, accentue cette opposition travail - domicile, vie sociale - vie privée, individu - société : l'homme se divise, sa vie se dédouble : travail, vie sociale d'une part, vie privée d'autre part. Reclus dans sa « vie privée », il n'est plus qu'une ombre d'homme, en proie aux contradictions et aux conflits intérieurs. Sa conscience de la vie devient fragmentaire. Il est impuissant et inconscient, il subit sans comprendre.

\*\*\*

La solution proposée par Le Corbusier à le mérite d'être heureuse du point de vue de l'urbanisme ; elle a celui, tout aussi éclatant, de réconcilier l'homme avec lui-même. Ce double succès est dû aux conceptions « communautaires » qui l'inspirent. La cité-jardin verticale réconcilie l'homme avec la société, avec son travail ; il ne ressent plus cette coupure entre sa vie privée et sa vie sociale, il fait partie d'un tout et il en a conscience, il est intégré. Contre tous les égoïstes, contre tous les timorés, contre tous les pessimistes, Le Corbusier nous annonce la naissance d'un homme nouveau : l'homme heureux. Certains intérêts « privés » préfèrent voir se perpétuer la situation présente. Entre le passé et l'avenir, l'injustice et la justice, le désespoir et l'espoir, il faut choisir. Il est temps. En aurons-nous le courage ?

## Pourquoi l'urbanisme ?

Ce numéro spécial est consacré à l'architecture, plus particulièrement à l'urbanisme et à l'Exposition Nationale de 64. Il termine une année de convalescence : les « Voix Universitaires » il y a quelques mois encore se battaient pour leur existence même. C'est dire qu'il a été réalisé dans des conditions difficiles ; qu'il n'est qu'une première expérience. Nous sommes d'autant plus reconnaissants à l'équipe d'étudiants d'architecture qui a assumé en grande partie la réalisation de ce numéro, et en particulier à Charles Bachofen ; à M. René Vittone encore, dont l'assistance technique nous fut précieuse.

Il était difficile de choisir pour un journal universitaire le sujet d'un numéro spécial (mises à part les possibilités classiques : le théâtre, le cinéma ou la peinture...) : le confier à des spécialistes, de quelque faculté qu'ils soient, c'était risquer de subir — surtout dans un domaine scientifique — les excès auxquels se livrent souvent les « initiés », érotisme ou grossière vulgarisation.

Nous voulions encore que ce numéro n'ait pas seulement l'intérêt d'une démonstration purement intellectuelle, mais qu'il parvienne à s'inscrire aussi dans une réalité, qu'il ait une utilité, une signification et non la seule valeur de l'agrément, qu'il réponde à certaines questions, qu'il en pose de nouvelles, dans le contexte précis de notre époque, de nos problèmes, de notre pays.

L'urbanisme nous a semblé réunir l'essentiel de ces conditions. S'il reste le fait de spécialistes, il a recours aussi — vitement — à la collaboration des économistes, des juristes, des sociologues, des techniciens comme des penseurs. La politique même n'est-elle pas partie intégrante de ce vaste domaine, où s'affrontent et s'équilibrent exemplairement le théorique et le pratique, le penser et le faire, l'idée et sa réalisation ? L'urbanisme est né de besoins sociaux, il concerne éminemment l'homme ; et pas seulement le citoyen, l'homme civique abstrait et organisateur, mais l'homme tout entier : avec ses aspirations, son droit au bonheur, à la vie saine.

Avec l'Exposition de 64 — toute proche si l'on considère l'ampleur de l'entreprise — nous entrons dans le vif des problèmes du pays, tels qu'ils se posent à la collectivité. Les étudiants font partie de cette collectivité. S'ils ne veulent s'affubler gratuitement du titre d'« élite de la nation » (qu'on leur décerne d'ailleurs souvent avec une autorité imbécile et vaine, qui n'est pas conséquente et masque derrière des mots le refus réel d'accorder à cette « élite » prétendument responsable plus d'attention qu'à des collègues grands), les étudiants doivent participer à la vie de la cité, y assumer leur part de responsabilité, au même titre que tout autre travailleur. Leurs préoccupations — celles au moins de certains d'entre eux — à l'égard de l'Exposition Nationale, par exemple, est le signe qu'ils désirent honorer le titre dont on les couvre parfois comme d'une étiquette commode et traditionnelle, mais vide de sens. L'étudiant est un citoyen, et quoi qu'en puissent penser certains, étudiants ou non, un citoyen majeur, jouissant du plein exercice de ses droits civiques (ce qui lui confère par exemple le droit de critique, dont on a quelque peine encore à admettre qu'il est plus que le droit, pourrait-on dire, au « canular » sérieux...)

Puisse ce numéro spécial des « Voix Universitaires » témoigner de cet intérêt sincère que nous portons à la chose publique, aux problèmes d'un pays où nous revendiquons d'assumer la part réelle de nos responsabilités, dont on prétend souvent que nous les fuions. G. Dz.



# Interrogeons la Suisse

MAX FRISCH

Nous espérons qu'il ne serait pas nécessaire de reprendre ici les idées contenues dans « Interrogeons la Suisse » ce pamphlet issu d'une discussion entre juristes, économistes, écrivains et architectes suisses. Mais certains sondages nous font penser qu'il est inconnu ou déjà oublié dans les milieux d'étudiants.

Il représente pourtant, dans une certaine mesure, la cristallisation de la pensée politique des jeunes Suisses qui ne peuvent admettre la déchéance de leur pays et désirent collaborer à son renouveau.

## SITUATION DE LA SUISSE

Notre faiblesse ne réside pas dans la petitesse de notre pays, elle réside dans le fait que nous avons cessé de penser. Nous sommes les héritiers et les usufructiers d'une grande idée, nous vivons sans idée propre. Aujourd'hui, en contradiction avec notre passé, notre seule préoccupation est la gestion des biens matériels, fonction purement administrative; la politique n'est pas une affaire de peuple, elle est une profession pour experts, dont les intérêts se confondent avec ceux des particuliers qui la dirigent. Nos partis politiques n'ont plus de convictions, ils ne croient ni à leur propre idéologie, ni à celle de leurs adversaires. Le résultat est clair: la force idéologique de nos partis, et par là même leur force politique, disparaît.

Considérons donc la Suisse d'aujourd'hui d'un œil objectif: on y constate l'absence totale d'un mode de vie adapté aux circonstances actuelles; nous nous contentons de vivre au jour le jour, sans but et sans vision de l'avenir. Cette vie au jour le jour dans le désordre grandissant de nos villes et villages nous fait considérer à juste titre par l'étranger comme de nouveaux riches, n'ayant aucun idéal, mais travaillant uniquement pour faire progresser notre commerce, et empruntant un peu partout des façons de vivre qui ne nous sont pas propres.

Un combat cependant engage l'humanité entière, combat que certains voudraient meurtrier, mais qui est d'essence pacifique. De ce combat l'enjeu est un style de vie répondant aux exigences modernes et, finalement, le bonheur de l'homme. Dans ce combat, nous ne pouvons rester neutres, nous nous devons de nous engager, notre vie est en jeu. Nous nous devons de nous affirmer en tant que détenteurs d'une idée, d'un style de vie suisse.

Jusqu'à aujourd'hui, nous sommes restés en dehors du dialogue international, nous ne nous sommes pas intégrés au monde. Ce sentiment d'être à l'écart provoque en nous un malaise qui ne peut être résolu par notre prospérité économique. Nous pouvons le résoudre en nous engageant dans le monde moderne, au moyen d'une manifestation suisse, une manifestation reflétant notre style de vie, l'actuel. Une manifestation où nous nous affirmerons en tant que Suisses. Notre pays est le résultat d'une idée et nous nous devons d'en avoir encore une.

## L'EXPOSITION NATIONALE DE 1939

En 1939, la Suisse était placée dans une situation très spéciale, voisinant avec certains états fascistes qui préparaient

une guerre et faisaient étalage de ce que leurs régimes avaient réalisé, de ce que leurs régimes pouvaient apporter.

Sous ces incessantes menaces à la démocratie, la Suisse se devait de se manifester, non pour l'étranger qui avait déjà ses idées et ses voies, mais pour le peuple suisse qui devait se reconnaître en tant que nation.

Cette manifestation eut lieu, ce fut l'exposition nationale de 1939. Cent ans de vie et de réalisations suisses furent un miroir où la Suisse d'alors put se retrouver. Ce fut une formule qui, rassemblant les efforts d'un peuple prêt à la tâche, lui donna conscience de son devoir.

Mais, si la manifestation de 1939 fut celle de nos parents, en 1957 la situation a changé, nous ne sommes plus les mêmes, et nous avons à nouveau besoin de nous reconnaître. Répéter 1939 serait une erreur, cette manifestation a passé dans l'histoire, aujourd'hui il nous faut autre chose. Quelle sera notre manifestation?

## QUE FAISONS-NOUS AUJOURD'HUI?

Prenez un domaine susceptible d'incarner notre esprit national, l'urbanisme par exemple. Nous ne pouvons prétendre savoir ce que sera la Suisse de demain, ni même comment est celle d'aujourd'hui. Chacun a besoin d'un logement, chacun doit pouvoir se déplacer, chacun doit pouvoir travailler dans des conditions idéales, chacun devrait pouvoir vivre dans une ville répondant aux exigences actuelles. Mais de telles villes, nous en avons toujours moins.

Nous habitons autour de noyaux historiques que nous nous devons de garder, mais au lieu d'agrandir nos villes en fonction des conditions actuelles, nous nous contentons de prolonger dans le désordre le noyau historique qui, lui, était construit d'après les nécessités d'une époque particulière.

Ceci est aussi valable pour notre réseau routier, qui, malgré des agrandissements et des réparations, reste le vieux réseau historique, insuffisant et non conçu pour la circulation actuelle.

Ces remarques sont valables pour tous les autres domaines de l'architecture et de l'urbanisme, où l'on se contente de donner une apparence moderne à des réalisations qui ne nous donnent aucun style de vie, aucune ligne directrice.

La ville que nous voulons construire nécessite un système de financement différent de nos autres expositions. Exposition signifie gaspillage, destruction de valeurs; l'exposant espère récupérer son argent pendant la durée de l'exposition, et pour peu que l'été soit plu-

viens... le risque est toujours très grand. La ville que nous voulons trouve ses moyens de financement dans la plus-value des terrains qu'elle acquiert. Il est très important qu'elle soit le fruit d'une action collective du peuple suisse. Elle ne doit pas naître d'un groupe pratiquant une spéculation aveugle. D'ailleurs, elle ne peut l'être, car pour construire une ville, l'Etat doit donner son consentement. Et nous avons même la conviction que nous sommes le peuple souverain, que nous avons pouvoir sur l'Etat. Au lieu de réduire en poussières 50 millions, nous investissons 300 millions. Etant une ville modèle, si l'expérience réussit, ses bâtiments et industries auront bientôt une valeur plus élevée que partout ailleurs.

## 1964, EXPOSITION NATIONALE

Il existe une possibilité pour cette réalisation, c'est, en 1964, l'Exposition Nationale: c'est une occasion unique. Nous ne pouvons nous permettre de répéter l'exposition de 1939 et la frénésie d'expositions et comptoirs auxquels elle a donné naissance. L'exposition de Zurich était valable en 1939, et nous avons assez de ces manifestations artificielles qui s'appellent des comptoirs et qui nous font passer pour un peuple uniquement consacré aux joies de l'épicerie. Il nous faut une réalité. S'il est vrai que toutes les villes furent un jour construites, aucune ne s'étant créée d'elle-même — construire une ville n'est pas prendre un risque que personne n'a encore jamais assumé. Rappelons-le, il n'y a jamais création sans volonté de créer, et tout projet d'œuvre grandiose a été taxé en tout temps d'utopie.

On pourrait demander pourquoi la finance suisse ne consent à couvrir ses risques qu'à l'étranger. Au fond, pourquoi n'en prendrait-elle pas chez nous? Chaque homme d'affaires sait qu'on n'évite

vernés par ceux qui considèrent comme utopique tout ce qui n'est pas encore réalisé, et qui osent prétendre que c'est la manière suisse d'envisager les choses. S'ils avaient raison, alors notre pays ne saurait attendre de nous ni amour, ni effort, ni sacrifice.

Nous voulons une Suisse active, une Suisse sans peur des changements, une Suisse qui cherche à faire usage de ses idées et à les réaliser avec les moyens dont elle dispose.

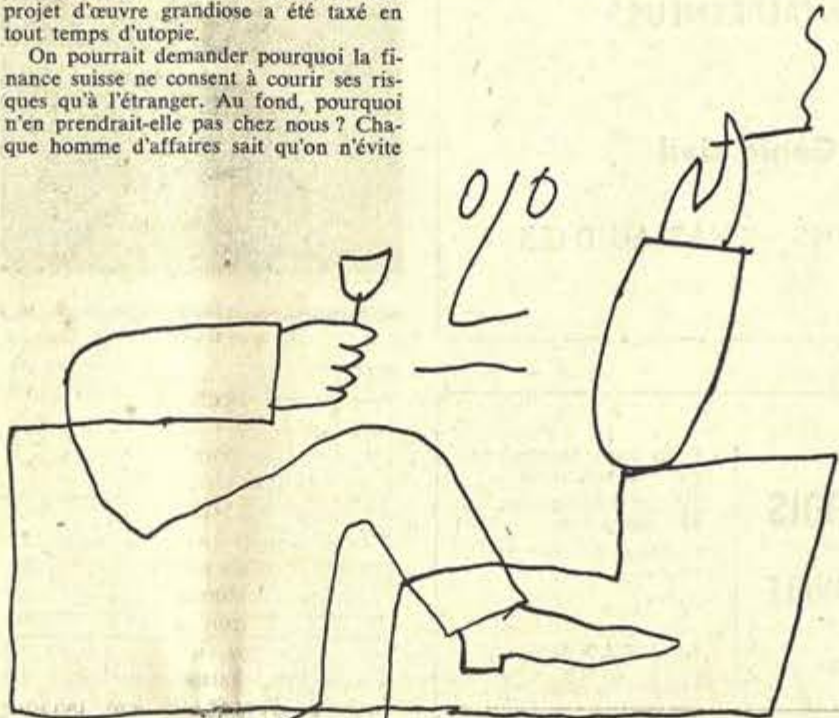
Pour faire tout ceci, il faudra lutter longtemps, mais ce sera une lutte positive, une lutte pour l'essentiel, qui nous renforcera et qui nous rappellera qu'être suisse c'est avoir un devoir.

## CE QUE SERA NOTRE MANIFESTATION

Mettons-nous à l'œuvre, c'est-à-dire, n'attendons pas des décisions supérieures pour commencer, car chacun doit commencer par vouloir quelque chose, et ceci d'un esprit décidé.

Nous allons faire notre manifestation suisse et ce sera une ville, une ville répondant exactement à nos besoins. Une ville qui aura pour but, outre de montrer comment on peut vivre en Suisse, de susciter des développements futurs, qui naturellement à leur tour seront dépassés.

Ce doit être un essai qui nous montrera où nous en sommes. Elle devra être construite hors des contraintes habituelles, car elle devra servir de fondement aux lois nouvelles dont nous avons besoin. Les lois actuelles étant



Steinberg "The Passport"

pas une perte en n'entretenant rien. Ou encore: être réaliste c'est avoir des idées.

Et pourtant, ce n'est pas l'argent qui nous empêche de réaliser une Suisse moderne; nos capitaux sont surabondants, mais ils sont accumulés en réserves. L'énergie présente ne sert pas à créer, elle est cristallisée dans la peur de perdre. Et pourtant, nous avons de grandes tâches à accomplir et les hommes capables de les réaliser. Il ne nous manque que l'action.

Nous travaillons malgré tout beaucoup, mais c'est un travail négatif, car rien n'est fait pour résoudre les problèmes fondamentaux.

Nous travaillons, certes, mais sous le signe de la résignation. Nous nous soumettons aux évolutions diverses, sans que notre pensée soit renouvelée à leur contact.

Comme il n'y a pas d'action, nous nous enfermons dans notre carrière personnelle, nous n'avons plus le sens du devoir: nous nous contentons de compromis, de provisoire sans lendemain.

Cette résignation est élevée au rang de sagesse démocratique, elle préside à l'agrandissement de nos villes. Nous sommes dépassés par notre propre ère, nous voulons sauvegarder, mais pour finir nous n'avons plus de villes, ni même de villages, car ceux-ci, avec l'installation de l'industrie, deviennent une caricature grotesque de la ville.

Nous vivons dans le provisoire, c'est-à-dire sans aucun plan pour l'avenir et notre politique, qui devrait être vivante, suit la même voie, elle est passive.

Nous ne pensons pas au lendemain, il est censé être le même qu'aujourd'hui, et pourtant il sera différent sans nous et contre nous.

Nous voulons à nouveau une activité créatrice, nous voulons à nouveau un but.

Négativement parlant, nous dirons que nous ne voulons pas être gou-

perimés et ayant participé au chaos auquel nous assistons.

Partout ailleurs, en Inde, en Angleterre, en Suède, en Hollande, on a réussi à construire des villes, à créer des plans d'ensemble. Ce sont autant de solutions et d'essais nous permettant de définir ce que nous voulons ou ce que nous ne voulons pas. En Suisse, nous pouvons aussi le faire.

Actuellement, nous construisons des villes à l'échelle d'un village, puis nous les étendons, mais elles garderont toujours leurs caractéristiques primitives.

Nous ne vivons pas du tout comme nous aimerions vivre, mais comme le veut une loi ancienne.

Notre ville donne la réponse à ce problème.

Il y aura évidemment des objections, des problèmes, et ils seront nombreux.

## PLANIFICATION ?

Il y aura l'objection de la liberté, de cette liberté qui consiste à laisser construire chaque citoyen comme il le veut et là où il le veut.

Elle autorise à refuser toute planification et à n'accepter que la liberté la plus absolue.

Villes et villages se développent chez nous au gré des circonstances, quoi de plus beau, pourrait-on penser?

Et pourtant, le spectacle de nos villes est désolant, car ce qui décide de l'emplacement réservé au développement d'une ville, c'est la spéculation immobilière. Et notre liberté n'a rien à voir avec la liberté de spéculation, car c'est la liberté d'une minorité aux dépens d'une majorité.

Pour lutter contre cette spéculation, il faudrait pouvoir planifier, non pas au sens total, mais façonner des cadres à l'intérieur desquels notre liberté pourrait à nouveau se manifester pleinement, dans l'intérêt de la collectivité.

Il nous faut créer un cadre, car sans cela, au nom de la liberté, la Suisse sera couverte d'un manteau de petites habitations, et il n'y aura plus un mètre carré de terre cultivable. Et à ce moment, notre liberté, que nous aimons, disparaîtrait complètement, elle serait mise en danger par notre propre histoire.

Le plan facilitera l'exercice de nos volontés, car il offre l'avantage d'être libre sans empiéter sur la liberté.

Et tout ceci nous pouvons et devons le faire, car, vivons-nous pour la loi dont nous sommes les auteurs, ou faisons-nous des lois pour pouvoir vivre?

Notre démocratie ne nous permet-elle pas de changer la loi, lorsque le développement l'exige, afin de protéger notre liberté?

Mais il nous faut faire vite, car au-

## ÉDITORIAL

Quiconque veut bâtir une ville doit avoir un idéal.

L'urbanisme n'est pas, au premier stade, une affaire de techniciens.

C'est un problème général qui touche chaque habitant d'un pays.

Il implique une définition de notre mode de vie.

Il implique une prise de conscience de nos besoins et de nos désirs.

Il faut qu'un projet voulu, désiré par le peuple, nous amène à discuter, à penser les problèmes fondamentaux de telle façon que la Suisse fasse le point et détermine où elle en est, où elle veut aller; que l'on parvienne à une renaissance spirituelle, que celle-ci nous lie étroitement au présent et nous donne un avenir valable.

Chacun de nous doit reposer le problème dans le domaine qui lui est propre. Chacun de nous peut le faire aujourd'hui.

Aujourd'hui nous devons donner un sens à l'Exposition Nationale de 1964.

Cette exposition peut devenir l'expression des problèmes de notre temps et des solutions que nous voulons y apporter.

L'écrivain et architecte Max Frisch, en collaboration avec des hommes venus de tous les domaines de l'activité humaine, avait proposé, il y a quelques années, la création d'une ville-témoin, qui apporterait l'exemple des réalisations possibles. Un problème urgent se pose aujourd'hui à la région lausannoise: son extension vers l'ouest. Faisons de cette extension une réalisation-témoin.

Depuis longtemps des architectes, des sociologues, des ingénieurs, des juristes étudient les conditions de l'urbanisme de notre époque. L'essentiel de leurs recherches est rassemblé en une doctrine cohérente dans l'œuvre de Le Corbusier.

Nous pouvons baser l'étude de nos solutions particulières sur les principes de cette doctrine.

Nous ne vous apportons sans doute rien de nouveau dans cet ensemble de textes. Tout ce que nous vous disons, d'autres l'ont dit avant nous. Seul le choix de ces textes, leur juxtaposition, est une prise de position.

Trop de jeunes architectes quittent la Suisse. Nous voudrions travailler dans ce pays qui est le nôtre. Pour cela nous demandons simplement le droit à la dignité de notre travail. Cette dignité c'est de pouvoir construire pour des hommes et pour la collectivité des hommes, dans une société consciente. Et non pour des capitaux!

aujourd'hui chaque maison qui se bâtit est un obstacle au progrès. Il nous faut prendre une décision et réaliser notre idée; nous ne devons pas capituler devant le fonctionnarisme.

Il nous faut prendre une décision, car ne pas en prendre signifie en prendre une négative qui nous mènera droit à l'abîme.

La ville que nous allons construire aura la prétention de représenter la démocratie suisse au XX<sup>e</sup> siècle.

Notre ville doit être une œuvre nationale, et non l'œuvre d'un groupement industriel; ceux-ci n'auront une place dans notre ville que s'ils s'engagent à bâtir des industries modernes de tous les points de vue.

Ce ne sera pas une manifestation de propagande, ce sera une manifestation de l'esprit. Elle sera une ville modèle où l'on ne pourra pas voir ce que nos aïeux ont fait mais où l'on verra les solutions données à tous nos problèmes modernes.

Ce sera le laboratoire des possibilités que nous offre notre époque.

Cet exemple devra se situer dans les réalités de notre vie, sans cela il restera un postulat, il sera lettre morte.

# Walther

Rue de Bourg 13, LAUSANNE

Habille à la perfection, mesures ou confection  
Manteaux - Imperméables - Vestons  
Pantalons - Complets - Robes de chambre - Chemises

Le magasin renommé... pour le chic et la qualité  
AUX ÉTUDIANTS: RABAIS 5% sur présentation de la carte de l'A.G.E.

## SOS Participez à notre souscription!

Nous avons dit au prix de quelles difficultés le présent numéro a été réalisé et quel effort financier il suppose pour les « Voix Universitaires », dont le budget souffre d'anémie chronique plutôt que d'une hypertrophie qui serait facile à soigner...

Ce travail, ces efforts, nous y avons volontiers consenti, persuadés de l'intérêt que pourrait éveiller ce numéro spécial, témoin des préoccupations de l'ensemble des étudiants à l'égard des problèmes de notre temps, de la vie et de l'avenir de notre pays.

Mais l'enthousiasme ne peut pas tout de par ses seules vertus. Larousse nous avait appris que l'argent était le nerf de la guerre; l'expérience nous apprend maintenant avec quelque brutalité qu'il est aussi celui des numéros spéciaux des V. U. La fiévreuse précipitation (due à d'imprévisibles circonstances) qui a présidé à la mise sur pied de ce numéro ne nous a guère permis d'atteindre tous ceux qui auraient certainement accepté de soutenir notre entreprise.

Nous leur adressons maintenant un PRESSANT APPEL: il reste, pour couvrir tous les frais engagés dans ce numéro, à réunir une somme importante. Une souscription est ouverte: nous croyons pouvoir espérer qu'elle connaîtra une nombreuse participation, dont nous sommes d'avance reconnaissants. V. U.

C. C. P.: Voix Universitaires, 1, rue de la Barre; n°II. 146 77. (Mentionnez: numéro spécial V. U.)

SACS  
GANTS  
BAGAGES



L'artisan du cuir, Haut du Petit-Chêne, Lausanne



# Lausanne VILLE

## AUX PRISES AVEC LE RELIEF

H. ONDE, professeur

C'est par le lac qu'il faut accéder à Lausanne. C'est du Léman, en effet, qu'on embrasse la ville du regard, sa cascade d'immeubles clairs sous le couronnement sombre des forêts, c'est de là que Lausanne apparaît sous les traits d'une grande agglomération de versant, étagée en altitude sur plus de 200 m., étirée en façade sur 7 à 8 m. Ainsi, Lausanne fait songer à quelque métropole méditerranéenne, Alger ou Izmir, et l'on se surprend à souhaiter que le premier contact avec la capitale vaudoise se fasse toujours par cette voie, par son perron d'honneur, plutôt que par la route ou le rail, par les portes latérales de service.

Il y a un siècle cependant, Lausanne n'était pas une ville en façade sur le Léman, et c'est du côté du lac que la vieille agglomération en forme de tréfle, issue tout droit du moyen âge, se développait le moins volontiers. Aussi bien, avant de devenir une ville de versant, Lausanne a été essentiellement et à la fois une ville perchée et une ville encaissée — ce qu'elle est restée dans ses vieux quartiers — et son évolution a exigé et exige toujours une lutte opi-

niâtre contre le relief. C'est cette lutte qui fait l'unité de la vie lausannoise indépendamment des répercussions qu'ont eues les événements politiques et économiques sur les fonctions et la structure même de l'organisme urbain.

A une ville moderne, que ne rebute pas une rude intimité avec le relief, qui n'a pas jugé bon d'évacuer un site accidenté et incommode, se posent les trois problèmes fondamentaux de l'espace, de la pente et de la circulation.

Le problème de l'espace n'est pas résolu par des démolitions en des points encombrés. L'exhaussement des immeubles n'est qu'un palliatif<sup>1</sup>; de même l'approfondissement des sous-sols rendu possible par l'existence même de la pente. C'est donc par de vastes travaux de terrassement que l'espace urbain sera étendu et chèrement conquis (cf. Gènes, Marseille, etc.). Dans les villes suisses, la conquête de l'espace a souvent pris la forme d'empiètements systématiques sur les lacs (à Lausanne les quais d'Ouchy, à Genève les rues basses). On a également gagné de la place en couvrant des lits de torrents (Louve et Flon à Lausanne).

Ainsi, par des procédés variés, Lausanne est parvenue à desserrer quelque peu l'étreinte du relief.

Le problème de la pente se pose deux fois : il intéresse la circulation et il complique la tâche des constructeurs d'immeubles et des services chargés d'établir les niveaux d'égouts. A Lausanne, la pente moyenne varie entre 8 et 14 %, de Saint-François à Ouchy, pour les routes. La pente naturelle du terrain, souvent plus forte, exige l'implantation de pilotis et de murs de garde en béton.

Un site urbain accidenté aggrave fatalement le problème de la circulation. D'une topographie plus ou moins heurtée dépendent les relations intérieures, de quartier à quartier, et les relations extérieures, routières et ferroviaires. Les rues des vieux quartiers, tracées suivant la ligne de plus forte pente, sont généralement raides et étroites. Il faudra donc éviter les vieux quartiers par le moyen des corniches et les rendre perméables à la circulation par le percement d'artères en lacets. Les communications internes et externes seront elles-mêmes facilitées par l'ouverture de tranchées et de tunnels, par la construction de ponts élevés et de funiculaires.

Il existe de nombreux exemples illustrant cette lutte opiniâtre du piéton et du véhicule contre une pente paralysante.

Lausanne est une remarquable illustration des difficultés qui attendent les cités aux prises avec le relief et des coûteux travaux qu'elles entraînent.

Le Flon et la Louve enserrant un pédoncule de confluent escarpé étranglé vers le nord à la Barre.

Sur cet éperon, barré vers l'amont, il y avait place pour une ville perchée. La Cité de Lausanne, station préhistorique peut-être, Castrum romain de basse époque, ville épiscopale enfin, s'en est emparée.

En contre-bas de la Cité, d'autres noyaux urbains sont apparus dès les IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles.

Un quartier compact s'est logé sur le versant opposé à la Cité, le flanc nord de la grande moraine dont l'arête forme la rue de Bourg et qui se prolonge vers l'ouest par Saint-François et Montbenon.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, l'enceinte tréflée de Lausanne englobe, outre la Cité, le quartier Saint-Laurent sur le versant occidental du ravin de la Louve, le quartier de Bourg, La Palud, au pied de la Cité, enfin le petit quartier du Flon qu'animent

divers artifices hydrauliques et le roulage. Dès cette époque, Lausanne a cessé d'être uniquement une ville perchée et c'est le quartier encaissé du Pont qui, avec La Palud, apparaît désormais comme le cœur de l'agglomération.

Jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Lausanne a conservé et ses contours et ses abords de ville ravinée. A cette époque, dès la place Saint-François, un vignoble entrecoupé de propriétés bourgeoises dévale vers le lac.

L'ère moderne s'ouvre pour Lausanne à l'ombre du XIX<sup>e</sup> siècle. Le canton de Vaud vient d'acquiescer son indépendance. De 1790 à 1840, la population de la ville devenue capitale a plus que doublé, passant de 8 800 à 18 000 âmes. Alors le problème de la place se pose, les travaux d'urbanisme commencent. Ces travaux tiennent en deux mots : voirage, ceinture routière. Ils exigent plus d'un demi-siècle d'efforts et se poursuivent sous nos yeux à une échelle élargie.

Ainsi la place de la Riponne vers 1836. La ville s'enrichit d'emplacements pour ses marchés urbains, le problème de la circulation urbaine demeure entier, de même celui des accès et des issues. Par l'adoption, en 1836, du plan de l'ingénieur Pichard, les différents quartiers de la ville vont enfin communiquer presque de niveau, au moyen d'un boulevard de ceinture dont l'achèvement va unifier le corps urbain.

Le Grand-Pont et le Tunnel ouvrent la ville vers l'ouest et le nord, puis le pont Bessières et la rue Pierre-Viret créent une ceinture plus restreinte autour de la Cité. Le pont Chauderon finalement boucle une troisième ceinture vers l'ouest.

En 1856, adoption d'une gare basse, traversière. Dès ce moment, Lausanne commence à dévaler vers le lac, jusqu'à Ouchy désormais soudé à l'agglomération supérieure. Par le funiculaire reliant la gare centrale à la gare du Flon, le problème ferroviaire est provisoirement résolu à Lausanne par une sorte de compromis entre la solution de la gare de niveau et celle de la gare basse traversière.

En 1904, un réseau de tramway permet à la ville de se répandre hors du périmètre exigü légué par le passé. L'accroissement toujours plus accentué de la population a provoqué une fièvre de constructions, une extension rapide de la surface bâtie. Ceci a exagéré encore les problèmes posés par le relief.

Lausanne est aujourd'hui encore une mosaïque de quartiers nettement individualisés.

Dans son mouvement d'expansion, la ville a débordé dans toutes les directions, à un point tel que des contrastes climatiques notables s'observent dans les limites de l'agglomération urbaine entre les bords tempérés du lac et les quartiers supérieurs aux saisons plus tardives.

La gare, née initialement en contre-bas de la ville, la coupe désormais en deux, créant ainsi des difficultés supplémentaires de circulation.

Ville ravinée, ville adossée, Lausanne est de plus en plus une ville encombrée. On a peu respecté le passé de cette ville ancienne où de graves erreurs d'urbanisme ont été commises. Mais, grâce à l'étagement de ses grands immeubles à terrasses, grâce à la fière silhouette de sa Cité, à ses rues encaissées qu'enjambent des ponts, au refoulement de ses industries et de ses gares marchandise vers l'ouest et hors de vue, Lausanne offre un aspect vraiment original. Ainsi, par une juste compensation, Lausanne, ville aux prises avec le relief, tire de sa topographie difficile et si onéreuse pour elle une bonne partie de son caractère et de son charme.

<sup>1</sup> D'autant que cet exhaussement devra s'accompagner d'une libération du sol au moins équivalente. (N. de la Réd.) Tiré d'un texte que M. H. Onde, professeur, écrit à l'occasion du centenaire de l'EPUL.

Pour toutes vos opérations bancaires

### SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

CAPITAL ET RÉSERVES Fr. 275.000.000

### FORETAY S. A.

INGÉNIEURS - ENTREPRENEURS

Bâtiment - Génie civil

LAUSANNE - ÉCHANDENS - CHÂTEAU-D'ŒX

### CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

### CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

Garantie par l'Etat

Prêts hypothécaires et sur nantissements  
Dépôts d'épargne et par obligations  
Garde et gérance de titres  
Safes

LAUSANNE

36 agences dans le canton

voir de près...  
voir de loin...  
voir gautschy,  
l'opticien  
rue centrale 15  
à côté de l'innovation

**Bigla**  
GEORGES KRIEG  
ORGANISATION DE BUREAU  
IMMEUBLE FEUILLE DAVIS DE LAUSANNE  
PLACE PÉPINET 4 TEL 230871



### ASSURANCE MUTUELLE VAUDOISE

se tient à votre disposition pour vous conseiller au mieux de vos intérêts

ACCIDENTS MALADIE RESP. CIVILE VÉHICULES  
À MOTEUR CASCO VOL CAUTION FAMILLE

**MUTUELLE VAUDOISE ACCIDENTS**



- Jus de grapefruits boîte 5,3 dl. **-.95**
- Jus d'oranges boîte 5,3 dl. **1.10**
- Jus de tomates «Libby's» boîte 1,6 dl. **-.45**
- Jus de citrons «Sunkist» boîte 1,75 dl. **-.50**
- Jus de tomates «Hunt's» boîte 4 dl. **-.80**
- Jus d'ananas boîte 3,5 dl. **-.80**

# MIGROS



## LA MAISON INDIVIDUELLE

Par la recherche d'un mode d'habitat nouveau, correspondant aux conditions propres à notre époque machiniste, on est amené à considérer le principe de la « cité-jardin verticale » comme une des meilleures, sinon la meilleure solution. Est-ce à dire qu'il faille à tout jamais rejeter la maison individuelle comme une hérésie? N'est-ce pas une erreur que de refuser toute considération à l'impulsion naturelle qui pousse le citadin plus ou moins aisé de nos villes à chercher à retrouver le contact de ses attaches campagnardes originales? Nous chercherons ici à dégager les grandes lignes du réel problème causé par la demande toujours plus grande de maisons individuelles en Suisse.

Il apparaît évident qu'il s'agit d'abord d'un phénomène économiquement caractéristique, correspondant à une prospérité sans précédent en Suisse, où les citadins jouissent de plus en plus d'une aisance relative leur permettant de quitter la ville pour s'établir dans une maison individuelle dans la périphérie; et ceci d'autant plus qu'il est, pour le moment, relativement facile d'obtenir le crédit nécessaire à un engagement immobilier.

Mais si l'on compare la maison individuelle à l'appartement citadin tel qu'il existe actuellement, on constate que son prix de revient est en général beaucoup plus élevé que celui du logement dans l'immeuble locatif, ceci causé par des éléments tels que réseaux de canalisations, installations de chauffage répétées dans chaque habitation, manque de standardisation des groupes sanitaires ou autres, etc...

On s'explique ainsi aisément que pour pouvoir maintenir des prix abordables à l'éventuel acquéreur (en majorité autour des 40 000 à 50 000 francs) tout en conservant un aspect extérieur « joli », publicitaire, flatteur l'idée que le client non averti et maintenu dans l'ignorance du mouvement technique et architectural se fait de l'habitation à la campagne, on ait été amené souvent à « rogner » sur le confort intérieur, tout en diminuant le plus possible le travail d'étude architecturale, supprimant même, dans bien des cas, le rôle de l'architecte. L'inexistence ou l'insuffisance des plans directeurs, aggravant encore le problème, n'a pas peu contribué à ces invraisemblables « tapis » de petites baraques, jouxtant le chalet alpin à la villa pseudo-moderne, le mas provençal à la sordide bicoque de rapport, ensembles sans âme, négation de toute communauté et destruction de la beauté du site. On pourrait épiloguer à l'infini sur l'augmentation des charges ménagères, des mauvais moyens de communications, de tous les problèmes non résolus provoqués par l'extension de la maison individuelle.

Mais cette maison individuelle, répetons-le, on la demande, elle correspond donc à un réel besoin. Pour satisfaire ce besoin, nous pensons qu'il est terriblement urgent de repenser dans sa totalité le problème de l'habitat. Dans le cadre de plans directeurs délimitant sévèrement les zones de villas, des règlements n'autorisant que des groupes d'habitations à la taille de l'homme, la maison individuelle doit redevenir une création d'architectes ou de groupes d'architectes dignes de ce nom. Elle doit contenir tout ce que nous jugeons nécessaire à la vie non exclusivement végétative (ce qui est le plus souvent loin d'être le cas). Elle doit habiter l'homme à habiter vraiment, à assumer sainement sa condition au sein de notre société machiniste. Elle a un rôle de transition entre deux civilisations, elle doit servir à préparer à habiter dans la ville nouvelle, la ville radiieuse.

Le paradoxe incroyable régnant de nos jours, c'est que la maison individuelle ait conservé son aspect et sa conception traditionnelle, alors qu'en réalité, grâce à l'évolution sociale et technique de notre civilisation, à notre prospérité et à l'augmentation des populations citadines, elle est devenue un article de consommation courante, comparable à une automobile. Or il n'a jamais été question de commettre sur une automobile une spéculation comparable à la spéculation immobilière: on l'achète, on l'utilise, et lorsqu'elle est hors d'usage ou simplement qu'elle ne plaît plus, on s'en débarrasse à bas prix. Nous pensons qu'il faut que l'acquéreur de maison individuelle puisse choisir son habitation sur catalogue, d'après des plans établis par des équipes de techniciens et d'artistes compétents, tenant compte de la valeur supérieure de l'homme et non plus comme c'est presque toujours le cas chez nous, de groupes de margouilins irresponsables et cupides, véritables fossoyeurs de libertés élémentaires. D'autant plus que ce n'est que par une recherche longue et assidue d'architectes compétents et honnêtes (il en reste quelques-uns, Dieu merci!) que l'on réussira à faire baisser notablement le prix de la maison individuelle; les progrès de la technique moderne permettent de mettre au point une standardisation, voire une préfabrication totale ou partielle, des éléments de la maison individuelle, tout en rétablissant l'homme dans un confort psychique et matériel dont il a un réel besoin. Mais pour cela, il faut rétablir l'urbaniste et l'architecte dans leur rôle véritable, sinon on persévéra indéfiniment dans le régime de la dictature du margoulin, du « renard libre dans le poulailler libre », et ceci paradoxalement, au nom du principe sacro-saint de l'initiative et de la propriété privées!

## Le bâtiment locatif

### à Lausanne

#### A VENDRE

Immeuble locatif de 18 appartements, revenu 6%, hypothèque Fr. 430 000.—, prix de vente Fr. 525 000.—.

Un grand entrepreneur de Lausanne aurait pu faire publier cette annonce dans un journal afin de vendre le bâtiment qu'il s'est construit. Les banques lui ont prêté Fr. 430 000.—; il a engagé Fr. 60 000.—; par la revente, il gagne Fr. 35 000.— net. Cette manière de faire est correcte. Cependant, les plans d'appartements sont mauvais, l'implantation malheureuse, la construction de mauvaise qualité. Son premier souci fut de respecter un plan financier serré. Il a économisé au maximum sur la construction (isolation phonique inexistante, matériaux fragiles, section des tuyaux trop faible, etc.). Il a spéculé sur la construction.

Ce genre d'opération est courant à Lausanne. Les immeubles neufs furent construits en grande majorité avec les mêmes soucis que ceux de notre spéculateur, et revendus aussitôt terminés. On distingue, essentiellement, trois groupes de personnes qui se risquent à bâtir: associations de maîtres d'état qui forment entre eux un groupe financier; entrepreneurs, seuls maîtres de l'ouvrage; architectes formant un groupe financier.

Les immeubles neufs se vendaient facilement grâce à l'afflux de capitaux. Les compagnies d'assurances, les sociétés de placement immobilières, les étrangers surtout ont acheté. Mais malheureusement ces acquéreurs ont presque toujours négligé la qualité de la construction.

Beaucoup de locataires subissent aujourd'hui les conséquences de ce manque d'exigence à chaque instant de leur vie au foyer. Le bâtisseur les a privés, en toute conscience souvent, du confort le plus élémentaire: la tranquillité et la sécurité.

Certains immeubles neufs ont changé plusieurs fois de main, lorsque la conjoncture permettait cette chasse aux bâtiments locatifs. La plupart n'en ont connu qu'un ou deux. La situation change aujourd'hui, les

capitaux manquent, la construction est freinée.

La spéculation sur les terrains ne présente pas ce même caractère de gravité. Lorsqu'on étudie un plan financier, on découvre que la valeur du terrain n'intervient que dans une faible proportion dans le calcul du revenu locatif; en moyenne, cette valeur ne dépasse pas le 17% (max. 20%) du capital investi dans la construction. On voit souvent des terrains limitrophes achetés bon marché, planifiés pour du bâtiment locatif (plan de quartier) et revendus cher à un groupe qui veut y construire. Cette pratique n'influence pas le prix du loyer. Si le groupe avait acheté bon marché, il aurait tout de même calculé le revenu locatif de ses futures bâtisses d'après le prix fort du terrain à la revente. L'affaire aurait été plus fructueuse.

Le loyer représente la rente des capitaux investis d'une part dans l'achat des terrains (17%), et d'autre part dans la construction. Le prix de la construction est difficilement modifiable; il dépend du prix des matériaux, du prix des transports, des salaires des ouvriers, des maîtres d'état et des architectes, tous ces prix étant fixés par une réglementation serrée. Le prix des terrains, lui, est susceptible de se modifier sans limitation. C'est la spéculation foncière. Le pourcentage de l'argent investi dans le terrain et dans la construction ne se modifiant pas, le loyer se fixera donc en fonction directe du prix du terrain, que ce soit à l'achat ou à la vente.

Les incidences de la spéculation sur le prix du loyer sont certaines. Cette question de prix est l'argument massif pour condamner la spéculation en général. Le problème du prix du loyer est pourtant secondaire en comparaison du problème humain posé par la dégradation du logis. La possibilité donnée à chacun de spéculer librement sur le locatif et de construire à sa guise est dangereuse; elle a déplacé le problème de l'habitation. Aujourd'hui les immeubles satisfont

d'abord au besoin de placer des capitaux, ensuite au besoin d'habiter. L'urbanisme tel que nous le concevons entre rarement en considération. L'urbanisme est généreux et téméraire, c'est une idée bien établie tant chez le locataire que chez le constructeur.

C'est pourquoi sont considérés comme justifiés par la plupart le grignotage des surfaces vertes limitrophes, le mépris de l'orientation, des perspectives paysagistes, de l'insolation, du confort intérieur; le zonage (catalogue des affaires réalisables), l'emplacement arbitraire des constructions d'usage collectif (écoles).

Le zonage est un système qui fait faillite aujourd'hui. L'immeuble locatif de 3, 4, 5, 6 étages au maximum a eu sa raison d'être (et l'a toujours). Avec sa construction traditionnelle, il est le plus économique; il satisfait à peu près le constructeur, le propriétaire et le locataire; psychologiquement il ne choque personne. Il serait une sorte de compromis entre les désirs insatisfaits des uns et des autres, sanctionné par la coutume. Mais ces raisons sont-elles suffisantes pour le multiplier à la nième puissance? Songe-t-on aux distances logis-lieu de travail? La densité est-elle conditionnée par la nature du terrain? Le terrain impose-t-il la forme de l'habitation? Est-il tenu compte des voies de circulation rapides et lentes? Pense-t-on aux gaz nocifs le long des rues, des voies de communications, des zones industrielles? Mettons-nous en valeur les possibilités offertes par les techniques nouvelles? Et le vacarme de la circulation? Et les espaces verts?

Les groupes financiers bâtisseurs ne s'occupent pas souvent de ces problèmes. Le zonage et les règlements actuels ne suffisent pas. Le quartier de Chailly-Béhusy (le village!) est à peu près étouffé par ces constructions locatives malheureuses.

Faire le procès des responsables de cette situation regrettable serait faire le procès de notre manière de vivre. Demandons et souhaitons plutôt qu'à l'avenir l'autorité puisse arbitrer avec fermeté et clairvoyance les conflits naissants d'un plan d'urbanisme imposé et respecté.



Un exemple désastreux de groupe locatif: Mont-Goulin, à Prilly. Mauvaise implantation ne tenant compte ni de l'ensoleillement ni de la vue. Bâtiments lourds et concentration beaucoup trop forte.

### Concours de la

## BANQUE CANTONALE VAUDOISE

ouvert aux étudiants de l'Université de Lausanne

### Sujet:

## LA DÉCENTRALISATION INDUSTRIELLE DANS LE CANTON DE VAUD

1<sup>er</sup> prix: Fr. 2 000.—

2<sup>ème</sup> prix: Fr. 1 000.—

Demander les conditions au Secrétariat général de la Banque cantonale



# L'humanisme social du Corbusier<sup>1</sup>

## Les trois établissements humains

par P.-H. GONTHIER

En 1945, Le Corbusier publiait *Les Trois Etablissements Humains*. Les propositions de cet ouvrage s'appuient sur une enquête systématique menée jour après jour durant trois ans, de concert avec une équipe d'architectes, de géographes, de sociologues et d'économistes. Un trop bref résumé\* de ce livre devenu rapidement introuvable a eu un retentissement mondial. C'est dire l'immense importance de cette étude de géo-architecture.

Le présent travail répond à un double dessein : diffuser les parties principales des *Trois Etablissements Humains* et présenter de la doctrine Le Corbusier une synthèse claire. Notre tâche principale a consisté à regrouper selon un ordre didactique des textes dont la succession parfois déconcertante manifeste non pas la confusion, mais la pensée plus associative que discursive d'un grand créateur.

\* Cf. le tome 4 de L. C., « Œuvres complètes », éd. Girsberger, Zurich.

### LE MACHINISME

Une rupture brutale, unique dans les annales de l'histoire, vient de détacher, en trois quarts de siècle, toute la vie sociale d'Occident de son cadre relativement traditionnel et remarquablement accordé à la géographie.

Cette cause de rupture, cet explosif, c'est l'intervention subite, dans une vie rythmée jusque-là par le pas du cheval, de la vitesse dans la production et le transport des gens et des choses. A son apparition, les grandes villes éclatent ou s'engorgent, la campagne se dépeuple, les provinces se voient violées au cœur de leur intimité. Les deux établissements humains traditionnels (la cité et le village) traversent alors une crise terrible. Nos villes s'étendent sans forme, indéfiniment. La cité, cet organisme urbain cohérent, disparaît ; le village, cet organisme rural cohérent, porte les stigmates d'une décadence accélérée : mis brusquement en contact avec la grande ville, il est déséquilibré et déserté.

Ivre de vitesse et de mouvement, on dirait que la société tout entière s'est mise, inconsciemment, à tourner sur elle-même ; à la façon d'un avion qui serait entré en vrille au sein d'un banc de brume de plus en plus opaque. De cette ivresse-là, on ne s'évade qu'à la catastrophe, quand on s'est cloûé, percutant, dans le sol.

### LA CITÉ D'AUTREFOIS

Plaques tournantes, centres de concentration et de redistribution, les cités d'échange se situent aux points de croisement des grandes voies de passage. Elles occupent des lieux désignés depuis toujours, car les routes suivent la pente des eaux, inscrites dans le Thalweg. La route des piétons passa la première, puis celle des chevaux et des ânes. Le canal, le fer, comme la route royale ou l'autoroute moderne, suivent en quelque sorte la même piste. En certains lieux qui, eux encore, sont fatigués, deux routes se croisent. Parfois davantage. Points éminents, points prédestinés. Lieux de concentration et centres de dispersion. C'est à ces croisements que se sont installées les cités d'échange : bourgs, chefs-lieux, villes, capitales, etc. Sur ces lieux de passage s'étaient rassemblés les marchands avec leurs banquiers. Et ceux qui échangeaient des idées : les savants et les enseignants ; ceux encore qui expriment la vie là où elle apparaît la plus vive, les artistes. L'autorité, tout naturellement, s'installe en un lieu radio-concentrique.

Les vitesses mécaniques ont déclenché l'industrie. Celle-ci s'est activement et inconsidérément installée dans ces lieux préexistants parce qu'on pouvait y trouver gîte, ravitaillage et main-d'œuvre ainsi que les mille ressources sociales qu'offre toujours une concentration humaine. Le débordement gigantesque du

<sup>1</sup> Il faudrait parler du plus célèbre architecte contemporain comme grand artiste, comme philosophe, comme inventeur technique, analyser également ses réalisations. Le texte qu'on va lire, composé pour la plus grande partie d'extraits de l'œuvre de Corbusier, ne fait qu'exposer une doctrine d'aménagement harmonieux du territoire.

premier cycle machiniste valut à ces villes leur congestion.

### LE GRAND GASPILLAGE

La ville radio-concentrique industrielle fait faillite. Elle moleste les hommes, imposant les circulations mécaniques frénétiques quotidiennes et faisant un mélange congestionné des lieux de travail et des lieux d'habitation ; ceintures successives et étouffantes et s'entrepenétrant comme des engrenages, d'établissements industriels et de quartiers de maisons de rapport, d'ateliers et de banlieues, de banlieues et de grandes banlieues. Le chiffre de population a grossi (quatre millions et demi d'habitants à Paris, onze à Londres, huit ou dix à New York). Les réseaux de transports en commun sont toujours tenus à jour pour assurer l'afflux quotidien des masses au centre de la ville : métros, autobus, trains de banlieues, routes automobiles. Tout se rectifie, se coordonne, se perfectionne chaque jour, mais aux dépens de l'homme, pour son malheur. Sa journée solaire de vingt-quatre heures est sans tendresse pour lui, il vit artificiellement, dangereusement. Les conditions de nature ont été abolies ! La ville radio-concentrique

### Unité de grandeur conforme

« L'homme urbanisé » vit dans un logis. Mais il n'y a pas qu'un logis pour répondre à la fonction. Car « l'homme urbanisé » est tantôt un individu seul ou un couple, ou un couple avec un enfant, ou deux enfants, ou cinq enfants, etc., etc. Puis la famille se disperse : elle essaime. Il reste alors un couple vieux ou un veuf ou une veuve. Ce sont les âges de la vie, qui nécessitent des foyers chaque fois adéquats. L'illusion est de vouloir construire la maison « familiale » ; qui est un contre-sens, un gaspillage. Le monde actuel fait des « nomades ». Ces nomades occupent des agglomérations. Ils passent d'un logis dans un autre au cours de leur vie. Le problème est donc de constituer l'équipement d'une société nomade : la gamme des logis qui répond à ses besoins.

industrielle moderne est un cancer qui se porte bien !

Encasernement et inhumanité caractérisent nos médiocres boîtes à loyer mal asonorisées ; la rue à leur pied, son chahut et sa terreur mécanique mortelle ennemie des enfants. Beaucoup de gens pensent compenser l'usure nerveuse et les mille désagréments de la ville en habitant de petites maisons à la périphérie. Ce besoin d'évasion est légitime : le refus des conditions actuelles de nos villes est à l'origine même d'une doctrine qui partageait tous les grands architectes actuels. Mais comment cette évasion se traduit-elle dans les faits ? Par la prolifération (pseudo-évasion !) anarchique

de petites villas rongant la nature et dégradant les belles communes rurales, par les frais vertigineux (transports publics, réseau routier compliqué, canalisations, PTT, etc.) qu'entraîne pour l'Etat le gonflement malsain de nos villes. Ce gigantesque gaspillage — la désorganisation du phénomène urbain — constitue l'une des charges les plus écrasantes de la société moderne. Le 50% du fruit du travail général est prélevé par l'Etat pour payer ce gaspillage. Une occupation rationnelle d'un territoire permettrait à sa population de travailler deux fois moins.

Evidemment la petite maison (« ma maison », « mon chez-moi »), flanquée de son jardin à fruits et légumes et de son arbre fraternel, occupe le cœur et le cerveau des foules, permettant aux hommes d'affaires de réaliser des bénéfices substantiels en lotissant des terrains, en fabriquant des portes et des fenêtres, en construisant des routes équipées de canalisations, des tramways, des autobus, des métros, des automobiles, des vélos, des motocyclettes nécessaires à la réalisation du rêve virgilien.

La petite maison écrase la maîtrise de maison sous les charges domestiques, écrase les finances des municipalités sous les charges d'entretien. Il reste toutefois au crédit de la maison familiale la motion valable et même sacrée de l'unité de la famille cherchant à se replonger dans « les conditions de nature ».

### LA CITÉ RADIO-CONCENTRIQUE DES ÉCHANGES

Ces conditions de nature sont inscrites sur l'une des Tables de la Loi de l'urbanisme contemporain, dont les trois matériaux sont l'air pur, le soleil et la verdure. Mais l'autre Table rappelle que le cycle solaire est court : vingt-quatre heures fatidiques régissent les agissements des hommes en fixant la limite admissible à leurs déplacements. La loi de vingt-quatre heures sera la mesure de toute entreprise d'urbanisme. Les fomentateurs des cité-jardins et les responsables de la désarticulation des villes ont proclamé bien haut : à chacun son petit jardin, sa petite maison, sa liberté assurée. Mensonge et abus de confiance ! La journée n'a que vingt-quatre heures. Cette journée est déficiente. « En opposition à ce grand dispersément de panique, une loi naturelle doit être évoquée : les hommes aiment à se grouper pour s'entraider, se défendre et économiser leurs efforts. S'ils se dispersent, comme c'est le cas aujourd'hui, dans les lotissements, c'est que la ville est malade, hostile, et qu'elle ne remplit plus ses devoirs.

Comment concilier ces deux axiomes ? Comment remédier à un scandaleux gaspillage de temps tout en « inscrivant la nature dans le bail ? » Comment éviter que nos villes s'étendent et se diluent, perdent leur forme et leur âme ? En construisant en hauteur ! Pour rendre un équilibre à cette vitalité qui se dévore elle-même, la cité doit séparer le piéton et l'automobile, résorber sa banlieue (construction en hauteur et vastes parcs) et expulser ses établissements industriels. Régénérée, la cité redeviendra ce qu'elle fut jadis : un lieu d'affaires, d'administration et de pensée, sans distance anormale entre le travail et l'habitat.

Le béton armé permet de multiplier les surfaces vitrées munies de loggias brise-soleil et de construire : une cité résidentielle d'immeubles d'une cinquantaine de mètres de hauteur, une cité d'administration et d'affaires en gratte-ciel. Tous ces bâtiments seront très largement séparés les uns des autres par des parcs et des vastes pelouses : construit sur deux niveaux, le logis devient une petite maison. Et qu'importe que ces petites maisons soient dix, rangées les unes au-dessus des autres et qu'elles s'alignent au long d'une rue intérieure. L'homme est entré chez lui, il a fermé

la porte. Il a reçu le choc de cet aménagement architectural : grand et puis intime, et tout ce soleil, cet espace et ces verdures que cette réforme a précisément permis de capter. Cet homme désormais n'est plus jamais le chien battu qui hante les « boîtes locatives » de nos villes.

Superposition de villas totalement asonorisées (cité-jardin verticale), chaque immeuble du secteur résidentiel abrite un arrondissement entier. Ainsi se reconstituent dans des conditions de nature retrouvées, les plus anciennes formes de groupements humains, les plus efficaces notions de solidarité, les plus naturelles proportions s'opposant à la monstruosité des rassemblements tentaculaires représentés aujourd'hui par les villes de la civilisation machiniste. Le hameau réapparaît, la commune réapparaît, collectivités bien proportionnées : grâce à la hauteur, la population de la ville ne s'accroît plus au dépens des plantations qui sont le poumon de la cité. Les massifs bâtis ne forment plus des corridors

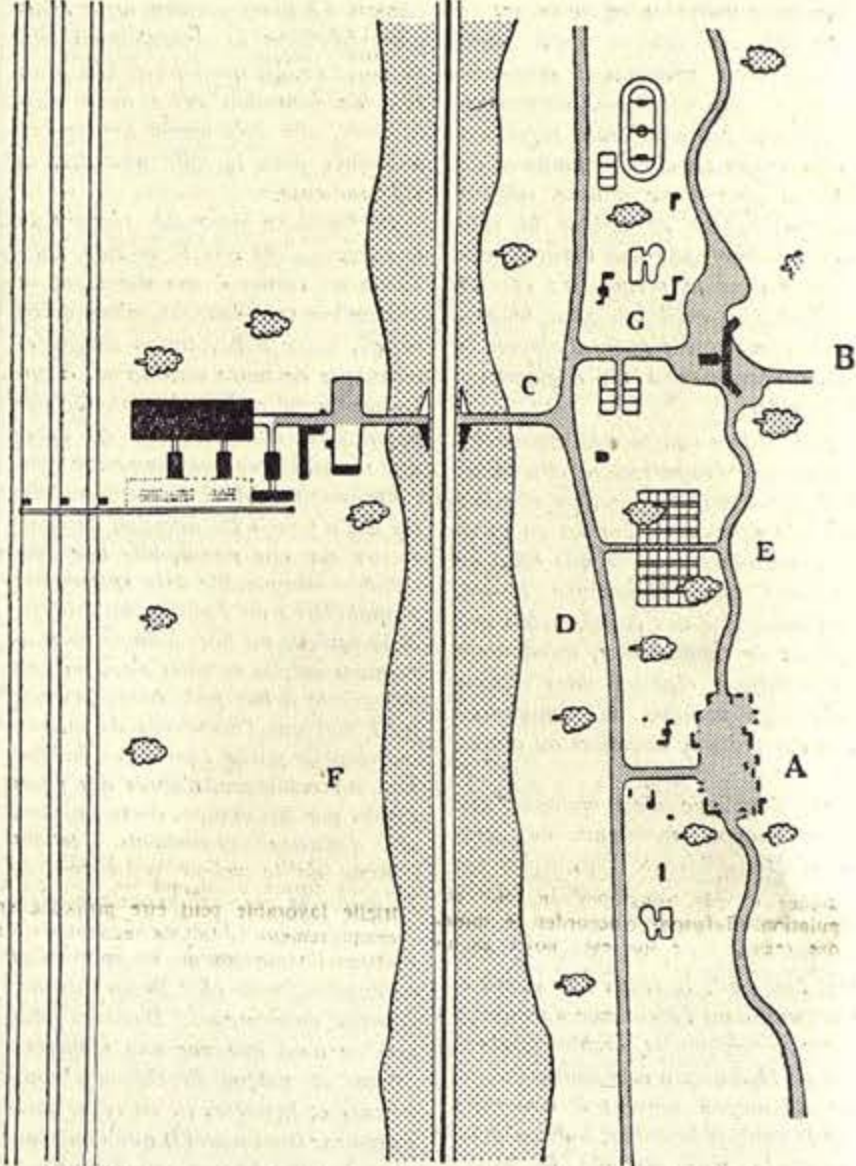
**Villes radio-concentriques**

Les villes radio-concentriques des échanges jalonnent, à la croisée des chemins, le ruban des cités linéaires. (Dans son acception traditionnelle la ville radio-concentrique s'oppose à la ville en échiquier dans laquelle les rues se coupent à angle droit ; elle s'oppose également à la ville linéaire qui s'étend le long d'une route. La plupart de nos villes sont radio-concentriques.) Ces villes radio-concentriques contiennent précisément l'outillage des qualifications, c'est-à-dire les laboratoires, les écoles du soir, et de week-end, les divertissements de haute qualité : théâtre, musique, etc.

Elle sert au commerce des marchandises ou des idées.

« L'urbanisme est une clef. 99. »

mais, au milieu des arbres et pelouses, des redents ou de vastes rectangles. Tout le sol de la ville est au piéton : gazons, arbres, terrains de jeu : à peu près



- A Les voies de passage des marchandises
- B Les établissements industriels
- C Autoroute (vitesses mécaniques)
- D Le logis et ses prolongements (marche à pied)
- A Le logis familial sous forme de maisonnettes dispersées en cité-jardin horizontale.
- B Le logis familial sous forme de maisonnettes rassemblées et superposées en une unité bâtie d'un bloc, sorte de cité-jardin verticale.
- C La route transversale d'accès à l'usine.
- D La route de répartition entre les logis et leurs services communs (accessibles aux voitures).
- E La route de promenade et de liaison (interdite aux voitures).
- F La zone verte de protection séparant l'habitat de l'usine (et contenant l'autoroute longitudinale de la cité linéaire).
- G Le secteur des services communs extérieurs au logis : maternelle, écoles primaires, cinémas, bibliothèques, tous les équipements sportifs d'usage quotidien (football, tennis, course, marche, nage, etc.), jardins particuliers (à volonté des preneurs), jardins à fleurs, à fruits ou potagers.

## LE CORBUSIER DÉMASQUÉ

S. GOUJON

Pour ceux qui estiment que les mauvaises lectures ne sont pas inutiles à la culture, les hasards de la consultation d'un fichier de bibliothèque entraînent parfois à de singulières aventures intellectuelles.

Dans cet ordre d'idées la lecture de « Le cheval de Troie du bolchévisme » de M. Alexandre de Senger (\*) suivi d'une « Annexe pour l'architecture moderne contre Le Corbusier » par François Fosca (Bibl. cant. NA 552) (\*\*) a suscité chez moi une série de réflexions, qui dépassent le cadre de cet article, mais dont la principale est peut-être que toute prise de position fondamentalement opposée à « La Construction nouvelle » doit, si elle est cohérente, déboucher finalement sur une conception pessimiste et réactionnaire de l'homme et de la société. Ce ne sont pas les persécutions nazies contre les architectes du Bauhaus ou le brutal coup de frein stalinien à l'essor de l'architecture nouvelle en URSS autour des années 1930 qui me contrediraient, non plus que le livre de M. de Senger où celui-ci se révèle ultra-conservateur et solidement raciste.

De ce sottisier où tout est à citer, je me contenterai d'extraire quelques paragraphes à l'usage de ceux pour qui la révélation de la bêtise est source de volupté.

Dès la page 14, M. de Senger use contre Le Corbusier d'un argument qui reviendra fréquemment sous sa plume : l'argument raciste. Pour lui « l'architecture à la Le Corbusier... (n'est) que le résultat d'une réaction universelle des éléments inférieurs de l'humanité et comme le stigmate d'une usure et d'un épuisement biologique ».

Mais ces récriminations biologiques, voire esthétiques, ne suffisaient sans doute pas au jugement de l'auteur pour détourner massivement la population des expériences du Corbusier, c'est pourquoi il nous avertit triomphalement « que cette question ne relève du domaine esthétique qu'en apparence. Le vrai mobile est ailleurs. Nous ne nous trouvons pas devant un mouvement déclenché par une nouvelle esthétique, mais devant la tentative d'une secte qui aspire à la domination universelle et pour qui l'art n'est qu'un moyen. » Nous assistons, selon M. de Senger, aux « visées

de précheurs importuns qui veulent couler la nature humaine dans de nouveaux moules abstraits selon l'architecture abstraite inventée le veille par eux de toutes pièces » (p. 19). « Les protagonistes de ce mouvement prouvent que le flambeau de la vie véritable s'éteint pour eux et qu'ils sont en train de glisser vers l'animalité » (p. 20). Pour M. de Senger : abstraction + animalité = révolution. Il ne se fait pas faute de l'écrire quatre pages plus loin où il se félicite d'avoir ainsi montré « que les idées propagées par « L'Esprit nouveau » et ses adeptes ne sont bien réellement qu'une des formes masquées de la propagande révolutionnaire... Quant à la nature de cette propagande révolutionnaire » M. de Senger la découvre dans l'emblème « qui décore les pages de « L'Esprit nouveau », l'étoile à cinq points, identique à l'étoile de nos journaux communistes et des caquettes des fonctionnaires de la Tchéka, l'étoile soviétique » (p. 49). Et M. de Senger de conclure cette démonstration pour la sauvegarde de la civilisation par cette phrase péremptoire : « L'Esprit nouveau », ces millions de mots, masque immense, cache, donc, on devait s'y attendre, quelque chose « de plus parfait que la nature » une déesse beauté à savoir : une machine, la guillotine ! » (p. 49). Fermez le ban.

Crachant au passage sur Guillaume Apollinaire et sur « M. Einstein, auteur

de la théorie de la relativité », dénonçant vigoureusement « la tradition révolutionnaire bolchéviste de Lénine et celle des nègres » M. de Senger revient au pays pour s'indigner de ce que « le 28 juin 1928, les promoteurs du bolchévisme architectural, réunis à La Sarraz (Suisse) se (soient) constitués en cellule mère » afin d'y faire triompher « l'idéal antédiluvien » et slave de « L'Esprit nouveau ». Plus perspicace que jamais M. de Senger s'avoue d'ailleurs « frappé du nombre de Slaves dont le faciès trahit la dégénérescence. Des exemples typiques se rencontrent parmi les chefs bolchévistes et l'on peut faire la même observation à propos de beaucoup d'adhérents non russes de la Construction nouvelle. »

Néanmoins les architectes non slaves et non dégénérés auraient tort d'attendre la fin de leurs malheurs de l'écroulement de l'URSS, car le bolchévisme ne participe de ce régime que par contingence historique... En effet, s'élevant sans trembler aux plus hauts sommets de la synthèse scientifique, M. de Senger, à la page 115 de son œuvre, apporte une contribution décisive aux écoles historiques par sa découverte bouleversante que « le mot bolchévisme n'est qu'une appellation moderne appliquée à un état d'esprit aussi vieux que le monde. C'est par le bolchévisme qu'ont péri les anciennes civilisations. A toutes les époques de décadence, on a vu

s'élever, à côté des magnifiques ruines de l'antiquité, les habitations de groupes humains dégénérés présentant une inquiétante ressemblance avec les colonies édiées par Le Corbusier, notamment en Mésopotamie, en Asie mineure et en Grèce. Les colonies de Matmata, près de Tunis, illustrent de façon très suggestive cette observation.

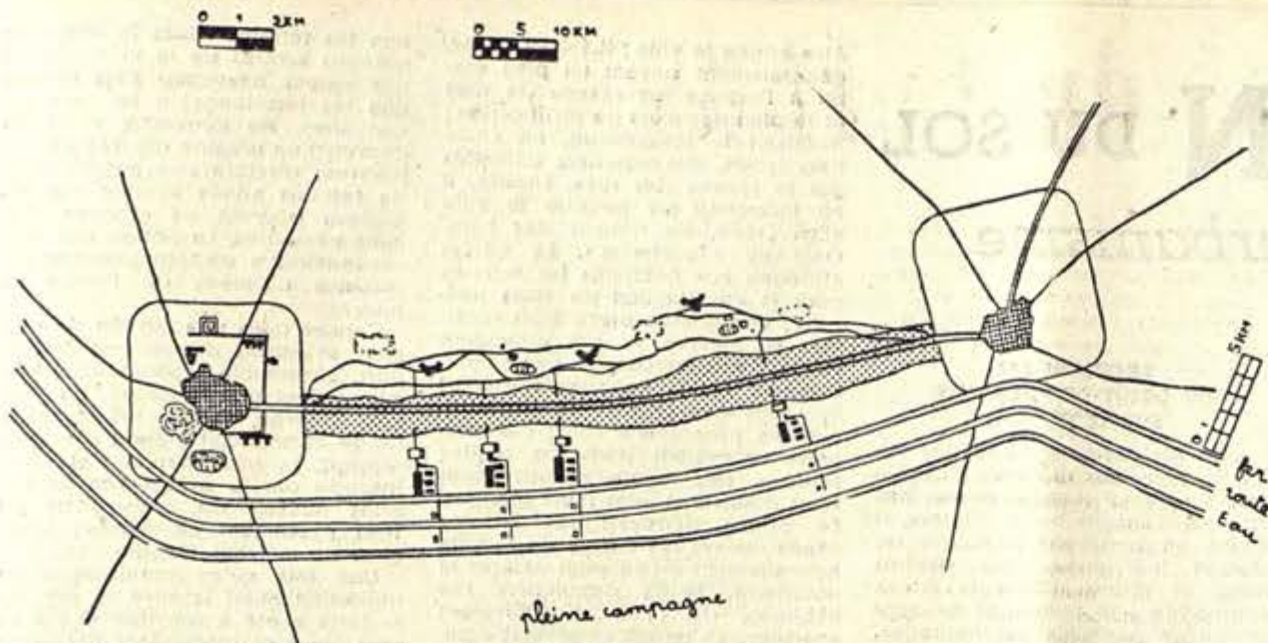
« La révolte de Bar-Kochba (133-135) qui se désignait sous le nom de « fils de la prostituée », a présenté par avance tous les caractères principaux du bolchévisme. On peut considérer Bar-Kochba comme un précurseur de Lénine. Ses adeptes portaient en guise de signe de ralliement le même pentagone rouge qui orne le drapeau des Soviets, nos journaux communistes et les écrits de Le Corbusier. »

Quant à nous, nous nous contentons de réclamer, sinon l'érection en l'honneur de M. de Senger d'un gigantesque pentagramme sur colonne néoflorentine, du moins une réédition populaire de son livre aux fins de vaccination intellectuelle.

\* Alexandre de Senger s'établit à Zurich. Il donna bientôt la mesure de son talent par des constructions comme la gare de Saint-Gall, l'hôpital de Bèthanie et le palais de la Compagnie suisse de réassurance à Zurich. (Extrait de la prière d'insérer.)

\*\* Les Editions du Chandelier, Bienne 1931.





La cité linéaire industrielle

Pour permettre la synthèse du dessin, on a, ici, dessiné à trois échelles différentes, la cité industrielle, la ville radio-concentrique, le dispositif des trois routes.

100% du sol à l'usage de l'habitant. Jamais un piéton ne rencontre une voiture.

**LA CIRCULATION**

L'âge de l'auto, écrivait Le Corbusier vers 1930, est survenu. Une nouvelle vitesse a empoigné la biologie humaine. Alors ? Les édiles pensent que tout s'arrangera. Non, rien ne s'arrangera. Il faut faire d'autres villes. Les rues ne vont plus. Les rues ne doivent plus exister : il faut créer quelque chose qui remplace les rues. Nos villes souffrent d'artériosclérose, elles subissent chaque jour de multiples attaques d'apoplexie. Les villes aussi ont l'âge de leurs artères ; les nôtres sont menacées de congestion. On s'adresse à la médecine de bonne femme là où s'imposait une opération chirurgicale. Et les doses répétées de cette médecine-là coûtent des sommes exorbitantes. Il faut reprendre le problème de haut : classer les voies de communication selon leur fonction (transit, transports publics, poids lourds, etc.), et selon la vitesse des véhicules. Libérer le sol en construisant à cinq mètres du sol des autoroutes superposées. Isoler ces autoroutes aériennes derrière des rideaux de verdure. L'homme est de nouveau sur la terre, il foule la terre de son pied.

**L'ORGANISATION LIBRE**

La plupart des villes offrent l'image du chaos : elles s'avèrent incapables de satisfaire pleinement aux besoins biologiques et psychologiques de leur population. Refusons d'accorder le moindre regard à ce qui est : notre gâchis actuel. Nous n'y trouverions pas la solution. Nous subirions le sort de nos édifices en place qui sont aussi malins que nous et infiniment mieux renseignés. Lorsque Sodome brûlait, la femme de Loth regarda derrière elle : pétrifiée, elle fut changée en statue de sel. Nos édifices ayant consigné d'arranger les affaires au jour le jour, sont pétrifiés. Déclaration des droits et des devoirs de l'urbanisme moderne signée par les

**Unité d'exploitation agricole**

Quelle est la cause de l'abandon de la terre ? La réponse est : l'instauration des vitesses mécaniques. Préparé par le chemin de fer, le mouvement s'amplifie d'un coup et s'épanouit avec l'automobile. Jusque-là, dans la condition paysanne, les vues sur l'univers s'étaient trouvées limitées à un rayon de 15 kilomètres autour du point considéré. Le reste était révélé de temps à autre et par bribes, par ceux qui étaient partis et revenus, partis au loin, au très loin. D'une part, une curiosité bornée et vite satisfaite, d'autre part, une information quasi légendaire. Le journal vint avec le chemin de fer. Autrefois, le gars qui partait, c'était l'émigrant, et il ne revenait plus. Il devint, cette fois-ci, le chemineau, le gendarme, et, petit à petit, le mécano, le chauffeur... On allait en ville, oui, mais on demeurait proche. Et sans qu'il y parût, dans l'effervescence de cette grosse mutation, un drame se dessinait s'inscrivant sur le sol : apparition des villes tentaculaires d'une part, exode des campagnes d'autre part... Avec les idées du siècle, les vitesses véhiculent les moyens du siècle, et ceux-ci sont : la relève par la machine d'une partie des durs labeurs des hommes et des attelages. Les lopins de terre distribués au début de la période historique aux familles de la communauté rurale et cultivés à la mesure du pas de l'homme et du geste du semeur, apparaissent devant la machine comme trop petits. On sent qu'il faut remembrer, puis distribuer par plus grandes unités les cultures reconnues utiles.

principaux architectes contemporains, la charte d'Athènes — dont le promoteur est Le Corbusier — précisait, dès 1933, quatre catégories correspondant aux quatre fonctions primordiales de l'homme : habiter, travailler, se récréer (heures libres), circuler. Ces quatre fonctions doivent être envisagées dans leur corrélation organique. Des plans devraient assigner à chacune d'entre elles un secteur particulier du territoire. Ce secteur serait fixé dans le cadre de l'ensemble, le cycle des fonctions quotidiennes devant s'accomplir dans une économie maximum de temps. Des plans définiraient également la structure propre de chaque secteur. Un tel aménagement du territoire suppose qu'au plan municipal se substitue un plan de région. Et il manque encore la base légale (révision du statut de la propriété foncière, mobilisation du sol) qui permettrait l'accomplissement harmonieux des fonctions précitées. Planifier sagement, c'est façonner les cadres à l'intérieur desquels la liberté puisse s'exercer effectivement et se perpétuer dans les générations à venir. Il est peu d'hommes aussi soucieux que Le Corbusier, aussi passionnément attachés que lui à la protection des libertés de la personne, aussi sensibles aussi aux menaces que notre ère d'industrie et de masses fait peser sur elle.

**LA CITÉ INDUSTRIELLE LINÉAIRE**

Devant la faillite des cités industrielles radio-concentriques, en cette pressante démarche qui consiste à rechercher si une forme biologique de cité industrielle favorable peut être proposée en remplacement, le fait de reconnaître, de désigner et de retenir des lieux où passent les matières premières et les produits fabriqués, est le premier acte productif. L'industrie d'achèvement s'alignant le long des voies de passage, prendra naturellement la forme d'une cité linéaire. Cette forme s'offre spontanément à l'introduction dans la vie de l'atelier et de l'usine, des conditions de nature. La cité linéaire industrielle va se situer tout naturellement sur des grandes routes anciennes inscrites dans la géographie et l'histoire.

Les marchandises (matières premières et produits fabriqués) ont leurs trois voies assurées, d'arrivée et d'évacuation, clefs de la cité linéaire : la route d'eau (canal), la route de terre (poids lourds), la voie ferrée (trains de marchandises). La marchandise ne connaît qu'une porte d'entrée et de sortie et celle-ci est ouverte sur chacune des trois voies d'eau, de terre, de fer. En conséquence, les trois voies occupent l'un des deux bords de la cité linéaire ; les établissements ne sont installés que d'un seul côté des voies. Si les établissements industriels les bordaient de part et d'autre, elles seraient en état de perpétuel recouplement.

Chaque établissement industriel de la cité linéaire sera une usine verte. C'est dire que le site autour des trois voies de transport a été laissé dans son état agreste ou qu'il a été reconstitué ; que l'auto-route est du type « park-way », faisant alliance parfaite avec le paysage ; que les « vides architecturaux » apparaissant entre les divers bâtiments d'un établissement industriel sont proportionnés les uns aux autres, riches en perspectives paysagistes ou construites, plantés d'arbres et couverts d'herbages ; et que les constructions elles-mêmes sont d'un style soigné, munies de larges baies vitrées ouvrant des vues sur le dehors.

La cité linéaire industrielle harmonise comme en une symphonie les quatre fonctions humaines primordiales : habiter, travailler, se cultiver, circuler, et les deux rythmes de cette dernière fonction : le quotidien et l'intermittent (le quotidien en travers ; l'intermittent en long).

Les liaisons de l'usine avec l'habitation se font en travers, par la marche à pied, fin de la contrainte indéfinissable si comiquement et tristement dénommée : transports en commun.

La route d'accès du personnel, avant d'atteindre l'établissement industriel vient des secteurs d'habitation limitant les territoires agricoles et retranchés derrière une zone de protection (frondaisons ou verdure). Elle a traversé, par un passage supérieur ou inférieur, l'auto-route, axe longitudinal de la cité linéaire. Rythme quotidien : travail, trajet du loisir à l'usine, école des enfants, sport,

promenade, tout sera accordé au rythme de la marche à pied. C'est dire que les distances sont reconsidérées du point de vue humain, aise et joie de vivre.

Rythme intermittent : dans l'autre sens, au long de la cité linéaire, s'effectuent les transports vers les lieux de qualification (la cité radio-concentrique et les moyens qu'elle offre de se perfectionner), transports mécaniques sur auto-route exclusivement réservée aux personnes.

La cité linéaire radieuse présente donc : 1) l'usine verte, flanquée d'un côté des trois voies réservées au transport des marchandises ; 2) à 4 kilomètres à l'heure : logis-récupération (usage quotidien des loisirs) ; 3) à 100 kilomètres à l'heure : la qualification (usage intermittent des loisirs).

**Cité industrielle linéaire**

La cité industrielle linéaire s'étendra au long du canal, de la route ou de la voie ferrée, ou, mieux encore, de ces trois conjuguées.

Devenue linéaire et non plus annulaire, elle pourra, au fur et à mesure de son développement, aligner son propre secteur d'habitations qui lui sera parallèle. Une zone verte séparera ce dernier des bâtiments industriels.

Le logis, inséré désormais en pleine campagne, sera complètement protégé des bruits et des poussières, tout en restant dans une proximité qui supprimera les longs trajets journaliers ; il redonnera un organisme familial normal. Les « conditions de nature » ainsi retrouvées contribueront à faire cesser le nomadisme des populations ouvrières.

La cité linéaire industrielle apparaîtra comme l'expression naturelle des établissements humains faisant usage des machines. Linéaire, elle passe et va et ne concentre jamais ni ne disperse : elle digère. C'est un tube. Elle pourra aller de Saint-Nazaire ou du Havre, ou d'ailleurs, à la mer Noire et à l'Oural, comme aussi de Hambourg à Salonique, et comme de Rotterdam à Marseille. Et le dessin, comme le dessin de la cité linéaire industrielle, pourrait bien aboutir, le temps venu, sur le tapis vert de la grande table des prochaines diplomates, afin d'apporter de l'ordre et des raisons de paix au monde gavé de sang.

**ZONE INTERMÉDIAIRE**

La cité linéaire industrielle touchera de temps à autre les points fatidiques de croisement. Pour ces points de rencontre de la cité linéaire et de la ville radio-concentrique, on réservera une zone importante de protection. Dans cet espace constituant réserve, se développeront des phénomènes de vitalisation réciproque : échanges spirituels de la cité linéaire industrielle avec la ville concentrique rayonnante et vice versa. C'est au sein de ses calmes paysages que la cité radio-concentrique viendra dresser ses écoles d'apprentissage, ses instituts techniques, ses laboratoires, ses clubs, musées, théâtres, stades avec leurs grandes compétitions, etc... et que les universités équiperont leurs facultés. La ville radio-concentrique, épurée, débarrassée de ses immenses zones parasitaires de banlieue apportera ici le bénéfice d'institutions — postes émetteurs ou récepteurs de la sensibilité, de la création — qui ont fait sa grandeur à travers les siècles.

**LA CAMPAGNE EN PERIL**

Toutes les vitesses mécaniques modernes ont atteint la campagne dans ses œuvres vives, l'ont pénétrée, triturée ; elles ont aboli en cent années sa stabilité que des millénaires avaient faite, introduit les ferments perturbateurs, porté ce fruit enfin : la campagne qui s'est vidée. Le travail de la terre était dur, trop dur, trop solitaire. On a cru remédier à la désaffectation des campagnes en les parsemant d'industries, en

**Si vous voulez notre avis...**

Il va se trouver encore des gens, des architectes peut-être, pour prétendre que la Suisse est un état d'exception à quoi ne s'appliquent que des solutions exceptionnelles (c'est-à-dire pas de solution du tout). Alors qu'il suffit d'ouvrir les yeux.

Une zone sous-développée ne concerne pas que les sauvages de la forêt vierge ; elle peut concerner aussi bien les territoires des villes tentaculaires. Le sous-développement peut être tout autant la conséquence d'un superflu que d'une pénurie.

La pénurie, qui, en premier lieu, peut être une cause de retard dans la marche du progrès, a du moins cet avantage qu'elle n'a pas créé de situations inextricables dues au superflu d'aujourd'hui en certains lieux. On pourrait poser cette question : les zones sous-développées auraient-elles eu de la chance ?

Les rives de nos lacs, à Zurich comme à Saint-Sulpice, sont gangrenées par la prolifération désordonnée de petites villas. Nous avons nos bidonvilles de luxe.

Il est temps de rendre à nos rives leur état de nature et de liberté, leur verdure et leurs arbres.

Le domaine cultivable suisse diminue de 1 cm<sup>2</sup> toutes les 3 secondes. Le terrain agricole, morcelé, ne permet pas une culture rationnelle du sol, ni l'amortissement des outils mécaniques nécessaires à libérer le paysan de ses servitudes.

Et sans doute le prix de revient de nos produits agricoles est trop élevé et ne peut être maintenu qu'artificiellement. Mais les terrains qui disparaissent, rongés par la croissance abusive des villes, sont les terrains rentables, les terrains de plaine et non les terrains pauvres du montagne. Nous devons faire aboutir la politique de remaniement parcellaire et bloquer pour l'avenir le processus de morcellement des terrains agricoles. Nous devons freiner l'extension des villes.

Il faut rendre au paysan de Ramuz les conditions de sa dignité.

La région Malley-Renens est en passe de devenir la « banlieue maudite » de Lausanne, les usines s'y étagent sans espoir de pouvoir jamais s'agrandir rationnellement.

La grande voie de passage du pied du Jura trace l'implantation de nos futures cités linéaires industrielles, le long du canal du Rhône au Rhin, de l'auto-route et de la voie de chemin de fer.

Nous avons nos « nomades », employés, ouvriers, qui parcourent chaque jour de 30 à 60 km. pour se rendre sur leurs lieux de travail, gaspillant ainsi plus d'une heure de leurs loisirs.

Et nos grandes villes, cités d'échange et de culture, ne sont que les caricatures grotesques de cités des hommes. — Nos voies de circulation sont conçues pour les vitesses du cheval.

— Nos maisons s'écrasent sur des vis-à-vis qui leur font face à moins de dix mètres. Nos conditions de vie sont le bruit et la poussière.

Nos hôpitaux sont au milieu de la ville, les places de jeux et les jardins d'enfants exposés à tous les dangers de la circulation.

Nous devons rebâtir nos villes en hauteur, en dégageant le sol et en ménageant les percées nécessaires.

— Implantation dictée par l'orientation, le terrain, le site, le climat...

— Alignement sur rue interdit.

— Ensoleillement des logis.

— Superficie libre et verte supérieure à la surface bâtie.

Nous devons étudier nos voies de circulation en fonction du mode de circulation auquel elles sont destinées.

— Séparer piétons et automobilistes.

— Tracer les circulations indépendamment de l'orientation des constructions mais en fonction des points à relier.

**LES GENS CROIENT QUE LES VILLES DOIVENT CONTINUER NÉCESSAIREMENT À ÊTRE CE QU'ELLES SONT !**

Nous vivons en zone sous-développée. Nous souffrons d'une grave pénurie : une pénurie du commandement ; elle vient du désordre, de l'égoïsme, de la routine, de la peur, de la bêtise, de l'ignorance.

L'autorité n'a pas de doctrine d'urbanisme. L'autorité est jugulée par la violence des intérêts particuliers.

Il faut établir un STATUT DU TERRAIN.

Il faut adopter une DOCTRINE D'URBANISME.

créant cet hybride qu'est l'ouvrier-paysan. Le remède est malsain : le paysan est soumis aux saisons, l'ouvrier au cycle des vingt-quatre heures. Le campagnard pur est nécessaire à l'équilibre psychologique d'un pays. La revitalisation authentique des campagnes ne s'effectuera que par l'instauration d'un ordre neuf, seul capable de préserver l'humus paysan tout en conférant au campagnard sa dignité d'homme moderne.

**LA CAMPAGNE SAUVÉE**

La bouillie intolérable, illisible et inadmissible de la grande ville moderne a retrouvé forme grâce au classement des fonctions et des vitesses. Antagonistes parce que confondus, les éléments anatomiques et physiologiques de la civilisation moderne auront été distingués pour être harmonieusement unis. Il en sera de même pour la campagne. Les cités linéaires industrielles, au lieu de disséminer l'industrie et ses conséquences caractéristiques en tous points du pays, affirmeront au contraire la survivance des grandes réserves paysannes. On crée ainsi des réserves paysannes pures, de vastes réserves (par réserves on n'entend pas des légions, mais de la qualité homme-nature-cosmos), et toutefois on établit la contiguïté la plus intime qu'il soit possible de rêver de la terre et de l'industrie, de la vie de la terre et de la vie de l'usine. Contiguïté qui signifie possibilité de contacts. Mais qui dit réserves paysannes ne signifie nullement retour en arrière ni maintien d'un état de choses. Il s'agit au contraire d'animer, de dignifier, d'intensifier le travail de la terre en le mettant au diapason des autres activités contemporaines.

**L'UNITÉ D'EXPLOITATION AGRICOLE**

Le moteur impose à la campagne un nouveau système respiratoire et nerveux. Il faut inventorier ce qui demeure assujéti à la vitesse de 4 km. à l'heure (marche à pied). Imaginer ce qui, au contraire, est sollicité par les vitesses à l'heure (routes lisses et moteurs). Dans l'unité agraire, subissent la loi des 4 km. à l'heure : le bétail et les bergeries ; l'étable, la meule (ou la grange des pailles), le silo fourrager et le ma-

gasin-cuisine des nourritures du bétail, le logis des bergers ; son territoire : le pâturage.

Bénéficient ou sont prêts à profiter de la loi des 50-100 km. à l'heure : le centre coopératif dont on a parlé depuis longtemps et qui groupe la laiterie, le silo des produits agricoles et des outils aratoires ; l'atelier (ou petite manufacture), l'industrie de complément ; les habitations et l'école. Cette zone sera rattachée à la route des intermittents, qui ne traversera jamais l'unité d'exploitation agricole.

**LES TROIS ÉTABLISSEMENTS HUMAINS**

L'unité d'exploitation agricole est l'instrument de réveil de la terre, faisant une paysannerie aisée et sociable, à l'aise dans un cadre proportionné aux outils qui allégeront son labeur. La cité linéaire industrielle rejette l'hybride Ford, l'ouvrier-paysan. Une race paysanne d'aujourd'hui apparaîtra. La civilisation machiniste disposera d'importantes, d'essentielles réserves paysannes, humus humain, richesse d'une société ; d'une race vaillante d'industrie brillante, heureuse, en plein épanouissement et prospérité. Et les uns et les autres alimenteront de cette double sève les cités radio-concentriques d'échanges.

**OSER AU MAXIMUM C'EST PRÉSERVER LE MAXIMUM**

Sentir que toute l'action humaine, malgré les traverses, malgré les plus paradoxales apparences, inlassablement se prépare à rejoindre, l'heure venue, le sens même de la vie, voilà de quoi soulever des montagnes. Rêver et agir deviennent contigus, voire confondus. On semblerait vouloir travailler dans l'absolu, dans la théorie, aboutir à l'utopie, se dérober à l'étreinte poignante des faits réels. Au contraire, on prépare ainsi, pour l'immédiat demain, un outil de mesure qui permet de juger les petits projets les plus pressants comme les entreprises les plus vastes et lointaines. On sera doté d'une ligne générale de conduite appliquée à une civilisation du travail entrant, après les tumultes de l'atroce crise présente, dans son second cycle qui doit ouvrir une ère d'harmonie.



# LA LIBÉRATION DU SOL

## condition première de l'urbanisme

par H. BERNOULLI

Une maison peut vivre de 60 à 80 ans. A cette échéance le propriétaire ne peut, le plus souvent, remplacer son bâtiment. Et cependant il reste propriétaire du terrain pour une période indéterminée.

Que va-t-il se passer ? Ou bien le propriétaire essaie de prolonger la durée de son bâtiment (sans pour autant baisser ses loyers qui sont fonction de la valeur de son terrain et non pas de son bâtiment). Ou bien il reconstruit, il transforme, il ajoute des étages, et le plus souvent au hasard, sans tenir compte des futurs développements de la ville.

La logique voudrait qu'un propriétaire ne possède son terrain que pour la limite de vie de son bâtiment. Il a le droit de construire et d'amortir cette construction. Après quoi le bâtiment doit disparaître et le terrain revenir à la collectivité.

L'individu n'achète plus le terrain. Il demande, pour une durée de vie de sa construction, un « droit de construction ». La collectivité s'arrange pour grouper les échéances par quartier de façon à pouvoir détruire à un moment donné le quartier entier et à le reconstruire en tenant compte des exigences nouvelles.

Le propriétaire paie chaque année à la ville un loyer de son terrain. La ville paie à son tour les intérêts de l'argent emprunté pour acheter les terrains.

La ville peut ainsi préparer un renouvellement organique par étapes. Connaissant les échéances, toutes les dispositions nécessaires pourront être prises.

A l'échéance le propriétaire recevra une indemnité proportionnelle à l'état de la maison. Ainsi sera assuré le bon entretien de la maison jusqu'au dernier jour.

La commune, ainsi maîtresse de son sol, édicte les règlements de construction — et l'architecte utilise toutes les possibilités qui s'offrent à lui.

### PROBLÈME-CLÉ DU DROIT DE PROPRIÉTÉ SUR LE TERRAIN

... On est obligé de bâtir les villes, les nouveaux quartiers d'habitation, sur un sol labouré depuis des dizaines d'années par la charrue et divisé en plusieurs centaines de champs individuels. Des champs longs et étroits, forme la mieux appropriée à la culture, et qui sont davantage parcellés par héritages, s'étendent tout droit comme s'ils étaient tracés à la corde sur toute l'étendue de la terre, à travers les collines et les vallées... Et sur ces espaces divisés en morceaux et déchirés en lambeaux à tel point qu'il est même devenu difficile de les cultiver, doivent maintenant s'établir les riches quartiers de nos villes, s'élargir et se développer les villes existantes.

... Peut-on s'imaginer que c'est sur un domaine ainsi divisé en parcelles suivant les exigences de la culture, il y a déjà plusieurs siècles, morcelés ensuite par legs, ventes, pertes, et modifiés incidemment par le hasard de nouvelles acquisitions, sur un tel terrain, inclus dans de pareilles limites, que doivent se bâtir maintenant les cellules et les alvéoles de nos villes suivant leurs propres lois de formation ?

Une nouvelle ville, des quartiers nouveaux, ont besoin du sol, ils doivent jouir librement et sans entraves de ce terrain sur lequel ils doivent être érigés... Dès qu'on assigne au sol un but tout à fait différent, on doit pouvoir transformer le lotissement tranquillement et sûrement, suivant le nouveau problème posé.

Lotissement, mais s'agit-il uniquement du lotissement ?

Non, il s'agit de bien plus que cela ; car un nouveau lotissement ne crée que de nouveaux droits et privilèges qui s'opposent dès le lendemain à la réalisation de l'œuvre à venir. La continuité de l'existence, de la mutation, de la rénovation d'une ville n'est pas compatible avec une répartition du terrain en parcelles attribuées individuellement aux divers propriétaires privés, et ceci à titre irrévocable ; il est intolérable qu'en présence des problèmes urgents d'un intérêt général et sous les yeux des autorités compétentes, les terrains situés aux positions-clés soient négociés, vendus, lotis et bâtis...

### PREMIÈRE SOLUTION DE GRAND STYLE : UN ÉTABLISSEMENT URBAIN AU MOYEN ÂGE

... Les villes créées à cette époque, et notamment aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, se construisaient sur un terrain indivis qui le prince — qui était alors l'autorité suprême — pouvait appeler son fief, son domaine, mais qui n'était pas sa propriété personnelle.

Si le prince voulait assurer la sécurité de ses terres en y fondant une ville, il devait solliciter une autorisation du roi. Mais comme un prince considérait que sa dignité ne lui permettait pas de s'occuper personnellement des affaires matérielles, il confiait la tâche de fonder une ville à une personne capable, de son choix, nommée « Gérant », « Locataire », et désignée comme fondateur... Le gérant faisait exécuter sur le terrain de son commanditaire les travaux nécessaires ; il faisait défricher l'endroit où devait

être érigée la ville ; il faisait tracer, généralement suivant un plan établi à l'avance, un réseau de rues et le plan des murs de fortification ; il faisait le lotissement, en chantiers isolés, des quartiers délimités par le réseau des rues. Ensuite, il lui incombait de peupler la ville ainsi créée, de trouver des habitants ou « locataires ». Le gérant attribuait aux habitants les terrains pour la construction de leurs maisons ; une grande place était réservée au marché, la rue principale revenait aux marchands, des emplacements moins importants étaient désignés aux artisans et aux agriculteurs proprement dits ; ces derniers recevaient dans les ruelles retirées des emplacements pour leurs étables et pour leurs granges. Le prince octroyait les champs situés devant les portes de la ville nouvellement créée pour assurer la nourriture de la population. Les habitants de la ville cultivaient ensemble ce terrain communal, comme ils avaient l'habitude de le faire alors qu'ils vivaient encore en rase campagne.

Sur les lots naturellement assez exigus qui leur avaient été attribués en ville, les habitants commençaient à construire leurs maisons. Pour le droit de bâtir une maison sur le terrain attribué, pour posséder cette maison et pour la garder, ils versaient au prince un impôt annuel ou « canon ». Leur droit au terrain était héréditaire ; de plus, en cas d'accord du prince, ce terrain, ainsi que la maison construite dessus, pouvaient être rétrocédés à une autre personne...

Ainsi, le Potentat de la ville était le souverain et maître de sa terre, tandis que chaque bourgeois était maître de sa maison : à chacun revenait son bien...

On pourra répliquer que ces villes du moyen âge édifiées par de nouveaux citoyens sur le terrain du suzerain peuvent être difficilement comparées à nos villes actuelles ; qu'en raison même de leurs dimensions réduites, elles ne peuvent pas être citées comme exemples...

Toutefois, on peut affirmer que si l'étendue réduite de ces villes ne leur permet pas d'apporter une preuve suffisante, ce qui est pourtant digne de réflexion c'est le grand nombre et la longévité des villes établies d'après ces formes particulières du droit.

### LE SPÉCULATEUR MÈNE LE JEU

... Tôt ou tard cette législation devait être révisée. Avec l'accroissement de la population, avec l'accumulation des richesses, avec le remplissage des bâtiments modestes en bois par des édifices en pierre, le bénéfice retiré par le bourgeois de sa surface bâtie n'était plus en rapport avec l'impôt mobilier dû au propriétaire foncier. Et comme ensuite le denier dû au propriétaire foncier a perdu de sa valeur à cause d'une dépréciation générale de la monnaie, l'impôt mobilier était tombé à une valeur insignifiante, et n'était plus considéré que comme une reconnaissance toute symbolique.

Il ne faut donc pas s'étonner si, assez tôt déjà, au XIV<sup>e</sup> siècle, certains propriétaires de maisons cherchaient à se libérer de l'impôt qui revenait régulièrement en payant le capital correspondant. De cette manière, la communauté bourgeoise qui se substituait presque partout aux princes temporels ou spirituels dans leurs droits de propriété sur le terrain, pouvait négocier, pour une somme dérisoire, pour un plat de lentilles, le droit de propriété souverain sur son sol.

Ainsi a pris naissance le processus tellement fâcheux de morcellement du terrain jusqu'à sa réduction en miettes. En 1850 environ, les derniers vestiges du droit de propriété sur le terrain ont définitivement disparu...

Mais un terrain ne peut rapporter à son propriétaire un loyer appréciable que là où la population s'accroît, où le commerce fleurit. Encore vers 1800, même les terrains les mieux situés, à la seule exception peut-être des terrains de Paris, rapportaient des loyers ridiculement bas en comparaison avec ceux en cours actuellement...

Sur le marché des terrains, les prix suivaient le jeu du marché libre, la loi de l'offre et de la demande. Les lots à bâtir éloignés, situés dans la périphérie de la ville, pouvaient encore rester bon marché ; dans la banlieue plus proche, où le terrain non bâti était déjà plus rare, l'heureux propriétaire pouvait être déjà plus exigeant ; enfin, là où l'on pouvait déjà parler d'un quartier d'affaires, le long des rues passantes, sur la rue principale, au marché, où l'homme d'affaires était sûr d'avoir un bon rapport, le propriétaire du terrain pouvait demander pratiquement n'importe quel prix. La rente ainsi assurée sans effort personnel montait de plus en plus.

L'époque actuelle, appelée à l'improviste à une activité industrielle intense, a ouvert aux propriétaires des terrains des possibilités quasi illimitées de s'adonner à une spéculation effrénée sur les terres qu'ils possédaient... Tous les lots de terrain n'étaient pas particulièrement favorisés par la chance, mais la chance pouvait être aidée : puis-

que les terrains situés le long des grandes artères de la ville avaient une valeur beaucoup plus grande que les lots longeant les rues secondaires, les nouveaux plans de construction urbaine dressés sous la pression discrète des propriétaires de terrains privés avaient été largement pourvus de grandes avenues passantes. La notion des rues secondaires a disparu pendant des dizaines d'années de l'ordre du jour.

Comme dans une rangée de maisons, et surtout de maisons de rapport, l'immeuble d'angle convenait mieux pour une boutique, ou pour une auberge, et que les locaux à usage commercial étaient d'un gros rapport, la planification des villes inspirée par la spéculation en terrains abusait de croisements de rues présentant un nombre maximum de maisons d'angle...

Une fois qu'en prévision d'une utilisation aussi intense le prix de la terre a été à son tour fixé à un taux élevé correspondant, l'acheteur qui a payé ce prix élevé est obligé, bon gré mal gré, d'utiliser cette terre aussi intensivement que cela avait été prévu par son prédéces-

L'œuvre remarquable de l'architecte bâlois Hans Bernoulli lui valut de devoir abandonner son enseignement à la chaire d'urbanisme de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich. Pourtant, son analyse lucide de la situation et les solutions réalistes qu'il propose restent les éléments fondamentaux de toute politique d'urbanisme.

Nous pouvons, grâce à son extrême obligeance vous présenter ici des extraits de son œuvre.

seur ou par le vendeur. De cette façon, l'extrême limite de construction admise par la réglementation de chaque ville et qui n'a été conçue que comme le cas limite exceptionnel, a été transformé par le commerce des terrains en règle générale standardisée...

Désormais, si la ville envisageait de créer, dans l'intérêt général, un jardin public ou un parc de sport, ou si elle est obligée de chercher un endroit pour construire une école ou une caserne de sapeurs-pompiers, ou bien pour établir un cimetière, elle était obligée d'avoir recours à la propriété privée. Cette dernière se mettait avec un sourire à la disposition de la ville, mais faisait aimablement comprendre que cela peut devenir une affaire qui reviendrait plutôt cher. Les pourparlers et le marchandage commençaient : mieux le terrain convenait au but envisagé, plus devenait exorbitant le prix exigé par le propriétaire privé. Souvent le délégué de la communauté était obligé d'abandonner le jeu avec un haussement d'épaules...

### CONDITIONS AUXQUELLES DOIT RÉPONDRE LE TERRAIN AU POINT DE VUE DE L'URBANISME MODERNE

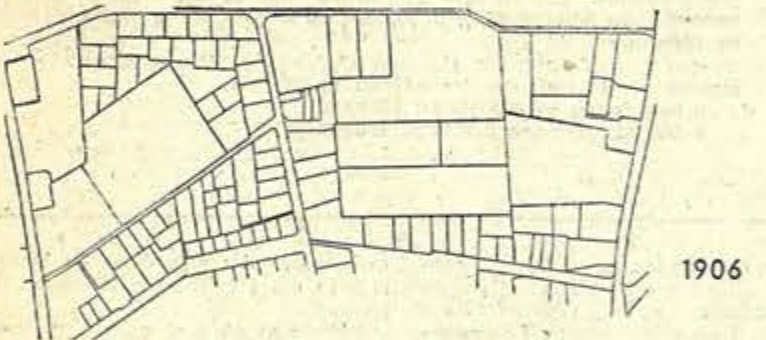
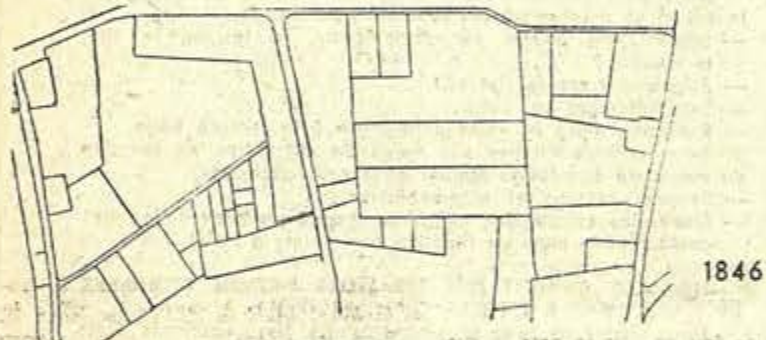
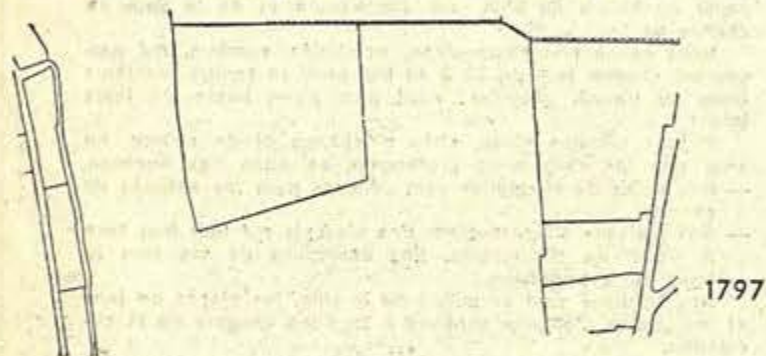
Les projets de Wright, de Le Corbusier, de Neutra, de Garnier, de Hilberseimer appartiennent presque entièrement et exclusivement aux « constructions non construites ». Ce n'est pas parce que tous les projets se sont montrés commercialement inacceptables, inutilisables, pas du tout. Par un simple calcul numérique, le gros entrepreneur en travaux pouvait se convaincre qu'une construction uniforme de tout un quartier lui donnait de meilleurs résultats et promettait un meilleur rapport qu'une construction déficiente de 17 immeubles isolés d'un même quartier. Mais justement, il s'agissait d'un quartier entier ; et un quartier indivis était un oiseau rare...

### LE DROIT DE SUPERFICIE CONSIDÉRÉ COMME INSTRUMENT DE L'ARCHITECTURE URBAINE

La tâche réelle, telle qu'on la sous-entend généralement sous le terme d'architecture urbaine, ce qui détermine son essence profonde et fait surgir des difficultés extraordinaires dès qu'il s'agit de passer à sa réalisation, c'est celle qui consiste à réunir en un seul tout, en une ville, de nombreux projets de construction séparés. Opération qui a pour effet de modifier et d'agrandir encore ce tout, ce plan d'ensemble.

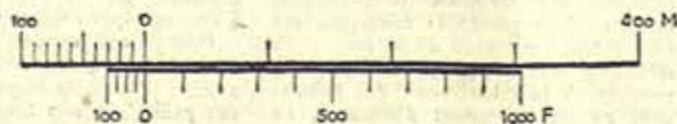
Une telle architecture urbaine ne peut se développer librement que quand la ville peut, en qualité de propriétaire, disposer librement de sa terre ; quand elle peut attribuer sa place à chaque projet séparé ; quand elle peut permettre à des constructions privées de s'élever sur le terrain public en leur accordant le droit de bâtir sur le terrain de la communauté.

Le contrat du droit de superficie qui est ainsi passé entre la communauté et les particuliers doit contenir toutes les conditions devant être remplies dans chaque cas et d'après lesquelles les intérêts



BANLIEUE DE BERNE

Fractionnement de la propriété et ses effets sur le développement du bâtiment. Le parcellement désordonné conduit inévitablement à un développement désordonné de la construction. (Etat 1945, Plan parcellaire et surfaces construites.)





DEUX MÉTHODES D'ASSAINISSEMENT ET DE RECONSTRUCTION

Un quartier dont la reconstruction intégrale s'impose. Le quartier est acheté par la municipalité.



Démolition des constructions.



DISPOSITION NOUVELLE

La municipalité vend des parcelles de terrain. Les acquéreurs bâtissent suivant les règlements de construction.



DISPOSITION NOUVELLE

La ville conserve le terrain et cède les droits de superficie à ceux qui le désirent. Le terrain est bâti suivant un plan d'ensemble.



APRÈS 80 ANS

La désintégration commence à nouveau. Seuls quelques bâtiments isolés peuvent être reconstruits. Dans le but d'éviter le pire, les parcelles de terrain se trouvant dans l'état le plus désastreux, doivent être achetées et assainies de force.



APRÈS 80 ANS

La ville est propriétaire du terrain. Le quartier est libre pour de nouvelles constructions. Disposition nouvelle. La reconstruction est exécutée comme avant sur terrain municipal suivant le nouveau réseau de rues et le nouveau plan d'ensemble.

A

B

APRÈS ASSAINISSEMENT DU TERRAIN, CELUI-CI EST, A NOUVEAU, VENDU.

APRÈS ASSAINISSEMENT ET RECONSTRUCTION, LE TERRAIN RESTE LA PROPRIÉTÉ PUBLIQUE.

privés et publics doivent être équilibrés.

Pour combien de temps doit-on conclure un contrat de ce genre? La ville peut avoir intérêt à ce que certains quartiers deviennent un jour de nouveau disponibles sous forme de domaine formant ensemble. Dans ce cas, les contrats de ceux qui se sont établis sur ces terrains doivent tous expirer en même temps. A divers endroits isolés, en particulier aux croisements de routes difficiles, la ville peut vouloir être à même de disposer de la terre à un moment déterminé; le contrat correspondant devra alors venir à expiration à ce moment-là.

Cependant, on fixe en général en gros et à l'avance la durée de validité du contrat d'une façon telle qu'elle corresponde à la durée de vie des bâtiments qui vont être construits sur les terrains en question. Le propriétaire de la construction estimera la durée de vie de son bâtiment à une autre valeur et désirera par conséquent une autre durée du contrat, suivant qu'il s'agira de constructions industrielles, de bâtiments commerciaux, de quartiers à maisons séparées pour chaque famille, de grands immeubles à appartements ou d'immeubles à caractère officiel, comme par exemple les églises. La ville tiendra compte des intérêts tels qu'ils seront exprimés par les différents propriétaires de construction, pour autant que cela ne nuira pas à ses propres intérêts.

La ville estimera cette redevance à une valeur qui correspondra à la possibilité d'emploi du terrain à bâtir; elle sera plus haute pour les bons emplacements, plus basse pour les emplacements médiocres. La taxe pour le droit de superficie ne doit représenter ni plus ni moins qu'une compensation entre les bons emplacements et ceux qui sont moins bons; comme elle va aux caisses publiques, sa valeur absolue est moins importante que sa graduation d'un emplacement à un autre. Mais comme la possibilité d'exploitation peut changer (elle croîtra au fur et à mesure du développement de la ville et elle peut diminuer si l'entourage se trouve modifié), la taxe pour le droit de bâtir doit être soumise à un réajustement chaque fois que l'entourage se trouve modifié. Pour les constructions d'habitations, la taxe pour le droit de bâtir doit, pour des raisons faciles à comprendre, rester à une valeur fixe de trente à quarante ans. Pour les constructions servant aux maisons de commerce, il est indiqué de vérifier tous les six ou dix ans si la taxe pour le droit de superficie doit être modifiée ou non. Dans certains cas particuliers, on est allé jusqu'à fixer qu'en plus d'une somme déterminée, une certaine partie du bénéfice net de l'affaire dont il est question sera considérée comme

faisant partie de la taxe pour le droit de bâtir. Pour compenser les fluctuations de la valeur de l'argent, on a besoin de lier la taxe pour le droit de superficie à l'indice du prix de la vie aussi longtemps que la stabilité du pouvoir d'achat de l'argent n'a pas été garantie par l'Etat.

Quand le contrat est arrivé à expiration, faut-il dédommager le propriétaire de la construction pour la maison qu'il a bâtie et qu'il doit abandonner à la communauté urbaine avec le sol sur lequel elle a été construite? Ou bien doit-il être renvoyé sans dédommagement?

Naturellement, il est dans l'intérêt de la ville de ne pas payer pour les constructions mûres pour la démolition, plus qu'il n'est absolument indispensable. Cependant, un certain dédommagement est nécessaire si les constructions doivent être maintenues en état jusqu'au dernier moment, et la ville peut vouloir utiliser pendant encore un certain temps suivant ce qui lui paraît approprié, les bâtiments qui lui reviennent ainsi. Si le dédommagement est basé sur l'état dans lequel se trouve le bâtiment en question, si on fixe par exemple pour la valeur du dédommagement le quart de la valeur de la construction estimée à l'expiration de ce contrat, le propriétaire du bâtiment est dans tous les cas en mesure d'acquiescer, pour un prix correspondant à ce dédommagement, une maison qui remplacera celle qu'il a cédée à l'Etat. Les établissements de crédit veilleront eux-mêmes, sans qu'il y ait besoin d'une intervention particulière, à ce que les frais de construction soient entièrement amortis pendant le temps du contrat. De même, la question de la dette de l'Etat se trouve résolue par l'emploi de la taxe pour le droit de construction. La ville et le propriétaire des constructions peuvent ensuite mettre au point ensemble d'autres conditions particulières, de façon que le propriétaire des constructions propose ses plans à la communauté urbaine, propriétaire du terrain, et obtienne son accord. Si bien que ce plan est ensuite soumis aux représentants et magistrats de la communauté urbaine qui choisissent ou rejettent les plans qu'ils examinent d'après leur point de vue personnel.

Qu'une telle liberté existe après expiration de ces contrats, que ceux-ci puissent être adaptés aux conditions les plus variées, tout cela confère une grande valeur à ce nouvel instrument de l'architecture urbaine: le droit de bâtir. Enfin, la communauté urbaine a-t-elle eu la possibilité de faire ce vers quoi elle tendait depuis si longtemps: construire, restaurer, élargir sa ville et la rendre aussi belle, aussi saine, aussi confortable à habiter que peuvent le faire l'art et la technique contemporaines.

# Problèmes lausannois

A la façon de notre grand ami R. N., nous avons réuni autour d'une table et d'un micro M. Porret, architecte du plan d'extension, un étudiant en sciences sociales et le comité de rédaction; le futur était à portée de la main... Nous ne pouvions pourtant guère que le proposer: à vous d'en disposer.

— Le rôle d'un organisme administratif tel que le vôtre pourrait se définir comme celui d'intermédiaire entre les intérêts particuliers des propriétaires de terrain et les besoins de la collectivité.

— L'urbanisme dépend actuellement dans la plupart des cas du bon vouloir de ces propriétaires. C'est-à-dire que les intérêts particuliers dictent, en simplifiant le problème, le mode et la façon de loger la majorité de la population.

— Le retour à la communauté de la propriété du sol semble être le préalable à tout urbanisme. La ville de Lausanne a-t-elle ébauché une politique de rachat des terres?

— M. Bernoulli a dû quitter l'Ecole polytechnique de Zurich pour l'avoir proposé...

— Mais la Hollande, la Suède, les pays nordiques pratiquent cette politique depuis près de cinquante ans et s'en trouvent bien.

— En plus des possibilités d'urbanisation qu'apporterait à la commune la possession de son sol, c'est le seul moyen légal de lutter contre la spéculation.

— En effet, la commune étant majoritaire, pourra fixer à sa valeur réelle le prix du terrain aujourd'hui artificiellement gonflé.

— Les logements doivent être comparés à une denrée telle que le pain ou le lait pour lesquels une spéculation ne serait plus tolérée aujourd'hui. Tous les travaux entrepris pour une baisse du coût de la construction sont vains, considérant le but proposé: diminution maximum des loyers, tant que dure la spéculation.

— La ville a quelques millions qui lui permettent de racheter les terrains dont elle a besoin, sans avoir à demander chaque fois les autorisations préalables au Conseil communal, ceci pour éviter une surenchère et mettre la commune-acheteur sur le même pied que le privé-acheteur.

— Mais, cette politique, est, à long terme, il a fallu cinquante ans à la Suède (sans expropriation) pour racheter son sol.

— Lausanne n'a pas eu de politique foncière jusqu'à ces dernières années. Au contraire, elle a vendu bien des terrains qui seraient précieux aujourd'hui.

— Elle en a parfois donné pour des constructions à loyer modéré, avec la restriction que ce terrain lui revienne le jour où il change de destination. C'est un élément positif.

— Y a-t-il d'autres moyens que le rachat des terres?

— L'expropriation, dans la législation actuelle, n'est guère applicable qu'aux terrains destinés à la construction de routes, mais il n'a pas que je sache été appliqué aux terrains destinés à devenir des parcs publics, des zones vertes, ou à recevoir des bâtiments de service public, écoles, etc.

— Dans quelques cas particuliers, on arrive à faire comprendre aux gens l'intérêt qu'ils ont à réunir leurs parcelles en vue d'une solution d'ensemble. Mais la plupart du temps, les gens préfèrent garder leurs terrains, même s'il est si petit qu'il est impossible de construire dessus en respectant la réglementation, plutôt que de s'associer avec leurs voisins.

— Le plan directeur doit servir de base au nouveau règlement du plan d'extension de la ville de Lausanne et ne concerne que le territoire de la commune. N'est-il pas urgent de prévoir un plan d'ensemble de la région lausannoise?

— Les premières tentatives dans ce sens ont échoué pour des raisons politiques. Jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu d'entente officielle malgré les nombreux contacts entre services techniques. La crainte « d'annexion » est une des raisons majeures de l'ignorance mutuelle des besoins communs. Il faut repartir sur d'autres bases en tenant compte par exemple des expériences de la région de Lucerne.

— Cette union peut se faire en dehors de l'Etat (le canton) qui doit jouer le rôle d'arbitre. Mais le fusionnement semble impossible dans le cadre de la législation actuelle.

— A tous les échelons: communal, cantonal, fédéral, il faut des plans généraux définissant par exemple la répartition de l'industrie lourde.

— Un des problèmes les plus importants qui se posent à nous aujourd'hui est sans conteste le développement de la région située à l'ouest de Lausanne.

— En effet, la création de l'autoroute n'aura pas pour seul effet de diminuer le nombre des accidents. Elle va surdévelopper en quelques années une région aujourd'hui agricole en y amenant les industries qui pourront profiter des avantages conjugués de la route, du futur canal, de la gare de triage.

— On peut sacrifier cette région en en faisant un nouveau Malley.

— On peut aussi la sauver en cherchant une solution d'ensemble, qui prévoirait un aménagement rationnel du territoire, sauvegarderait les régions boisées et le paysage, permettrait l'implantation intelligente des industries et des régions d'habitation.

— Une fois de plus se pose la question de la propriété du sol. Ce sol est morcelé et appartient à des multitudes de propriétaires. Peut-on dans ce cas prévoir un plan d'ensemble?

— La solution est de faire comprendre aux communes et aux particuliers l'intérêt qu'ils ont à ne pas laisser l'anarchie s'implanter sur leur territoire.

— Ces communes mettent déjà sur pied les plans d'extension exigés par la loi. Mais sans tenir compte assez du développement particulier de cette région, les communes créent leurs zones industrielles, d'habitation plus denses, de villas, etc.

— La spéculation sévit déjà entre Morges et Lausanne.

— Saint-François, comme centre de ville, n'est actuellement plus à l'échelle de Lausanne. Depuis longtemps des projets proposent de couvrir les entrepôts

du L.-O. au sud et à l'ouest du Grand-Pont entre celui-ci et Montbenon. Il est certain que nous avons là une chance de prévoir un centre qui, une fois exécuté, sera à l'échelle de la ville.

— C'est un peu la chance qu'avaient les Lausannois et qui a été manquée par les constructions au sud de Saint-François, poste et banques.

— Nous pouvons remettre en valeur Montbenon en l'intégrant au centre de la ville et en le liant par un ensemble de magasins, cafés, jardins, créant un mail moderne avec une valeur attractive et sociale joignant les affaires aux loisirs, et permettant à Lausanne de reprendre contact par son centre et le balcon de Montbenon avec le lac, intégrant un parc à la vie de toute la cité.

— Nos parcs (à part la minuscule promenade de Derrière-Bourg) ne sont que des parcs de quartier, ils ne se trouvent pas, en général, sur notre chemin, il faut y aller pour s'y promener.

— La ville a finalement renoncé à vendre les terrains situés au-dessous de Montbenon.

— Le nouveau plan directeur en préparation ne tient pas compte d'une solution « idéale » des problèmes lausannois qui consisterait à remodeler la ville avec des circulations nouvelles en tenant compte des zones résidentielles, d'hôpitaux, de commerce, d'administration, etc., et des zones vertes à créer.

— Le prévoit serait pure utopie et n'aurait aucune chance de se réaliser étant donné la Constitution et les possibilités financières actuelles de la ville.

— Ce plan directeur définit mieux qu'autrefois les zones d'ordre contigu, non-contigu, de villas, industrielles; prévoit tout le réseau de la voirie et cherche à garantir des zones de verdure. C'est déjà prévoir des dépenses considérables.

— Mais cette réglementation est en désaccord avec la liberté de construire.

— L'idéal serait de supprimer, au moins pour le centre de la ville, toute réglementation et d'opérer obligatoirement par concours.

— Ce plan directeur tiendra compte des projets marquants de ces dernières années, la route de grande ceinture qui dégagera le centre de Lausanne, le projet qui consiste à couvrir la vallée du Flon, les aménagements d'Ouchy, ports de grande et petite batellerie, projet d'aménagement des bords du lac à l'est du château d'Ouchy, et cherche à les absorber.

— Ouchy reste le centre d'attraction de Lausanne, parce qu'il est au bord du lac.

— Le principe de gagner de la verdure sur le lac est un moyen logique et qui, d'une façon ou d'une autre, se réalisera tôt ou tard.

— Le quai d'Ouchy est à peu près le seul endroit de Lausanne où l'on puisse encore voir le lac.

— Il faudra, dans cette perspective, prévoir un jour la transformation complète des quartiers sous-gare en zones résidentielles d'immeubles hauts situés dans la verdure et ménageant toutes les échappées nécessaires.

## PAYS-BAS

La loi de 1901 prévoit des plans d'extension municipaux sous deux formes:

- a) Plan de répartition des zones: résidentielle, terrains de jeux, parcs publics, commerce, industrie, édifices publics, schéma des circulations.
- b) Plan de quartier fixant les dimensions et le style des constructions.

Pendant la période de préparation du plan ou de sa révision, l'autorité peut suspendre toute construction. (Ceci pour une année.)

Une fois le plan adopté, aucune construction ne peut être entreprise sans autorisation. Les plans sont valables 10 ans et doivent être revus à cette échéance. Le Conseil provincial peut exiger à tout moment la révision d'un plan ou son harmonisation avec les plans des communes limitrophes.

La procédure d'expropriation, trop lente, a entraîné à la Reconstruction la mise en pratique d'un système plus expéditif:

La municipalité a la possibilité de prendre légalement possession provisoire du terrain. Les travaux de démolition et d'aménagement peuvent commencer avant que le montant de l'indemnité ne soit fixé.

Estimation des biens expropriés: le prix des terrains à bâtir a été bloqué au niveau de 1940. L'estimation tient compte du coût de l'aménagement de

la voirie. Il n'est par contre pas tenu compte de la moins-value commerciale résultant de l'adoption d'un plan d'urbanisme.

Depuis 50 ans les municipalités ont adopté une politique déléguée d'achat de terrains.

Ces opérations sont financées par des emprunts à long terme. Les municipalités prennent en charge le déficit existant après la vente des terrains lotis. Cependant, de nombreuses villes préfèrent opérer sur la base de la location à bail. Cette procédure évite d'avoir recours à des expropriations ultérieures.

En 1953, Amsterdam possède 3400 hectares, La Haye 1100 ha.

Toutes les municipalités des Pays-Bas dont la population dépasse 20 000 habitants suivent cette politique.

Au total 20 552 ha. qui entrent pour 12,33% dans la dette globale des municipalités.

## SUÈDE

1904: Stockholm commence à acquérir de vastes terrains pour y construire des habitations. A l'heure actuelle, la municipalité est propriétaire de terres qui couvrent environ 19 000 hectares, dont 10 000 à l'intérieur des limites de la ville sur une superficie totale de 18 000 hectares.

La législation prévoyait l'expropriation pour des terrains d'usage public: construction de rues, aménagements de jardins, de terrains de jeux, de

sports, l'installation d'hôpitaux, de centrales électriques, etc.

En vertu de récents décrets, la municipalité peut exiger la cession obligatoire lorsqu'il s'agit de terrains sur lesquels un particulier entend construire des immeubles suivant un plan qui n'est pas compatible avec le programme d'urbanisme.

Les municipalités ont le droit de louer leurs terres à des particuliers pour une période déterminée. Le bail porte en général sur une période de soixante ans. Les terres ne peuvent pas être vendues.

Un propriétaire foncier n'a pas droit à une indemnité du fait qu'il se voit empêché d'exploiter un terrain qui, pour des raisons d'intérêt public, ne se prête pas à des aménagements d'urbanisme.

La responsabilité des travaux d'urbanisme incombe aux autorités locales qui délèguent cette responsabilité à une commission d'urbanisme. Le bureau d'urbanisme prépare le plan d'ensemble et fixe l'ordre de priorité des aménagements.

La loi de 1948 prévoit l'élaboration de plans régionaux et de plans d'ensemble.

Cependant, les plans directeurs municipaux se heurtent à des difficultés considérables du fait de l'absence de coopération entre municipalités voisines.

Doc. O.N.U. Problèmes fonciers urbains et politiques d'urbanisme, bulletin 7, 1953, aimablement fourni par la Chambre vaudoise immobilière.



## LE RENDEZ-VOUS DES ÉTUDIANTS

*Dôme*

Île St-Pierre

## LE VIN VAUDOIS

anime les discussions  
et apaise les conflits

A deux pas de l'Université...

## AUTO-ÉCOLE THORNHILL

Cité-Devant 8

Face Ancienne Académie  
vous apprendra à conduire  
entre vos heures de cours.  
Voiture - Moto - Scooter

## LOTÉRIE ROMANDE

Tirage 6 juillet

Secrétariat cantonal vaudois  
Pl. Bel-Air 4, Lausanne  
Chèques postaux 11.7500

## LA PHOTOGRAPHIE

Est un rappel constant  
Des plus beaux moments!

TOUT POUR L'AMATEUR

**A. Schnell & Fils**  
LAUSANNE

4, place St-François

PHOTO PROJECTIONS CINÉ

L'ami des étudiants

## BALLOR

GRAND VERMOUTH DE TURIN

Centenaire

Un beau Bijou  
Une bonne Montre

MARVIN MOVADO CYMA  
INTERNATIONAL WATCH  
MIDO ERNEST BOREL

**proBIJOUX**

Haut rue St-François, Lausanne  
(à gauche en descendant)

Un coup de téléphone au

**23 43 45** et  
**LAVE LUX GARE**

Vient chercher votre linge  
et vous le rapporte dans les  
48 heures

lavé et repassé

10 % sur présentation de la  
carte d'étudiant

# EXPO 1964

Les expositions ont pour but d'exprimer l'état des possibilités et des activités de l'homme.

Les premières expositions naissent avec les débuts de la technique moderne et initient le profane aux possibilités nouvelles dues à l'industrie et aux échanges internationaux. Ce sont les Expositions universelles de Paris (1834) et de Londres (1851).

L'aménagement de ces entreprises toujours plus vastes pose aux architectes le problème de leur construction et les oriente vers une technique nouvelle: l'Architecture d'exposition.

En fait, ces constructions souvent colossales permirent au cours des 150 dernières années de maîtriser des problèmes techniques intéressants par l'emploi de matériaux nouveaux et donnèrent ainsi une impulsion énorme à la construction. C'est le cas du Crystal Palace (Londres 1851), de la Galerie des Machines et de la Tour Eiffel (Paris 1889).

Les Pavillons nationaux apparaissent pour la première fois en 1876 à Philadelphie. Leur présentation est fonction de l'état d'esprit des initiateurs: on va trouver ainsi côte à côte des pavillons très audacieux dans leur conception architecturale, et d'autres de caractère purement folklorique. Ce fut le cas à Paris, lors de l'Exposition des arts industriels en 1925 où la Suisse était représentée par une sorte de chalet et s'était placée ainsi au degré d'un peuple colonial qui, à défaut d'autres possibilités, cherche à présenter sous une interprétation inexacte ses traditions folkloriques. Ce pavillon n'avait plus aucune signification à côté des réalisations inédites de Le Corbusier (l'Esprit Nouveau), du russe Melnikoff ou de l'autrichien Hoffmann.

Ce sont les Foires d'échantillons qui de plus en plus donnent la mesure de l'industrialisation. Elles attirent les milieux intéressés aux échanges en faisant connaître la production d'un pays.

Les expositions doivent alors chercher de nouvelles voies. Les Expositions à thème font leur apparition, expositions de la construction, des arts graphiques, de l'agriculture, etc., et les expositions qui, sans être aussi restreintes, reposent sur un thème de base; en particulier l'Exposition Nationale de 1939 et la ZUKA de 1947.

Des festivités de toutes sortes, voulues uniques, se sont greffées sur l'exposition dans un but attractif. L'exposition devient un Luna Park pour toute ville voulant distraire ses hôtes. C'est pourquoi il est indispensable de définir les expositions selon leur fonction.

1. Foire d'échantillons, qui fait connaître les nouveaux produits; foires spécialisées qui s'adressent au monde des affaires.
2. Festivals.
3. Expositions professionnelles, à caractère didactique.

La première forme d'exposition répond à une nécessité économique. Il conviendrait d'unifier dans ce cadre le groupement et la présentation des articles, sans pour autant négliger la valeur réclame.

L'élément réclame à trop souvent amené les organisateurs à confier de préférence l'élaboration de la présentation à des décorateurs, estimés plus libres de mouvement, qu'à des architectes, plus sobres. L'influence du décorateur superficiel se fait trop souvent sentir.

La deuxième catégorie ne répond à aucune nécessité. C'est l'œuvre d'un quelconque comité qui l'élabore pendant ses loisirs, et l'impose ensuite.

La troisième catégorie répond, elle, à un besoin réel. Elle essaie de résoudre certains problèmes d'actualité: Sa tâche est de créer quelque chose. Ce sont, par exemple, les expositions d'habitation qui laissent après elles des quartiers, tels le «Weissenhof» à Stuttgart ou l'Unité de la Triennale de Milan 1947.

La visite d'une exposition est considérée comme une fête qui doit agrémente la monotonie de la vie. Le visiteur en tire une impression générale et se consacre ensuite à ce qui est en relation directe avec sa branche d'activité.

Ceci est compréhensible lorsqu'on tient compte de l'étendue de la plupart des expositions actuelles. Il y a disproportion énorme entre le luxe des étalages et le temps que le visiteur leur accorde. Ainsi le stand de la «Cartographie» et du «Planing» dans l'Exposition de 1939. Le profane met plusieurs heures à comprendre de telles démonstrations. Le spécialiste, lui, sera toujours mieux renseigné par une publication appropriée.

D'autre part, des montages du genre «laiterie modèle» de l'Exposition Nationale sont actuellement dépassés par le film documentaire.

Il reste qu'une exposition, même bien réalisée comme l'Exposition Nationale Suisse de 1939 ne peut être vue entièrement et à fond. Une exposition n'est jamais trop sobre.

Il faudrait saisir l'occasion de réaliser ce qui n'a pas encore pu être fait pour nos villes, organiser les différentes constructions d'après leur rôle dans la vie sociale, selon les directives de l'urbanisme.

C'est parce que cela n'a pas encore été réalisé dans la vie quotidienne que

Qu'en est-il aujourd'hui de l'Exposition nationale?

Lausanne a été chargée de son organisation. Quelques propositions ont été présentées; un concours d'idées, ouvert à tout citoyen suisse, a recueilli 180 réponses dont les meilleures ont été primées. Trois propositions, présentées à cette occasion et se caractérisant par une étude beaucoup plus poussée des problèmes de l'exposition ont été classées hors-concours et soumises à une commission d'experts chargée d'émettre un préavis quant à la valeur de ces études.

Ces trois propositions sont celles, respectivement, de M. Thévenaz, architecte à Lausanne, M. Virieux, architecte de l'Etat, proposition appuyée par le groupe romand de la Fédération des architectes suisses, et, enfin, du groupe APA URBAL; leurs auteurs vous les présentent ici.

Il faut souligner qu'aucune proposition issue de milieux d'étudiants n'a été présentée. Quelques-uns de nos camarades, étudiants architectes, ont pris conscience au cours de ces dernières semaines de la nécessité de définir, en lui donnant un sens et un but, l'Exposition de 1964.

Ce qu'ils demandaient se trouvait rejoindre justement les préoccupations d'un groupe de jeunes hommes, architectes, ingénieurs, juristes, qui forment l'Association pour l'aménagement urbain et rural du bassin lémanique (APA URBAL) et, plus généralement, de tous ceux d'entre nous qui cherchent à situer leur activité dans son contexte social.

Le problème est là: donner une signification, dans le cadre suisse, à une manifestation telle que l'Exposition nationale 1964.

Cette définition nécessaire du contenu de l'exposition ne peut venir que de nous, citoyens de ce pays, et non de nos autorités, qui n'ont pas à jouer le rôle de directeurs de conscience.

## Proposition de Monsieur Thévenaz

### IDÉE GÉNÉRALE ET EMPLACEMENT

Le but de l'exposition est d'aménager la rive du lac entre Bellerive et le parc Bourget. Cette région qui est laissée à elle-même deviendrait ensuite un grand centre sportif.

On effectuerait à l'est du Flon des comblements qui deviendraient nécessaires lors de la création des nouvelles digues devant Ouchy, l'état des plages ne faisant qu'empirer. On étudierait la nouvelle courbe du bord du lac de manière que les déchets soient naturellement évacués par les courants ainsi créés.

Ouchy-plage deviendrait une piscine de luxe, Bellerive un grand bassin d'eau filtrée et la vaste étendue obtenue, plantée de quelques bouquets d'arbres, serait occupée par des terrains de sport, agrémentés de restaurants au bord de l'eau ou sur l'eau, auxquels on pourrait se rendre en bateau. Certaines halles d'exposition pourraient servir ensuite de salles de sport couvertes et ce serait l'occasion de compléter le stade de Vidy.

Les terrains disponibles seraient bien suffisants pour l'exposition. Ils appartiennent tous à la commune, il n'y aurait donc aucun problème d'expropriation. On utiliserait aussi le Comptoir comme halle d'exposition et le stade pour les manifestations d'ensemble. Une liaison

pourrait être établie avec le bord du lac par téléphérique, hélicoptère, ou la dernière invention de l'époque.

### VOIES D'ACCÈS

L'entrée principale se trouverait au carrefour de la Maladière, jonction de l'autoroute et d'une voie d'accès la liant au centre de la ville par la vallée du Flon. Il y aurait des entrées secondaires aux extrémités et par plusieurs débarcadères.

### STATIONNEMENT

Au centre, les parkings se trouveraient dans la zone arrière de Vidy; à l'ouest d'énormes terrains sont disponibles; à l'est les voitures s'arrêteraient en dehors de la ville.

### EXPOSITION

La circulation intérieure pourrait se faire à partir d'une artère principale à deux niveaux. Les visiteurs se promèneraient ainsi à l'abri en cas de pluie. Dans le parc, on aurait les halles d'exposition, un palais de la découverte par exemple et au bord de l'eau, tout ce qui concerne la batellerie. Mais il est évident que le contenu de l'exposition reste à étudier. Ce projet est celui d'un emplacement. Il tient compte avant tout de l'aménagement ultérieur des plages et des parcs de Vidy.

## Proposition de Monsieur Virieux

### IDÉE GÉNÉRALE

Une exposition nationale doit être attractive, se présenter avec un caractère original et nouveau, dans un décor de fête. Il doit en demeurer une création définitive qui soit un enrichissement pour la ville et sa région.

### EMPLACEMENT

Il est désirable d'installer l'exposition sur les propriétés de la Commune ou de l'Etat.

Les rives du Léman offrent un cadre splendide, mais sont insuffisantes. Par comblement on pourrait gagner sans difficulté de vastes surfaces à l'est d'Ouchy en direction de Pully. D'autres comblements à l'ouest complèteraient l'ensemble. Les travaux pourraient se faire rapidement, le prix du mètre carré serait inférieur à celui payé dans le quartier d'Ouchy. Il est désirable de ne pas étendre l'exposition, la dispersion multiplierait les travaux routiers. L'utilisation du Comptoir suisse en tant que lieu d'exposition serait malheureuse.

### VOIE D'ACCÈS

Le trafic venant du nord sera canalisé par Vennes - Cery - Prilly - la Maladière qui serait le carrefour à l'aboutissement de l'autoroute de Genève, de la route du littoral venant de Vevey et des voies en provenance de la ville.

La route du littoral est la seule voie d'accès en provenance du Simplon; elle peut être convenablement aménagée sur toute sa longueur. Elle serait maintenue à bonne distance des nouveaux quais de promenade. A Ouchy, la route serait souterraine, évitant tout croisement désagréable avec les piétons, solution adoptée à Arcachon.

C'est une nécessité dans le cadre d'une exposition.

(Ce texte de Max Bill, publié il y a neuf ans, est une analyse pertinente des principes des expositions. Sa conclusion logique est dans le projet présenté aujourd'hui par APA URBAL).

### STATIONNEMENT

Des places de parc seront facilement aménagées dans la région de la Maladière, de Pully (grâce aux nouveaux terrassements) et aux plaines du Loup.

### HOTEL

Des boîtes à loyer seraient construites et joueraient le rôle d'hôtel durant l'exposition. Des maisons démontables serviraient de motel et pourraient être vendues comme maisons de week-end.

PERENNITÉ DES INSTALLATIONS  
De multiples expériences ont prouvé que certains bâtiments créés à titre définitif ne constitueraient pas un apport intéressant et durable. La création d'espaces libres paraît au contraire pour Lausanne un enrichissement désirable. Notre ville ne possède ni grand musée ni monuments anciens d'un haut intérêt.

Mais un vaste parc dans l'admirable cadre du Léman ferait sa célébrité.

C'est l'occasion d'aménager ce rivage, de faire quelque chose de chic, de quoi captiver un ami étranger. En direction de l'hémicycle d'Ecublens, avec l'autoroute on pourrait aménager une splendide perspective qui rappellerait en grandeur les Champs-Élysées.

### EXPOSITION

Placée en contact immédiat avec le lac, l'exposition aurait un caractère original. Un système de canaux permettrait de la parcourir en bateau. Le visiteur découvrirait une sorte de cité des eaux qui, le soir, apparaîtrait illuminée et féérique.

### URBANISME

Les aménagements proposés pour l'exposition s'intègrent dans un vaste ensemble qui doit ordonner harmonieusement le littoral aux abords de Lausanne. Le groupe romand de la Fédération des architectes a entrepris l'étude de projets à longue échéance guidant l'extension urbaine; projets qui déploieront leurs effets bien au-delà du temps imparti pour préparer l'exposition.

Dans leur ensemble, les aménage-

ments proposés seraient une succession de quais, de promenades et de plages sur plus de cinq kilomètres. Il y a peu de villes qui puissent se prévaloir d'une semblable parure.

## Proposition APA URBAL

APA URBAL (Association pour l'aménagement urbain et rural du bassin lémanique) est une équipe formée d'urbanistes, d'architectes, d'ingénieurs, de juristes, de sociologues, d'agronomes, de techniciens et d'artistes divers. Cette association, créée il y a un peu plus d'un an, se donne pour but de poursuivre l'application, à la région lémanique et à ses confins, des principes d'urbanisme et d'aménagement tels qu'ils ressortent de la Charte d'Athènes, des CIAM et de la doctrine des trois Etablissements humains.

L'étude prise à la base et approfondie des multiples problèmes qui surgissent lors de l'élaboration de l'Exposition nationale, la crainte des abus de toutes sortes qui pourraient en résulter, face à l'impuissance ou à l'insuffisance des plans directeurs existants, le désir de placer le sujet sur un plan plus élevé que celui des vaines querelles d'architectes ou des «pourcentages» des spéculateurs assoiffés, ont amené les membres du groupe à préconiser une idée nouvelle qui remet en question les principes traditionnels d'expositions nationales ou universelles.

Les éléments, les emplacements mêmes sont susceptibles, au cours d'études ultérieures, de certaines modifications de détail. La structure de l'exposition, c'est l'aménagement et l'équipement de la région Morges - Bussigny - Lausanne, territoire encore intact où la ferme vaudoise domine encore de vastes étendues vertes. Mais les grands travaux plus ou moins lointains, tels qu'autoroute, grande gare de triage près d'Echandens, canal transhelvétique ou aérodrome d'Ecublens (déjà maintenant élaborés sans tenir compte les uns des autres et de leur répercussion sur l'avenir de la région) ne vont pas tarder à compromettre gravement ce site magnifique: installation d'industries, extension d'habitations de rapport, etc... L'Exposition nationale considèrerait donc en une urbanisation témoin, sauvant une région, montrant l'exemple et la voie à suivre.

L'ensemble se présenterait sous la forme décentralisée de différents secteurs ou «noyaux», exprimant les quatre fonctions fondamentales des activités humaines, soit: «habiter, travailler, cultiver le corps et l'esprit, circuler». On irait de l'un à l'autre de ces secteurs soit avec sa propre voiture, chacun d'eux disposant de substantiels parkings, ou avec un transport par chariot électrique; tel que cela s'est fait pour d'autres expositions. En outre, la gare projetée à Denges - Echandens servirait de gare interne. Ce système a l'avantage pratique de proposer une solution à l'afflux énorme des visiteurs. On imagine mal en effet, dans les conditions actuelles, l'arrivée à Lausanne des 40 000 voitures et des 200 000 personnes prévues chaque jour! Voyons de quelle façon se présenteraient ces différents noyaux.

### HABITER

Sur la légère éminence située au nord-est de Préverenges, construction d'«unités de grandeur conforme», apparentées à celles de Marseille, Nantes, etc... absorbant une partie du développement de Morges et de Lausanne et évitant la dégradation des communes campagnardes voisines. Pendant la durée de l'exposition, ces unités serviraient d'hôtellerie, tout en faisant mieux participer les visiteurs à la manifestation. On couperait en outre court à une certaine spéculation hôtelière qui se fait déjà jour.

## Constructions métalliques

DEVANTURES  
VITRAGES  
PORTES

Lausanne

MAUPAS 25-57 - TÉLÉPHONE 24 18 42





## TRAVAILLER

Cette fonction serait représentée par deux noyaux : industrie et agriculture. En premier lieu, dans la région située entre Denges et Echandens, à proximité de l'autoroute, du chemin de fer, avec la nouvelle gare projetée, et du futur canal, région basse, impropre à l'habitat, s'étendrait une zone d'« usines vertes » représentant, pendant la durée de l'exposition les industries suisses, fonctionnant partiellement sous les yeux des visiteurs.

D'autre part, dans le cadre de l'Exposition 1964 doit également se tenir l'Exposition suisse d'agriculture. Elle serait pour la première fois organisée dans un site campagnard, soit sur le plateau agricole de Denges, à l'ouest d'Ecublens. Comprenant, comme d'habitude, plusieurs pavillons provisoires, on lui adjoindrait un village-témoin.

## CULTIVER LE CORPS ET L'ESPRIT

Cette fonction est exprimée par les prolongements du logis, centres culturels, civiques, sportifs, commerciaux et sanitaires, proportionnels aux unités de grandeur conforme. Ils s'étendraient dans la région de la Bourdonnette à Vidy, au sud-ouest de Malley. En plus d'une unité d'habitation à l'emplacement de la gravière actuelle, habitation qui aurait pour fonction future d'arrêter le développement de Lausanne dans cette direction, ce secteur abriterait un musée des Beaux-Arts, la cité résidentielle universitaire, différentes écoles spéciales, dont par exemple une école d'art dramatique. Ce serait l'amorce d'une zone de qualification prolongée par la zone sportive de Vidy. Durant l'exposition, elle exprimerait spécialement la vie culturelle et artistique suisse.

## CIRCULER

L'autoroute desservant les différents noyaux deviendrait l'épine dorsale de l'exposition. Ce serait l'occasion de démontrer le rôle primordial des voies de communication grâce à la possibilité de créer la gare interne d'Echandens, la construction, réelle ou fictive, d'un tronçon du canal transhelvétique avec son port fluvial de Bussigny, et peut-être de l'aérodrome régional d'Ecublens.

En plus de ces différents secteurs de l'exposition, au centre et dominant l'ensemble, un noyau supplémentaire serait adjoint. Ce noyau, dit synthèse de la Suisse, correspondrait, par son esprit et son étendue à la voie surélevée de la Landi, comprendrait entre autres des pavillons cantonaux provisoires, pavillon des syndicats, de l'armée, etc... En bref, un secteur exprimant l'« idée » du pays et remplaçant le « village suisse d'opérette ».

Après la visite, pour ramener les gens à Lausanne, une route fermée, tracée hors de ville relierait l'exposition au Comptoir (qu'il faut utiliser puisqu'il existe) réservée aux congrès et au théâtre, et au stade olympique, abritant les manifestations d'ensemble. Les halles du Comptoir accueilleraient des stands de démonstration des différentes marques et industries, leur permettant d'entrer en contact direct avec acheteurs et public.

Un centre de divertissements occuperait une bande gagnée sur le lac, entre Bellerive et la CGN. Cet espace serait incorporé, après l'exposition, au Centre universitaire technique prévu dans cette région, mais qui serait à l'étroit dans les seuls terrains qu'on lui réserve actuellement.

## PROBLÈMES JURIDIQUES

## I. PLANS ET RÉGLEMENTS D'EXTENSION

Un tel projet pose certes de nombreux problèmes de technique juridique, mais non insolubles. Si les règlements communaux sur la police des constructions ne s'harmonisent guère (un règlement communal, par exemple, prévoit une zone de villas là où un autre règlement décide que sa zone industrielle prendra fin : heurt inesthétique), un plan d'extension cantonal est prévu par la loi du 5 février 1941 sur la police des constructions, aux articles 53 et suivants. L'art. 53 de cette loi stipule notamment que l'Etat peut établir des plans et règlements d'extension pour les régions et sites du canton que détermine le Conseil d'Etat au fur et à mesure de ses besoins (53/3). Les dispositions relatives aux plans d'extension communaux sont applicables par analogie aux plans d'extension cantonaux. Ces plans et ces règlements font l'objet d'une enquête publique de 30 jours par les soins des municipalités des communes territoriales (art. 54). Dans les limites des zones déterminées, les plans et règlements d'extension cantonaux l'emportent sur les plans et règlements communaux (art. 55). Cette possibilité paraît tout à fait rationnelle dans le cas de l'Exposition nationale, qui intéresse l'Etat de Vaud aussi bien que la Ville de Lausanne.

Une autre possibilité resterait un plan d'extension intercommunal (existant à Lucerne déjà), qui permettrait un accord sur l'urbanisme entre les communes sans passer par le canton ; mais l'intervention de chacun des conseils communaux amènerait de sérieuses difficultés (ralentissement).

La question du plan cantonal ou intercommunal reste ouverte pour l'instant.

## II. LES EXPROPRIATIONS

Plus difficile est la question des expropriations. Il s'agit tout d'abord de déterminer s'il y a intérêt public ou non ; cet intérêt public peut paraître justifié quant à l'importance d'une exposition, mais l'est-il vraiment quant à la durée ? La question peut se poser. En revanche, la jurisprudence a pleinement

## SI VOUS VOULEZ NOTRE AVIS

La Suisse semble vouée, dans ses manifestations d'ensemble, aux Luna-Park, aux fêtes de tir et aux cortèges folkloriques. Nous n'avons d'imagination qu'au stade des banquets et des chœurs d'hommes. Est-ce vraiment là ce que nous désirons ?

150 années d'expositions nationales ou universelles prouvent abondamment la vanité de l'effort immense accompli pour présenter aux hommes un reflet d'eux-mêmes qu'ils considèrent avec un intérêt relatif, mitigé de fatigue.

Nous avons des foires d'échantillons pour présenter nos produits à ceux qui veulent les acheter.

Le prétexte du chantier expérimental pour les techniques nouvelles de la construction est insuffisant en lui-même pour justifier une exposition. Notre passé ne nous intéresse que dans la mesure où il nous indique les lignes directrices de notre évolution et qu'il nous apprend à chercher des solutions constructives aux problèmes qui se posent à nous.

Nous voulons une exposition qui exprime l'avenir de notre peuple, qui dise aux hommes ce que nous comptons faire pour revitaliser la Suisse. Nous devons revoir les structures de notre pays, chercher les conditions dans lesquelles nous voulons travailler, habiter, nous délasser, circuler.

Les 3 projets rapidement présentés ci-dessus ressortissent à deux conceptions opposées non seulement d'exposition nationale, mais de l'urbanisme et de son rôle dans la vie de notre société.

Loin de nier toute valeur aux deux premiers projets, l'aménagement des rives du lac et l'extension touristique des quais d'Ouchy pouvant et devant se faire, nous pensons qu'il s'agit là de solutions, importantes certes, mais ne justifiant pas à elles seules le prétexte d'une exposition nationale. Ces solutions n'aboutiront qu'à une redite de la Landi de Zurich, et ceci à une époque où le monde est déjà saturé de foires, comptoirs, expositions de tout genre. L'urgence n'est pas là.

APA URBA nous propose une solution qui intéresse non seulement la Suisse entière, mais notre civilisation : l'aménagement type de tout un territoire disposant d'établissements et d'équipements modèles, véritable enveloppe des activités d'une société machiniste organisée et consciente. « C'est la recherche d'un véritable mode de vie qui est en cause ici, mode de vie suisse, établissant d'une façon cohérente les rapports du logis et du travail, des loisirs du corps et de l'esprit. » L'exposition de 1964 doit tracer les grandes lignes du développement futur de notre pays et non plus ne présenter qu'un bilan des activités du passé ou du présent immédiat. Elle doit représenter « l'élan vital de la Suisse », thème proposé par les promoteurs de l'idée.

Or, pour réaliser ce projet grandiose, la ville et la région lausannoise disposent d'un atout et d'une chance considérables : le territoire formé par le triangle Morges-Bussigny-Lausanne, appelé infailliblement à se peupler et à se développer ces prochaines années, est resté sain et sauf jusqu'à présent, essentiellement agricole. Mais les autoroutes vont s'y rencontrer, le canal transhelvétique, qui finira bien par se faire un jour, le traversera, les CFF y projettent la construction d'une gare marchandises à Denges, sans compter l'aérodrome d'Ecublens. Si on n'y prend pas garde dès maintenant, ces grands travaux vont avoir pour conséquence directe un éparpillement, anarchique et extrêmement rapide, de petites et grandes industries le long des voies de communication nouvellement créées, entraînant leur étendue de quartiers d'habitations misérables et sans ordre, prolongeant la triste banlieue Malley-Renens. Cet état de choses, courant dans notre pays comme partout ailleurs, est ici des plus caractéristiques, un exemple type, et si on ne réagit pas, une magnifique région, une de plus, est condamnée à la laideur et au gaspillage.

Il s'agit de bien plus que d'une exposition d'architecture ou d'urbanisme, telle que celle qui se déroulera cet été à Berlin, ou en 1964 précisément, à Paris. « Un nouveau mode de vie, adapté aux conditions propres à la société machiniste d'aujourd'hui doit naître, s'épanouir, se répandre. » Car cet aménagement ne se borne pas à quelques mois. Une fois l'exposition terminée, les constructions temporaires démolies, la région est rendue à ses activités normales, mais urbanisée, équipée, sauvée. Les nouveaux habitants vivent dans des quartiers nouveaux, industrie et habitat s'organisent et se développent dans l'harmonie, pour le bien des hommes ; l'agriculture est conservée, améliorée. Du côté de Prévèrenges s'amorce la cité linéaire qui va canaliser les industries jusqu'à Genève, le long de l'autoroute, du chemin de fer et de la voie d'eau fluviale et lacustre. A l'entrée de Lausanne s'élabore la zone de qualification et de loisirs, groupant résidences d'étudiants, grands musées, institutions diverses, se prolongeant en centres sportifs, freinant l'extension anarchique de la ville.

L'exemple est là, flagrant, l'impulsion est donnée. En plus l'union des communes intéressées, dans un but d'intérêt public commun à la région, union sans laquelle la réalisation est impossible, aura montré la voie à suivre pour la sauvegarde d'autres territoires.

Une chance unique nous est offerte, saurons-nous la saisir ? Laisserons-nous échapper une fois de plus l'occasion d'enrayer le désordre et le gaspillage, de conserver ce qui nous reste de patrimoine national ?

L'heure est grave, il est temps d'agir !

reconnu que l'expropriation est admise pour des motifs de police des constructions, de sauvegarde de l'aspect de certaines régions, de protection des sites ; il semble dès lors que l'aménagement du territoire d'une région déterminée peut être déclaré d'intérêt public.

Une expropriation donne lieu à une indemnité équitable due à l'exproprié : la masse des expropriations que nécessitera tout projet d'exposition en augmentera donc considérablement les frais ; or, si le projet d'Exposition nationale 1964 était accepté, qui consiste, nous l'avons vu, à aménager le territoire situé entre Morges - Bussigny - Lausanne, il serait possible de trouver une sorte de statut des usagers de ce territoire (industriels, agriculteurs, propriétaires, commerçants,

etc...), système permettant de répartir les frais : ceux qui s'engageraient à occuper le terrain aménagé par l'exposition supporteraient les frais, lesquels seraient compensés par la plus-value que prendraient les terrains à cet endroit. Par conséquent, l'exposition permettrait l'aménagement mais n'en supporterait pas elle-même les frais, sinon ceux des travaux préparatoires.

Tels sont les deux grands problèmes juridiques que pose le projet Exposition nationale 1964. Il faudrait encore parler de la spéculation à la hausse qui se fait sur les terrains susceptibles d'accueillir l'exposition ; nous ne pouvons que déplorer l'absence d'une législation efficace qui empêcherait dans certains cas un tel phénomène de se produire.

colombo

## Entreprise Albert Colombo S.A.

CONSTRUCTION ROUTES - BÂTIMENTS - GÉNIE CIVIL

LAUSANNE

3, ch. Mornex

Tél. 23 43 12

La Tour-de-Peilz

2, Rue du Collège

Tél. 5 14 68

LIBRAIRIE PAYOT  
LAUSANNELe plus grand choix d'ouvrages  
sur l'urbanisme et l'architecture

## SATEG S.A.

INGÉNIEURS - ENTREPRENEURS

TRAVAUX PUBLICS  
CONSTRUCTION DE ROUTES

LAUSANNE BELLEFONTAINE 8

POUR VOTRE HABITATION

Que ce soit un appartement  
une villa  
un week-end

Adressez-vous en toute confiance à notre service

Ensemble

AMEUBLEMENT - DÉCORATION - REVÊTEMENT DU SOL

GRANDS MAGASINS  
INNOVATION  
LAUSANNE S.A.PRIX CHOC  
QUALITÉ  
SERVICE

DEVIS ET PROPOSITIONS SANS ENGAGEMENT

1907 - 1957

BTR

50 ans au service de  
la bonne constructionBRIQUETERIE, TUILERIE ET POTERIE  
DE RENENS Tél. 24 92 44

banque cantonale vaudoise



Les résultats de l'enquête sociale

L'ÉTUDIANT LAUSANNOIS

De quel milieu sort-il? D'où viennent ses revenus? Quelles sont ses ressources? Où se loge-t-il? Où mange-t-il? Comment se transporte-t-il?

C'est à toutes ces questions que devait répondre l'enquête sociale effectuée en été 1956 à l'Université de Lausanne par l'Office social romand de l'UNES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

1816 étudiants étaient inscrits à l'Université pour le semestre d'été 1956, 1131 ont répondu à l'enquête soit le 62%.

La répartition des réponses par facultés est bonne, celles ayant fourni le plus grand nombre de réponses étant la médecine et les HEC.

DE QUEL MILIEU SORTENT LES ÉTUDIANTS?

Pour pouvoir procéder à des comparaisons utiles, nous avons sélectionné les résultats pour les étudiants de nationalité suisse, puis pour les étudiants de nationalité étrangère.

Étudiants suisses: 668. Vaudois: 314. Autres Romands: 158. Suisses alémaniques: 182. Tessinois: 14.

Profession du père d'après le genre de profession, et d'après la situation dans la profession:

- Professions libérales: 168; Administration, banques, assurances, employés de bureau: 173; Agriculture: 22; Commerce: 111; Entreprises, construction, industrie: 105; Autres: 11; Pas de réponse à cette question: 79.

Situation du père dans sa profession:

- Cadre, A son compte: 409; Employé: 158; Ouvrier: 21; Pas de réponse: 79; Autres: 1

Il est utile d'établir quelques comparaisons avec l'ensemble de la population suisse exerçant une profession.

Les renseignements ci-après sont tirés de l'annuaire statistique de la Suisse de 1955 qui donne les chiffres du recensement fédéral de 1950:

Population active en Suisse: 2 155 656 personnes.

Classe ouvrière: 1 068 804, soit près du 50% de la population active helvétique.

Or 21 étudiants suisses sur 668 sont fils d'ouvriers, soit le 3,1%. On constate aisément que les systèmes actuels tendant à ouvrir largement l'accès de l'université aux jeunes gens de condition modeste sont d'une inefficacité totale.

Toujours sur la base de l'annuaire statistique, on peut estimer, bien que notre enquête classe les professions différemment, que la première classe (cadre, à son compte) représente 420 000 individus dans la population active de la Suisse, soit le 19% environ.

Le reste, la classe des employés, c'est-à-dire probablement un peu moins du 30% de la population, a fourni 158 étudiants sur 668, soit le 23,3%.

Pour les étrangers, la répartition selon le genre de profession est sensiblement la même. L'agriculture fournit encore proportionnellement beaucoup moins d'étudiants, alors que le commerce est plus fortement représenté.

D'OU VIENNENT LES REVENUS DES ÉTUDIANTS?

Étudiants suisses: 668. Fortune personnelle et parents: 536; Produit du travail: 201 (dont 34 vivent exclusivement de leur travail); Emprunt: 21 (dont 4 seulement vivent exclusivement d'emprunts); Bourses: 21 (dont 3 seulement vivent exclusivement de bourses);

Autre sources: 17; N'ont pas répondu à cette question: 75.

En outre 76 étudiants devront rembourser à leurs parents les sommes dépensées pour eux. Sur 21 étudiants qui bénéficient d'une bourse, 10 ont encore recours à leurs parents, 5 ont suppléé à l'insuffisance de leur bourse par un emprunt et 13 doivent exercer une activité rémunératrice.

Autre fait à noter: seuls 366 étudiants sur 668 vivent exclusivement des ressources que leur fournissent leurs parents. Des 21 fils d'ouvriers, 14 exercent une activité rémunératrice, 4 bénéficient d'une bourse et 4 ont eu recours à l'emprunt.

Étudiants étrangers: 425. Parents et fortune personnelle: 348; Travail: 57; Emprunt: 9;

Bourses: 40 (dont 22 vivent exclusivement de leur bourse); Autres ressources: 4; N'ont pas répondu à cette question: 39.

Notons en passant que les étrangers, cela pour diverses raisons, sont moins nombreux à exercer un travail que les Suisses. On remarquera de plus que les boursiers sont 40 sur 425, soit, en respectant les proportions, la moitié plus nombreux que les Suisses. D'autre part si 14 boursiers suisses sur 21 doivent exercer une activité rémunératrice, seuls 7 étrangers sur 40 y sont contraints.

QUELLES SONT LES RESSOURCES DES ÉTUDIANTS?

L'une des questions les plus importantes de l'enquête s'adressait aux étudiants vivant en dehors de leur famille. Ici aussi nous avons dissocié les résultats concernant les Suisses et les étrangers.

Étudiants suisses vivant en dehors de leur famille: 277. Budget mensuel:

- 200.- et moins: 23 (1 emprunt); 201.- à 250.-: 45 (4 bourses, 4 empr.); 251.- à 300.-: 58 (2 bourses, 3 empr.); 301.- à 350.-: 37 (3 bourses, 1 empr.); 351.- à 400.-: 15; 401.- à 450.-: 18 (2 bourses, 3 empr.); 451.- à 500.-: 7 (1 emprunt); Plus de 500.-: 5; N'ont pas répondu: 69 (3 bourses, 2 emprunts).

Il s'agissait là d'une question délicate. Comme le questionnaire était anonyme, on peut penser que les étudiants ont répondu honnêtement (dans tous les cas dans une beaucoup plus forte proportion que dans les enquêtes effectuées par le bureau fédéral des statistiques où l'on devait indiquer son nom et son adresse).

Une constatation nous a frappés: sur les 23 étudiants les plus défavorisés (200 fr. et moins), aucun ne bénéficie d'une bourse, alors que 14 étu-

dians sur les 277 pris en considération, sont boursiers. Un seul jouit d'un prêt alors que 15 sur 277 ont eu recours à l'emprunt.

REMERCIEMENTS

Notre vive gratitude va à la maison

ANALYSES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES S. A. à Lausanne

qui a gracieusement mis à notre disposition son matériel le plus moderne, et en particulier à son directeur, M. J.-V. Raymond, qui nous a fait bénéficier de ses conseils.

Office social de l'UNES.

la plus mauvaise. Sur ces 23 étudiants, 10 exercent une activité rémunératrice.

Autre point: qu'on ne se scandalise pas de voir deux boursiers parmi les étudiants ayant un budget entre 400 fr. et 500 fr.: il s'agit probablement d'étudiants mariés.

Étudiants étrangers vivant en dehors de leur famille: 410. Budget mensuel:

- 200.- et moins: 5 (2 bourses); 201.- à 250.-: 16 (6 bourses, 1 empr.); 251.- à 300.-: 40 (5 bourses, 2 empr.); 301.- à 350.-: 29 (3 bourses); 351.- à 400.-: 37 (3 bourses, 3 empr.); 401.- à 450.-: 93 (7 bourses, 2 empr.); 451.- à 500.-: 39 (2 bourses); Plus de 500.-: 34 (3 bourses); N'ont pas répondu: 97 (8 bourses, 1 emprunt).

On constate par comparaison que ce tableau confirme ce que nous notions plus haut sur la meilleure situation des étrangers comparativement aux Suisses.

OU LES ÉTUDIANTS SONT-ILS LOGÉS?

Pour un étudiant, il y a différentes possibilités de se loger. Il peut vivre chez ses parents si ceux-ci habitent la ville de ses études ou dans les environs immédiats.

- Chez leurs parents: 414; En pension: 129; En chambre: 356; En appartement: 223; Pas répondu à cette question: 4; Total: 1131

Ont des conditions de logement: bonnes: 869; passables: 209; mauvaises: 14; N'ont pas répondu: 45

LES ÉTUDIANTS DÉSIRENT-ILS UNE CITÉ UNIVERSITAIRE?

Ont répondu oui: 607 non: 402 Abstentions: 122

Que les étudiants logent chez leurs parents, en pension, en chambre ou en appartement, les proportions de oui et de non ne changent pas considérablement. Les partisans de la cité universitaire sont toutefois plus nombreux parmi ceux qui vivent en chambre. Les opposants se recrutent parmi ceux qui sont en pension et en appartement.

Ses informations

Programmes détaillés des voyages, de l'Assurance pour étudiants, des cours de vacances.

Renseignements: STU de l'UNES, Salle 50, Université Genève, Tél. (022) 25 15 45.

Communications

L'Office culturel romand cherche à assurer une diffusion plus grande du périodique international «L'Étudiant» et est prêt à faire parvenir quelques-uns de ses prochains numéros à un nombre limité d'étudiants.

bien que dans toutes les catégories, les partisans l'emportent.

- Étudiants suisses: 668; Chez leurs parents: 391; En pension: 46; En chambre: 172; En appartement: 59; N'ont pas répondu: 0

Vivent chez leurs parents en dehors de Lausanne: 171.

- Conditions de logement: bonnes: 543; passables: 93; mauvaises: 9; N'ont pas répondu: 23

340 étudiants suisses demandent une cité universitaire contre 235 et 94 abstentions. Parmi les 340 partisans de la cité, il faut noter que se trouvent 93 étudiants qui vivent chez leurs parents en dehors de Lausanne.

PRIX DES CHAMBRES POUR ÉTUDIANTS

Étudiants suisses vivant en dehors de leur famille: 277

- 50.- et moins: 33; 51.- à 70.-: 44; 71.- à 90.-: 48; 91.- à 110.-: 15; 111.- à 130.-: 7; Plus de 130.-: 12; Pas de rép.: 118

Étudiants étrangers vivant en dehors de leur famille: 410

- 50.- et moins: 7; 51.- à 70.-: 22; 71.- à 90.-: 46; 91.- à 110.-: 59; 111.- à 130.-: 24; Plus de 130.-: 48; Pas de rép.: 304

On remarquera que les étrangers prennent en général des chambres d'un prix plus élevé que les Suisses.

OU MANGENT LES ÉTUDIANTS? LE RÔLE DU FOYER UNIVERSITAIRE

A la fondation du Foyer universitaire, ses promoteurs n'avaient certainement pas prévu qu'il prendrait un tel développement. Actuellement, il sert 400 repas à midi et presque autant le soir.

Fréquentent le foyer: souvent: 334; parfois: 492; jamais: 258; N'ont pas répondu: 47

Ainsi seulement moins du quart des étudiants ne vient jamais au Foyer. Hors des milieux universitaires de nombreuses personnes croient que le Foyer ne profite qu'aux seuls étudiants étrangers.

Fréquentent le Foyer: souvent: 181; parfois: 291; jamais: 176; N'ont pas répondu: 20

Si l'on déduit les 220 Suisses vivant chez leurs parents à Lausanne, et qui n'ont donc pas de raison particulière de venir au Foyer, on se rend compte que les étudiants suisses en profitent aussi très largement.

Nous possédons encore de nombreux autres renseignements, concernant entre autres le transport des étudiants, leurs achats de livres, les spectacles auxquels ils assistent, etc.

J.-P. Chapais, chef de l'Office social romand de l'UNES.

Le Théâtre de l'Université de Lausanne cherche pour remplir la charge d'administrateur, un étudiant s'intéressant à l'art dramatique et ayant les qualités requises pour cet office.

Société des Amis du Foyer universitaire

Un agrandissement du Foyer s'impose; mais pour cela il faut de l'argent! Une majoration du prix des repas ne serait pas une bonne solution.

Sommaire

- Les Termes en liberté, par B. Antenen: 2; Interrogeons la Suisse - Editorial: 3; L'Humanisme social du Corbusier par P.-H. Gonthier: 6-7; La Propriété du sol par H. Bernoulli: 8; Problèmes lausannois: 9; L'Exposition Nationale de 1964: 10-11

CE NUMÉRO A ÉTÉ RÉALISÉ PAR

- C.-E. BACHOFEN, F. PFISTER, B. MEUWLY, H. DE RHAM, J. NICOLAS, R. RICKENMANN

Les clichés en p. 1 et 3 sont extraits de «The Passport», de Steinberg. Le cliché en p. 2 est de Wurgler, photographe. Les clichés en p. 8 et 9 ont été aimablement mis à notre disposition par les éditions d'architecture Erlenschach, Zurich.

Nous tenons à remercier les Imprimeries Réunies et la Tribune de Lausanne qui ont bien voulu nous offrir plusieurs clichés de ce numéro.

POINT DE V.U.

Un technicum vaudois, voilà une idée populaire! Ça fait jeune, ça fait dynamique. Enfin notre système d'instruction sera complet et offrira le choix le plus large à la jeunesse de notre canton.

Au risque de m'attirer les foudres des nombreux organismes qui réclament la construction d'un technicum vaudois, je suis cependant obligé de faire quelques réserves.

Les finances publiques de notre canton ne sont pas inépuisables. Elles supportent déjà la charge combien lourde d'une université qui est la seule en Suisse à comprendre une école polytechnique (l'EPFL ne compte pas puisqu'elle est à la charge de la Confédération).

L'EPUL, surtout, va coûter terriblement cher ces prochaines années: l'impulsion que cette école a subie grâce à l'énergie de son directeur, M. le professeur Stucky, et l'énorme besoin en ingénieurs que connaît l'économie moderne nécessite un agrandissement considérable des locaux et un aménagement des laboratoires.

Ces objections ont été prises en considération par les auteurs de l'initiative lancée dernièrement (1). Ils ont eu le mérite de proposer un procédé original de financement afin que les contributions de l'Etat aux écoles déjà existantes ne soient pas diminuées.

Ces objections ont été prises en considération par les auteurs de l'initiative lancée dernièrement (1). Ils ont eu le mérite de proposer un procédé original de financement afin que les contributions de l'Etat aux écoles déjà existantes ne soient pas diminuées.

En fait, le fond du problème, c'est l'EPUL. On comprend de moins en moins pourquoi le canton de Vaud serait le seul à financer une école polytechnique qui profite à toute la Romandie.

(1) Initiative «Technicum vaudois et formation professionnelle.»

Maisons et Restaurants pour Étudiants, Handbook on Student Travel, liste complète de tous les groupes de voyages étudiants (vojs, chemin de fer).





# Voix universitaires

B 3523

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel

Rédacteur : J.-M. Graf, Av. Jomini 20

Administrateur : D. Thomas, Rosemont 7

Annonces : Renzo Zanchi, Craivavers 13

Imprimerie : Rochat, Lausanne-Cité

## C. I. E. : SOIXANTE NATIONS

Si elle a une grande importance pour les étudiants des pays d'outre-mer, notamment ceux du Moyen-Orient et d'Asie, la Conférence internationale des étudiants est une institution peu connue des étudiants suisses. Par ses activités nombreuses, et plus utiles qu'on ne le croit généralement, elle est digne qu'on lui porte de l'intérêt.

C'est pourquoi les VU sont heureuses de présenter ici un article très documenté, dû au vice-président de l'Union nationale des étudiants de Suisse, Jacques Matthey-Doret. Notre vice-président fut choisi cet été, à titre personnel, comme membre de la RIC (Commission de recherche et d'information) qui a effectué une importante enquête en Algérie. Il fut en outre délégué de la Suisse, en janvier dernier, à la Conférence européenne pour le bien-être des étudiants à Copenhague — qui a traité exclusivement de questions sociales — et en septembre à la Conférence internationale des étudiants qui s'est tenue à Ibadan, en Nigéria

des pouvoirs de la majorité des unions universitaires de ce pays, dont les organes exécutifs sont librement élus par les étudiants, qui représentent la majorité des étudiants de ce pays.

Dans l'une et l'autre de ces définitions, une clause empêche les Unions Nationales des pays de l'Est de participer à la CIE; c'est celle selon laquelle une union nationale, pour être reconnue par la CIE, doit voir son exécutif librement élu par les étudiants eux-mêmes. D'ailleurs, la S.E.U. d'Espagne se trouve dans la même situation et ne peut donc siéger à la CIE; ce fait est amusant à signaler.

Le nombre d'Unions Nationales participant à la CIE est actuellement de 60. Ce sont : les Unions Nationales de la plupart des pays d'Amérique latine et d'Amérique centrale; l'Union Nationale des Etats-Unis; toutes les Unions Nationales du Commonwealth britannique; les Unions Nationales de la Scandinavie, d'Europe occidentale, plus la Yougoslavie; les Unions Nationales d'Afrique du Nord, Equatoriale et du Sud; les Unions Nationales d'Israël, de Turquie, du Pakistan, de Thaïlande, d'Indonésie et des Philippines.

### Principes fondamentaux

Toutes ces Unions Nationales, donc, ont souscrit aux principes qui forment la base de la CIE. En voici de larges extraits :

« Exprimant le désir de coopération mutuelle et de coopération amicale des Unions Nationales des différents pays, la Conférence réaffirme les principes suivants, adoptés d'abord à la Conférence d'Edimbourg, comme base de cette coopération :

- a) il s'agira d'une coopération pratique sur des problèmes étudiants, tels que l'enseignement universitaire, les besoins des étudiants, les activités culturelles étudiantes, le sport universitaire, la santé des étudiants, etc...;
- b) il s'agira d'une coopération sur une base volontaire et dans un esprit de respect et d'égalité mutuels;
- c) il s'agit d'une coopération excluant toute discrimination et dépourvue de toute forme de politique partisane.

### Problèmes politiques

« La Conférence Internationale des Etudiants reconnaît également, qu'en raison de la variabilité des conditions économiques, sociales et politiques dans les différentes parties du monde, les problèmes des étudiants se posent de façons très différentes.

(La partie qui suit maintenant est nouvelle et a été ajoutée comme amendement aux bases de la coopération, à la dernière Conférence d'Ibadan.)

« La Conférence se rend compte du fait que les problèmes des étudiants, et avec une particulière évidence ceux des étudiants ressortissants des pays coloniaux, totalitaires, nouvellement indépendants ou soumis à l'impérialisme, impliquent des responsabilités politiques précises, et que ces étudiants, par suite de leur obligation particulière envers la société dont ils font partie, envisagent la lutte pour l'autonomie de l'université, la liberté de la culture, comme liée à la lutte pour la démocratie, la liberté et la justice dans leur pays. La Conférence Internationale des Etudiants fera tout l'effort nécessaire pour aider la lutte pour une solution pleine et démocratique dans tous les pays où cette lutte est engagée par des étudiants.

« Mais la Conférence reconnaît que les problèmes complexes et importants qui confrontent les étudiants dans ces régions doivent être discutés et traités avec les réserves suivantes : (suite en page 5)

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il nous semble indispensable de décrire brièvement la structure générale de la CIE, de son administration et de toutes les organisations qui, de près ou de loin, ont des relations avec elle. Ceci, parce que l'on connaît généralement très mal cette CIE et que régulièrement, de vives critiques s'élèvent contre elle, souvent à tort.

La Conférence Internationale des Etudiants (CIE) est une organisation qui réunit toutes les Unions Nationales répondant à la définition suivante :

- « Une Union Nationale d'Etudiants est une organisation
- dont tous les membres sont des individus en cours d'études dans les universités ou instituts d'enseignement supérieur, situés dans tout territoire, à condition que celui-ci possède une administration gouvernementale de facto, qu'elle soit

- ou non politiquement indépendante;
- qui est chargée de représenter les intérêts des dits individus;
- dont l'organe exécutif est librement élu par les étudiants;
- à laquelle tous les étudiants du territoire peuvent s'inscrire comme membres; pourvu que la dite organisation, ou bien soit la seule à exercer la fonction ci-dessus mentionnée sur ce territoire ou s'il y en a d'autres, qu'elle exerce cette fonction au nom de la majorité des susdits individus. »

La Conférence Internationale des Etudiants accorde aussi le statut de délégué à une Délégation Nationale dont la définition est la suivante :

« Une Délégation Nationale est constituée par les représentants d'un pays où il n'existe pas d'Union Nationale mais qui détiennent

la plus faible prestation de la caisse fédérale... On déplorait ici même il y a quelques mois cette insuffisance : « avouez que la journée de l'étudiant ne vaut pas cher ! »

Depuis, fort opportunément, des voix se sont fait entendre, demandant de belles améliorations, dans l'intérêt de l'armée et dans celui des étudiants proposés à l'avancement.

C'est tout d'abord le chroniqueur militaire de la « Nouvelle Revue de Lausanne » qui, en juillet dernier, remarquait :

« Les soldes permettent sans aucun doute de couvrir les besoins « militaires »... Il n'empêche qu'à moins d'être lieutenant (...), il (l'étudiant-soldat) ne pourra ni garder une chambre au civil, ni mettre de côté une somme suffisante pour payer sa finance d'inscription à la reprise des cours, ni surtout, s'il travaille pour payer ses études, reprendre ses occupations civiles avec un petit pécule lui permettant de ne pas jeûner jusqu'à la première paie. » D'où appel à la caisse de compensation : « Tout compte fait, l'étudiant en service « vaut » plus que 1 fr. 50 par jour ! On aurait avantage à s'en aviser en un temps où les P.T.T. accordent à leurs fonctionnaires en service d'avancement, suivant le grade, tout ou partie de leur traitement, où les administrations cantonales en font autant et où de nombreuses entreprises privées font des efforts consi-

« Ce sera a fortiori le cas lorsque la hausse de la solde, décidée par le législatif fédéral cet automne, répandra ses effets bénéfiques. (Réd.)

dérables dans le même sens en faveur de leurs employés et ouvriers. »

De son côté, l'UNES a adressé au Conseil fédéral, il y a quelques semaines, un message pressant, qui renferme les mêmes constatations et propose la même thérapeutique.

Cette thérapeutique, certes, n'est pas et ne sera pas miraculeuse. Il y a des gars de vingt ans qu'il faudrait payer plus que cent francs par jour pour qu'ils consentent à faire du grade avec enthousiasme; il y en a aussi dont l'idéologie antimilitariste est trop fondamentale pour qu'ils l'abandonnent sans tortures. Nous respectons ces convictions. Mais il y a les « autres », la majorité, qui méritent d'être équitablement rémunérés pour le sacrifice qu'ils consentent à notre armée.

La révision de la loi a démarré. Un député indépendant zuricois a demandé, en session d'automne des Chambres fédérales, qu'on veuille même activer les travaux préparatoires. C'est notre vœu. C'est notre vœu surtout qu'on ne nous oublie pas, qu'on examine notre situation, qu'on veuille bien en référer à nous lorsqu'il s'agira de dresser la nouvelle échelle des allocations : le dernier échelon est si inconfortable. Nous avons bon espoir que cela n'échappera ni aux départements intéressés, ni aux parlementaires. Nous avons bon espoir que ceux-ci sauront défendre notre point de vue. Et il nous plairait tout particulièrement que ces parlementaires soient Vaudois.

Jean-P. Delamuraz, Président de l'AGE.

### Votre Président :



Saison propice pour reparler de la situation économique de l'étudiant-soldat. Primo, parce que nombre de nos camarades sont encore sous le gris-vert... et que le sujet les touche donc de près! Secundo, parce que s'amorce maintenant la révision de la loi fédérale sur l'allocation aux militaires pour perte de gain, révision dont nous sommes en droit d'attendre beaucoup.

Chacun sait qu'au service militaire, l'étudiant touche Fr. 1.50 (en toutes lettres : un franc et cinquante centimes), soit

## L'Etudiant vaut 1 franc 50

dérables dans le même sens en faveur de leurs employés et ouvriers. »

Depuis, fort opportunément, des voix se sont fait entendre, demandant de belles améliorations, dans l'intérêt de l'armée et dans celui des étudiants proposés à l'avancement.

C'est tout d'abord le chroniqueur militaire de la « Nouvelle Revue de Lausanne » qui, en juillet dernier, remarquait :

« Les soldes permettent sans aucun doute de couvrir les besoins « militaires »... Il n'empêche qu'à moins d'être lieutenant (...), il (l'étudiant-soldat) ne pourra ni garder une chambre au civil, ni mettre de côté une somme suffisante pour payer sa finance d'inscription à la reprise des cours, ni surtout, s'il travaille pour payer ses études, reprendre ses occupations civiles avec un petit pécule lui permettant de ne pas jeûner jusqu'à la première paie. » D'où appel à la caisse de compensation : « Tout compte fait, l'étudiant en service « vaut » plus que 1 fr. 50 par jour ! On aurait avantage à s'en aviser en un temps où les P.T.T. accordent à leurs fonctionnaires en service d'avancement, suivant le grade, tout ou partie de leur traitement, où les administrations cantonales en font autant et où de nombreuses entreprises privées font des efforts consi-

« Ce sera a fortiori le cas lorsque la hausse de la solde, décidée par le législatif fédéral cet automne, répandra ses effets bénéfiques. (Réd.)

dérables dans le même sens en faveur de leurs employés et ouvriers. »

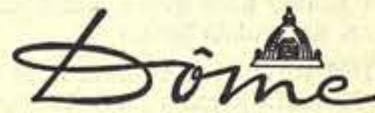
De son côté, l'UNES a adressé au Conseil fédéral, il y a quelques semaines, un message pressant, qui renferme les mêmes constatations et propose la même thérapeutique.

Cette thérapeutique, certes, n'est pas et ne sera pas miraculeuse. Il y a des gars de vingt ans qu'il faudrait payer plus que cent francs par jour pour qu'ils consentent à faire du grade avec enthousiasme; il y en a aussi dont l'idéologie antimilitariste est trop fondamentale pour qu'ils l'abandonnent sans tortures. Nous respectons ces convictions. Mais il y a les « autres », la majorité, qui méritent d'être équitablement rémunérés pour le sacrifice qu'ils consentent à notre armée.

La révision de la loi a démarré. Un député indépendant zuricois a demandé, en session d'automne des Chambres fédérales, qu'on veuille même activer les travaux préparatoires. C'est notre vœu. C'est notre vœu surtout qu'on ne nous oublie pas, qu'on examine notre situation, qu'on veuille bien en référer à nous lorsqu'il s'agira de dresser la nouvelle échelle des allocations : le dernier échelon est si inconfortable. Nous avons bon espoir que cela n'échappera ni aux départements intéressés, ni aux parlementaires. Nous avons bon espoir que ceux-ci sauront défendre notre point de vue. Et il nous plairait tout particulièrement que ces parlementaires soient Vaudois.

Jean-P. Delamuraz, Président de l'AGE.

### LE RENDEZ-VOUS DES ETUDIANTS



Ile St-Pierre

### PUBLICITE

La régie des annonces, désireuse de faire mieux connaître ceux qui, publiquement, soutiennent les étudiants, présentera à chaque numéro un annonceur particulièrement méritant. Celui-ci aura droit à la première page et se verra présenté sous le titre :

### LA REGIE PROPOSE...

# Walther

Bar de Bory 13 LAUSANNE

Habile à la perfection, mesures ou confection  
Manteaux Imperméables Vestons Pantalons  
Complets Robes de chambre Chemises

Le magasin renommé... pour le chic et la qualité

Aux Etudiants : rabais 5% sur présentation de la carte de l'AGE.



# Blaise Cendrars

## ou la vie poétique

C'est tout d'abord le grand ovale de sa tête, le sourcil abondant, la lippe charnue, sensuelle, le nez vigoureux, et, surtout, cet œil étincelant de malice, lucide, vif, chaleureux, mais où flotte je ne sais quelle brume, quel rêve mystérieux : l'œil du poète. C'est enfin cette cigarette à demi consumée, ce mégot qui pend, ou plutôt qui se colle au coin de la bouche, toujours le même, invariable dans son inclinaison et sa longueur, tout comme un fétiche. Telle est l'effigie de Frédéric Sausser qui inventa son pseudonyme, Blaise Cendrars, et qui mit tant de justesse dans ce choix que ce pseudonyme devint son nom.

Marchand de bijoux en Russie, soutier à Pékin, éleveur d'abeilles en Ile-de-France, employé dans une agence télégraphique, carabin à Berlin, jongleur à Londres, marin, pilote de tracteur au Canada, convoyeur d'émigrants, clochard à New-York, cinéaste en Afrique, amant à Marseille, éditeur, marchand de cresson, cultivateur de plantes médicinales, caporal à la Légion, journaliste, et, par-dessus tout, poète, écrivain ayant noirci plus de cent mille pages, Blaise Cendrars a jalonné sa vie d'œuvres qui, venues avec les événements, ont participé à cette flamboyante légende dans laquelle il serait vain de séparer l'écriture de l'existence. D'ailleurs sa vie est un fabuleux et gigantesque poème.

### SOIXANTE-HUIT ANS D'ERRANCES

Blaise Cendrars est né le 1<sup>er</sup> septembre 1887 à Paris, 216 rue St-Jacques, dans la maison même où, selon ses dires, fut écrit le Roman de la Rose. Il naît donc à la poésie. Cinq jours plus tard, sa mère et lui s'embarquent à Brindisi sur un paquebot à destination de l'Égypte, où se trouve l'hôtel paternel. D'Égypte en Angleterre, d'Angleterre en France, en Suisse, puis en Italie, la famille cloue et décloue ses caisses. C'est un perpétuel itinéraire ; et Blaise, élève à la *Scuola Internazionale* de Naples, déclare à ses parents soucieux : « Comment voulez-vous que je passe mes examens, vous m'avez envoyé dans tous les pensionnats d'Europe. »

1902. A l'âge de 16 ans, Blaise quitte brusquement la maison familiale de Neuchâtel, saute dans le premier train venu qui se dirige vers l'Est, vers l'Asie. A Munich il rencontre Rogovine, l'homme qui vend des perles et des diamants, qui inonde le monde oriental de gramophones et de coucous suisses, voyageur aussi infatigable que téméraire. Commence ainsi la grande aventure, la vie dangereuse. Les deux comparses traversent l'Europe, la Russie, la Sibérie ; ils sont en Chine, en Inde, en Perse, en Arménie. Blaise assiste à la défaite de l'homme blanc devant l'homme jaune, débâcle tsariste dont Jehan Rictus disait : « Y'a les Russes qui s'font flapper par les Japonais ». Rogovine et son compagnon, chargés de pacotille, se proposent d'atteindre Kharbine. On est en 1905.

« En Sibérie tonnait le canon c'était la guerre  
la faim le froid la peste le choléra  
Et les eaux limoneuses de l'Amour charriaient des millions de charognes »  
« A Talga cent mille blessés agonisaient faute de soins  
J'ai visité les hôpitaux de Krasnoïarsk  
Et à Khilov nous avons croisé un long convoi de soldats fous. »

En 1907 survient la rupture avec Rogovine, Cendrars ayant refusé d'épouser sa fille, et de surcroît conclu une importante affaire à l'insu du courtier. Blaise est à Smyrne, à Naples, à Marseille où il rencontre Rémy de Gourmont, l'« immobile poète sédentaire » ; il est encore en Ile-de-France comme apiculteur, à Londres en 1908, jongleur de music-hall en compagnie de Lucien Kra, champion du monde de diabolisme et futur éditeur des surréalistes, ainsi que de Charles Chaplin, un clown alors méconnu.

En 1910, d'Anvers il convoie des émigrants vers le nouveau monde, puis, vivant à New-York dans un dénuement incroyable, il pénètre, un matin de printemps de l'année 1912, dans une église presbytérienne où l'on joue du Haendel. Le lendemain, dans la dernière maison de bois de la 96<sup>e</sup> Avenue, il écrit d'un seul jet : « Pâques à New-York », qu'il publie la même année. L'année suivante, autre publication : la « Prose du Transsibérien » :

En 1914, il est à Paris, où il fréquente Chagall, Fernand Léger, Soutine, Modigliani, Apollinaire, Max Jacob, Eric Satie et Strawinsky. Le cubisme est inventé,

depuis quatre ans, l'esprit nouveau souffle, Picasso a peint les Demoiselles d'Avignon, et Cendrars découvre le cinématographe, rêve d'y opérer la grande synthèse du son, de la lumière, de la couleur, prodigieuse simultanéité de tous les arts jusqu'alors parallèles et rayonnants.

Mais, 1914, c'est aussi l'invasion allemande, la guerre. Avec son ami Canudo, il signe un appel aux étrangers amis de la France et recueille 88 000 suffrages. Cendrars est caporal de la Légion quand, le 29 septembre 1915, devant la ferme Navarin, il perd son bras droit en terre champenoise.

Démobilisé en 1918, il se fait gitan, puis se voue au cinéma, tout en travaillant à son « Anthologie Nègre » et à une édition des « Chants de Maldoror ». Il collabore avec Abel Gance à la création du film « La Roue » et, cinéaste à son tour, termine en 1923, à Rome, son propre film : « La Vénus Noire », dans lequel figurent la célèbre danseuse hindoue Dourga, et tous les animaux du zoo de la Ville Eternelle. Cinéaste encore, on le retrouve dans le Haut-Soudan, en Égypte, chasseur d'images d'éléphants.

Son existence de nomade continue quand, de 1924 à 1936, revenu à ses livres, il écrit : « Pas une année ne s'est écoulée sans que j'aie passé un, trois ou neuf mois en Amérique, surtout en Amérique du Sud, tellement je suis fatigué de la vieille Europe ». En 1928 sont parus : « Moravagine », « L'Or », « Dan Yack », « Modernités », « L'ABC du Cinéma », écrits qui, selon le critique Jean Rousselot, « eurent une influence déterminante sur l'orientation de la pensée et l'esthétique du premier quart de siècle ».

1939. Cendrars est correspondant de guerre auprès de l'armée anglaise. Paraissent alors, outre les reportages, les portraits de Galmot, Bringolf, Al Capone, Al Jennings. A Paris, en 1940, il écrit « Les Histoires Vraies », « La Vie Dangereuse », « D'Oultré Mer à Indigo », trois livres où le saugrenu le dispute à l'insolite. La défaite française le surprend à Aix-en-Provence, silencieux, contristé, mais une visite inopinée que lui fait Edouard Peisson détermine une reprise de l'activité littéraire et lui fait écrire coup sur coup : « La Main Coupée », « L'Homme Foudroyé », « Bourlinguer », « Le Lotissement du Ciel ». Dans une préface Cendrars note : « Mon cher Peisson, je me mis à penser à ce que tu venais de me raconter, et, au sujet de tes réflexions nocturnes, je me mis à évoquer d'autres nuits, tout aussi intenses, que j'ai connues sous les différentes latitudes du globe, dont la plus terrible que j'ai vécue, seul, au front en 1915... »

1955. Cendrars, Parisien retrouvé, vit avec Raymone, sa femme. Il prépare toujours 33 livres, et, en attendant leur parution, les dernières étincelles de son art sont : « Emmène-moi au bout du Monde » et « Trop c'est Trop ».

### HUMANISME ET STYLE

Si l'on s'en remet à la citation de Descartes que Cendrars a placée en exergue à l'un de ses ouvrages, et qui est partie du Discours de la Méthode (« le grand

Livre du Monde... voyager, voir des cours et des armées, fréquenter des gens de diverses humeurs et conditions, recueillir diverses expériences, s'éprouver dans la fortune... »), et que l'on considère que la plus grande partie des écrits du poète concernent tant les marlous, légionnaires, filles folles, maniaques, drogués, que les poètes, peintres, sculpteurs, généraux, clowns, hommes d'Etat, jongleurs, négociants en toutes sortes et cinéastes, et que, de plus, quand il ne parle pas d'autrui, Cendrars, à l'instar de Montaigne, devient lui-même la propre matière de son œuvre, on comprendra alors aisément qu'au centre de celle-ci se trouve, croqué sous tous ses aspects, examiné dans toutes ses conditions d'existence, l'homme. L'homme et sa science naturelle.

Il le déclara au cours d'une interview : « Il n'y a qu'un sujet littéraire : l'homme ». Les personnages de Cendrars ont ceci de semblable dans leur pluralité et leur diversité qu'ils sont vivants à l'extrême, qu'ils s'obstinent et s'acharnent à vivre, on dirait presque à défier l'existence dure et impitoyable. Cendrars proclamait : « La vie est dangereuse ».

Et cet homme vivant est placé dans un milieu moderne. L'homme de Cendrars s'entoure de paquebots, de grues, de trains, de bulldozers, de machines, d'avions et d'automobiles. Il sillonne les océans, parcourt les continents. Et, en dépit des théories traditionnelles qui proclament son asservissement par la machine, il demeure intact, maître de ses inventions et non leur esclave. Cet homme actif, fécond, glorieux, parce qu'il le veut obstinément, passionnément, avec un courage et une patience inlassables, cet homme bâtit, découvre, administre, négocie. Il n'est pas vain de remarquer que « La Prose du Transsibérien », « Le Panama », « Avionnerie », « Bombay-Express », « Ligne Télégraphique », sont des titres directement empruntés au travail de l'homme et à son génie créateur. Bref, l'amour de Cendrars pour l'homme et sa foi en sa durée sont tels, qu'il n'est certes pas abusif de parler d'un véritable humanisme moderne. C'est en quelque sorte, et selon une formule bien sûr, le Fernand Léger de la littérature contemporaine.

Mais peut-on parler de héros ? Le mot sonne faux ; il n'y a pas pour Cendrars de modèle humain, si l'on entend par là qu'un modèle est porteur d'une morale applicable à une catégorie d'individus, donc nécessairement limitative. Tel personnage de Cendrars est nanti d'une méthode de vie propre qui n'est pas forcément semblable à celle valable pour tel autre. On pourrait dire que la conception cendrarsienne du monde est individualiste, chaque être étant un cas propre et impliquant une éthique propre.

S'étant attaché à voir vivre l'homme moderne, Cendrars a nécessairement été contraint de découvrir une écriture, un langage qui lui permit de transmettre à la phrase — donc au lecteur — le rythme des existences, auxquelles le vingtième siècle allait conférer un facteur nouveau : la vitesse. La rapidité de la phrase cendrarsienne est obtenue d'une part par une énumération vertigineuse de mots, de propositions, d'images se rattachant à un même objet, juxtaposées, ou, de l'autre, par un assemblage, parfois saugrenu il est vrai, mais essentiellement poétique, d'instantanés, de gestes, de faits, de jugements, de photographies, de couleurs, d'odeurs, de sons, tant et si bien que le lecteur semble se trouver devant une bande cinématographique.

... la nuit  
Il y a des éléphants dans les plantations...  
Nous allons directement vers eux  
En montant sur un petit tertre je vois  
l'avant de la bête la plus rapprochée  
... L'énorme bête semble dormir dans  
la clairière bleue  
... La lune perpendiculaire l'éclaira favorablement c'est un bel éléphant  
La trompe en l'air l'extrémité tournée vers moi  
Il m'a senti il ne faut pas perdre une demi-seconde  
Le coup part...  
(Kodak)

Les terres oxydées, les combinaisons chimiques et végétales, les mousses, les lichens, la craie, l'or, le plomb, les herbes, les touffes, tout est bon pour dépeindre. Son œil est plutôt un prisme qu'une loupe. Et Henry Miller, parlant de Cendrars et de son œuvre, écrit dans le *Tropique du Capricorne* : « Une masse poétique étincelante dédiée à l'archipel de l'insomnie ».

Christian Sulser.

L'ami des étudiants

**BALLOR**  
GRAND VERMOUTH DE TURIN

Centenaire

Des fleurs toujours fraîches par :

**Charly Bodmer-Feuz**

Lausanne Ile St-Pierre Caroline 2  
Téléphone 22 67 25 et 26 37 26  
La maison n'a pas de succursale

Livre des fleurs dans le monde entier. Membre Fleurop et F.I.D. Importateur direct de Hollande et d'Italie. Prix spéciaux aux étudiants

**Bigla**  
GEORGES KRIEG  
ORGANISATION DE BUREAU  
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE  
PLACE PÉPINET 4 TÉL. 230871

**CAFÉ VAUDOIS**

HOTTINGER, KAESER & Cie

Nombreuses salles pour banquets et soirées

Tél. 23 63 63

Lausanne

A deux pas de l'Université...

**AUTO-ECOLE THORNHILL**

Cité-Devant 8 - Face Ancienne Académie  
vous apprendra à conduire entre vos heures de cours.

Voiture - Moto - Scooter

banque cantonale vaudoise



## A NOS LECTEURS

Nous demandons à nos lecteurs de nous signaler à temps leur changement d'adresse. Les étudiants qui ne reçoivent pas les VU à domicile, en particulier les nouveaux étudiants, voudront bien nous l'annoncer. Une simple carte suffit, adressée à l'administration neuchâteloise (case postale 444).

# Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel

Rédaction : Henri-Philippe CART, case postale 444, Neuchâtel

## ENQUÊTE SOCIALE

## POURQUOI ?

Depuis une année les pages lausannoises des *Voix universitaires* publient dans presque chaque numéro un long article traitant de la situation sociale de l'étudiant et d'une fameuse enquête. Fameuse parce qu'elle est la première en Suisse qui soit organisée officiellement par une AGE. La publication de ses résultats a eu lieu dans le numéro spécial des VU (11-12) et le « Manifeste de Grenet » qui en tire les conclusions dans le numéro 10 (qui par un curieux hasard a été diffusé après le numéro 11-12). Ces deux articles marquent le plus important tournant de l'activité des représentants des étudiants.

Le syndicalisme étudiant a poussé ses premiers vagissements et, pour un début, il a crié haut. L'été 1957 marque son éveil. Pour la première fois une AGE possède des bases statistiques et solides qui lui permettent enfin de suivre une politique cohérente, de savoir ce qu'elle veut et où elle va. Et ainsi d'avoir voix au chapitre. Car tous ceux qui se préoccupent de l'université et de sa vie, sont unanimes à déclarer qu'un problème très grave se pose. Il importe de ne pas manquer le coche : les étudiants doivent avoir part à la discussion. L'AGE de Lausanne a montré le chemin à suivre.

Puisque problème il y a, quel est son axiome de base ? Le « Manifeste de Grenet » le définit ainsi :

« un large recrutement des élites intellectuelles est indispensable à la réalisation d'une communauté nationale et d'une démocratie véritable ;  
« la société a le devoir d'assurer à tout jeune homme et à toute jeune fille une instruction correspondant à ses aptitudes. »

Ces deux principes sont généralement admis en théorie par toute personne quelque peu lucide, qui ne se complait pas dans le statu quo. Viennent se greffer sur eux toute une série de corollaires, mais ils ne sont en quelque sorte que le développement de ces deux principes : c'est en particulier le cas de la liberté de penser et de la liberté de choisir son domaine d'activité. La notion d'« élite intellectuelle » ne se conçoit pas sans ces deux libertés. Ainsi donc il est superflu dans le cadre de cet article de s'étendre plus longuement sur ses corollaires.

Plusieurs tendances existent au sujet de la méthode à suivre pour appliquer ces principes. Deux d'entre elles, les principales, se heurtent violemment :

« une tendance pour le maintien et l'extension des avantages — disons même des privilèges — consentis aux étudiants ; elle tend ni plus ni moins à créer un nouveau lobby supplémentaire. L'autre tendance recherche plutôt la définition d'un statut de l'étudiant en fonction de l'intérêt général, et est ainsi amenée à se prononcer sur l'ensemble de la politique nationale. »

(Cl. Lombois, France-Observateur, 2 mai 57).

Le cas de la Suisse : nous en sommes encore au stade du lobby et nous continuerons d'appliquer cette méthode, bien que nous la réprouvions, aussi longtemps qu'un statut de

l'étudiant n'aura pas été officiellement reconnu. Le système des bourses tel qu'il se pratique chez nous, ainsi que les prêts d'honneur, sont à mi-chemin entre les deux tendances. Ce n'est pas une solution, mais un très méchant pis-aller qui ne donne satisfaction à personne.

Pour des raisons maintes fois définies, ce système du lobby et des bourses est périmé, si encore il a été une fois valable ! Ainsi apparaît le point crucial : le statut de l'étudiant et sa définition, donc l'application de la seconde tendance. Ce statut peut être envisagé de plusieurs façons : système de bourses plus largement conçu, allocations d'études, présalaire...

Lequel choisir et sur quels critères se baser ? Il serait faux de prendre une décision in abstracto, quasi sentimentalement, et ensuite de plier les exigences de la réalité à la théorie.

Une étude approfondie des besoins de la Suisse et, sous une optique plus large, du monde entier est indispensable : elle a déjà été faite de côtés et d'autres. Pour répondre à ces besoins, il faut modifier la situation de l'étudiant. Mais quelle est exactement cette situation aujourd'hui ? C'est là le problème qu'il nous faut résoudre. Seule une enquête auprès de chaque étudiant peut donner ces renseignements de base et permettre une connaissance précise du problème. C'est le but qu'ont poursuivi les Lausannois. Maintenant ils peuvent choisir une théorie et faire des propositions pour une réalisation pratique.

Mais la question dépasse le cadre cantonal, il est absolument nécessaire que chaque université soit recensée, afin qu'une action commune sur le plan national puisse être réalisée.

Ainsi voici démontré quelque peu sommairement l'absolue nécessité d'une enquête à Neuchâtel. Il ne faut sous aucun prétexte que nous restions à la remorque des autres.

## COMMENT ?

C'est dans cette perspective que la FEN, d'entente avec l'Office romand des affaires sociales de l'UNES, a décidé d'envoyer un questionnaire à chaque étudiant immatriculé à Neuchâtel. L'anonymat était de rigueur, c'est pourquoi aucun nom ne sera demandé, et une discrétion absolue est ainsi garantie. Aussi chacun se sentira à l'aise pour répondre avec précision aux questions posées.

Le problème le plus épineux a justement été de savoir quelles questions poser et lesquelles éliminer. Car il ne fallait pas que ce questionnaire fût démesurément long. Après de longues cogitations, six groupes de questions nous sont apparus essentiels. Ils répondent aux demandes suivantes :

— *Qui êtes-vous ?* C'est-à-dire votre état civil, votre situation à l'université.

— *D'où venez-vous ?* C'est un groupe très important. En effet, l'origine sociale des étudiants détermine généralement leurs possibilités financières et leur façon de vivre. L'ori-

gine géographique joue un rôle important dans l'attribution des subsides et des bourses.

— *Comment vivez-vous ?* En ce qui concerne le logement et la nourriture. Questions vitales par excellence.

— *Comment répartissez-vous votre budget ?* Pour déterminer exactement la valeur que devrait représenter les subsides dont chaque étudiant aurait besoin, si un système cohérent était établi, il est de toute importance que vous répondiez avec le maximum de soin à cette partie du questionnaire.

— *Quels sont vos loisirs ?* Cela revient à poser le problème de l'accès aux salles obscures, au théâtre, aux salles de concerts, donc de la formation artistique de l'étudiant.

— *Les institutions sociales universitaires et vous ?* Autrement dit, employez-vous le peu qui a déjà été réalisé en votre faveur, pour votre bien-être ?

Vous remarquerez aisément que chaque groupe a son importance et que les principaux problèmes sont ainsi posés. A vous d'y répondre.

## QUAND ?

Ces questionnaires seront mis à la poste dans la seconde quinzaine de novembre ; et nous espérons commencer le dépouillement cette année encore, afin de pouvoir publier les résultats à la fin du semestre, si tout va bien.

## CONCLUSIONS

Pour qu'une statistique et des regroupements puissent être correctement établis, il est absolument nécessaire que chacun d'entre vous se sente tenu de remplir ce questionnaire ; d'ailleurs cette enquête n'est menée que dans votre intérêt. La FEN serait totalement paralysée, et son activité sans rapport avec la réalité, si vous ne lui faites pas confiance.

Consacrez donc quelques minutes à ce questionnaire et remplissez-le avec soin, sans oublier de le retourner.

HPH Cart

## CINE-CLUB UNIVERSITAIRE

Prochaines séances : 21 novembre  
5 décembre  
23 janvier

à l'Aula de l'Université.

Vous y verrez :

Rien que les heures (Cavalcanti)  
La chute de la maison Usher (Epstein)  
L'Etudiant de Prague (Galeen)  
Octobre (Eisenstein)  
Sa première culotte (Harry Langdon)  
Le Cabinet du docteur Caligari (R. Wiene)

Les cartes de membres sont en vente à la Librairie Reymond : Fr. 5.— pour les étudiants.

## Qu'en est-il de l'initiative « Cinéma » ?

En mars dernier vous aviez très certainement signé une initiative demandant une réduction de 50 % sur toutes les places de cinéma, en faveur des étudiants et des apprentis. Plusieurs professeurs, tant de l'Université que des Ecoles supérieures de la ville, avaient accordé leur appui à cette démarche. M. le recteur Guyot avait eu l'amabilité d'écrire personnellement à chaque directeur de salle une lettre qui lui recommandait chaudement notre requête et qui lui demandait de l'examiner avec bienveillance. En une longue lettre, nous avions exprimé aux cinq directeurs de salle nos désirs et les raisons qui nous avaient poussés à entreprendre cette action.

Quels en furent les résultats ? Plutôt maigres et décevants. Un seul cinéma, le CINEAC, abaissait ses prix de 30 % et nous offrait une place pour un franc déjà. Les autres, s'ils prenaient la peine de nous répondre, se disaient, avec plus ou moins de formes, liés par les statuts de l'Association cinématographique suisse romande, et par la convention passée entre l'ACSR et l'Association des Loueurs de Salle. En effet, certains articles des dites conventions interdisent expressément d'accorder des réductions ou des déclassements à qui ce soit.

Il y a quelque temps, nous avons appris que le CINEAC avait dû revenir sur sa décision, pour des motifs qui nous sont inconnus. Nous ne pouvons que regretter pareille mesure.

Et maintenant que nous reste-t-il à faire ? D'entente avec les AGE de Lausanne, Genève et Fribourg, nous avons transmis le dossier de l'affaire à l'Office romand des affaires culturelles de l'UNES. Celui-ci tentera dès que possible une démarche directement auprès des deux associations précitées en vue d'obtenir une modification des statuts et des conventions en notre faveur.

Y a-t-il quelque espoir d'arriver à nos fins ? Oui, mais il est bien mince, car dans notre pays de cartels, les perturbateurs des privilèges et des monopoles établis sont peu aimés, même si les désirs qu'ils expriment sont légitimes et correspondent à un besoin. Toutefois, puisque les étudiants bénéficient du déclassement dans tous les cinémas de Zurich, tout espoir n'est pas perdu, mais le succès n'est pas encore pour demain.

En attendant, profitons du Ciné-Club.

HPH.C.

Judi 14 novembre aura lieu l'Assemblée générale de la FEN à l'Aula de l'Université. Ne manquez pas d'y venir. L'activité future de la FEN y sera exposée et discutée ; cela vous touche donc de très près.

Lisez en pages lausannoises l'article du vice-président romand, Jacques Matthey-Doret. Cet article sert d'introduction aux débats qui se dérouleront dans quelques jours à l'Assemblée générale de Zurich.

*au Bon Bar*  
*le bon café*  
1, rue de la Ville  
Musique \* Jeux américains \* Billard

**Benkert & Co**  
Fleuristes  
NEUCHÂTEL  
Membre Fleurop Tél. 5 12 80

**Confiserie-Pâtisserie**  
Gustave Schmid  
Succ. de HEMMELER  
NEUCHÂTEL  
Tea-Room

**Elexa**  
NEUCHÂTEL  
ÉLECTRICITÉ  
Téléphone P.T.T.  
Rue du Seyon 10  
Tél. 5 45 21

Carrefour des étudiants à Neuchâtel ?  
Mais... c'est

au 21

Café-Bar en vogue sous l'Apollo

LE PLUS GRAND CHOIX

AUX *Amourins*  
NEUCHÂTEL

LE GRAND MAGASIN EN VOGUE



# Pologne d'hier et d'aujourd'hui

Adam Wazik écrit dans « Poème pour Adultes » :

« ... donnez-moi un vieux caillou  
que je me retrouve à Varsovie. »

C'est à la recherche de ce vieux caillou qu'en cette ville nous passâmes notre premier jour, étape de départ d'un captivant voyage. Etrange Varsovie ! Vous cherchez un centre à cette ville, vous êtes perdus ! Là où vous mènent vos pas, ce ne sont que de vastes édifices de briques, d'un modernisme sans goût, se réclamant parfois, dans des façades trop somptueuses, d'un néo-classicisme grotesque. Mais Varsovie oppose à cette uniformité, source de l'ennui, sa vieille ville, étonnant décor théâtral, cette rue chaude et vivante qu'est la Nowy Swiat, ses parcs et surtout, nous dirons même essentiellement, ce que nous n'allions pas tarder à découvrir : les Polonais.

C'est en eux qu'est ce cœur de la ville que nous cherchions, et, c'est par eux et avec eux seulement que la Pologne montre son véritable visage, un beau visage de femme qui aurait trop pleuré ! Pour l'étranger, les Polonais ne peuvent être que des amis, car, c'est en amis qu'ils invitent et reçoivent, en amis qu'ils posent des questions, en amis qu'ils répondent aux vôtres. Hospitaliers, polis, sincères avec eux-mêmes et avec vous, toujours prêts à vous rendre service, se refusant toujours à accepter quoi que ce soit, qu'ils soient ouvriers, ingénieurs ou étudiants, ils sont avant tout Polonais. Et si c'est pour eux qu'il vaut la peine de se rendre en Pologne, il faut savoir quelquefois l'oublier, au risque de méconnaître leur pays.

## Itinéraire polonais

Au Sud, dans les montagnes du Tatra, Zakopane, un lieu chic de villégiature, avec dancings, tennis, piscine, funiculaire, téléphériques, etc... En remontant vers le Nord, c'est Cracovie la belle, qui, si elle n'a pas été détruite, souffrirait douloureusement de l'occupation nazie. Jamais nous n'oublierions ce qui fait le charme de Cracovie : le château du Wawel, le restaurant sous les arcades de la Place du Marché, les pigeons entourant les vendeuses de fleurs, de fruits ou de légumes, l'université et sa cour intérieure, les églises fort nombreuses, chefs-d'œuvre de l'art gothique et de l'art baroque, et, comme l'écrivait Adolf Rudnicki dans « Pages Bleues », « ... de vraies rues, de vraies maisons... Tous les jours marcher dans une rue véritable, serviable ». A Poznan, un des plus vieux centres polonais, nous nous attacherons particulièrement à la vieille ville moyenâgeuse, à l'hôtel de ville carré de style renaissance, surmonté d'un véritable minaret, à la vieille université, elle aussi de style renaissance mais nordique, à l'opéra. Au Nord, bordant la frontière russe, les vastes plaines de Mazurie où ce ne sont plus qu'immenses forêts entrecoupées de lacs innombrables que nous aurons la joie de parcourir tant en voilier qu'en canoë, deux sports très populaires en Pologne. A Gdansk, hormis une imposante cathédrale du XIV<sup>e</sup> siècle, c'est une ville moyenâgeuse totalement nouvelle que l'on découvre, semblable en son architecture à toutes les villes hanséatiques. Que de ruines encore et cependant, comme à

Varsovie, on est saisi par l'effort immense de ce peuple qui en quelques années a réussi à faire surgir du néant, ces villes et leur glorieux passé. A quelques kilomètres, en longeant la Baltique, Sopot, la plage à la mode, ses expositions de peintures et de sculptures modernes, son théâtre d'amateurs, son festival de jazz, son casino et son hippodrome. Quelques kilomètres plus loin encore, Gdynia, ville entièrement nouvelle, née de et pour son port et ses chantiers maritimes. Mais abandonnons maintenant ces villes et ces paysages trop sommairement décrits et revenons à l'essentiel : les Polonais et leurs problèmes.

## Les méfaits d'un socialisme falsifié

Gomulka a longuement parlé des non-sens dus à une centralisation beaucoup trop poussée et à une planification économique que Bienkowski appelle « l'économie de la lune ». Les principes économiques stalinien consistaient à détacher la théorie de la pratique et à la rendre indépendante et, par voie de conséquence, cette théorie prenait le caractère d'un dogme. Ce sont donc des conceptions extra-économiques qui dictaient la politique économique à suivre et qui conduisirent aux erreurs suivantes :

1. Des raisons de politique à court terme décidaient trop souvent de la localisation d'un objectif économique.
2. Cette « économie de la lune » orienta essentiellement le plan sexennal vers la construction de nouveaux objectifs, abandonnant ce vieux principe selon lequel, pour relever la production, on doit commencer par moderniser et transformer les entreprises déjà existantes.
3. Presque la totalité des investissements a porté sur des objectifs planifiés « sur feuille blanche ». Après plusieurs années, les résultats en sont insignifiants par rapport aux mises de fonds, allant jusqu'à mettre en question leur rentabilité.
4. Il manque par année un milliard de briques, il n'y a pas de tuiles, pas de carton bituminé pour boucher les trous dans les toits, pas de chaux, cet article indispensable dans l'industrie, le bâtiment et l'agriculture ; triste illustration des effets de cette « économie de la lune » qui présidait à l'établissement du Plan.

Ces erreurs jetèrent dans l'anarchie toute la vie économique polonaise. On s'efforça alors de suppléer à cette absence de lois et de critères économiques valables par l'introduction de « stimulants » économiques. Ces stimulants devaient inciter à un travail et à une productivité accrue, par le moyen de salaires plus élevés ; à l'exécution du Plan, par le moyen de primes. Le résultat de ce nouveau système fut négatif et finalement néfaste. La démoralisation qui découlait du sentiment de l'illogisme du système s'associait à un autre facteur économique : un salaire trop bas, inférieur aux besoins. La réunion de ces deux facteurs conduisit l'ouvrier à abandonner ses obligations, à rechercher toutes les combinaisons légales ou illégales, vol compris. D'autre part, ce système ne pouvait être maintenu que par une restriction totale de liberté d'analyse et de critique. Toute tentative dans ce sens aurait été qualifiée de diversion impérialiste. Mais en 1955, les premières manifestations du mouvement antistalinien « le dégel », se firent sentir et en octobre 1956 éclata la Révolution.

## La Révolution — Acte I

Octobre, c'est peut-être le « Poème pour Adultes » d'Adam Wazik, mais c'est d'abord Poznan. Cette révolution, une véritable révolution politique, économique, sociale et idéologique qui avait son contenu social propre, ses propres forces motrices, fut avant tout le fait des ouvriers. C'est cette victoire qui allait être pour les intellectuels la source de deux malentendus : l'un avec Gomulka, l'autre

avec le prolétariat. Gomulka, militant, tacticien, homme d'Etat, se méfia des intellectuels et est plus sensible à la protestation ouvrière qu'à la fronde intellectuelle. Plus grave est le second malentendu qui créa une scission entre intellectuels et ouvriers, car le peuple polonais ne se reconnaît pas dans ses intellectuels et ne parle pas le même langage. Il manque d'une véritable « conscience de classe » et la raison de cette lacune est à chercher dans les courants divers, contradictoires, qui traversent ce peuple, et peut-être davantage encore dans le catholicisme. Ne l'oublions pas, 80 % des Polonais fréquentent l'Eglise catholique.

## Acte II

Le 20 janvier 1957, trois mois après la Révolution, se déroulèrent dans toute la Pologne les premières élections libres organisées depuis le « tournant » stalinien. Le but de ces élections : savoir si le régime né des journées d'Octobre bénéficiait de l'appui du pays, s'il était capable d'édifier enfin un socialisme démocratique, un socialisme dont on ne leur avait fourni depuis douze ans qu'une sinistre caricature. Le résultat fut extraordinaire. 94 % de la population se rendit aux urnes et 99,4 % des suffrages allèrent à Gomulka. Quels en ont été les éléments décisifs ? Il semble que ce furent avant tout : l'autorité de Gomulka, d'une pensée politique mûre ; l'autorité de la raison d'Etat polonaise ; ainsi que l'autorité de l'unité soutenue par l'Episcopat. Dans le pays, Gomulka symbolisait la résistance à l'URSS et la fin d'un régime détesté et, dès sa prise de pouvoir, il s'empara des postes-clés : Défense nationale, Intérieur, Justice. L'armée lui était fidèle.

## Standard de vie et politique nouvelle

Il nous faut ici dresser, bien que très sommairement, un tableau du niveau de vie actuelle des Polonais, afin de souligner la difficulté des problèmes que doit résoudre le nouveau régime. Nous avons décrit auparavant quelques mécanismes de cette « économie lunaire » qui conduisit la Pologne proche de la ruine. Malgré une augmentation du pouvoir d'achat d'environ 12 % depuis Octobre, on en reste à des salaires très bas. Une femme de ménage gagne environ 500 zlotys, les ouvriers 1000 à 1500 zlotys, les ouvriers de l'automobile et les mineurs atteignent 3000 zl., un professeur d'université 5000 zl., un ministre 8000 zl., Gomulka se contentant de 4000 zl. Or un kilo de pommes coûte 16 à 20 zl., un paquet de cigarettes 4 à 5 zl., une paire de chaussures en moyenne 600 zl., un complet décent 3500 à 5000 zl., une automobile 100.000 zl. Si cela vaut pour les grandes villes, le tableau est plus noir encore dans les campagnes. Augmenter rapidement les salaires est actuellement impossible, car ils correspondent aux biens de consommation existant sur le marché. Aussi, tout l'effort du Plan polonais 1957 porte-t-il sur l'industrie des biens de consommation, ce qui permettra une augmentation progressive et simultanée des salaires. Deux autres moyens sont employés par le gouvernement : le retour au secteur privé tant dans la petite industrie et le commerce (magasins et restaurants) que dans l'agriculture ; la décentralisation de la grande industrie. Gomulka ne veut plus d'un socialisme pour le Plan, il a créé un Plan pour le socialisme.

## La jeunesse polonaise

Intelligents, tous les Polonais le sont, les jeunes veulent être sincères, mais, surtout, ils veulent gagner la confiance de leurs aînés. L'attitude négative de beaucoup s'explique par le désappointement que leur ont apporté les idéaux politiques et sociaux à la lumière des pratiques staliniennes. Cependant presque tous s'intéres-

Deux étudiants de Neuchâtel, Eric Jeannot et André Vallet, ont participé au voyage en Pologne organisé par l'UNES. Des Polonais ont visité la Suisse. L'importance de cet échange qui ouvre de nouvelles possibilités de voyage n'échappera à personne. C'est pourquoi nous avons demandé à nos deux amis de vous en parler.

sent à la politique, surtout depuis Octobre. Cet intérêt nouveau a certainement été l'effet d'une presse ayant retrouvé sa liberté d'expression et son objectivité. De plus, les jeunes recherchent la discussion et toute discussion avec eux est un enrichissement. Malgré cet intérêt porté à la politique par la grande majorité des jeunes — c'est tout de même d'elle que dépend leur sort — très peu sont affiliés à des partis. Il y a relativement peu d'adhésions aux diverses associations de jeunesse et, chez les étudiants par exemple, le pourcentage d'inscrits au parti communiste ne se monte pas à 10 %. Ceux-ci ont d'ailleurs avec tous les autres partis, tant conservateur catholique que socialiste, deux traits communs : le respect de Gomulka, la haine, plus ou moins violente, de la Russie. Chez presque tous l'esprit d'Octobre est vivant. Une autre force de la jeunesse : elle possède le sentiment d'égalité, chacun ayant la possibilité de faire des études.

## De la liberté

Les Polonais se veulent libres, et ils le sont complètement quant à leur droit de critique ; les conversations que nous avons échangées nous l'ont prouvé jusqu'à l'excès. La liberté de culte elle aussi est totale. La liberté de la presse, si elle n'est pas totale en politique intérieure, ne l'est plus, et pour les mêmes raisons que nous allons voir, en politique internationale. Ceci n'est pas dû à des décisions gouvernementales arbitraires, mais à une situation de fait. Tous les Polonais ont soutenu la Révolution hongroise, aucun n'a oublié la terrible répression russe. D'autre part, connaissant la situation géographique de ce pays, encerclée entre l'Allemagne de l'Est, la Tchécoslovaquie et la Russie, la Pologne a peur de voir se reformer sur elle les mâchoires de cet étau. On est effectivement et presque physiquement sensible, à l'intérieur du pays, à la pression de l'immense inconnue russe. L'URSS n'est pas seulement présente aux frontières, elle est au cœur de tous les actes. Il ne faut donc pas irriter par des écrits l'URSS, le « grand frère », comme beaucoup l'appellent ironiquement. Telle est la situation de la presse polonaise, telle est aussi la situation dans laquelle travaille Gomulka.

C'est à vous, lecteur, que nous laisserons le soin de tirer de ces quelques lignes une conclusion. Quant à nous, nous faisons, tels nos amis polonais, confiance à Gomulka et nous voulons croire à la réussite de cette difficile mais remarquable expérience qui est celle du socialisme polonais.

A. V. et E. J.



Rue de l'Hôpital 20 Neuchâtel  
Les étudiants apprécient mon whisky à 12 Fr.

## AUTO-ECOLE

ENSEIGNEMENT  
THÉORIQUE ET PRATIQUE  
Voiture, moto, scooter

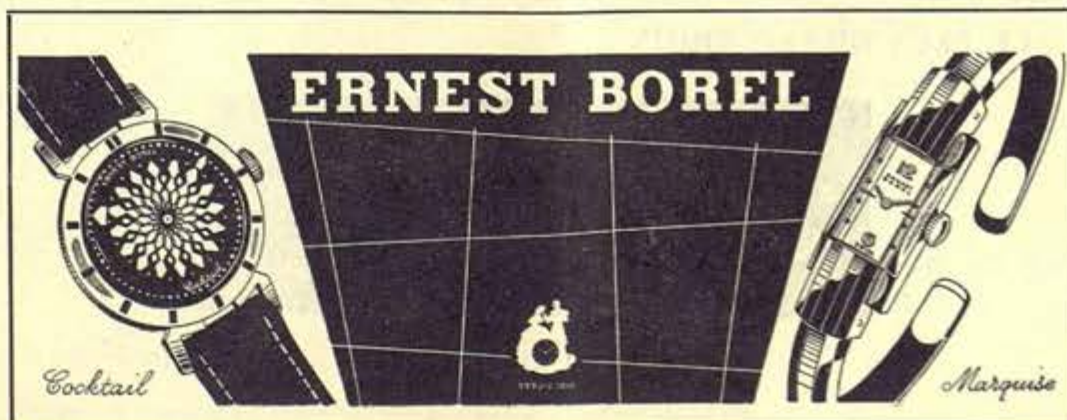
**Roger Terreaux**  
NEUCHÂTEL

Chemin des Valangines 9 Tél. 5 61 96

Vos thèses  
sont brochées rapidement

par l'atelier de reliure **FREY**

Croix-du-Marché NEUCHÂTEL



SNACK-BAR  
et Terrasse

**Beaulac**

L'assiette soignée de l'étudiant  
chaude et froide depuis Fr. 2.-

Etudiants...  
avec l'Hermès BABY  
à Fr. 245.-  
(ou Fr. 20.- par mois)  
vos travaux seront  
impeccables

**A. BOSS**  
Fbg du Lac 11  
Neuchâtel

LE TEA-ROOM EN VOGUE

**Radelfinger**

Confiserie Place Purry

Pour vos cadeaux de fin d'année :  
**OPTIQUE - PHOTO - CINÉ**

**P. & A. HIMMELREICH**  
NEUCHÂTEL Rue du Seyon 10  
Tél. 5 31 89



## LE MANIFESTE DANS LA PRESSE

La fin du semestre d'été a été marquée par une intense activité sociale de l'AGE et de l'Office social romand de l'UNES. D'une part, la publication de l'enquête sociale effectuée à l'Université de Lausanne et, d'autre part, la résolution de l'AGE pour une démocratisation de l'enseignement supérieur, dite « Manifeste de Grenet », ont suscité l'attention de la presse et de certains milieux politiques. Il s'agissait en effet de la première proposition sérieuse, du premier plan précis, qui fixe une méthode efficace d'amélioration et de popularisation du recrutement des futurs universitaires. Nous publions ici les réactions les plus caractéristiques de la presse romande.

Les personnes qui le désirent peuvent obtenir gratuitement un texte du « Manifeste de Grenet » au bureau de l'AGE, rue de la Barre 1.

● M. Pierre Béguin, dans la « Gazette de Lausanne », au sujet de l'étude de M. Gawronski sur la pénurie de techniciens et de l'enquête sociale de l'UNES, écrivait :

Il est acquis que l'accès aux études supérieures dépend beaucoup trop des possibilités matérielles des parents. Il y a là des barrières à renverser, et des obstacles à surmonter. Et l'on a de la peine à comprendre que ce ne soit pas chose faite depuis longtemps. (...) Il est incroyable que l'on manque de candidats aux métiers de technicien ou d'ingénieur alors que les fils des ouvriers de l'industrie devraient avoir souvent l'ambition de gravir quelques échelons de plus que leurs parents. Nous avons là la preuve que l'obstacle matériel est trop souvent infranchissable : en effet, si

les études techniques sont considérées dans certains milieux cultivés comme moins réellement intellectuelles que les études de sciences morales, ce préjugé n'existe pas du tout dans les milieux populaires. Ils sont nombreux ces ouvriers intelligents et capables dont on s'étonne, quand il est trop tard, qu'ils n'aient pas entrepris d'études. Ils ne pouvaient pas. Ils ne connaissaient pas les facilités — d'ailleurs insuffisantes — que l'on peut doré et déjà obtenir. Et c'est ainsi, au delà d'une injustice, que des forces indispensables ne sont pas mises à la disposition du pays.

● La « Feuille d'Avis de Lausanne », dans un article de M. L. P., tirait la conclusion suivante :

## C. I. E.: SOIXANTE NATIONS

(suite de la première page)

- les problèmes devront concerner les étudiants en tant que tels ;
  - dans la mesure où toute décision prise sur ces problèmes aurait un caractère politique, la décision ne devra être ni partisane ni avoir été dictée par aucune considération de politique partisane ;
  - les problèmes soulevés ne devront pas entraîner de conflits entre deux Etats souverains ; les problèmes concernant un territoire particulier ne devront être soulevés que par une organisation représentant une majorité d'étudiants et ayant son siège dans le territoire en question ou sinon par cinq Unions Nationales d'Etudiants ;
  - les problèmes mettant en jeu les droits de l'homme fondamentaux et concernant l'enseignement, les besoins des étudiants, le sport universitaire, la santé des étudiants, etc... et demandant pour cette raison l'application des critères ci-dessus, ne seront examinés que si une documentation convenable est mise à la disposition de la Conférence Internationale des Etudiants et si les organisations étudiantes intéressées préviennent le Secrétariat de Coordination deux mois avant la Conférence Internationale des Etudiants qu'elles ont l'intention de soulever la question. Pourvu que les circonstances soient exceptionnelles et la documentation suffisante disponible, ces problèmes seront traités et discutés, avec l'accord de la Conférence.
  - ayant à l'esprit les principes de la coopération et la tâche précise et limitée confiée au Secrétariat de Coordination, la mise en application des décisions prises conformément à la section c) ci-dessus, devra être faite en principe par les Unions Nationales elles-mêmes. Il appartiendra naturellement à chaque Union Nationale d'agir comme elle le juge convenable.
- « Sur la base des principes énoncés ci-dessus, la Conférence Internationale des Etudiants reconnaît que les Unions Nationales d'Etudiants représentées à la Conférence et adhérant à ces principes regrettent que des événements dont ils ne sont pas responsables aient empêché la pleine réalisation d'une communauté basée sur ces principes et se déclarent prêtes à revoir leurs propres dispositions en cas de changements dans la situation des étudiants et d'indication que d'autres Unions Nationales sont désireuses de se mettre à coopérer pleinement. »

### Importance du COSEC

Outre l'adhésion à ces principes, la participation à la CIE exige des Unions Nationales l'envoi d'une délégation à chaque réunion de la CIE, de telle sorte que cette dernière n'existe théoriquement que quinze jours par année. Au cours de ses réunions, la Conférence passe en revue le travail accompli depuis sa dernière session et fixe le programme pour l'avenir. Puis elle se disperse.

Mais, pour autant, le lien entre les sessions n'en est pas moins assuré. La CIE dispose en effet d'une administration fortement constituée, en l'occurrence du Secrétariat de Coordination, plus connu sous l'abréviation COSEC. Ce bureau n'est pas, comme beaucoup le croient, un exécutif ; il ne dispose en effet d'aucun pouvoir, ni d'aucun droit : il n'a que des devoirs. D'ailleurs, le texte qui définit son statut est clair :

« La Conférence reconnaît l'importance du rôle joué par le Secrétariat de Coordination dans le renforcement de la coopération pratique entre les Unions Nationales et confirme son appui au Secrétariat. Elle le charge d'accomplir les tâches qui lui ont été assignées par elle et de continuer à agir conformément aux instructions énumérées ci-dessous ainsi que dans d'autres résolutions de la Conférence.

« Le Secrétariat sera l'agence administrative chargée d'assurer la mise en œuvre des décisions de la Conférence Internationale des Etudiants. Il administrera seulement des travaux et des projets qui lui auront été spécialement confiés par la Conférence. La politique internationale des étudiants ne peut être élaborée que par la Conférence elle-même. Le Secrétariat ne peut administrer que des travaux et des projets qui n'iront pas à l'encontre des principes de coopération.

« Le Secrétariat sera responsable devant la Conférence Internationale des Etudiants et directement devant un Comité de contrôle qui superviserait et contrôlerait le travail du Secrétariat et sera lui-même responsable devant la Conférence.

« Le nom du Secrétariat sera « Secrétariat de Coordination des Unions Nationales d'Etudiants », qui sera appelé COSEC.

« Le Secrétariat aura son siège aux Pays-Bas.

« Le Secrétariat soumettra un rapport sur ses activités à la Conférence annuelle dans toutes les langues officielles de la Conférence (actuellement : anglais, français et espagnol).

« Un Secrétaire administratif sera responsable du travail du Secrétariat. Le Comité de contrôle nommera un Secrétaire administratif entre les candidats présentés par les Unions Nationales, et un maximum de six secrétaires-adjoints entre les candidats présentés par les Unions Nationales de façon à obtenir une représentation géographique aussi large que possible. »

Tel est le fameux COSEC, dont beaucoup ont fait un organisme occulte et politique auquel s'affilieraient les Unions Nationales. Nous espérons qu'une telle erreur est maintenant impossible.

Il a été fait mention d'un Comité de contrôle. Le dit Comité est élu par la Conférence pour la durée qui la sépare de sa prochaine session. Ce comité a pour devoir de vérifier le travail du COSEC, de ratifier ses activités et d'assurer la continuité législative et exécutive de la CIE. Il est composé de neuf membres, constitués non par des « personnes »,

Les étudiants ont démontré qu'ils pouvaient jouer un rôle utile dans les discussions qui ne manqueront pas de se multiplier à ce sujet. Certes, la charte qu'ils ont élaborée peut apparaître à d'aucuns par trop unilatérale et ne pas tenir assez compte d'autres éléments qui doivent être pris en considération pour juger l'ensemble de la situation de l'étudiant. C'est possible, mais il n'en demeure pas moins que nos étudiants ont fourni par leur enquête d'importants éléments de discussion sur lesquels on pourra se fonder.

● Relatant notre conférence de presse, « La Nouvelle Revue de Lausanne » notait :

Le problème des bourses fit l'objet de maintes remarques, notamment en ce qui concerne le financement. Quant à l'institution d'une cité universitaire, elle a été généralement bien accueillie.

Ce premier contact aura sans doute d'heureux effets. Certes, il en faudra encore bien d'autres pour arriver à la mise en vigueur de cette charte sociale sur laquelle bien des jeunes comptent pour partir vers l'avenir.

● M. A. G. remarquait dans « Le Peuple » :

Il est indispensable de prendre des mesures au niveau de l'université. Et nous approuvons totalement les revendications des étudiants. Mais, qu'on le veuille ou non, le problème dépasse celui de l'obtention d'une bourse, une fois son bachot en poche.

Certes, il est sage que les étudiants se limitent au domaine qui est le leur, pour leurs revendications communes.

mais par des Unions Nationales qui, elles, délèguent alors, pour les représenter, une personne responsable.

### Rôle capital de la RIC

La CIE dispose en outre d'une seconde organisation, totalement indépendante du COSEC et du Comité de contrôle, et qui est donc directement responsable devant elle. Il s'agit de la « Commission de Recherches et d'Information », connue sous l'abréviation RIC (Research and Information Commission). Cette commission est chargée de réunir la documentation nécessaire à la Conférence sur ces fameux problèmes où sont mis en jeu et en cause les principes de la coopération et où, plus généralement, les droits de l'homme, relativement à l'étudiant, sont mis en danger. La RIC a ainsi entrepris de vastes enquêtes en Afrique du Sud, en Hongrie, en Algérie, au Paraguay, à Goa, etc... Les résultats de ces enquêtes sont consignés dans des rapports, publiés sous la responsabilité propre de la RIC (voilà pourquoi elle jouit d'un statut de totale indépendance vis-à-vis de tous les organes de la CIE) et sur lesquels la Conférence vote des recommandations et des résolutions définissant sa position face aux problèmes traités. La RIC est composée de cinq membres, cinq personnes, nommées à titre personnel et individuel, toutefois sur recommandation d'une Union Nationale.

CIE, COSEC, RIC, voilà donc les trois parties qui composent l'énorme organisation qu'est la Conférence Internationale des Etudiants. Nous espérons que ces précisions aideront à mieux comprendre les problèmes qui se posent à des délégués suisses, lorsqu'ils sont mis en demeure d'aller défendre au sein de cette Conférence une politique dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle s'allie difficilement avec la réalité internationale, sur le plan étudiant s'entend. Mais nous traiterons de ce problème dans un prochain article, où nous aborderons précisément ce qui s'est passé à la Septième Conférence Internationale des Etudiants.

Jacques Matthey-Doret

**Rochat, imprimeur**

**CRÉDIT FONCIER VAUDOIS**  
**CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE**

Garantie par l'Etat

Mais à titre personnel, ils doivent songer au rôle du milieu, de la qualité des loisirs, de tout l'appoint intellectuel que l'enfant peut recevoir dès les premières années. Tout cela est décisif. Tout cela est lié au niveau de vie de la classe ouvrière.

● M. Fernand Petit, dans la « Voix Ouvrière », notait sur le problème financier :

L'octroi de bourses selon le système préconisé par le manifeste n'est vraiment pas une dépense insupportable pour l'Etat. En admettant que 500 étudiants reçoivent une bourse de 300 francs par mois (ce qui est nettement exagéré comme prévision !) cela ne représenterait pas 2 millions par an. Le but recherché mérite-t-il ce sacrifice ?

Les étudiants se retrouvent au

**San Pedro**  
Ile St-Pierre

où l'on joue à tous les jeux américains,  
football de table, billard, ping-pong.

ENTRÉE LIBRE

Au F. R. U...

Au restaurant... demandez un

**LÉCO**

ou un yoghourt de la  
CENTRALE LAITIÈRE - LAUSANNE

**LA PHOTOGRAPHIE**

Est un rappel constant  
Des plus beaux moments !

TOUT POUR L'AMATEUR

**A. SCHNELL & FILS**  
LAUSANNE

4, place St-François

Photo - Projections - Ciné

voir de près...  
voir de loin...  
voir gautschy,  
l'opticien  
rue centrale 15  
à côté de l'innovation

Un coup de téléphone au 23 43 45 et

**LAVE LUX GARE**

vient chercher votre linge  
et vous le rapporte dans les 48 heures

**lavé et repassé**

10% sur présentation de la carte d'étudiant

**LE GUET**

**RESTAURATION**

Café complet : Fr. 1.50

Menu de midi : Fr. 2.50

Entrecôte garnie : Fr. 4.50

P. ROUVENAZ

Prêts hypothécaires et sur nantissements  
Dépôts d'épargne et par obligations  
Garde et gérance de titres  
Safes

LAUSANNE

36 agences dans le canton



## Notre Prorecteur

A Dijon, la ville de notre jumelage, M. le Prorecteur Marcel Bridel, professeur à la Faculté de droit, a reçu le doctorat Honoris Causa de la grande université du pays bourguignon. Cette haute distinction lui a été décernée en sa qualité de recteur de l'Université de Lausanne pour les deux années académiques 1952-1954.

Nous voulons apporter ici à M. le Prorecteur Bridel plus que des félicitations chaleureuses et des vœux respectueux, l'expression du plaisir que nous avons éprouvé à voir ses grands mérites reconnus également à l'étranger, et par une université avec laquelle les étudiants lausannois sont particulièrement liés, depuis le jumelage établi par nos AGE.

Là encore, M. Bridel s'est trouvé proche des étudiants, car il est en effet de ces professeurs (hélas ! encore trop peu nombreux) qui ont pris conscience que l'université ne doit pas se préoccuper d'enseignement seulement, et qu'elle a un rôle à jouer en prenant de l'intérêt à la vie et aux problèmes des étudiants en dehors des cours.

L'un des principaux fondateurs du Foyer universitaire, dont il préside le comité de direction, M. Bridel n'a jamais compté le temps et l'énergie qu'il consacre à cette institution.

Pour avoir eu maintes fois l'occasion de collaborer avec lui, dans le cadre de la direction du Foyer, où nous sommes souvent dans l'opposition, nous avons pu apprécier toutes les qualités de ce professeur, qui comprend toujours notre point de vue, portant la plus grande attention à la moindre de nos suggestions, et qui s'efforce sans cesse de trouver un terrain d'entente, pénétré du souci constant de respecter la plus parfaite équité.

Nous sommes heureux de pouvoir lui présenter l'hommage et la reconnaissance de tous les étudiants !

Chs.

## Le Foyer reçoit un don de 120.000 fr.

C'est par le Rotary-Club de Lausanne qu'un don anonyme de Fr. 120.000.— a été fait au Foyer universitaire. Cette somme sera vraisemblablement utilisée à des fins d'agrandissement de notre maison.

Puisque nous ne connaissons pas le donateur, nous ne pouvons que lui adresser ici publiquement notre vive gratitude. Les étudiants auront soin, avec tous ceux qui sont intéressés au développement du Foyer, que l'on fasse de cette somme l'emploi le plus judicieux. C'est le meilleur hommage que nous puissions rendre au généreux donateur.

## Comité de patronage

C'est avec grand regret que l'AGE a appris la démission de M. le professeur Gilbert Guisan, président du Comité de patronage. Nous tenons à lui présenter nos plus vifs remerciements pour toute son activité en faveur des étudiants.

M. le professeur Fauconnet a pris sa succession.

## LE VIN VAUDOIS

est à l'image du vigneron : simple, discret, persuasif et spirituel

L'AGE organise pour vous :

## Le sport à l'Université

Ces quelques lignes ont pour but d'expliquer le fonctionnement de l'organisation sportive que l'université met à la disposition des étudiants. Elles s'adressent tout spécialement aux nouveaux étudiants et aussi aux plus anciens qui par paresse ou ignorance ne font pas de sport.

### Organisation

A la différence des autres commissions de l'AGE, qui se composent d'un seul membre qui est son maître pour les affaires de son ressort et par là développe ou diminue l'activité de son département selon sa personnalité, la commission sportive se compose d'un grand nombre de personnes.

Le maître de sports est responsable du développement du sport à l'université ; il est aidé dans sa tâche par deux organes :

**La commission sportive**, composée des représentants des sociétés d'étudiants et des délégués des facultés qui en font la demande. (Seule l'EPUL a usé de ce privilège.) Elle est, toutes proportions gardées, le législatif, et établit les règlements nécessaires au bon fonctionnement des compétitions internes.

**Le bureau de la commission sportive** : organe exécutif qui liquide les affaires courantes, organise les championnats et exécute les décisions de la commission sportive.

La C.S. a un budget séparé, ses comptes propres, ceci en raison de l'importance des affaires à traiter et du grand nombre d'étudiants participant aux manifestations qu'elle organise. Mais elle est partie intégrante de l'AGE.

L'activité et les finances de la C.S. sont supervisées par la commission des sports universitaires formée de MM. les professeurs Ch. E. Rathgeb, G. de Rham et A. Delachaux.

### Voulez-vous faire du sport ?

C'est facile, et voici ce qui a été prévu pour vous :

D'une part les cours donnés au CCS. Ils sont gratuits et les participants n'ont qu'à s'y présenter avec des effets de gymnastique aux heures indiquées au programme. Il n'y a donc

pas d'inscription, on y vient, on en repart et on n'y revient pas si tel est son désir.

D'autre part, les sports pour lesquels les étudiants doivent s'inscrire d'avance et payer une partie de la taxe d'entrée dans les établissements sportifs spécialisés.

Ce sont le hockey sur glace et la natation. Enfin le ski, pour lequel des cours d'une journée, des week-end, des semaines à Zermatt et St-Moritz ont été organisés. Les étudiants peuvent participer à ces manifestations à des conditions financières intéressantes. Les prix fixés comprennent toujours le voyage, le logement, les abonnements sur les téléskis et les leçons gratuites.

Certains d'entre vous sont peut-être des athlètes de valeur, qui font partie de clubs sportifs. Mais la commission sportive ne peut le deviner. Ils doivent donc venir se présenter à nous, participer aux entraînements, et ceci surtout pour les sports d'équipes où ils feront connaissance de leurs camarades. Une sélection s'opérera et les meilleurs, comme aussi les moins bons, seront incorporés dans les équipes universitaires.

### Quelques idées pour cet hiver.

Voulez-vous faire du ski ? Vous pouvez tout au long du semestre suivre un entraînement physique approprié, et le mettre à profit au cours des excursions organisées par la C.S.

Voulez-vous faire un sport d'équipe ? Vous avez le choix entre le football, le basket, le volleyball, le hockey sur glace. Aimez-vous les sports individuels ? Décrivez-vous alors pour la culture physique, l'escrime, la boxe, le cross, la natation, le badminton.

En conclusion : cette organisation a pour but de créer une bonne camaraderie entre étudiants de facultés différentes, les succès sportifs n'ayant qu'une valeur secondaire, elle est faite pour que vous puissiez vous aérer et, si vous le voulez, développer vos capacités physiques.

Le président de la C.S.  
Patrick Foetisch.

### Une réalisation de l'AGE :

## Création d'un Ciné-Club

L'heure solennelle a sonné... après une longue période de gestation, le Ciné-Club Universitaire Lausannois s'appête enfin à sortir des limbes.

Le cinéma : un des plus puissants moyens d'expression, mais aussi un des plus galvaudés, un des plus discutés. Et les tonnes de navets que chaque année voit naître dans les hauts lieux du septième Art sont autant dus aux producteurs argentivores qu'au public qui réclame à corps et à cris le sourire figé et imbécile de ses Brando ou les rotundités de ses Brigittes ou autres Sophia.

Ce manque effarant d'esprit critique est dû, on l'a déjà dit, à la carence presque totale chez le spectateur d'une culture cinématographique valable.

C'est pourquoi la création d'un Ciné-Club Universitaire prend une place logique et attendue dans le cadre des réalisations à but culturel de l'AGE. Son but : enseigner à l'étudiant l'a b c du cinéma, redécouvrir aussi les grands classiques. Il ne s'agit donc pas de présenter un cinéma d'avant-garde, mais auparavant de faire connaître les grands noms de l'écran, connus ou inconnus, tels que : René Clair, Dreyer, Poudovkine, Abel Gance, etc.

Et c'est ce que s'efforcera de réaliser le Ciné-Club Universitaire au cours de cette première saison. Au programme :

René Clair	Sous les toits de Paris.
Marcel Carné	Drôle de drame.
Dreyer	Vampyr.
Poudovkine	La mère.
Roquier	Farrebique.
Marc Allégret	Entrée des artistes.
A. Litwak	Mayerling.
Jean Vigo	Zéro de conduite.
	etc., etc.

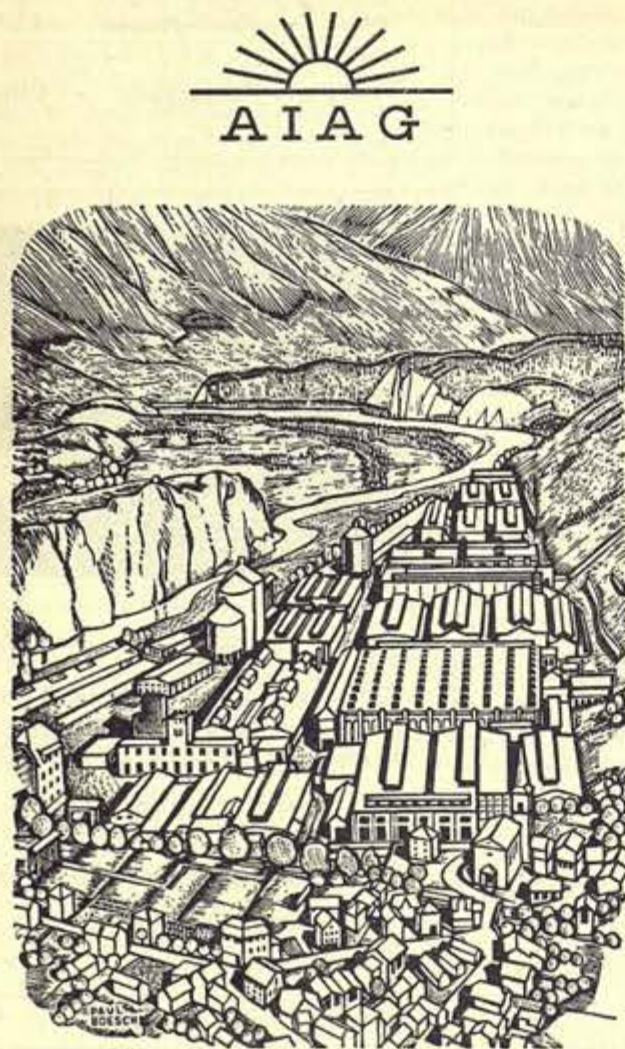
Chaque film sera commenté, critiqué par l'animateur enthousiaste et enthousiasmant de la Cinémathèque suisse : Freddy Buache.

Un programme hors des sentiers battus, une occasion unique de voir des œuvres intéressantes, originales ou géniales commentées par un expert en la matière, enfin, argument de poids : des prix que ne vous offrent aucun cinéma, voilà ce que la naissance du Ciné-Club vous apporte pour cette première saison.

Le Ciné-Club Universitaire a donné sa première séance à l'Aula du Belvédère.

La prochaine séance aura lieu dans la même salle le 27 novembre à 20 h. 15. Au programme : Marcel Carné, Drôle de drame.

Il y aura deux séances par mois.  
Carte de membre pour les 8 séances : Fr. 10.—  
pour 3 séances : Fr. 5.—



ALUMINIUM - INDUSTRIE - AKTIEN - GESELLSCHAFT  
CHIPPIS

## WHO'S WHO IN AGE

Composition du BUREAU DE L'AGE pour l'année académique 57-58

Président d'honneur :	Nicolas Stoll (cand. jur.)
Président :	Jean-P. Delamuraz (Sces pol.)
1er vice-président :	Gabriel Fragnière (Lettres)
2e vice-président :	Eddi Leemann (Sces pol.)
(Président du Turnus)	
Caissier :	André Chaperon (HEC)
Affaires extérieures :	Corinne Mojonnier (cand. jur.)
Affaires intérieures :	Patrick Hubert (EPUL)
Rédacteur des	Jean-Michel Graf (cand. jur.)
Voix universitaires :	Jacques Berbérides (EPUL)
Entraide :	Muriel Jaques (Pharmacie)
Travail :	Philippe de Vargas (Lettres)
Art et Culture :	Patrick Foetisch (Lic. en droit)
Sports :	

### Collaborateurs non membres du Bureau :

Affaires intérieures :	André Tastavi (EPUL)
Voix universitaires :	Jacques Barbier, secr. de réd. (Let.)
Voix universitaires :	Dominique Thomas, adminis. (HEC)
Entraide :	François Boyon (Théol.)
Travail :	Rosemarie Welti (Lettres)
Art et Culture :	Olivier Pavillon (Lettres)
Bal de l'Entraide :	Vacat

### UNES Lausanne

Office social romand : Jean-Paul Chapuis (cand. jur.)  
Office de presse romand : Vacat (ad. interim : chef off. soc.)

## Etudiants!

Dans votre chambre un peu de confort !  
Tapis modernes unis ou avec dessins  
de Hesselbarth.

Vous les trouvez chez **JORDAN** 31, r. de Bourg





# Voix universitaires

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne  
et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel

Rédacteur : J.-M. Graf, Av. Jomini 20

Administrateur : Michel Kernin, Av. J. Olivier 20

Annonces : Renzo Zanchi, Craivavers 13

Imprimerie : Rochat, Lausanne-Cité

## CONTACT

s'il vous plaît !

Monsieur le professeur Berger, parlant dernièrement au FRU sur le problème « Culture pour tous », relevait l'isolement de l'Université dans la société contemporaine. Il le faisait sur le plan culturel, mais il aurait pu davantage le faire sur le plan de la vie politique.

Certes, si les professeurs sont dans une certaine mesure incorporés dans la vie nationale, les étudiants en sont encore éloignés et cette situation ne nous paraît pas normale. Le contact entre le monde des étudiants et la société est absolument nécessaire si nous ne voulons pas que l'université manque son but premier : former des hommes. Il est faux de faire de l'université une école professionnelle et c'est une erreur de notre temps de voir les étudiants s'inscrire au cours avec le seul souci d'une profession à acquérir.

En entrant à l'université, on ne pénètre pas dans une tour d'ivoire scientifique et culturelle, d'où l'on ressort diplômé, éti-queté, prêt à gagner sa vie. L'étudiant n'est pas un embryon de citoyen, il en est déjà un et on ne voit pas pourquoi il reste toujours en dehors de la vie civile, alors qu'il pourrait amener une évolution certaine de la pensée et de l'action politique.

Nous pourrions citer par exemple le séminaire européen organisé en juillet par l'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales à Genève, séminaire dirigé par M. le professeur Jacques Freymond, qui a réuni des étudiants et des anciens étudiants constituant les cadres du pays (chefs d'armée, industriels, diplomates, etc...) et qui a permis un échange entre l'expérience des aînés et les idées neuves que les étudiants pouvaient apporter.

De tels contacts devraient avoir lieu plus souvent si l'on ne veut pas que notre université ne se transforme en une simple école professionnelle. La culture doit former des hommes, et bien plus le contact direct avec la vie, contact qui doit devenir pour nous une incorporation progressive dans la vie politique. Un corps d'étudiants présent à la Nation n'aurait plus besoin alors de montrer qu'il existe, mais plutôt pourquoi il existe, et peut-être que les autorités auraient moins de peine à comprendre qu'elles en sont responsables.

G. Fragnière.

LE RENDEZ-VOUS  
DES ETUDIANTS

Ile St-Pierre

L'amî des étudiants

**BALLOR**  
GRAND VERMOUTH DE TURIN

Centenaire

## QU'A-T-ON FAIT A L'U.N.E.S. ?

L'Union Nationale des Etudiants de Suisse a tenu ses assises à Zurich les 15, 16 et 17 novembre. Nous ne voulons pas faire un compte rendu de tout ce qui a été dit et fait pendant ces trois jours, mais donner l'impression des délégués de Lausanne sur les problèmes sociaux qui ont été discutés. Dans la page de Neuchâtel vous trouverez un commentaire sur les décisions de politique internationale. Certes les problèmes touchant le mouvement étudiant dans le cadre de toute la Suisse n'atteignent que très rarement l'étudiant de base, et cette situation est fort regrettable, pourtant il ne s'agit que de l'étudiant lui-même, de son évolution et de la place qu'il prend peu à peu dans la vie nationale et internationale. L'image d'un congrès ne suffit pas à donner un tableau précis de l'activité de l'UNES, pourtant les quelques décisions prises montrent dans quelle direction se dirige notre Union nationale.

### La démocratisation de l'Enseignement

Jusqu'à maintenant, seule Lausanne avait pris position d'une façon explicite. aussi est-ce avec une grande joie que nous avons vu les délégations voter à l'unanimité la motion que leur proposait l'Assemblée des sections romandes. Elle

proclame que l'UNES est la seule organisation à même de défendre les intérêts des étudiants sur le plan national ; qu'un large recrutement des élites intellectuelles est indispensable au bien du pays ; et que la démocratisation de l'enseignement supérieur ne doit pas porter préjudice à la liberté académique. Pour nous, Lausannois, ce n'est pas une nouveauté, mais il est important que l'UNES en soit devenue consciente, une solution complète de la démocratisation ne pouvant être trouvée que sur le plan fédéral. Sur la base de ces principes, le Comité central a été chargé de préparer un projet général de règlement de la question des bourses et allocations d'études.

### Solution provisoire

Il faut donc venir immédiatement en aide aux étudiants nécessiteux. On transformera la caisse de l'Action suisse pour les étudiants réfugiés en une Caisse centrale de bourses de l'UNES. Ce fonds de bourses sera alimenté par les grandes industries et les cantons. Ce n'est qu'une solution provisoire, tout le monde en est conscient, pourtant il faut espérer que les grandes industries, particulièrement intéressées à un meilleur recrutement des universitaires, versent des sommes importantes à la caisse. L'UNES est en cela très optimiste.

### La vraie solution

C'est celle que le Comité central sera chargé d'étudier cet hiver. Selon le projet de Jean-Paul Chapuis, de Lausanne, il faut préconiser la création d'une caisse nationale d'allocations d'études, selon le système de l'Assurance-vieillesse, mais à l'envers. Le projet prévoit une allocation versée à l'étudiant, qu'il remboursera par la suite en pourcentage sur son salaire. A la prochaine Assemblée des Sections, le Comité devra faire rapport.

Nous pouvons être heureux de cette prise de position de l'UNES, et de voir que les idées lausannoises exprimées dans le Manifeste de Grenet aient déjà dépassé nos frontières cantonales.

Nous aurons je l'espère l'occasion de revenir sur ce sujet et nous nous ferons un devoir de tenir les étudiants au courant de l'évolution de l'UNES dans ce domaine.

D'une façon générale, il n'y a pas eu cette année de dissensions entre les Romands et les Suisses alémaniques. Le Congrès marque même une détente. Il faut regretter pourtant l'opposition qui s'est faite entre les Romands lors des élections. Nous espérons en tout cas que ce malaise ne durera pas et que l'unité du mouvement étudiant dans ses revendications sociales n'en sera pas altérée.

Les délégués de Lausanne :  
Jean-Pascal Delamuraz, prés.  
Corinne Mojonniar  
Gabriel Fragnière

Voici la composition du nouveau Comité central :

Président : **Gottfried Wellenmann**, (St-Gall) qui a obtenu la confiance du Congrès pour la troisième fois.

Vice-prés. Suisse all. : **Erwar Koller** (Bâle) nouveau.

Vice-prés. Suisse romand : **Jean-Jacques Michel** (Genève) nouveau.

Vice-prés. international : **Jacques Matthey-Doret** (Neuchâtel) ancien vice-prés. romand, délégué de l'UNES à la septième Conférence Internationale des Etudiants à Ibadan, qui n'est pas un inconnu pour les lecteurs des V.U.

Treasorier : **Ralph Meier** (Zurich) nouveau.

Gabriel Fragnière.

## De l'Humanisme à l'Humanité

par Gabriel Fragnière

Sous ce titre un peu prétentieux pour un article aussi court, je voudrais soulever quelques questions que notre formation intellectuelle devrait nous poser. L'étudiant totalement pris par ses études scientifiques, linguistiques ou juridiques n'a plus le temps et surtout le goût pour la recherche philosophique. Celle-ci est laissée aux lettrés et particulièrement à certains d'entre eux, car tous n'ont pas, en entrant à la faculté, une formation philosophique suffisante pour entreprendre des études universitaires dans ce domaine. Pourtant la philosophie n'est pas une spécialisation comme la chimie ou le droit. Elle est tout d'abord une prise de conscience de soi, de son intelligence, de son être, puis elle devient une ouverture sur les autres, sur le rapport du moi et du monde, de l'individu et de la société. (« Philosopher, c'est faire l'expérience d'autrui. » D. Christoff, leçon inaugurale.)

Dans son « Mythe de Sisyphe », Albert Camus exprime cette prise de conscience de soi jusqu'au tragique, en plaçant au centre de la recherche philosophique le problème du suicide. Poser le problème de sa vie, son sens et son but, sans le faire jusqu'à l'extrême, c'est en effet manquer de sincérité ou nier en l'homme, son besoin inné d'absolu. Conscience de son être, certes, mais aussi conscience des autres, ouverture sur le monde. Quel rapport existe-t-il entre moi et les autres ? L'histoire de la philosophie nous montre une foule de solutions que les hommes ont créées, codifiées, adoptées comme des absolus, et toujours les philosophes se sont attachés aux idées nouvelles, abandonnant malheureusement quelquefois les idées évidentes. Karl Marx était de ceux-là. En invitant le philosophe à considérer que sa tâche n'était plus d'interpréter le monde mais de le transformer, il pensait jeter les bases d'une nouvelle philosophie pratique. En réalité il ne

faisait qu'inverser la vérité en prenant une conséquence pour un but, en mettant l'action au-dessus de l'être.

### Les fruits pourris

Transformer le monde dans ce qu'il est en lui-même n'est pas de notre ressort ni dans nos possibilités et il serait bien prétentieux de vouloir le faire. Mais ce que nous pouvons changer, comme dépendant de notre moi, c'est notre rapport au monde. Or si ce qui n'est pas-moi ne peut être transformé par notre volonté personnelle, pour changer le rapport il faut donc que le moi se transforme. Evoluer soi-même avant de vouloir faire évoluer les autres en portant atteinte à leur liberté, transformer l'individu, dont la conséquence sera la transformation nécessaire de la société, n'est-ce pas l'unique voie pour une évolution certaine ?

Nous nous trouvons là à l'opposé de l'idéologie marxiste. Que peut en effet une loi juste si l'homme ne l'est pas, à quoi sert une belle corbeille si les fruits qu'on y met sont pourris ? Le premier effort de toute transformation de la société doit se faire dans l'individu, dans ce que l'individu a d'humain, de particulier, d'absolu. Je ne prétends pas que la philosophie va donner à elle seule les canons de cette transformation individuelle de l'homme, mais elle aura le mérite de nous ouvrir à cette nécessité. N'est-ce pas le rôle essentiel de toute formation intellectuelle ? Le but de l'humanisme n'est-il pas de nous amener à l'humanité, c'est-à-dire au Bien de l'homme individuel et par là au Bien de l'homme collectif ?

(suite page 4)

## LA RÉGIE PROPOSE...

Des fleurs toujours fraîches par :

**Charly Bodmer-Feuz**

Lausanne Ile St-Pierre Caroline 2

Téléphone 22 67 25 et 26 37 26

La maison n'a pas de succursale

Livres des fleurs dans le monde

entier. Membre Fleurop et F.I.D

Importateur direct de Hollande

et d'Italie.

Prix spéciaux aux étudiants



## Connaissance

« Connais-toi toi-même », préconisait Socrate.

Mais Socrate est aujourd'hui dépassé, l'homme moderne ayant apparemment fait le tour de lui-même ne rêve plus que d'évasions, la vie méditative, la vie intérieure ne saurait lui suffire. Ainsi, tout le monde veut voyager, voir du nouveau, connaître d'autres personnes habitant sous d'autres climats, tout le monde veut sortir, bouger. « Connaissez-vous les uns les autres » supplante l'antique maxime. Voyager était autrefois une aventure qui ne tentait que les intrépides, maintenant, avec les moyens modernes, c'est sous une forme ou une autre à la portée de chacun. Cette constatation : le goût de connaître le monde, le fait que l'Université de Lausanne compte 30 % d'étudiants venant des cinq parties du monde m'ont donné l'idée de publier une série d'articles présentant chaque fois un pays différent, un pays où, malgré les scooters, les voitures d'occasion et les voyages organisés à prix réduit, l'étudiant suisse n'a guère coutume d'aller. Ne vous attendez cependant pas à trouver des articles richement illustrés par des gravures polychromes, comme l'affectionnent les grands hebdomadaires, ceux-ci s'adressent au grand public qui préfère regarder à lire et comprendre. Comme les VU ne touchent qu'un cercle de lecteurs éclectiques, il est inutile — et surtout trop onéreux — d'utiliser de tels procédés. Simplement, un étudiant vous décrira sa patrie comme il la voit. Voici, pour commencer, une étude

## de la Colombie

La Colombie est située au nord de l'Amérique du Sud, elle touche au Panama, région qui lui appartenait d'ailleurs et qui lui appartiendrait encore si une révolution ne la lui avait pas tragiquement enlevée. Il est vrai que les Américains du Nord allaient justement construire le canal, certains pensent que c'est une coïncidence (surtout les Américains du Nord, d'autres, surtout les Colombiens...) enfin, il est question de la Colombie et non du Panama.

La première colonie espagnole, « Santa Marta de la Nouvelle Grenade, nom primitif de la Colombie, a été fondée en 1520, c'est-à-dire deux décades environ après que Christophe Colomb eût atteint les plages du Vénézuéla actuel. La région était, avant l'arrivée des Espagnols, peuplée d'Indiens en partie assez cultivés. Ceux-ci, pour se débarrasser des intrus qui commençaient à leur peser, leur racontèrent, peut-être en pensant aux Incas, que là-bas, loin dans les hautes montagnes, vivait un prince couvert d'or et de précieuses. C'est ainsi que naquit la légende d'El Dorado.

Deux ans après leur arrivée, les explorateurs, très friands de ces « choses », n'hésitèrent pas à former trois colonnes qui, partant de trois endroits différents du littoral, pénétrèrent dans une forêt raisonnablement impénétrable. Du fait de cette légende, la colonisation de la Colombie a été grandement accélérée. Après maintes tribulations, les trois colonnes se rencontrèrent sur le plateau de Bogota, où fut fondée Santa-Fé de Bogota qui est devenue, sous le nom de Bogota, la capitale actuelle — un million d'habitants, à 2800 m. d'altitude — alors que Santa-Fé est déchu et ne représente plus qu'un quartier de la ville.

Au cours de leurs efforts pour trouver l'El Dorado, les Espagnols apprirent à bien connaître la géographie du pays. Comme la Suisse, c'est un pays très montagneux : trois énormes... — comment dit-on ? — cordilleras ? Mais, cordilleras, cela fait très couleur locale ; donc trois énormes cordilleras allant du nord au sud divisent le pays en d'innombrables vallées. Au fond de ces vallées règne une température insupportable, rendue parfois plus insupportable encore par l'humidité, une véritable bouillotte, une buanderie infernale, steaming jungle, disent les Anglais. A quelques kilomètres de là, des montagnes avec neige éternelle — La Sierra Nevada atteint en effet 5800 m.

Le morcellement naturel est un élément important pour comprendre la Colombie. La compartimentation a favorisé la formation de groupes ; ainsi il existe, de vallée en vallée, différents dialectes plus ou moins colorés d'expressions indiennes et de vieil espagnol. On trouve ce phénomène aussi chez nous où l'accent varie d'un village à l'autre, surtout en Suisse allemande. Sur la côte, on ressent encore très nettement l'influence andalouse, le langage rapide et saccadé des premiers conquérants. A Bogota qui, surtout pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, a été un centre culturel très important de l'Amérique espagnole, le langage est resté lent et posé. Les Bogotanos sont en outre réputés pour avoir les langues les plus acérées de toute l'Amérique latine ; comme les Parisiens, ils pensent que, d'une part il y a Bogota et, d'autre part la province, une vaste province couvrant toute la terre, donc un peu « il n'y en a point comme nous ». Ces distinctions ne se trouvent pas seulement dans le langage, mais aussi dans les coutumes et dans les mœurs. Prenons par exemple la musique, et mon ami de sortir sa guitare. Ecoute, voici une mélodie du bas-pays, elle est vive et gaie, c'est la

musique qui accompagne un paysage maritime, la mer bleue, les palmiers, le sable blond, le tout en technicolor. Les airs du haut-pays sont plus tristes, et en général en mineur. Halte ! le téléphone ! Allô... oui madame, vous n'aimez pas les sérénades après dix heures du soir ? — Mais très bien, nous ne vous ferons plus entendre de sérénade, madame. Affreux ou sensationnel, selon le point de vue. En Suisse il y a des lois, ce qui est normal, mais chacun est d'accord de les respecter ; il est établi que l'on respecte les lois, les ordonnances, les règlements et autres interdictions ; si d'aventure quelqu'un s'avise de les transgresser, il y aura tout de suite vingt citoyens pour rendre le coupable attentif. En Colombie existe une unanimité analogue, mais dans le sens contraire, pour contourner la loi, secouer toute contrainte qui pourrait vous peser ; enfin, il ne faut pas trop exagérer...

Nous parlions de l'influence de la nature sur le caractère national : il faut encore citer la différence de mentalité entre les habitants des montagnes et ceux de la plaine, ou plus exactement du bas-pays car, à part le llanos dans le bassin de l'Amazone, il n'existe pratiquement pas de plaine en Colombie. Les montagnards se distinguent nettement du reste de la population par leur caractère méfiant, susceptible, conservateur (mon ami tient beaucoup au mot conservateur, bien que je croie qu'il ne lui donne pas la signification que nous lui connaissons ; conservateur veut dire pour lui à la fois borné, tétu ; c'est d'ailleurs une opinion).

Toute proportion gardée, on pourrait voir dans ce fait quelque analogie avec la réputation des montagnards de chez nous. Au contraire, les habitants des provinces à climat chaud de l'ouest et du nord ont un esprit bien plus libéral. Les gens s'occupent principalement de commerce et du carnaval. Chaque ville a son carnaval qui, s'il est bien organisé, peut durer un mois ; évidemment, il faut bien se reposer de l'activité commerciale. Il ne faut pas exagérer la paresse des habitants des pays chauds. Grâce à une vie commerciale très active, des villes telles que Medellin, Barranquilla, ont pris un grand essor. Kali qui n'était, il y a dix ans, qu'une petite ville, est devenue un centre industriel important. Peu de nordiques pourraient résister à seize heures de travail manuel sous un soleil de 35 à 40 degrés. Bien sûr, il faut distinguer entre les classes, ouvriers, commerçants, fonctionnaires, grands propriétaires n'ont pas du tout le même régime ; tout le monde n'est pas astreint à un travail si ardu.

Prenons l'exemple d'une famille aisée habitant l'une des grandes villes tropicales : elle mène une vie qui, selon le standard des pays nordiques, serait le comble de la paresse (est pays nordique tout pays situé au nord du trentième degré de latitude nord). Le père se lève vers 7-8 heures, déjeune, lit les journaux, administre une fessée à un des enfants qui sont debout et turbulents depuis longtemps, vers 10 heures il s'achemine au bureau (s'il en est le maître). Le reste de la famille se lève au cours de la matinée. A midi toute activité cesse, il fait trop chaud, même pour s'asseoir dans sa voiture ; à l'exception de quelques établissements tout se ferme, tout est mort, un immense silence plane sur le pays, seules les innombrables variétés d'insectes s'adonnent à une activité débordante, c'est l'heure sacro sainte de la sieste. Vers 3 heures, l'activité reprend son cours jusqu'à 6 heures. Chacun se prépare ensuite pour dîner, le principal repas de la journée, puis on se rend à son club.

A la campagne, dans les haciendas où l'on cultive le café, on élève du bétail, la vie est plus active, toute la famille doit travailler jusqu'à douze heures par jour à l'administration de ses biens. Les citadins en souci de la santé de leurs enfants les envoient à la campagne pour qu'ils s'y reposent ; cette vie leur fait d'ailleurs en général beaucoup de bien.

Le père de famille est le chef de la communauté familiale, le droit civil lui a concédé sur la femme des droits assez étendus. A Bogota, les enfants adressent la parole à leur père en employant l'expression « señor » (littéralement seigneur, mais aussi maître) voire même « su merced » (votre grâce). La femme reste au foyer, tout au plus peut-elle s'occuper d'une œuvre de bienfaisance. Si le père est responsable de toute la famille, et prend les décisions importantes, la mère n'en forme pas moins le centre ; elle est révéree, son importance se fait surtout sentir sur le plan social, c'est elle qui débarrasse le chemin de ses enfants pour leur entrée dans les sociétés qui sont très fermées, c'est elle aussi qui les marie. Une fois grand-mère, ses connaissances à ce sujet sont si vastes qu'elle devient une véritable encyclopédie de généalogie. Les exigences de la vie moderne ont supprimé un bon nombre d'habitudes anciennes, ainsi une jeune fille même bien élevée peut aller travailler avant son mariage et s'intéresser à d'autres problèmes que ceux que lui posent son foyer une fois mariée.

Mais ce que nous venons de dire s'applique uniquement à un faible pourcentage de la population. En effet, chez les pauvres il en va tout autrement : hommes et femmes doivent travailler pour survivre ; ceci rend la femme indépendante à tel point que dans ces milieux, bien souvent, on ne voit pas l'utilité de se marier. La vie en commun dure jusqu'au jour où l'un trouvant l'autre trop ivrogne, ou l'autre, l'un pas assez travailleur, on se sépare sans autre forme de procès ; les enfants, eux, vivent parmi (comme on dit dans le canton de Vaud). Même l'Eglise n'a pas réussi à changer cet état de choses, et pourtant...

Les mœurs varient encore selon la race que l'on considère. La plus grande partie de la population se compose de métis ; par là on entend le croisement de blancs avec des indiens. Le métissage est plus ou moins prononcé de l'une ou de l'autre race, à chaque extrémité on trouve une minorité de blancs purs et d'indiens purs, mais ces derniers en très petit nombre. Viennent ensuite s'ajouter les noirs, les mulâtres (noir et blanc) et les sambos (noir et indien). Il faut enfin mentionner quelques colonies prospères de Chinois et de Japonais.

Le chapitre des mœurs ne serait pas complet si l'on ne parlait pas des révolutions. Les étrangers sont souvent étonnés de leur fréquence ; on peut les attribuer à deux raisons générales. La première est de nature psychologique : le Colombien comme l'Américain du Sud et le Latin en général est un individualiste forcené, or l'ordre peut difficilement régner dans un pays où chacun veut agir à sa guise. La seconde raison est de nature historique : l'ère des révolutions débuta à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les premières étaient dirigées contre les Espagnols. En effet, les créoles, souvent élevés en Europe, notamment en France, rêvaient de supprimer le carcan imposé par l'administration espagnole et d'établir une grande république analogue aux Etats-Unis, comprenant toute l'Amérique du Sud. Après quelques essais malheureux on réussit bien à chasser les Espagnols, mais la fédération projetée ne put jamais être réalisée. Ainsi l'équilibre et l'ordre établi étaient rompus et ne furent pas remplacés, car les Créoles, instigateurs du mouvement républicain, ne constituaient qu'une infime minorité de la population ; la masse était très inculte, elle ne connaissait pas la différence entre libre ou pas libre, notion bien trop abstraite pour elle. Dans ces conditions, la république n'était pas viable et, immanquablement, des dictatures devaient s'établir. En Colombie, la situation est rendue encore plus difficile du fait de la forte compartimentation du pays ; il existe

pour ainsi dire un état de révolution endémique vu que, tantôt cette province, tantôt une autre, se révolte contre l'autorité fédérale. Quelquefois, lors d'une crise particulièrement violente qui secoue tout le pays, le dictateur est balayé et remplacé, dans un délai plus ou moins long, par un autre. On peut comparer le régime politique au climat : le matin beau temps, midi très chaud, après midi orage... puis la nuit et ça recommence. Et quelle heure est-il maintenant en Colombie ? Quelques émeutes éparses, début d'inflation, cela fait une heure, une heure et demie.

Recueilli par J.-M. Graf.

**LE GUET**

**RESTAURATION**

Café complet : Fr. 1.50  
Menu de midi : Fr. 2.50  
Entrecôte garnie : Fr. 4.50

P. ROUVENAZ

**Walther**

Boulevard de Bourg 13  
LAUSANNE

Habile à la perfection, mesures ou confection

Manteaux Imperméables Vestons Pantalons  
Complets Robes de chambre Chemises

Le magasin renommé... pour le chic et la qualité

**Aux Etudiants : rabais 5%**  
sur présentation de la carte de l'A.G.E.

Les étudiants se retrouvent au

**San Pedro**  
Ile St-Pierre

où l'on joue à tous les jeux américains,  
football de table, billard, ping-pong.

ENTRÉE LIBRE

A deux pas de l'Université...

**AUTO-ECOLE**  
**THORNHILL**

Cité-Devant 8 - Face Ancienne Académie

vous apprendra à conduire entre vos  
heures de cours.

Voiture - Moto - Scooter

**CAFÉ VAUDOIS**

HOTTINGER, KAESER & Cie

Nombreuses salles pour banquets  
et soirées

Tél. 23 63 63 Lausanne

**Bigla**

**GEORGES KRIEG**

ORGANISATION DE BUREAU

IMMEUBLE FEUILLE DAVIS DE LAUSANNE

PLACE PÉPINET 4 TÉL. 230871

banque cantonale vaudoise



Nous vous rappelons l'importance du questionnaire de l'enquête sociale que vous venez de recevoir. Ayez la bonté de le remplir et de le retourner à l'étudiant de votre faculté chargé de rassembler ces questionnaires.

## FEN 1957-58

Le nouveau comité a établi un programme d'activité qui peut se résumer en deux points :

### I. Doctrine sociale

L'article que vous avez lu dans le numéro précédent des VU vous prouvait l'impérieuse nécessité de mettre au point cette année encore une doctrine sociale, c'est-à-dire préciser les notions de statut de l'étudiant, de condition sociale de l'étudiant, de démocratisation de l'enseignement.

Les déclarations de principes qui rallient de grandes majorités sont très belles et prouvent de bonnes intentions, mais souvent elles cachent les véritables problèmes. Nous ne pouvons plus nous contenter de déclarations d'intention, à moins que nous préférions voir la situation devenir encore plus inextricable, et supporter les justes reproches que la génération suivante ne manquerait pas de nous faire.

Nous procéderons en trois étapes, qui d'ailleurs s'imbriquent plus ou moins les unes dans les autres :

● Tout d'abord chercher à définir la position que l'étudiant occupe dans la société. Nous avons affaire à une classe spéciale de la population qui a ses exigences particulières, mais qui actuellement est encore très confuse du fait qu'elle ne s'oppose pas aux autres, et même qu'elle n'occupe pas une place déterminée dans la hiérarchie sociale.

● En second lieu, préciser les conditions sociales de l'étudiant qui fréquente aujourd'hui l'université, voir les rapports entre cette condition et le statut de l'étudiant précédemment défini, et en tirer les conclusions, en cherchant remède aux hiatus qu'il pourrait y avoir entre condition et statut. C'est ici qu'intervient l'enquête sociale qui est le seul moyen d'approcher d'une connaissance suffisante de la situation réelle de l'étudiant.

● Et, finalement, trouver le cadre dans lequel doit s'inscrire la démocratisation de l'enseignement, c'est-à-dire faire des propositions concrètes en vue de la réalisation pratique de ce principe.

Voilà en quelques phrases le fil conducteur de notre activité future. Malheureusement, les membres du bureau de la FEN sont des étudiants tout comme vous, qui suivent aussi des cours, ce qui revient à dire que ce programme, bien qu'urgent, ne peut être mené à chef en quelques temps de travail concentré. Il nous faudra une année.

### II. Organisation

Il s'avère aujourd'hui nécessaire de transformer la FEN en un organe de gestion efficace. En effet, ces dernières années, la FEN a créé le Ciné-Club universitaire, le Foyer, les offices du logement et du travail, et les VU. Mais on ne s'est pas trop occupé de coordonner le travail entre les différents offices. Il faut le faire maintenant, sinon une bonne partie de notre activité tomberait à zéro.

Les rapports entre le bureau de la FEN et les étudiants laissent passablement à désirer; c'est pourquoi nous avons demandé à l'Assemblée générale du 14 novembre de nous charger d'une révision des statuts. Nous espérons trouver une formule qui permette un meilleur contact entre les étudiants et le bureau de la FEN, et qui éveille aussi l'intérêt des étudiants pour les activités de la FEN et de

Carrefour des étudiants à Neuchâtel ?  
Mais... c'est

au 21

Café-Bar en vogue sous l'Apollo

# Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel

Rédaction : Henri-Philippe CART, case postale 444, Neuchâtel

## L'UNES et les COMMUNISTES

Ce problème a particulièrement intéressé les délégués de la FEN à l'Assemblée générale de l'UNES. Nous tenons à vous en parler nous-mêmes, car les communiqués que la grande presse a publiés ont été généralement exploités dans un esprit tout à fait opposé au nôtre.

Considérant que se couper de la majorité des étudiants du monde à cause de la nature du régime de leur pays est incompatible avec une neutralité bien comprise, c'est-à-dire active, et que d'autre part continuer à entretenir des « relations » avec l'UIE serait la preuve d'un manque de réalisme (car l'expérience nous a montré que la meilleure volonté ne peut nous rallier à la position actuelle de l'UIE), nous étions face à une contradiction qu'il nous fallait absolument résoudre.

### ACTE I

En gros titres, chacun a pu lire que l'UNES rompt avec les communistes, et a été ainsi induit en erreur sur la nouvelle politique que nous avons décidée à Zurich.

Nous avons bien rompu toutes relations avec l'UIE — Union internationale des Etudiants, qui groupe les Unions nationales des pays communistes et quelques autres Unions, en particulier le Japon — en acceptant à l'unanimité la motion suivante, présentée par Genève, l'Uni de Zurich, le Poly et Neuchâtel :

« L'Assemblée générale de l'UNES charge le Comité central de couper tout rapport avec l'UIE. Les relations peuvent être reprises sur une décision de l'Assemblée des Sections ou de l'Assemblée générale. »

Cette motion est un compromis entre deux tendances :

— l'une, soutenue par la majorité des Suisses alémaniques, qui précisait que les relations ne pourront être reprises que si la situation politique de l'UIE change notablement,

— et l'autre, soutenue par la FEN, qui se contentait d'un simple changement de la position actuelle de l'UIE pour permettre de reprendre les relations.

Ces deux versions, qui peuvent paraître très voisines, auraient provoqué des interprétations qui auraient rapidement abouti à une profonde division entre délégués lors des prochaines assemblées. En effet, situation politique, si l'on est réaliste, ferme la porte à toute possibilité de reprendre contact, tandis que position actuelle permet une appréciation beaucoup plus souple des circonstances.

Toutefois, la FEN a accepté de soutenir la motion de compromis dans l'intention de déposer une seconde motion envisageant le problème sous un autre angle.

Il faut remarquer que cette prise de position très nette ne change rien à la situation déjà existante. Car si nous n'avions pas encore coupé totalement les ponts, en nous laissant la possibilité de travailler avec l'UIE sur un

plan purement technique, cette occasion n'était jamais utilisée par l'UNES; et même la documentation que l'UIE nous faisait parvenir, ne dépassait que rarement la corbeille à papier du secrétariat de Zurich.

Il fallait être logique, nous croyons l'avoir été.

### ACTE II

Une seconde motion, déposée par la FEN et soutenue par Lausanne, donnait une tout autre tournure à la position de l'UNES face aux pays de l'Est. En voici la teneur :

« L'Assemblée générale de l'UNES charge le Comité central de continuer d'examiner les offres de coopération qui lui seraient faites par les Unions nationales d'étudiants, membres de l'UIE, sur la base de leur valeur pratique et psychologique; le Comité central peut même prendre l'initiative de faire des propositions à ces Unions nationales. Le Comité central doit être attentif à tout ce qui se passe dans ces Unions. »

Si la première motion faisait preuve d'un raidissement abrupt au sommet (UIE), la seconde l'assouplissait singulièrement, en se plaçant à l'échelon inférieur (Unions nationales).

En effet, l'UIE groupe des Unions nationales dont la position n'est pas unique : les étudiants japonais ne peuvent être taxés de communistes, les conceptions politiques des dirigeants étudiants polonais se différencient sensiblement de celles des russes. Il était donc de toute nécessité que le Comité central de l'UNES ait la possibilité de prendre position de cas en cas. Il fallait déterminer des critères pour ne pas lui laisser une initiative trop grande ou une excuse à une inaction totale.

Nous les avons fixés de deux sortes : pratiques et psychologiques; — pratiques, techniques aussi, parce que sur ce plan nos propres conceptions sont généralement compatibles avec celles des Unions nationales de l'Est, — et psychologiques parce que souvent il est nécessaire d'encourager une proposition timide qui pourra ensuite se développer, et qui, si on la refusait, risquerait de ne plus se renouveler.

Dans le même esprit, nous avons demandé à l'Assemblée générale d'autoriser le Comité central, qui jusqu'alors se bornait à examiner les offres de coopération, à prendre l'initiative de telles démarches, en vue d'encourager plus fortement encore les possibilités de contacts.

Nous croyons avoir ainsi exprimé la pensée de la majorité des étudiants de Neuchâtel.

HPh Cart

— Pour les autres décisions de l'Assemblée générale, nous vous renvoyons à l'article de Gabriel Fragnière en pages lausannoises.

### Le petit Bottin Mondain de la FEN

Le Bureau de la FEN a été formé comme suit pour l'année académique 1957-58 :

Président : Jean Vuilleumier (sc.)  
Vice-président : Gérard Viatte (droit)  
Caisier : Maurice Borel (sc.éc.)  
Représentant de la FEN au Foyer : André Vallet (sc.éc.)  
Rédacteur des VU et chargé de

l'enquête sociale : Henri-Phil. Cart (droit)  
Office du Logement : Georges Noirjean (s.é)  
Office du Travail : Richard Boller (droit)  
Commissaire aux Sports : Thierry Vivien (lettres)

Le comité de la FEN.

LE PLUS GRAND CHOIX

AUX *Amourins* NEUCHÂTEL

LE GRAND MAGASIN EN VOGUE

## Nos recteurs

Au moment où un nouveau recteur est installé, nous tenons à remercier, au nom de tous les étudiants de l'Université, M. Charly Guyot, pour le dynamisme et la compréhension dont il a fait preuve envers nous durant son rectorat. Nous espérons que sa charge de vice-recteur nous permettra de poursuivre notre travail dans le même esprit de collaboration et de conciliation.

Nous avons aussi à cœur de dire tout le plaisir que nous cause la nomination au poste de recteur de M. Félix Fiala. M. Fiala est un des principaux fondateurs du Foyer des étudiants, et nous n'oublions pas le travail énorme qu'il a accompli au sein du Comité du Foyer, en se montrant toujours très proche de nos problèmes et très compréhensible à nos désirs. Sa nomination nous permet d'espérer une collaboration étroite entre les autorités universitaires et la Fédération des étudiants.

Le comité de la FEN.

Disques microsillons  
de 19.50 à 24.-

Les meilleurs enregistrements  
aux meilleures conditions

Musique classique  
et moderne  
Folklore et Jazz  
Disques littéraires

Demandez notre liste d'enregistrements

DELACHAUX & NIESTLÉ  
LIBRAIRIE NEUCHÂTEL

SNACK-BAR  
et Terrasse

BEAULAC

L'assiette soignée de l'étudiant  
chaude et froide depuis Fr. 2.-



Etudiants...  
avec l'Hermès BABY  
à Fr. 245.-  
(ou Fr. 20.- par mois)  
vos travaux seront  
impeccables  
A. BOSS  
Fbg du Lac 11  
Neuchâtel

LE TEA-ROOM EN VOGUE

Radelfinger  
Confiserie Place Purry

Pour vos cadeaux de fin d'année :

OPTIQUE - PHOTO - CINÉ  
P. & A. HIMMELREICH

NEUCHÂTEL Rue du Seyon 10  
Tél. 5 31 89

au Bon Bar  
le bar café  
à l'Université

Musique \* Jeux américains \* Billard

Benkert & Co

Fleuristes  
NEUCHÂTEL

Membre Fleurop Tél. 5 12 80

Confiserie-Pâtisserie

Gustave Schmid  
Succ. de HEMMELER  
NEUCHÂTEL

Tea-Room



## De l'Humanisme à l'Humanité

(suite de la page 1)

### Montaigne au Département I

Si je me suis étendu sur ces quelques réflexions, c'est que je suis persuadé qu'une formation intellectuelle complète doit aboutir chez tous les étudiants universitaires à ce souci de l'évolution de l'humanité vers la Vérité. Certes, chaque faculté doit garder le souci de la spécialisation. Aussi le devoir de fournir une formation générale complète revient aux Gymnases, avant que l'étudiant soit totalement pris par la préparation de sa profession. Or il faut constater que notre Gymnase cantonal fait totalement défaut en ce qui concerne la formation philosophique, formation absolument nécessaire à une époque où les chocs d'idéologies prennent de plus en plus d'importance. C'est plus qu'une faiblesse, me semble-t-il, de la part de nos dirigeants, c'est un manque de conscience. Il est regrettable en effet de constater qu'en Suisse, seules les institutions religieuses donnent une formation philosophique suffisante.

C'est à croire que l'Etat ne veut pas de penseurs. Combien d'étudiants en effet se rendent compte de ce manque de formation, irrésistiblement poussés vers la technique par l'évolution du monde moderne. Pour enseigner la philosophie dans toute sa rigueur, il faudrait, en effet, opter pour un système, défendre une « Weltanschauung », penser quelque chose au moins, et je me permets de douter que l'enseignement actuel de l'Etat soit à même de le faire. Quand aurons-nous des dirigeants suffisamment éclairés qui auront plus le souci de former des hommes que des praticiens à la tête bien pleine ? Ah ! si Montaigne était au Département !...

Quand on pose un problème comme celui-ci, on a toujours la tendance d'exagérer le mal et j'en suis conscient, mais il est certain qu'il y a actuellement dans la formation intellectuelle des jeunes bacheliers un tel manque de culture, dont je souffre moi-même, que nous, étudiants, sommes en droit de demander ce qu'il nous manque encore. Je pose ici un problème pratique. Un pays n'est pas fait que d'économie et de commerce, et comme un corps ne vit pas sans âme, ainsi une communauté est faite avant tout d'une âme pensante qui n'a pas peur d'aller de l'avant pour établir la vraie unité dans ce qu'elle a d'absolu.

J'espère seulement que ce problème posé avec beaucoup d'idéalisme ne restera pas sans écho.

G. F.

### Le Foyer catholique des étudiants

situé au 24, av. de la Gare, est ouvert à tous les étudiants. Il comporte une chapelle, une bibliothèque (livres, revues, journaux, etc.), une salle de lecture, radio, disques.

Messes : chaque jour à 7 heures.

Le mercredi à 12 h. 15 et le vendredi à 18 h. 15 : messe suivie d'un repas pris en commun.

Tous les lundis à 20 h. 30 : Conférence. (Nous aurons ce trimestre l'occasion d'entendre entre autres : Mgr Adam, Evêque de Sion ; M. l'abbé Chavaz qui nous parlera de l'Oecuménisme ; le jeune peintre Yoki et d'autres conférenciers.) Un programme détaillé est à disposition à l'av. de la Gare.

Vendredi à 20 h. 30 : Cours de théologie.

Le Foyer catholique des étudiants voudrait vous offrir, en même temps qu'une communauté amicale de Foi et de Charité, un nécessaire complément de formation et un enrichissement.

Deux aumôniers, les P.P. Louis et Dumas sont à la disposition de chacun.

G. F.

### CINE-CLUB UNIVERSITAIRE

Prochaines séances :

3 décembre à 20 h. 15 à l'Aula du Belvédère : **Vampyr, de C. Dreyer**

10 décembre à 20 h. 15 à l'Aula du Belvédère : **La Mère de Poudovkine**

Un verre de

**VIN VAUDOIS**

vaut mieux qu'un long discours...

## Réductions

Les Affaires Intérieures sont heureuses de communiquer le nom des entreprises accordant une réduction aux étudiants, sur présentation de leur carte en règle :

### Téléphérique de Crans — Tarif FSS

Abonnement de 30 coupons, Fr. 33.— au lieu de 36.—  
Carte journalière, Fr. 10.— au lieu de 11.—

### Skilift des Diablerets

Montée, Fr. 0.70 au lieu de 1.—  
Carte journalière Fr. 6.—, courses illimitées

### Télesiège de La Creusaz

Montée Fr. 2.— au lieu de 2.50  
Descente Fr. 1.— au lieu de 1.50  
A et R Fr. 3.— au lieu de 3.50  
Carte journal. Fr. 10.—, courses illimit. sur le télesiège de la Creusaz, 1100-1800 m.  
le téléski de Golettaz 1800-2300 m.

### Télesiège des Diablerets-Iseña SA

Abonnement au porteur 5 courses Fr. 13.—  
10 courses Fr. 24.—  
20 courses Fr. 42.—

### Abonnement personnel

14 jours, courses illimitées, Fr. 80.—  
1 mois, courses illimitées, Fr. 120.—  
Abonnement de 400 coupons de l'Association d'entreprises suisses de monte-pente et télesièges, Fr. 30.—

### Monte-pente de La Péroule-La Rippe

Réduction de 15% sur les tarifs

### Télesiège de Médran SA.

Télécabine de Médran Fr. 2.—  
Téléphérique des Attelas Fr. 2.—  
Télesiège de Savoleyres Fr. 2.—  
Téléski de Savoleyres Fr. 1.—  
Téléski des Ruinettes Fr. 1.—  
Libre-parcours journalier sur toutes les installations ci-dessus, Fr. 10.—

### Télesiège de Champex à La Broya

Tarif du Club alpin (M Fr. 2.—, AR Fr. 3.—)

### Téléski de Chesières

Course à Fr. 0.35 au lieu de Fr. 0.50  
Carte de Fr. 1.50 au lieu de Fr. 2.20

### Téléphérique de Saas-Fee

Réduction de 50% sur toutes les installations (1 téléphérique et 4 skilifts)

Nous tenons à remercier ces entreprises de leur geste qui sera bien accueilli par les étudiants. P. Hubert.

### Art et Culture communique :

#### VENTE DE PLANCHES D'ART

Une sélection de reproductions des chefs-d'œuvre de la peinture du XIX<sup>e</sup> siècle est actuellement en vente au bureau de l'AGE.

Parmi les auteurs de ces tableaux citons Monet, Dufy, Renoir, Pissarro, Degas, Lautrec, Van Gogh.

Ces reproductions — excellentes — sont à Fr. 7.50 pièce ; elles peuvent être examinées au bureau de l'AGE pendant les heures de secrétariat.

En vente, en outre, des livres sur l'Art, au prix de Fr. 9.—

### COMITE DE LEMANIA

pour le semestre d'hiver 1957-58

Président : L. Bianchi (stud. Jur.)  
Vice-président : Cl. Cavegn (stud. HEC)  
Secrétaire : P. Rista (stud. HEC)  
Fuchs-major : M. Gross (EPUL)  
Membre-adjoint : R. Fragnière (stud. Jur.)

**RoCHAT, imprimeur**

## CHRONIQUE SPORTIVE

### Premier week-end à ski à Bretaye

les 14 et 15 décembre 1957

#### Prix

Fr. 21.— comprenant : voyage collectif Lausanne-Bretaye et retour, souper, logement à l'Hôtel du Lac, petit déjeuner, réduction sur les monte-pente, leçons.

#### Horaires

Départ samedi à 8 h. 07 pour ceux qui n'ont pas de cours et à 12 h. 05 pour ceux qui ont des cours (minimum 6 personnes). Mentionner l'heure de départ sur la formule d'inscription. Retour à Lausanne le dimanche à 18 h. 52.

#### Logement

Les demoiselles auront des chambres, supplément Fr. 2.50 à verser avec la finance d'inscription. Les messieurs logeront au dortoir, lits sans draps. Possibilité d'avoir des chambres en s'inscrivant et en payant à l'avance.

#### Assurance

Obligatoire pour ceux qui n'en ont pas. Fr. 4.— à ajouter à la finance d'inscription.

#### Rendez-vous

Dans le hall central de la gare, dès 7 h. 45.

#### Inscriptions

Jusqu'au mercredi 11 décembre, à 18 heures, au moyen de la formule spéciale.

#### Païement

(Assurance et chambre en plus) au compte de chèques Il. 120 85, « Cours universitaires de ski », Lausanne, jusqu'au jeudi 12 décembre.

#### Renseignements

Inscriptions au bureau de l'AGE.

Demander les formules d'inscription ainsi que les bulletins de versement au bureau de l'AGE, au secrétariat de l'Université, au réfectoire des étudiants et chez le concierge de l'EPUL. Majoration Fr. 3.— pour tout retard. Nombre de places limité à 40 à l'Hôtel du Lac.

### Championnat universitaire lausannois de cross-country 1957

1. de Quay Serge, Droit	15' 33"
2. Meuwly Bernard, Architecture	17' 43"
3. Merminod François, EPUL	17' 48"
4. Jaquet André, EPUL	17' 56.5"
5. Rothen François, Sciences	17' 59"
6. Ruffy Eugène, Droit	18' 02"
7. Chollet Jean, EPUL	18' 04"
8. Sandoz Fred, EPUL	18' 07"
9. Guisan Olivier, EPUL	18' 21"
10. Hunziker Alexandre, Droit	18' 37"
11. Raymond Daniel, Lettres	18' 44"
12. de Mestral Henri, EPUL	19' 04"
13. Rahm Werner, HEC	19' 06"
14. RoCHAT Antoine, Lettres	19' 08.5"
15. Giroud Claude, HEC ancien	19' 13"
16. Bréaud Philippe, Médecine	19' 28"
17. de Roten Charles-Henri, HEC	19' 52"
18. Henin Jean-Pierre, Sciences	19' 58"
19. Finaz Denis, EPUL	19' 59"
20. Humm Bernard, EPUL	20' 18"
21. Reuge Jean, EPUL	20' 23"
22. Delloye Georges, EPUL	20' 33"

23. Rosset Jean-Claude, EPUL	20' 46"
24. Chausson Pierre, EPUL	20' 52"
25. de Longevialle Xavier, EPUL	20' 59"
26. Bauchau Christian, Sciences	22' 05"
27. Hauf Eric, Médecine	22' 14.5"
28. Yenny Jacques, EPUL	23' 03"
29. Bovy Philippe, EPUL	23' 26"
30. Stoudmann Eric, Droit	24' 50"
31. Hari Jean-Pierre, Droit	24' 50"
32. Antonini Jean-François, EPUL	24' 50"

#### Classement inter-sociétés :

1. SAS	54' 55"
2. Stella	55' 37.5"
3. Zofingue	57' 06"
4. François	61' 31"
5. Helvétia	62' 08"
6. Valdésia	66' 14"
7. Belles-Lettres	68' 58.5"

#### Classement inter-facultés :

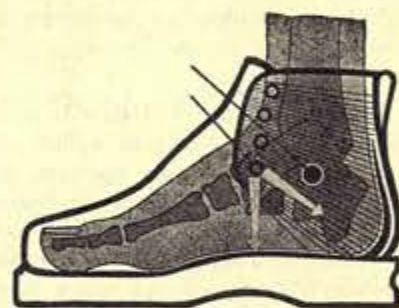
1. Droit	52' 12"
2. EPUL	53' 48.6"
3. Sciences	60' 02"

Petites annonces — 40 ct. la ligne

### JEUNES TUNISIENS

Etudiants et employés désirent correspondre en français avec jeunes Suisses pour échanger des idées dans le domaine économique et culturel et créer des liens d'amitié nouveaux.

Ecrire Club Suisse-Tunisie, Case postale 66, Lausanne 17.



Position du pied dans le **BALLY RADAR**

Venez visiter notre exposition de chaussures de **SKI**

Tous les principaux modèles de **BALLY**

**Mille - Radar - Top**  
**Parcours - Elite - Névé**



RUE CENTRALE/RUE DU PONT  
**LAUSANNE**

+ Arola S. A. P. Magnard Dir.

EN L'AN 2000 \*\*\*



IL N'Y AURA PLUS NI GUERRES NI SOLDATS (ou NON, ON L'ESPERE)

MAIS ON BOIRA TOUJOURS DU

**CINZANO**



13 9523

Lausanne



# Voix universitaires

Organe bimensuel de l'Association Générale des Etudiants de Lausanne  
et de la Fédération des Etudiants de Neuchâtel

Rédacteur : J.-M. Graf, Av. Jomini 20 — Administrateur: Michel Kernen, Av. J. Olivier 20 — Annonces : Renzo Zanchi, Craivavers 13 — Imprimerie : Rochat, Lausanne-Cité

## La situation sociale des étudiants soviétiques

Les renseignements sur l'URSS sont devenus ces derniers temps plus fréquents. La plupart des journaux et des hebdomadaires ont publié les impressions de quelque touriste donnant un aperçu de la vie soviétique. Mais, à ma connaissance, on a très peu parlé des étudiants; en effet, qu'avons-nous appris à leur sujet? Pour ainsi dire rien, sinon qu'ils sont très nombreux, et que les universités russes décernent plus de diplômes d'ingénieurs que les universités américaines. C'est peu. Pourtant la « Medicinska Föreningens Tidsskrift » de Stockholm a récemment publié un article résumant les impressions d'une délégation d'étudiants qui, lors d'un séjour en URSS, a fait une enquête sur le sort des étudiants. Il nous a semblé intéressant de présenter ici de larges extraits de cet article qui, tout en parlant de la vie estudiantine en général, s'attache surtout à décrire les conditions sociales.

### Le régime des bourses

L'étudiant russe est boursier, du moins 90% le sont au dire de certains; le ministère de l'enseignement supérieur et de l'éducation nationale toutefois estime la proportion à seulement 80-82%. L'origine sociale et la situation économique des

étudiants sont évidemment sans importance pour l'obtention d'une bourse, seules les capacités entrent en ligne de compte. Les bourses couvrent les dépenses les plus nécessaires (nourriture, habillement, frais d'études). Cependant le montant attribué à chacun par l'Etat varie considérablement; il dépend de l'année d'étude dans laquelle se trouve l'étudiant, du genre d'études qu'il poursuit et des résultats qu'il obtient lors des examens semestriels. Les limites se situent entre 250 et 600 roubles par mois. Cependant, dans certaines disciplines, par exemple ingénieur des mines, les bourses sont supérieures. Comme les informations données à la délégation suédoise ne furent en cette matière ni très nombreuses ni très précises, celle-ci n'a pas pu se faire une idée très exacte du mode d'attribution. Toutefois, il paraît que la bourse augmente de 25% par an; ainsi un étudiant qui en première année touche environ 250 roubles, obtiendrait en quatrième année le double, soit 500 roubles. Il est à noter que les études ne dépassent que rarement quatre ans. Les étudiants qui font de très brillants examens ont des chances d'obtenir des bourses à taux maximum dès la première année.

Un étudiant échouant à l'examen semestriel n'a en général plus droit à une bourse jusqu'au prochain examen; ce fait explique pourquoi environ 20% des étudiants n'ont pas de bourse. Mais il ne s'agit pas là d'une règle rigide. En effet, si un étudiant échoue pour des raisons dites « objectives », par exemple en cas de maladie, le recteur de son université peut lui attribuer une subvention prélevée sur un fonds spécial. Malgré ces dispositions, le nombre des étudiants qui ne terminent pas leurs études est très

peu élevé, environ 1% des effectifs. Pour les étudiants très doués, il y a des fonds spéciaux qui portent le nom de savants ou d'écrivains, tels que Lomonossov, Mayakovski, Pouchkine. Le montant de ces bourses est d'environ 700 roubles par mois; la bourse la plus avantageuse — la bourse Staline — atteint 800 roubles.

### Conditions de vie

Si, pour comparer les bourses soviétiques à celles attribuées dans les pays occidentaux, on se fonde uniquement sur le pouvoir d'achat du rouble en Europe occidentale et aux USA, on ne pourrait se faire une idée exacte de la situation d'un étudiant. Au contraire, on peut se rendre compte de la situation de l'étudiant, si l'on sait que le revenu du Russe moyen est d'environ 800 roubles par mois.

Sur le plan du loyer, les étudiants soviétiques sont nettement avantagés, par rapport aux étudiants occidentaux, car à l'Université de Moscou, par exemple, une chambre d'étudiant ne coûte que 27 roubles par mois. Par contre, la nourriture est plus chère; pour se nourrir convenablement, il faut compter au minimum 250 à 300 roubles. La délégation suédoise a cherché à savoir comment les titulaires d'une bourse moyenne arrivaient à joindre les deux bouts, s'ils n'étaient pas aidés par leur famille, mais elle n'a pas reçu de réponse satisfaisante.

En visitant le foyer des étudiants de l'Université de Moscou, la délégation a pu se faire une idée des conditions de logement. 6000 étudiants habitent ce bâtiment de 32 étages. Les chambres sont disposées deux par deux et ont une superficie de 8 m<sup>2</sup> en moyenne. A chaque

étage se trouve une cuisine où l'on peut obtenir des boissons chaudes; chaque corps de bâtiment est pourvu en outre d'un réfectoire, dont toutefois la superficie, comparée aux dimensions énormes de ces immeubles, ne semble pas très grande. Les étudiants ne sont pas servis par du personnel. Au point de vue logement, l'Université de Moscou se trouve avantagée par rapport aux autres universités soviétiques où les étudiants vivent le plus souvent en pensionnat. On y compte quatre à cinq personnes par chambre et une partie des étudiants logent en dortoir. Ils ne travaillent pas souvent dans ces locaux, mais dans les bibliothèques, les instituts et les salles de lecture qui sont nombreuses. La délégation suédoise n'a pas été renseignée sur la façon dont sont logés les étudiants mariés, pas plus d'ailleurs sur la proportion entre étudiants mariés et célibataires. Les autorités ont déclaré que ces questions étaient sans importance dans les universités soviétiques, car l'étudiant finit ses études à l'âge de vingt-deux ans en moyenne. On conviendra que, dans ces conditions, le nombre des étudiants mariés ne doit pas être élevé. Cependant, des étudiants de l'Université de Moscou ont rapporté qu'il y avait un certain nombre d'étudiants mariés qui habitaient généralement chez leurs parents.

En ce qui concerne le service militaire, la délégation a appris que les étudiants bénéficiaient de faveurs spéciales, mais elle n'a pas été informée des modalités de ces avantages, sauf que, pour les étudiants, le service militaire est moins long mais plus intensif. Le service militaire peut être abrégé, notamment pour ceux qui ont fait du service pré militaire. La plupart des étudiants font partie de la société pour la coopération avec l'armée, l'aviation et la marine. Les étudiants participent aussi à l'entraînement pré militaire.

### Le choix de sa situation

Six mois avant de terminer ses études, l'étudiant a la possibilité de se présenter à une commission, comprenant des représentants de plusieurs ministères et de différentes branches de l'industrie, afin de dire dans quel domaine et à quel endroit il aimerait travailler. On a assuré à la délégation que les étudiants soviétiques peuvent choisir la place qu'ils jugent convenable, mais que la plupart des diplômés consentent à travailler où l'on a le plus besoin d'eux, car les salaires sont établis de manière à rendre ces branches plus avantageuses. Ils doivent s'engager à rester au moins trois ans au premier poste qu'on leur procure.

(suite page 5)

LE RENDEZ-VOUS  
DES ÉTUDIANTS

Ile St-Pierre

Tous ceux qui s'intéressent aux activités de l'AGE auront constaté que nous en sommes à l'heure de la « proposition » sociale. (Je ne dis pas « revendication », tant le mot sérirait mal à la douceur de nos méthodes...) Est-ce là le but suprême de notre association, sa justification même? Certainement pas. Il y a d'autres domaines où nous aurons à faire œuvre utile, où nous faisons déjà œuvre utile. Exemple récent: le ciné-club universitaire. Mais dans l'immédiat, nous devons consacrer l'essentiel de nos efforts à ce qu'on a appelé, faute de mieux, la « démocratisation » des études. C'est en tout cas la tâche fondamentale que s'est donnée le Bureau de l'AGE.

### PROBLEME VAUDOIS

Dans ce dessein a été élaboré le désormais fameux « Manifeste de Grenet », réponse à un vœu de la Faculté des Lettres. Il a été présenté et défendu devant les autorités cantonales et universitaires au début de l'été; des parlementaires, présidents des sections politiques au Grand Conseil, en ont été nantis lors d'une conférence d'information, de même que l'opinion publique, qu'a très généreusement renseignée la presse vaudoise. Depuis lors: silence! Pourquoi?

Parce que le Chef du Département de l'Instruction publique, M. le Conseiller d'Etat Pierre Oguey, nous a assurés qu'il étudiait nos propositions et que rapport serait présenté au Grand Conseil lors d'une des premières sessions de l'an prochain, ceci en relation avec la motion

## FAIRE LE POINT

Etter, connue des lecteurs des V.U. Il n'était dès lors pas nécessaire d'entretenir un orchestre de propagande tonitruant, d'organiser conférence sur conférence, d'inonder la presse de tracts syndicaux. Simplement, chaque fois que l'occasion s'en est présentée, nous avons tenu à préciser notre position, afin qu'on ne l'interprète pas fausement. Et, forts de l'assurance officielle, nous avons attendu, nous attendons les échéances. Selon que nous nous déclarerons alors « satisfaits », « partiellement satisfaits » ou « pas satisfaits », il y aura lieu ou non de reprendre notre argumentation et de la présenter à nouveau à l'opinion de ce canton. Mais, pour l'heure, nous gardons bon espoir de pouvoir bientôt nous déclarer « satisfaits ».

### PROBLEME SUISSE

Cependant, jusqu'à la mise en place des structures souhaitées, une solution PROVISOIRE est nécessaire à notre problème de la démocratisation. Car, maintenant comme devant, les gens capables mais sans moyens financiers ne peuvent accéder à l'Université. Victimes non pas d'un régime hostile, mais tout simplement de l'inorganisation. Monstrueux anachronisme en un temps où la Suisse réclame des cadres — et des cadres techniques notamment — à chaque semestre on gâche des chances sans surveiller.

L'Union nationale des étudiants de

Suisse — sans préjuger de sa future doctrine sociale, encore à l'étude — a donc proposé son système TRANSITOIRE. Voici: la caisse de la « Hilfsaktion » gérée par l'UNES, jusqu'ici destinée à venir en aide aux étudiants étrangers réfugiés dans notre pays, sera considérablement élargie et servira de fonds suisse de bourses. Pour l'alimenter, on recourra aux pouvoirs publics (en passant, je songe particulièrement aux dix-sept cantons et demi-cantons n'entretenant pas d'université propre et bénéficiant de celle de leurs voisins). L'on recourra surtout aux ressources de l'industrie privée, qui est si directement intéressée au recrutement et à la formation universitaires, et dont on est sûr qu'elle réagira favorablement: elle l'a déjà montré; rappelons-nous, par exemple, l'aide magnifique qu'avaient apportée les industriels vaudois à notre Foyer-Restaurant.

Tel est, brièvement esquissé, le plan PROVISOIRE que l'Assemblée générale de l'UNES vient d'adopter. Il est, nous le savons bien, bourré d'inconvénients (d'ordre doctrinal principalement) que je ne rappellerai pas ici. Car nous avons en vue les effets salutaires qu'aura nécessairement le système s'il est efficacement soutenu. Dans les circonstances actuelles, il n'est pas permis de négliger cette chance.

Mais qu'on comprenne bien l'intention: parer au plus pressé. Et que les autorités nous fournissent très bientôt la preuve que, pour la démocratisation des études, le PROVISOIRE NE DURE PAS. C'est mon vœu de Noël.

Jean-P. Delamuraz,

### LA RÉGIE PROPOSE...

CAFÉ VAUDOIS

HOTTINGER, KAESER & Cie

Nombreuses salles pour banquets  
et soirées

Tél. 23 63 63 Lausanne



# LONDRES

## quelques soirs lumineux

Jeunes filles qui, comme moi, vous êtes exilées en quête de je ne sais quel chimérique enrichissement linguistique ou ménager, qui avez traversé la Manche, ivres de découvertes et de dépaysements, vous qui avez guetté au rythme de ce char d'assaut essoufflé qui vous projetait dans la cité de Londres, le cottage de briques sombres où s'exaspérait déjà, à vous attendre, la paresse d'une nonchalante Lady que vous alliez servir, je fais appel à vos souvenirs, aux images que vous avez volées et qui vous restent, glorieuses, de vos congés hebdomadaires, de vos flâneries, de vos fatigues, de vos haines de domestique, de vos mélancolies étranges. Au gré de longues semaines, des jours ont pourtant surgis où vous enfermiez dans des gants parfumés une nauséabonde odeur d'eau de vaisselle, puanteur sacrée de votre servitude. Heureuses, comme moi, dans le purgatoire du métro, vous avez toujours attendu Londres, le vrai, comme un paradis, parce qu'il vous rendait à votre dignité d'étudiante avide de connaissances. On surgit d'un trou sombre au centre de la grande ville où les bus rouges à deux étages si monumentaux et effrontés dans les banlieues, sont écrasés enfin sous le poids du rempart des banques et des magasins où l'on trouve de tout. Vous avez grignoté, oisives, ces après-midi de grâce jusqu'à l'apothéose des soirs lumineux ; car, vous aussi peut-être, c'est le Londres nocturne que vous avez encore préféré, parce que vous pouviez y jeter alors tout l'amour vorace que provoque la mélancolie si proche du retour à votre humilité. Pour ces flâneries colorées de néon, vous avez alors songé peut-être que l'itinéraire type a pour point de départ le « Royal Festival Hall ».

On y a d'abord écouté un concert dans l'atmosphère la plus snob qu'on ait jamais pu rêver, parce que les Londonniennes se sont piquées d'élégance avec autant d'à propos qu'une paysanne qui se mélerait d'être « belle de nuit ». A neuf heures, à l'entracte, on s'est approché des grandes baies vitrées et, dans ces interminables soirées d'été qui ne veulent pas s'éteindre, on a vu sous ses pieds le soleil écraser la Tamise sous de lourdes feuilles d'or dont la gloire irradiait jusque sur les coupoles de Saint-Paul, et voilàit d'une poussière orange le Parlement impassible et solennel. On a appris dès lors à ne plus s'étonner de ce titre insolite de « Festival Hall », tant il y a là de prestige digne d'attirer les foules, d'évocations de cosmopolitisme festiva-lesque, « Vanity fair » des beautés touristiques, transmissibles au monde entier avec l'aide de quelques clichés littéraires ou photographiques.

Un nouvel entracte, et tout a changé. Le ciel, purifié par l'incendie, est maintenant blanc et vide. La Tamise, habituellement lourde et massive de saleté et de grisaille, se laisse aller enfin à balancer mollement quelques légers reflets, ceux des lampes du quai qui viennent de s'allumer. Et nous voici lâchés déjà dans la lumière bleutée du néon, où Vénus, au-dessus de ses tubes squelettiques et glacés brille rouge. Alors aussi, Big Ben s'est montré dans un rayon de lune ou dans la lumière laiteuse d'un projecteur, on ne sait plus. Et tout le

long du large boulevard qui y mène, un peuple respectueux s'attendrit et croit distinguer, dans son noble enthousiasme, Diane la blanche chasseresse ou, s'il est chrétien, un archange lumineux qui descend dans la nuit.

Vous ne vous êtes pas arrêtées probablement, vous Suissesses, parce que vous ne pouviez apprécier tant d'artifices touristiques, si habituées que vous êtes déjà à vivre dans un pays profané. Vous avez alors pris, qui sait, cette longue avenue qui mène à Trafalgar, non parce que vous aviez distingué dans la nuit Nelson illuminé, ou ces jets d'eau étincelants qui servent d'intermédiaires entre sa statue, si haut, et les pigeons, si bas, mais bien pour y voir s'allumer les premières couleurs franches de la ville. Le square, lui, est bien différemment peuplé. Il n'y a plus là que des oisifs qui voudraient se croire en Italie, dans une nuit chaude, ou dans un Orient somptueux et qu'ils viennent de quitter. C'est le peuple trouble des grandes villes : d'ici, les Londonniens depuis longtemps ont fui, abandonnant leur cité à la garde des agents de police qui déambulent deux par deux. Dès le crépuscule, c'est l'heure des crimes, des scandales, de la débauche des lumières violentes qui plaquent leur reflet diabolique sur le visage du mauvais peuple qui s'attarde.

De Trafalgar à Piccadilly, ce n'est plus qu'un grand cortège multicolore. Une querelle éclate parfois à la porte d'un des très rares petits bars encore ouverts à ces heures, et résonne comme dans une cathédrale sur l'avenue presque déserte où quelques silhouettes rapides s'enfuient, et dont les lumières multicolores sont autant de vitraux qui scintilleraient sous l'éclat d'un mystérieux soleil de minuit. C'est le seuil de la Place, qui déjà s'ouvre sous nos pieds, mobile, vertigineuse, criarde, béante, terrifiante de silence et de lumière. Les bus tour à tour sont verts, rouges ou noirs sous les feux alternés. « Coca-Cola » tient quatre étages d'une maison, et « Guinness » ne lui cède en rien, lui dirigeant même en plein dans les yeux son impudique blancheur. A tant sauter d'une lumière à l'autre, l'œil finit par s'enfuir vers une curieuse tache pâle, très haut, qui flotte : c'est la lune qu'on oubliait. Tandis que, Vierge sereine et pure, elle baignait Westminster d'une atmosphère divine, il y a un instant, à Piccadilly, elle est momifiée, pudibonde et ridicule. Il faut la bannir définitivement du ciel, il faut bannir le ciel lui-même et se plonger dans la ville enfin, la ville à l'état pur. Le lac, les montagnes, les campagnes qui l'entourent, Lavaux lui-même sont autant d'attributs indispensables à Lausanne ; à Piccadilly, il ne faut plus de ciel, plus de lune, plus d'air, plus de nature. C'est la solide tour d'ivoire de l'humanité : le dépaysement est là, enfin.

Jeunes filles, je sais les regards que vous avez pu jeter sur tant d'inutile mais débordante exubérance de couleur. Avant d'aller confondre la lividité de votre visage fatigué dans la lividité des gares de métro, et y trouver qui vous attend fidèle, l'infinie monotonie domestique à laquelle de nouveau vous devez vous donner.

Anne-Catherine Savary.

**PAPETERIE**  
**de ST LAURENT**  
*Charles Krieg*  
RUE ST LAURENT, 21  
LAUSANNE  
Téléphone 23 55 77

L'ami des étudiants

**BALLOR**  
GRAND VERMOUTH DE TURIN

Centenaire

**CHAMAY**

PETIT-CHÊNE 1 - LAUSANNE

Sacs  
Gants  
Bagages

### GRANDE VENTE DE DISQUES A LAUSANNE

Jeudi 19 décembre, de 14 à 18 heures,  
au 1<sup>er</sup> étage du F. R. U.

Audition et vente  
de tous les disques du CUD  
par Art et Culture.

Pour vos cadeaux de Noël, le Club universitaire du disque dispose d'un très grand choix dans toutes les catégories de la bonne musique. En voici quelques exemples :

**Bach** : Les six concertos brandebourgeois, par l'Orchestre de chambre de Stuttgart, dirigé par Karl Münchinger. Prix : Fr. 40.—

**Bach** : Concertos pour clavecin Nos 1, 4 et 5. Rolf Reinhardt, clavecin et l'Orchestre Pro Musica de Munich, dirigé par Kurt Redel. Prix : Fr. 20.—

**Beethoven** : Concerto pour piano No 5, avec Wilhelm Backhaus et la Philharmonique de Vienne, dirigée par Clemens Krauss. Prix : Fr. 20.—

**Beethoven** : Toutes les symphonies, dans les meilleures interprétations. La neuvième en un seul disque. Prix : Fr. 20.—

**Honegger** : Cantate de Noël par la Chorale E. Brasseur, l'Orchestre des Concerts Lamoureux sous la baguette de Paul Sacher. Sur l'autre face, l'Histoire de Noël de l'Allemand Distler, œuvre a capella dans la tradition de Schutz. Prix : Fr. 24.—

**Marc-Antoine Charpentier** : Te Deum, Oculi omnium et airs de trompettes, par l'Orchestre des Jeunesses musicales de France, avec plusieurs solistes. Prix : Fr. 24.—

**Mozart** : Symphonies 39 et 41, par Bruno Walter à la tête de la Philharmonique de New-York. Prix : Fr. 20.—

**Vivaldi** : Plusieurs disques de concertos par les Virtuosi di Roma. Prix : Fr. 20.—

**Mendelssohn et Tchaïkovsky** : Concertos pour violon, par Zino Francescatti. Direction : Mitropoulos. Prix : Fr. 20.—

**Louis Armstrong plays W.C. Handy**. Fr. 20.— et bien d'autres disques de Jazz.

Listes complètes à disposition.

### ETUDIANTS

Ayez l'amabilité de nous signaler les personnes et entreprises susceptibles de faire paraître des annonces publicitaires dans votre journal. Merci d'avance.

La régie des annonces.

### Pour les fêtes au Théâtre

Le Théâtre municipal nous propose pour les fêtes de fin d'année deux pièces fort différentes ; d'une part, les 19, 21 et 22 décembre, « Mon Portugais », un vaudeville plein de rebondissements imprévus, écrit par deux auteurs suisses, Albert Verly et André Marcel, et, d'autre part, « Les Misérables », une pièce tirée par Henri Lesieur du célèbre drame de Victor Hugo qui sera jouée du 28 décembre au 5 janvier.

Les Misérables furent publiés en 10 volumes en 1862, alors que Victor Hugo était en exil à Guernesey. Il est intéressant de noter que cette œuvre, énorme réquisitoire social, fut commencée par Hugo — qui l'appelaient alors **Les Misères** — l'année même où Louis-Philippe fit pair de France, en 1845. Il y travailla par intermittences car, entre 1845 et 1862, l'activité politique de Victor Hugo fut considérable. On sait qu'il fut maire provisoire du 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris en 1848, battu aux élections d'avril qui virent le triomphe de Lamartine, élu député conservateur.

Toutefois, pendant cette époque, si Victor Hugo n'eut pas le temps de poursuivre son œuvre, il demeura fidèle à ses sentiments d'indignation et de pitié qui lui avaient fait l'entreprendre. Cette fidélité se manifesta dans son discours sur la misère, prononcé devant l'Assemblée, et qui fit scandale.

Il termina **Les Misérables** en 1861, près de Waterloo, qui tient dans son ouvrage une place considérable, et il signe, en 1861, un contrat avec son éditeur, qui lui assure 300 000 francs (une véritable fortune pour l'époque).

Les Misérables peuvent passer pour un roman historique ou un roman à thèse. En fait, c'est une épopée d'un genre spécial : une épopée du peuple. C'est surtout un énorme pamphlet, indigné plutôt que satirique, plein de naïveté et de déclamation, mais toujours puissant et généreux.

Cependant, cette idéologie, ce caractère épique ont un peu vieilli, mais l'évocation si pittoresque et, de plus, souvent si vraie de la réalité, fait que **Les Misérables** demeurent vivants. C'est par là aussi qu'ils ont exercé une profonde influence sur l'évolution du roman français. Roman sur le peuple, **Les Misérables** sont aussi un roman pour le peuple, dont le succès ne s'est pas démenti jusqu'à nos jours.

La pièce tirée de ce roman par Henri Lesieur a été jouée avec les mêmes acteurs, c'est-à-dire notamment avec Jean Davy, de la Comédie française, à Lyon ces printemps et a obtenu un grand succès. C'est une garantie, car le public lyonnais passe pour être le public le plus difficile de toute la France.

## CENSURÉ!!!

Il est à la mode de gémir sur la pauvreté de la production cinématographique actuelle et cela non sans quelque raison, il faut bien le dire. Mais quel art peut se vanter de n'avoir donné naissance qu'à des chefs-d'œuvre ? Le déchet, dans celui qu'on appelle le septième, est simplement accentué par les éléments politiques et financiers qui viennent encore entraver toute tentative de création originale. Toutefois, là ne sera pas mon propos.

J'ai toujours trouvé qu'il était bien plus grave de mutiler une œuvre d'art que d'en produire de médiocres, fût-ce en quantité industrielle car, dans ce dernier cas, si l'on ne crée pas, on laisse au moins subsister dans son intégralité le message d'un artiste dont la valeur est toujours infiniment précieuse. C'est pourtant à cette œuvre de mutilation que s'emploient activement les pouvoirs publics par l'entremise d'une institution anachronique, la censure.

Que l'on se permette au nom d'une morale, que l'on sert d'ailleurs bien mal en l'occurrence, de mutiler une œuvre d'art comme « Il Bidone », par exemple, en en coupant une scène entière, voilà qui me paraît inadmissible tant du point de vue de l'auteur que de celui du spectateur. On ne craint pas de déformer la pensée de l'artiste, quand on ne va pas jusqu'à rendre son film incompréhensible. Quant au public, il ne faut certes pas surestimer ses facultés d'esprit critique, surtout en matière de cinéma ; mais a-t-on le droit de lui présenter, sous la signature d'un metteur en scène, un film dénaturé par les exigences d'une morale rigide et dont la principale

qualité est de ne savoir distinguer le beau du laid ?

Si elle manie les ciseaux avec adresse, cette honorable institution use de l'interdiction avec une non moins grande dextérité — quoique dans notre pays et dans le canton de Vaud en particulier son activité ait été assez réduite ces derniers temps dans ce domaine. Cette politique de l'interdiction, à première vue, a l'avantage d'éviter que l'on ne présente au public des films vidés de toute leur substance, mais, en réalité, son action déformante est indirecte : on en arrive à influencer le metteur en scène qui, par crainte d'une interdiction majeure, financièrement désastreuse, sera amené à édulcorer son œuvre. Nous ne parlerons pas ici de ces habiles metteurs en scène-businessmen qui préparent des fins différencées pour leur film, suivant que le pays où celui-ci doit être présenté passe pour sévère ou pour indulgent en cette matière. Ce procédé en dit assez long sur les effets désastreux de l'intervention de l'Etat dans un domaine qui n'est pas le sien, pour qu'il soit superflu d'insister davantage.

Que la censure exerce ses talents sur des films dont le seul but est de flatter les sentiments humains les plus bas, qui sont dépourvus de toute valeur artistique et ne visent qu'à remporter un facile succès auprès de spectateurs dénués de tout esprit critique, c'est là un mal nécessaire vu la grande puissance suggestive du cinéma, mais qu'on épargne au moins les films de valeur qui ne sont déjà pas si nombreux sur nos écrans.

Jean-Michel Roulin.



**VIOLATION DES DROITS  
DES ETUDIANTS**

Ces droits sont un ensemble plus vaste que la liberté académique qui consiste principalement en un libre choix du domaine des études et en une libre discussion des idées et des opinions.

La déclaration des droits de l'étudiant rappelle sur plus d'un point la fameuse « Déclaration des droits de l'homme ». Elle insiste particulièrement sur ce point : les jeunes doivent « avoir accès à une éducation qui les aidera à réaliser toutes leurs possibilités, éducation accessible en toute égalité, sans égard à leur couleur, à leur situation financière, à leur sexe, à leurs opinions politiques ou religieuses, ou à leur situation sociale... Tous les étudiants, dans leur recherche du savoir, doivent jouir de la liberté de pensée et d'expression ».

Ces droits sont constamment violés sur la terre entière. Le dernier cas flagrant a eu lieu il y a un mois :

Le Secrétaire général de l'Union Générale des Etudiants Musulmans Algériens (UGEMA), Mohammed Khemisty, a été arrêté par la police française le mardi matin 12 novembre. De Montpellier, il a été transféré en Algérie, avec un certain nombre d'autres Algériens. Dès lors, plus personne ne sait ce qu'il est devenu.

Ne pouvant recourir aux offices d'un avocat, il n'a aucun moyen de se défendre. C'est pourquoi le COSEC a envoyé aussitôt un télégramme au Ministre français de l'Intérieur et au Ministre résident en Algérie, leur demandant la confirmation de cette arrestation et des informations plus précises. Jusqu'à présent, le COSEC n'a pas reçu de réponse.

Puisque la procédure juridique ne permet pas d'avoir des faits plus précis sur sa prétendue culpabilité, nous avons le devoir de protester contre une telle manifestation d'un pouvoir arbitraire dont sont de plus en plus victimes des étudiants du monde entier.

- Considérant :
- que l'UNES, selon ses résolutions, doit protester dans tous les cas de violation de la liberté académique et des droits des étudiants ;
  - que son attitude de neutralité lui permet de faire abstraction de toutes les passions politiques ;
  - qu'elle entretient depuis quelque temps des rapports amicaux avec les étudiants arabes ; que l'arrestation du Secrétaire général de l'UGEMA, qui n'a été motivée par aucun communiqué officiel, est une violation flagrante des droits de l'étudiant ;

l'UNES a envoyé, sur la proposition de la FEN, le télégramme suivant à l'UGEMA :

« Les étudiants de Suisse, par l'intermédiaire de leur Union nationale, tiennent à vous assurer leur sympathie et leur soutien moral dans les nouvelles difficultés suscitées par l'arrestation de votre secrétaire général. »

HPHC

**NOUVELLES DU MONDE DES ETUDIANTS**

**Pologne :** La nature des idéaux des étudiants polonais fait l'objet d'une enquête menée par l'équipe du journal étudiant « Wyboje ». Il ressort du dépouillement des questionnaires que la tolérance, la justice et la lutte pour la liberté sont considérées comme les idéaux suprêmes des étudiants. A la question de savoir à qui on doit obéir, les étudiants ont répondu entre autres : à un gouvernement juste, à la conscience, à la religion, à la science et à l'opinion publique. Dans la rubrique des personnalités éminentes, la plupart des étudiants ont inscrit des héros nationaux de Pologne, mais il y en a eu aussi qui se sont prononcés pour Goethe, Byron, le Christ et Lénine. (Wyboje, Poznan)

**Angleterre :** 300 étudiants et adolescents russes ont été invités par l'Union nationale des Etudiants anglais (NUS) à passer trois semaines en Angleterre au cours de l'année prochaine. (South Western-Exeter)

Carrefour des étudiants à Neuchâtel ? Mais... c'est



Café-Bar en vogue sous l'Apollo

# Neuchâtel

Page de la Fédération des Etudiants de l'Université de Neuchâtel

Rédaction : Henri-Philippe CART, case postale 444, Neuchâtel

## SIMONE WEIL et L'HOSTILITÉ entre la science et la religion

Cette agrégée de philosophie qui s'engage chez Renault pour vivre la condition ouvrière voyait dans cette hostilité le scandale de la pensée moderne ; car elle estimait que la science, avec l'art et le travail physique, est un chemin vers Dieu. C'est pourquoi elle a tenté d'aplanir les obstacles qui séparent aujourd'hui science et religion.

En s'aventurant dans le domaine religieux, l'homme de science a trop souvent l'impression de quitter la terre ferme pour des sables mouvants. Sauf exceptions, une théorie scientifique jugée valable en URSS, l'est aussi en Occident ; un mystère comme celui de la Trinité, en revanche, n'est reconnu que par certaines religions et revêt des interprétations diverses.

Sans nier l'influence du contexte historique sur les diverses religions, S. Weil soutient qu'un noyau commun se dissimule sous le foisonnement des croyances et des pratiques : selon elle, le folklore, le platonisme, le stoïcisme grec, de nombreux textes sanscrits, égyptiens et chinois, contiennent de nombreuses constantes, présentes également dans le christianisme. C'est, ces constantes ne se retrouvent pas toutes partout, et parfaitement explicites ; il arrive qu'elles fassent presque totalement défaut, submergées par d'autres éléments sans valeur. Néanmoins, les religions polythéistes ou totémiques elles-mêmes enseignent toutes l'existence d'un Dieu suprême ; dans son *Traité d'histoire des religions*, Mircea Eliade a montré l'extension considérable de la notion d'hierophanie.

Peut-être objectera-t-on que l'établissement de ces constantes suppose un choix, donc un jugement de valeur. Mais porter un jugement de valeur n'est pas condamnable en soi : entre le système de Ptolémée et la mécanique classique, le savant, que je sache, ne craint pas de faire un choix. Pourquoi rejeterait-il les vérités d'ordre religieux, avant même d'en avoir éprouvé la fausseté ?

La notion de miracle, par la faute des croyants, est un autre obstacle dressé entre la science et la religion. Si le miracle est vraiment un phénomène qui échappe aux lois de la nature, le savant ne peut qu'en nier la possibilité ; or cette faille dans l'ordre du monde est souvent présentée comme une preuve de l'existence de Dieu ; le savant est ainsi acculé à nier Dieu lui-même.

Tout ce qui arrive dans le monde, remarque S. Weil, est en un sens surnaturel, puisque soumis à l'ordre instauré par Dieu. Mais, précisément parce que cet ordre est l'œuvre de Dieu, il ne souffre pas d'exceptions : en ce sens, tout phénomène, serait-il la multiplication des pains, doit être dit naturel, c'est-à-dire soumis aux lois de la nature. « Un miracle est un phénomène naturel qui se produit seulement chez un homme qui se trouve dans tel ou tel état. Les états susceptibles de ces phénomènes sont la sainteté, l'hystérie, la maîtrise de soi consécutive à une ascèse, d'autres encore peut-être. » Ce n'est pas parce que notre connaissance des phénomènes psychiques est encore balbutiante qu'il faut les négliger dans l'étude de la nature.

Par la faute des scientifiques, la notion d'un mystique est entachée de préjugés regrettables. Parce que l'idée d'union entre l'âme et Dieu leur paraît absurde, ils sont amenés à décrire le mysticisme de façon tout à fait partielle. Depuis Freud, les mystiques ont mauvaise presse : érotomanes qui s'ignorent, ce sont des malades mentaux qui reportent sur Dieu un instinct sexuel que les interdits de la société ont réfréné.

Simone Weil ne nie pas que beaucoup de mystiques soient des refoulés ; elle pense seulement que ce sont de faux mystiques. En affirmant que le désir charnel peut être reporté sur Dieu même, Freud ne s'est pas

trompé : « On peut transporter la sexualité sur des objets quelconques : collection, or, pouvoir, parti, chat, canari, Dieu (ce n'est alors pas le vrai Dieu). » Mais il oublie qu'on peut aussi « tuer la sexualité et opérer une transmutation de l'énergie qui lui était affectée ».

L'hostilité de la science à l'égard de la religion se concentre sur la notion de foi. Alors que le savant ne se fie qu'à l'expérience et à la raison, le croyant, lui, fait appel à la foi. Or la foi est souvent présentée comme étant éminemment déraisonnable ; certain Père n'a-t-il pas dit : « credible est quia ineptum est » ! Si la foi est vraiment un saut dans l'absurde (pour reprendre une expression de Camus), comment science et religion seraient-elles conciliables ? Mais la foi, ce n'est pas cela ; ce serait bien plutôt un saut dans l'intelligible.

La connaissance de type scientifique, que Platon définit comme intermédiaire entre l'opinion et l'intelligence, n'atteint pas en effet la racine des choses. Or il existe une connaissance d'un autre type, parfaitement rigoureuse, que S. Weil nomme surnaturelle. La valeur de son enseignement « n'est pas à rigoureusement parler de l'ordre de la vérité, mais d'un ordre supérieur... Les propositions « Jésus-Christ est Dieu » ou « le pain et le vin consacrés sont la chair et le sang du Christ », énoncées comme des faits, n'ont rigoureusement aucun sens. La valeur de ces propositions est absolument différente de la vérité enfermée dans l'énoncé exact d'un fait (exemple : Salazar est chef du gouvernement portugais) ou d'un théorème géométrique. » *Mystères* pour la raison naturelle, de telles propositions sont accessibles à la raison qu'il lamine l'amour. « La foi est la subordination de toutes les facultés de l'âme à la faculté d'amour surnaturel. » Cette soumission n'est pas aveugle : « L'intelligence doit reconnaître par les moyens qui lui sont propres, c'est-à-dire la constatation et la démonstration, la prééminence de l'amour. » Cette reconnaissance est possible.

Quand Simone Weil dit inférieure par rapport à la connaissance surnaturelle la vérité de type scientifique, elle n'entend nullement déprécier la science, mais seulement marquer la prééminence de la religion : la raison naturelle, écrit-elle, presque textuellement, n'est pas une dégradation de la raison surnaturelle, mais la même chose à un degré de lumière moindre. C'est pourquoi la science, loin de mettre en cause la religion, débouche naturellement sur elle. « La science, l'art et la religion se rejoignent par la notion d'ordre du monde. »

Le savant croit parfois, comme Hitler le croyait, que « la force règne partout et seule en maîtresse de la faiblesse » (Mein Kampf). C'est là une erreur grossière. S'il est bien quelque chose de tout puissant ici-bas, ce n'est pas la force, mais les lois qui fixent les limites au delà desquelles la force ne peut aller : « la force brute de la matière, qui nous paraît souveraineté, n'est pas autre chose en réalité que parfaite obéissance ». Ce que les lois scientifiques révèlent, c'est la parfaite ordonnance du monde, c'est que l'univers est bien ce Cosmos dont parlaient les Grecs. Or les lois scientifiques, découvertes par l'esprit, sont de même nature que lui. C'est pourquoi S. Weil peut dire que « le savant a pour fin l'union de son propre esprit avec la sagesse mystérieuse éternellement inscrite dans l'univers » ; ce que les chrétiens appellent Providence n'est rien d'autre que cette sagesse. « Aujourd'hui, hébétés que nous sommes depuis plusieurs siècles par l'orgueil de la technique, nous avons oublié qu'il existe un ordre divin de l'univers... Si nous retrouvions cette grande vérité, nous pourrions effacer ce qui est le scandale de la pensée moderne, l'hostilité entre la religion et la science. »

P.-J. Berthoud.

**CHAMPIONNAT SUISSE**

Le championnat suisse universitaire de basket-ball a eu lieu samedi après-midi 7 décembre, dans les salles de Pierre à Mazel à Neuchâtel. Y étaient représentées six des sept universités suisses — Berne ayant été éliminée antérieurement — et l'Ecole Polytechnique fédérale et l'Ecole supérieure de Commerce de Saint-Gall. Nous avons noté la présence de M. Félix Fiala, recteur de l'Université de Neuchâtel, et de M. Henri Mugeli, délégué du Sénat à la Commission sportive.

Le tournoi préparé avec soin par M. Fritz Meyer, maître des sports, s'est déroulé dans de parfaites conditions. L'horaire, bien que serré, fut respecté et l'arbitrage bien assuré par trois arbitres qualifiés.

Comme chaque année, les équipes de Genève et de Lausanne dominèrent nettement et se qualifièrent aisément pour la finale. L'équipe universitaire de Genève, plus solide et plus dynamique, l'emporta. Un fanion aux couleurs neuchâteloises fut remis à l'équipe victorieuse. Signalons que l'équipe universitaire de Genève, inscrite aux championnats suisses de basket-ball sous le nom de « GOU », a remporté cette année le championnat de ligue nationale B. et jouera par conséquent l'année prochaine en ligue nationale A.

**Résultats**

Lausanne-Zurich	48-24
Fribourg-Bâle	23-20
Genève-St-Gall	34-8
Poly-Neuchâtel	36-31
Lausanne-Fribourg	33-20
Zurich-Bâle	24-23
Genève-Poly	42-28
St-Gall-Neuchâtel	19-47

**Finales :**

Bâle-St-Gall	24-18
Zurich-Neuchâtel	28-41
Fribourg-Poly	20-58
Lausanne-Genève	20-27

**CLUB UNIVERSITAIRE DU DISQUE**

Les étudiants qui désirent commander ou entendre des disques peuvent s'adresser à

Jean-CI. Haldimann, Desor 3, Neuchâtel, aux heures des repas. **TELEPH** 5 55 22.

Un extrait de la liste se trouve en page 2.

Musique \* Jeux américains \* Billard

Pour vos cadeaux de fin d'année :

**OPTIQUE - PHOTO - CINÉ**

**P. & A. HIMMELREICH**

NEUCHÂTEL Rue du Seyon 10  
Tél. 5 31 89

Etudiants... avec l'Hermès BABY à Fr. 245.- (ou Fr. 20.- par mois) vos travaux seront impeccables

**A. BOSS**  
Fbg du Lac 11  
Neuchâtel

**Benkert & Co**

Fleuristes

NEUCHÂTEL

Membre Fleurop Tél. 5 12 80

LE TEA-ROOM EN VOGUE

*Radelfinger*

Confiserie Place Purry



# PO PROSTU

## et ce que pensent les étudiants polonais

Peu après qu'a paru dans le numéro 1 des VU une longue relation de la situation polonaise après une année de régime gomulviste, nous avons appris que le journal **Po Prostu** avait été interdit. Ce journal d'étudiants avait été lors de la révolution à la pointe des revendications du peuple polonais, et il était resté pendant plus d'une année le principal porte-parole des étudiants et des jeunes révolutionnaires de l'Octobre polonais. Jamais un journal d'étudiants n'avait eu une telle audience ni une telle influence.

Il vient donc d'être interdit. Si nous regrettons cette mesure, nous n'avons pas à la commenter, n'étant pas suffisamment informés des motifs qui l'ont provoquée.

Toutefois **Konkret**, journal indépendant de Hambourg, vient de publier une interview du rédacteur en chef de **Po Prostu**; elle avait été recueillie cet été par des correspondants du défunt « **Studenten-Kurier** ». Cette interview, que nous présumons honnête, mérite d'être plus largement diffusée. Elle est digne d'être considérée comme un document de travail. Nous vous en proposons une simple traduction, vous laissant en penser ce que vous voudrez.

HPH C

**STUDENTEN-KURIER**: Les étudiants européens sont remplis d'admiration pour la jeunesse de l'Octobre polonais et attendent beaucoup d'elle. On est ici souvent d'avis que l'exemple polonais peut indiquer le chemin à suivre pour toute l'Europe.

**PO PROSTU**: Ne vous attendez pas à trop, nous nous sommes aussi attendus à beaucoup. Mais la censure et les anciens stalinistes, donc la droite, dominant de nouveau la Pologne.

**St-K.**: Comment donc, voudriez-vous prétendre que Gomulka est aussi homme de droite?

**P.P.**: Non, il est au centre.

**St-K.**: Et à gauche, c'est vous?

**P.P.**: Oui!

**St-K.**: Cela signifie donc que vous êtes socialiste?

**P.P.**: On ne peut pas le dire. Quelques membres de la rédaction sont socialistes.

**St-K.**: Et vous-mêmes? Vous êtes pourtant le rédacteur en chef. Vous êtes naturellement socialiste, donc marxiste.

**P.P.**: Voyez, j'aimerais être socialiste, mais je suis réaliste.

**St-K.**: Est-ce que ces deux positions s'excluent l'une l'autre?

**P.P.**: Le socialisme est une bien bonne chose, mais sur le papier. Mais ça ne va pas. On ne peut pas appliquer le socialisme.

**St-K.**: Mais le peuple polonais a pourtant élu Gomulka à une majorité écrasante?

**P.P.**: Oui, parce qu'il était le moindre mal. Parce qu'il pouvait négocier avec les Russes. Parce que nous avions peur que le sort des Hongrois nous échoie aussi.

**St-K.**: Jusqu'à présent nous avons toujours fait une distinction entre la révolution hongroise et le soulèvement polonais. On parle beaucoup de communisme national. D'après vous, il paraîtrait donc que les mêmes sentiments qu'en Hongrie règnent en Pologne?

**P.P.**: Oui. Nous avons bien vu en Hongrie les méthodes des Russes.

**St-K.**: Si je vous comprends bien, le peuple polonais ne veut même pas d'un socialisme libéral, mais préférerait une réforme de l'Etat et de l'économie de type occidental, quelque chose comme une social-démocratie tempérée d'une forme d'Etat capitaliste, comme c'est le cas en Suède?

**P.P.**: Pas précisément, le peuple polonais accepterait n'importe quelle forme d'Etat qui améliorerait le niveau de vie. Il en a maintenant assez, plus qu'assez.

**St-K.**: Ainsi le peuple polonais rejette au fond aussi Gomulka?

**P.P.**: Que pouvons-nous faire? Les Panzers russes sont partout, prêts à reprendre la valse comme en Hongrie! C'est pourquoi nous nous tenons tranquilles.

**St-K.**: Vous avez donc beaucoup de haine à l'égard des Russes?

**P.P.**: Les Polonais pendraient tous les Russes, s'ils le pouvaient. Il existe aussi chez nous un fort courant antisémite.

**St-K.**: L'actuelle Union nationale des Etudiants de Pologne est-elle communiste? Ou seulement quelques-uns de ses membres?

**P.P.**: Notre journal a, en octobre 56, par un seul appel, complètement balayé toute l'Union de la Jeunesse polonaise. Ensuite, nous avons fondé notre propre Union d'étudiants, apolitique, qui ne se préoccupe que des intérêts des étudiants, donc d'échanges, de voyages, d'allocations, de foyers universitaires...

**St-K.**: C'est curieux cependant que dans un pays qui, il y a seulement deux ans, à l'occasion du Festival mondial de la Jeunesse à Varsovie, comptait parmi les étudiants des dizaines de milliers de communistes enthousiasmés, il n'y ait aujourd'hui plus d'étudiant qui soit communiste, c'est-à-dire communiste-national.

**P.P.**: Depuis peu, il existe de nouveau une Union socialiste d'étudiants. Mais elle compte peu de membres. 70 à Varsovie, 7 à Posnan et un seul à Dantzig. Mais celui-ci, honteux, s'en est retiré.

**St-K.**: Mais votre Union nationale est encore affiliée à l'Union internationale des Etudiants (UIE) à Prague?

**P.P.**: Oui, parce que nous y sommes contraints. Les Russes...

**St-K.**: Croyez-vous possible que la jeunesse russe se soulève un jour comme celle de Pologne?

**P.P.**: Non, car la jeunesse russe est trop démoralisée pour cela.

**St-K.**: Et les Tchèques?

**P.P.**: Ils sont trop lâches! Ils ne se sont soulevés contre Hitler qu'un jour seulement avant l'arrivée des Russes.

**St-K.**: Ainsi la jeunesse et le peuple polonais ont cependant acquis par leur combat une liberté relative.

**P.P.**: Oui, c'est vrai. Nous pouvons nous tenir au coin d'une rue et crier: Gomulka est une tête de cochon (Schweinehund)!

**St-K.**: Eh! Nous ne l'oserions pas avec Adenauer!

**P.P.**: Sans doute aussi, ni à l'égard des Juifs ou des Grecs (car chez nous nous avons beaucoup d'émigrants grecs qui ont fuit la guerre civile). Contre eux, il y a aussi de tels éclats.

**St-K.**: Et qu'en est-il des Allemands?

**P.P.**: Oh, ils ont gagné toutes les sympathies, bien sûr ceux de l'Ouest; avec ceux de la DDR...

**St-K.**: Allons, clairement, n'en pensez-vous rien?

**P.P.**: Par exemple entre la FDJ (Freie Demokratische Jugend) et notre Union nationale d'Etudiants il n'existe plus le moindre contact.

**St-K.**: Et vous avez d'autant plus de contacts avec l'Allemagne de l'Ouest. Et la ligne Oder-Neisse?

**P.P.**: Elle doit naturellement rester comme elle est, et elle le restera.

**St-K.**: Ne craigniez-vous pas une attaque de l'Allemagne de l'Ouest?

**P.P.**: Il y aurait tout d'abord la DDR et les fortes couvertures de troupes russes.

**St-K.**: Que pensez-vous des tendances néonazies dans la Bundesrepublik?

**P.P.**: Oui, je sais qu'il existe quelque chose de ce genre. Mais le stalinisme est plus horrible que le fascisme, et de loin. Et Krouchtchev est aussi staliniste.

**St-K.**: Et quelle sera l'évolution de votre pays? Quelle forme d'économie?

**P.P.**: C'est égal. Nous avons besoin de blé, il s'agit de savoir qui des kolkhoses ou des grands paysans le cultiveront le mieux. Nous avons besoin de beaucoup de choses, des boîtes de jus de fruits comme celle qui est sur cette table, des stylos, des habits élégants et tant d'autres choses...

**St-K.**: Alors vous ne croyez pas que le communisme ou le socialisme arriveront à leurs fins?

**P.P.**: Qu'est-ce à proprement parler que le socialisme? Le savez-vous? Je ne le sais pas! Je veux vous dire ce que je pense: le socialisme, c'est bien vivre et le plus de liberté possible. Et c'est en Amérique que c'est le plus répandu.

### Comité de Belles-Lettres

Président: André Jeanneret (lettres)  
 Vice: Jean-Marie Theubet (sc. éco.)  
 Physcal: Henri-Philippe Cart (droit)  
 Garde des sceaux: Etienne Quinche (théol.)  
 Délégué à l'OMS: Claude Jeannot  
 Délégué près l'OECE: Nicolas Bonhôte  
 Observateur au Bundestag: le grand Martin  
 3<sup>e</sup> cycliste d'honneur: J.-Cl. Haldimann  
 Représentant au FLN: François Jeanneret

## Réductions en librairie

Les étudiants bénéficient d'une réduction de 5% pour tout achat de livres, qu'ils soient de littérature générale, ou plus particulièrement techniques. Malheureusement, bien des étudiants n'ont pas connaissance de cet avantage. Celui-ci est accordé aussi bien pour les achats au comptant que pour les achats avec mise en compte. Il arrive parfois que les libraires accordent 10% de réduction sur les livres d'occasion.

Cet avantage est bien maigre, et laisse les livres hors de portée des bourses modestes qui doivent se contenter d'acheter ceux qui leur sont absolument indispensables.

Depuis longtemps déjà, les étudiants cherchent à obtenir 10% de réduction. Mais la position des libraires est irréductible: ils avancent que la librairie est une entreprise commerciale qui, bien que particulière, a ses exigences comme toute autre entreprise, et que 5% de réduction pèsent déjà lourdement sur leurs marges de bénéfice. A tel point que le bruit courait avec insistance que cette « faveur » allait être suspendue au 1<sup>er</sup> janvier 1958. Ces bruits se sont révélés fondés.

L'Office romand des affaires culturelles de l'UNES demanda alors aux représentants des libraires suisses-romands la possibilité d'une discussion à ce sujet. Cette « conférence de la table ronde » eut lieu à Genève, il y a un mois.

D'entrée, la proposition d'accorder 10% de réduction dut être écartée, aucune possibilité d'accord ne paraissant devoir intervenir. Après de longues discussions, le maintien de l'avantage actuel fut toutefois décidé. Ainsi un recul a été évité, mais les chances de sortir du statu quo sont quasi nulles.

Les représentants des libraires ont insisté longuement sur les avantages qu'il y aurait pour les étudiants à grouper les achats et à passer des commandes en gros. De cette façon, des réductions plus substantielles seraient possibles (de 10 à 15%).

Et voilà! Il reste, en désespoir de cause, à mettre sur pied ce groupement des commandes. Il va sans dire qu'il se heurte à des difficultés presque insurmontables. Chaque professeur tient à recommander certains livres, et non d'autres. Autant de professeurs, autant de listes d'ouvrages indispensables. Si, à Lausanne et à Genève, on peut entrevoir une solution de sortie, à Neuchâtel, par contre, du fait du petit nombre des étudiants réguliers, des achats en quantité suffisante pour bénéficier de réductions demanderaient une immobilisation de capitaux trop importante en face des maigres fonds dont dispose la FEN.

Il faudrait donc grouper les commandes sur le plan romand — ce qui implique une administration bien au point. Ce n'est encore rien, mais il faudrait trouver un administrateur: c'est là que git le lièvre.

De plus, lorsqu'un étudiant se décide à acheter un livre, il en a généralement besoin dans un avenir très immédiat, et ne souffrirait pas d'attendre plus longtemps que les délais de librairie actuels. Or il est inévitable qu'une centralisation des commandes allongerait quelque peu les délais.

Le choix des livres serait aussi réduit, et seuls les manuels et les grands classiques des études entreraient en considération. Un petit avantage: ces livres-là, vraiment indispensables, sont généralement les plus chers, donc la réduction en serait plus substantielle.

En conclusion, l'Office romand des affaires culturelles étudiera cet hiver les possibilités d'organisation de cette centralisation des commandes, bien que sa réalisation semble problématique. Ainsi, le semestre prochain, si le système paraît viable, les réductions sur certains livres passeront de 5 à 10 ou 15%.

HPH Cart

SNACK-BAR  
et Terrasse

**Beaulac**

L'assiette soignée de l'étudiant  
chaude et froide depuis Fr. 2.-



Rue de l'Hôpital 20 Neuchâtel  
Les étudiants apprécient mon whisky à 12 Fr.

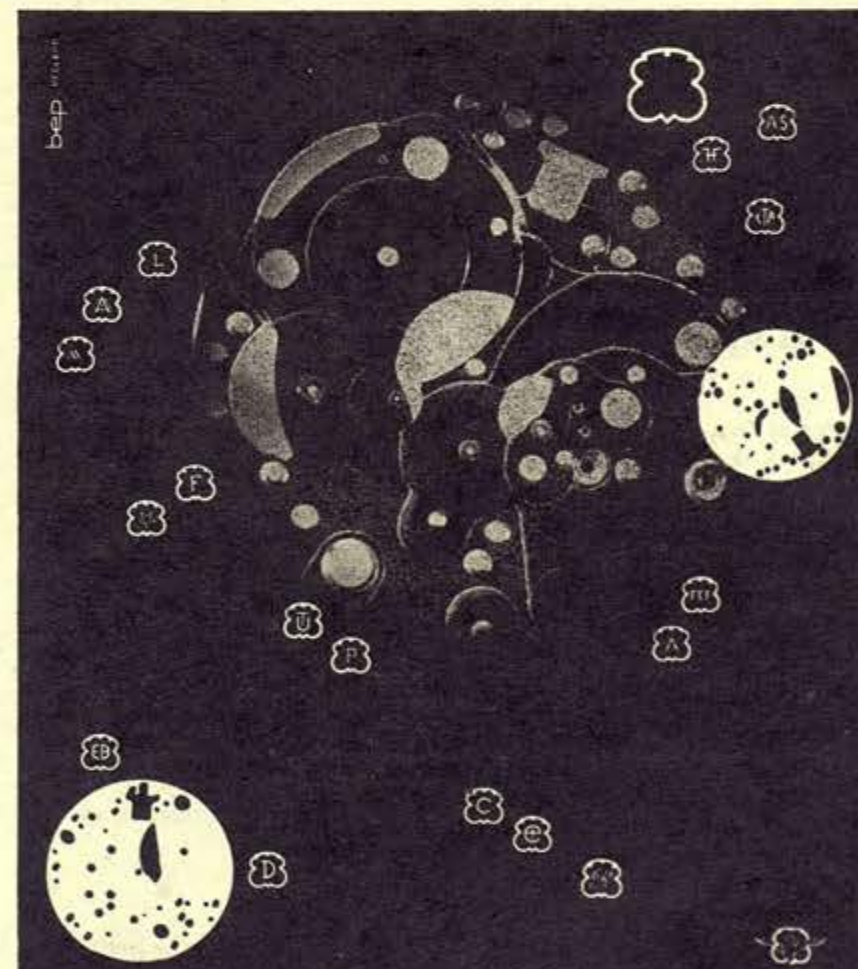
Confiserie-Pâtisserie

Gustave Schmid

Succ. de HEMMELER

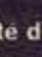
NEUCHÂTEL

Tea-Room



EBAUCHES SA NEUCHÂTEL SUISSE

Ebauches SA contribue par ses dix-sept usines et ses laboratoires de recherches au prestige, au rayonnement et à l'essor de l'industrie horlogère suisse.

Le symbole d'Ebauches SA  répond de la qualité d'une production de haute précision riche de tradition et de diversité.



## LE CINÉMA MÉCONNU

*Le cinéma n'est pas la photographie de quelque chose, il est quelque chose en soi.*  
Robert Bresson.

En gros, trois conceptions du cinéma se rencontrent dans notre société : certains y voient un art authentique et original ; d'autres, plus nombreux, un simple moyen d'expression, susceptible de relater une histoire ou d'exposer une idée ; enfin, le plus grand nombre (60 % disent les statistiques) le considère tout bonnement comme un délassement agréable, refuge contre l'ennui quotidien.

La presque totalité de la production cinématographique actuelle confirme ce troisième point de vue. Avec un sens commercial aigu, mais sans le moindre scrupule, quelques financiers ont fait du cinéma un véritable opium du peuple, grâce auquel le plus médiocre peut vivre pendant quelques heures ses rêves de puissance, de luxe et d'amour.

Toutefois, le cinéma peut être plus qu'une distraction de bas étage. Très tôt, des écrivains, des artistes l'ont compris : ses possibilités illimitées et originales ont émerveillé des hommes comme Prévert et Eluard.

A quoi tient cette admiration, partagée par beaucoup, mais souvent pour des raisons différentes ? Est-elle due à un charme superficiel ou à une véritable originalité ? En d'autres termes, quelle est la vraie nature du cinéma ? C'est à cette question que le présent article s'efforcera de répondre.

Constatons tout d'abord que le cinéma est une *synthèse des arts de l'espace et des arts du temps* : il emprunte aux uns les formes et la plastique, aux autres, la cadence et le rythme. Sa double nature a été admirablement exprimée par le metteur en scène Abel Gance : « Le cinéma est la musique de la lumière ».

Remarquons que cette combinaison du temps et de l'espace n'est pas particulière au film : le théâtre aussi participe de ces deux données. L'originalité du cinéma réside ailleurs, et c'est par une comparaison avec la littérature qu'elle apparaîtra le mieux.

La littérature se distingue des autres arts traditionnels par sa souplesse, sa fidélité à la multiplicité de l'esprit. Elle peut suivre la pensée humaine dans tous ses détours, se tournant tantôt vers la société, tantôt vers les choses, établissant une infinité de relations entre les éléments de notre univers. Mais ces relations restent d'ordre abstrait, puisque les mots sont nécessaires pour traduire la pensée de l'auteur.

Le cinéma bénéficie également de cette capacité de variation infinie. Ni les arts plastiques, ni le théâtre ne peuvent s'arracher au cadre restreint qu'ils se sont choisis : les arts plastiques se limitent à la représentation des formes, le théâtre ne peut évoquer que le monde de l'homme. Le cinéma, lui, est libre de telles entraves ; sa mobilité est celle de l'esprit même.

Sur un point, le cinéma dépasse même la littérature : elle n'a pas à passer par l'intermédiaire déformant et alourdissant du langage.

Ainsi, il a fallu le cinéma pour que renaisse au XX<sup>e</sup> siècle l'épopée (avec le *Cuirassé Potemkine*, par exemple). Ce genre littéraire se caractérise en particulier par la participation de la nature et des dieux aux événements humains, ce qui leur donne une dimension héroïque, une portée générale et symbolique. Pour exprimer cette participation de la nature, Homère faisait usage de longues métaphores, comparant un guerrier avec un lion revenant de chasse, par exemple. Ses descriptions du monde, du ciel, de la mer, reflétaient des situations humaines.

A cause de leur lourdeur, due à l'emploi nécessaire des mots, ces effets sont tombés

en désuétude. Le cinéma les reprend, mais libéré de l'entrave verbale. Le dernier film présenté par le Ciné-Club universitaire, *La Mère*, de Poudovkine, offre un bel exemple de comparaison homérique, consistant en la mise en parallèle d'une manifestation révolutionnaire avec la débâcle des glaces d'un fleuve au printemps.

Par l'enchaînement d'images diverses, le film permet de recréer une communion avec les choses et l'univers ; il suggère, il rapproche, il permet tous les symboles. Si la poésie est, comme le disait Ramuz, le sens du sacré, le sentiment des liens mystérieux qui unissent toutes choses par de secrètes concordances, le cinéma est plus que tout susceptible de suggérer le poétique. Il y est d'autant plus apte qu'il évite les dangers de l'expression verbale.

Seul de tous les arts, le cinéma est entièrement fidèle à l'esprit comme à la matière. Bref, *le cinéma est la poésie incarnée*.

Nous avons montré en quoi le cinéma réunissait en une synthèse originale certaines données des autres arts. Il faut rappeler qu'en outre il utilise certains d'entre eux tels quels : la musique en particulier. Bien employée, elle peut enrichir le film en lui donnant une dimension de plus, exprimant un sentiment complémentaire à celui suggéré par l'image.

Le cinéma est donc un art infiniment riche, en même temps réaliste et, grâce au montage, aux truquages, au son, susceptible de toutes les fantaisies. Le metteur en scène dispose d'un matériel considérable ; il en abuse souvent.

La richesse du cinéma est un danger, et le conduit fréquemment à la négation de l'art. Son pouvoir de suggestion est si grand qu'il mène à toutes sortes d'abus. Une industrie des sensations fortes s'est créée à côté du vrai cinéma : il est si facile d'impressionner lorsqu'on dispose d'un tel arsenal de moyens ! Cette facilité a tenté trop de producteurs. Elle a conduit à une équivoque : la confusion entre le cinéma art et le cinéma industrie.

L'art a été écrasé par l'industrie au point que le grand public ne reconnaît plus l'aspect proprement original du film. A supposer même que le spectateur y trouve plus qu'un divertissement, il n'y verra généralement qu'un *moyen* d'expression, sans lui reconnaître une valeur artistique intrinsèque ; ou encore, il s'arrêtera à l'art dont témoigne les acteurs.

Les premiers à souffrir de ces confusions sont les metteurs en scène qui ont quelque chose à dire, les véritables artistes : ils parlent, mais sans être compris. Là où ils espèrent une rencontre avec le spectateur, ils ne trouvent qu'un dialogue de sourds : le cinéma est un langage original ; le choix et le cadrage de l'image, les mouvements de caméra, le montage, les truquages sont autant de composantes de cette langue, sans la connaissance de laquelle la signification réelle d'un film reste insaisissable.

C'est dans cette perspective que les ciné-clubs trouvent leur raison d'être : il s'agit non seulement de voir de beaux films ; il faut encore, à travers le style et la technique du réalisateur, en saisir la valeur profonde et cachée. Les discussions que les responsables du Ciné-Club universitaire ont prévu le lendemain des projections de films n'ont pas d'autre but que de permettre ou de faciliter cette découverte.

On parle souvent, à juste titre, de la jungle du cinéma. Seule une culture cinématographique réelle peut nous permettre de l'affronter avec succès et de démêler dans ce fouillis l'art véritable de la pacotille.

Ph. de Vargas.

## La situation sociale des étudiants soviétiques

(suite de la première page)

Les membres de la délégation suédoise ont demandé au ministre Yeloutine, s'il était permis aux étudiants boursiers ou non de prolonger leur séjour à l'université, une fois leurs études terminées. Dans sa réponse, le ministre a dit que les bourses d'Etat n'assuraient aux étudiants que le minimum vital, et que par conséquent il n'était pas dans leur intérêt de rester plus longtemps que nécessaire à l'université. En outre, précisait-il, du fait du plan quinquennal, fixant aussi la productivité des universités, et le nombre de diplômés qui doivent être décernés en une année, les autorités de l'université faisaient tout leur possible pour éviter qu'un étudiant ne quittât l'université sans passer d'examens de fin d'études, et ceci dans le délai le plus court possible.

L'importance que l'Union soviétique attache aux différentes disciplines scientifiques se fait sentir dès l'enseignement secondaire, et à plus forte raison dans l'enseignement supérieur. Les facultés des lettres comptent actuellement 400.000 étudiants, tandis que l'on compte 1.480.000 étudiants dans les branches scientifiques ou techniques. 75 % des étudiants qui terminent leurs études par le doctorat ont fait des études techniques ou scientifiques. D'autre part, il ne faut pas s'étonner du grand nombre d'étudiants en URSS, car tous ceux qui, après avoir passé dix ans à l'école, font des études spéciales, se considèrent comme étudiants, c'est-à-dire que l'on compte comme tels

ceux qui suivent des cours dans des écoles de commerce, techniques et autres.

### Pas d'A.G.E. revendicatrice

Des organisations d'étudiants et la gestion des étudiants, telles qu'on les rencontre dans les pays occidentaux, n'existent pas en URSS. Les étudiants et le personnel de l'enseignement supérieur sont affiliés aux syndicats locaux. Il y a toutefois une assemblée générale des étudiants qui élit des conseils d'étudiants (*studenskiï soviet*) ; ceux-ci ne sont pas des associations professionnelles représentant les intérêts de leurs adhérents, mais au contraire ils ont pour mission d'assurer « l'ordre et la discipline ». Le syndicat de l'université comprend une commission qui se compose de représentants, étudiants qui s'occupent de l'enseignement et du programme. Une vie communautaire des étudiants, comme il y en a dans les pays occidentaux, n'existe pas en URSS. L'organisation la plus importante à laquelle sont affiliés presque tous les étudiants est l'union de la jeunesse communiste (*Comsomol*). D'ailleurs l'étudiant ne s'occupe pas de questions d'ordre social, l'Etat s'occupe de tout, il distribue des bourses, vêt ceux qui sont nus, loge les sans-logis et distribue une fois les études terminées des occupations durables. N'y aurait-il plus de problèmes sociaux ?

Miroir des étudiants - J.-M. Graf.

## Association chrétienne d'étudiants

Au début de ce semestre d'hiver, nous nous permettons d'adresser un appel à tous les étudiants, anciens ou nouveaux. Il existe au sein de l'Université une communauté chrétienne qui a besoin de votre présence pour son témoignage parmi les étudiants.

Nous vous invitons à participer à nos cultes et à nos séances. Vous y retrouverez des étudiantes et des étudiants de toutes les Facultés qui aimeraient vous connaître, vivre quelques instants chaque semaine avec vous.

L'aumônier des étudiants, M. le pasteur Gander, serait heureux de faire votre connaissance et, au besoin, de vous introduire parmi nous. Il vous recevra tous les matins de 9 h. à 11 h., dans son bureau, au fond de l'auditoire 7, Ancienne Académie (au-dessus de l'auditoire 10).

### Programme pour ce semestre :

Lundi et jeudi : 12 h. 10 : culte à la Chapelle Montfaucon (Cathédrale) puis pique-nique en commun et séance (dès 13 h.) à l'auditoire 7, Ancienne Académie.

Mercredi : 18 h. 30, culte à la Chapelle Montfaucon.  
19 h. : pique-nique.  
20 h. : séance à l'auditoire 7.

Lundi : causeries-discussions, chant.

Mercredi : causeries-discussions. Sujets divers.  
Jeudi : étude biblique : l'Apocalypse.

EPUL : culte et séance en commun avec le groupe du mercredi soir.

En outre, recueils matinaux à l'EPUL.

Se renseigner auprès du pasteur Gander ou aux séances.

banque cantonale vaudoise



MAIS ON BOIRA TOUJOURS DU

CINZANO

Walther

Rue de Bourg 13  
LAUSANNE

Habile à la perfection, mesures ou confection  
Manteaux Imperméables Vestons Pantalons  
Complets Robes de chambre Chemises

Le magasin renommé... pour le chic et la qualité

Aux Etudiants : rabais 5 %

sur présentation de la carte de l'A.G.E.

Y avez-vous pensé ?

Ce livre que vous cherchez

se trouve probablement dans nos rayons spécialisés. Et sinon... grâce à notre service de recherches, il sera vite à votre disposition.

Escompte 5% aux étudiants

LIBRAIRIE PAYOT

1, rue de Bourg, Lausanne



## TOURISME

SKI à ZERMATT  
du 6 au 11 janvier

## Prix :

Fr. 155.— pour 6 jours, tout compris.  
Ce prix comprend le voyage collectif Lausanne-Zermatt et retour — chambre et pension — abonnement à courses illimitées au Blauherd ou sur le Zermatt-Gornergrat — taxes diverses — leçons de ski chaque jour — jeux — soirées — etc.

## Suppléments :

Fr. 5.— pour les étudiants qui ne sont pas inscrits au semestre d'hiver ;  
Fr. 10.— pour les anciens étudiants — les assistants — autres universités suisses et les élèves de l'Ecole de français moderne qui n'ont pas la carte d'étudiant.

## Limitation du nombre des participants :

Le nombre des participants sera limité à 120 pour la semaine.

## Hôtels et pension :

Hôtel National-Bellevue et Hôtel Victoria, maisons de premier ordre.

## Assurance :

Obligatoire pour les participants qui n'en ont pas. Fr. 8.— à ajouter à la finance.

## Leçons de ski :

Elles se donneront par petits groupes — On peut aussi skier librement — Les tout débutants sont cordialement invités.

## Chambres :

La répartition des chambres se fera dans le train. Il sera perçu un supplément de Fr. 5.— pour les chambres à un lit dont le nombre est très limité.

## Inscriptions :

Elles sont à effectuer jusqu'au **vendredi 20 décembre au soir**, au moyen de la formule officielle.

## Paiements :

Ils doivent être faits jusqu'au **jeudi 26 décembre**, au compte **ll. 12 085**.

Demander les formules d'inscription et les bulletins de versement au secrétariat de l'Université — au réfectoire des étudiants — chez le concierge de l'EPUL — au bureau de l'AGE chaque jour de 13 h. 30 à 16 h.

## Convocations :

Dès que le versement de la finance d'inscription aura été effectué et que la photo aura été envoyée, les participants recevront un programme détaillé.

## Renseignements et inscriptions :

Au bureau de l'AGE, mardis et vendredis de 11 à 12 h., et chaque jour de 13 h. 30 à 16 h.

## NOUVELLES DU FOYER

## ● Ne tirez pas sur le gérant !

Le DSR a trouvé en M. et Mme Perret des gérants actifs et sympathiques. Afin de normaliser les rapports qu'ils entretiennent avec les étudiants, il a été décidé que, dorénavant, les remarques, les critiques et les suggestions relatives à la marche du FRU seront consignées dans un Grand Livre, déposé au bureau de l'AGE. Qu'on se le dise : ne harcelez pas le gérant pour le format des serviettes, pour le prix des mille-feuilles ou pour le chauffage de la maison ; mais passez au premier étage lors des permanences de la Commission des Affaires intérieures ou pendant les heures de secrétariat (chaque après-midi, de 13 h. 30 à 16 h. 30). Vos propositions seront soumises, régulièrement, aux autorités du FRU par l'intermédiaire du bureau de l'AGE.

## ● Merci à Valdésia

Samedi 8 décembre, une imposante délégation d'Anciens-Valdésiens, entraînée par M. le pasteur Glardon, est venue faire don au Foyer d'une magnifique pendule qui a été accrochée illico au mur du comptoir. M. Marcel Bridel, prorecteur, président des autorités du FRU, a vivement remercié Valdésia. Nous en faisons de même aujourd'hui. J.P.Dz.

LE S. T. U.  
vous propose

Le Service du Tourisme universitaire (STU) vous propose...

3 voyages-éclairs à Paris, pour le prix de  
Fr. 57.—

Ces voyages auront lieu : 1. 4-9 mars 1958  
2. 5-10 avril 1958  
3. 17-22 avril 1958

Dans le prix de Fr. 57.— sont compris au départ de Bâle, le voyage en car, le logement et l'assurance ISIS. En outre, les participants pourront, s'ils le désirent, manger à des prix avantageux dans l'hôtel où ils logeront. Ils pourront également prendre part à des excursions facultatives organisées au départ de Paris.

Pour tous renseignements supplémentaires, ainsi que pour les inscriptions, s'adresser au S.T.U., Université Salle 50, Genève. Comme les places sont limitées, on est prié de s'inscrire le plus tôt possible.

## Vols d'étudiants pour Londres

On vient de nous communiquer que des vols pour étudiants seront organisés (départ Rotterdam) aux dates suivantes :

23 décembre Rotterdam-Londres-Rotterdam  
2 janvier Rotterdam-Londres-Rotterdam  
Coût du vol simple Fr. 45.—

## Autres vols pour étudiants

Pendant toute l'année, des vols d'étudiants Dusseldorf-Londres-Dusseldorf sont organisés par notre association partenaire allemande (Fr. 50.—). Consultez les dates dans le programme d'hiver de l'UNES.

Au printemps, une série de vols est également organisée sur le trajet Paris-Londres-Paris. Les informations détaillées pour ces vols paraîtront ultérieurement dans les VU.

## Voyage en Sicile, Malte et Grèce

Pendant les vacances de Pâques, le S.T.U. organisera un voyage en Sicile et à Malte, avec détour facultatif de Malte en Grèce.

Prix : environ Fr. 550.— pour Malte, et environ Fr. 850.— pour la Grèce.

Stages aux USA pour Fr. 1200.—  
y compris le voyage

Déjà les inscriptions s'accumulent... Si le nombre d'inscriptions de la Romandie est suffisant, des interviews seront prévues à Lausanne pour fin février et fin avril.

Avez-vous déjà retenu votre exemplaire  
du programme de l'UNES à l'AGE ?

Tout renseignement plus complet peut être obtenu auprès du S.T.U., Université Salle 50, Genève.

## L'assurance pour étudiants ISIS

Dès maintenant le passeport ISIS peut également être obtenu directement du bureau du STU à Genève.

C'est au S.T.U., ainsi qu'auprès de l'Office des Affaires extérieures de Lausanne, que vous pouvez vous procurer les feuilles d'informations sur cette assurance. Avant les vacances d'hiver, c'est une précaution indispensable pour les étudiants se rendant aux sports d'hiver. Un exemple :

21 jours ISIS avec risque des sports d'hiver coûtent Fr. 13.— et couvrent :  
maladie ou accident jusqu'à Fr. 1 200.—  
invalidité totale Fr. 18 000.—  
décès Fr. 2 400.—

## Sports d'hiver + Isis = Plaisir + Sécurité

## CINE-CLUB UNIVERSITAIRE

Voici le programme pour la fin du semestre d'hiver :

- 14 janvier : La Marseillaise de Jean Renoir, avec P. Renoir, L. Jouvet, L. Delamare et A. Clariond.  
28 janvier : Le Maudit de Fritz Lang, avec Peter Lorre et E. Widanova.  
11 février : Le Christ interdit de Curzio Malaparte.  
25 février : Tempête sur l'Asie de W. Poldovkine.  
11 mars : Le Sang d'un poète de Jean Cocteau et Zéro de conduite de Jean Vigo.

## Réductions

Les Affaires intérieures, après de nombreuses démarches auprès des commerçants lausannois, communiquent la liste à jour des Maisons accordant des réductions aux étudiantes et étudiants sur présentation de leur carte internationale munie du timbre du semestre en cours :

## ALIMENTATION

**Boucherie Bell**, aux succursales suivantes :  
Avenue de La Harpe, Avenue Rumine  
Rue Neuve, La Sallaz  
Les étudiants devront auparavant aller au bureau central de la Maison Bell, Madeleine 10, pour acheter des carnets de bons avec une remise de 10 %  
20 bons de 1 fr. au prix de Fr. 18.—  
30 bons de 1 fr. au prix de Fr. 27.—  
etc.

**Epicierie Fine des Alpes**, Av. des Alpes, 10 %

**Epicierie Fine Manuel** : réduction de 10 % sur tous les articles en vente qui obtiennent les timbres escompte, aux magasins suivants : Place Saint-François, Avenue Tissot, Boulevard de Grancy, Rue de l'Alé.

**Maison Impériale** : rue du Pont 4 ; sur les vins et liqueurs seulement, 10 % en plus de l'escompte, soit en fait 15 %

**Boulangerie-Pâtisserie Bruhlmann**, Madeleine 11, 10 %

**Boulangerie Gerbex**, Joliette 5 et Ruchonnet 15, 10 %

## HABILLEMENT ET SPORT

**Oncle Sam**, Avenue de la Gare 2, 7 %

**Schaefer Sports**, Rue Saint-François, 5 %

**Mages Sports**, Rue Haldimand, 5 %

Dans tous les magasins, demander l'escompte 5 %

**Walther**, Rue de Bourg 13, 5 %

## DIVERS

**Charly Bodmer, Fleuriste**, Caroline 2, 10 %

**Pierre Stamm, Fleuriste**, Av. d'Ouchy 8, 10 %

**Livres**, 5 % dans toutes les librairies

**Papeterie** et petites fournitures  
5 % pour achat de 5 pièces  
10 % pour achat de 10 pièces

Pour les élèves de l'Ecole Polytechnique, 10 % sur le matériel technique (boîtes de compas, règles à calcul, etc.)

**Matches Lausanne-Sport**, 50 %

**Patinoire de Montchoisi**, entre 15 et 20 % suivant le jour

**Théâtre des Faux-Nez**, entrée à Fr. 2.40

**Théâtre du Petit-Chêne**, 50 % sauf le samedi  
**Théâtre municipal**, Réduction spéciale. Consulter l'AGE et la location du Théâtre.

**Institut Corposano**, entrée à Fr. 2.—

**Swissair**, 25 % sous certaines conditions. Se renseigner à l'AGE.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à toutes ces maisons, et nous engageons les étudiants à leur donner leur préférence.

Les modifications éventuelles seront signalées par les V.U. Patrick Hubert.

## Rochat, imprimeur

## Un disque ?

chez

## DISCO S.A.

38, Petit-Chêne  
(face de la Gare)

Un très grand choix  
Un service agréable

**LE GUET**  
RESTAURATION  
Café complet : Fr. 1.50  
Menu de midi : Fr. 2.50  
Entrecôte garnie : Fr. 4.50  
P. ROUVENAZ

UNE EXPOSITION  
D'ART ESTUDIANTIN ?

Répondant à plusieurs demandes, Art et Culture envisage d'organiser une exposition réunissant des œuvres plastiques réalisées par des étudiants. Ce serait l'occasion de contacts intéressants entre le public et des artistes qui en sont trop souvent coupés.

Tous ceux qui désirent participer à cette exposition sont priés de déposer leurs œuvres au Bureau de l'AGE ou au bâtiment de Rose-neck de l'EPUL, jusqu'au 20 décembre. Un jury choisira ensuite les travaux qui mériteraient d'être présentés au public. Si leur nombre est suffisant, l'exposition sera organisée au début de l'année prochaine.

## On raconte cette quinzaine

Un député exposait à l'assemblée du Palais Bourbon les motifs du malaise financier français. A son avis, la cause principale de cet état de chose se trouvait dans le fait que Français et Françaises dépensaient trop pour les produits de luxe. Et à l'appui de ses dires il donna des exemples : ainsi les femmes qui, pour des produits de beauté, avaient dépensé plus que l'armée n'avait coûté à l'Etat.

A cet entrait de son exposé, il fut interrompu par un de ses collègues qui lui rétorqua :

— Je ne doute pas que vous ayez raison, mais on doit reconnaître que les femmes françaises avec leur poudre ont fait plus de conquêtes que votre armée avec la sienne.

## A TRAVERS LE MONDE

## Etats-Unis

LES DIRIGEANTS ETUDIANTS  
SONT HYSTERIQUES

D'après un test à l'Université de Minnesota, comparés à l'étudiant moyen des premiers semestres, les dirigeants étudiants possèdent un degré supérieur de formation sociale, mais, d'autre part, montrent une prédisposition exagérée à l'hystérie. Les plus insolites d'entre eux, pourtant, sont les dirigeants des groupes politiques d'étudiants. Ils manifestent, en effet, une préoccupation anormale pour leur santé, accompagnée de méfiance, de sursensibilité et de complexes de persécution !

Des fleurs toujours fraîches par :

## Charly Bodmer-Feuz

Lausanne Ile St-Pierre Caroline 2  
Téléphone 22 67 25 et 26 37 26  
La maison n'a pas de succursale

Livre des fleurs dans le monde entier. Membre Fleurap et F.I.D. Importateur direct de Hollande et d'Italie. Prix spéciaux aux étudiants

**Bigla**  
GEORGES KRIEG  
ORGANISATION DE BUREAU  
IMMEUBLE FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE  
PLACE PÉPINET 4 TEL 230871

LOTERIE  
ROMANDE

Tirage  
Samedi 21 décembre

Trois gros lots de Fr. 100.000.—

Secrétariat cantonal vaudois Pl. Bel-Air 4, Lausanne  
Chèques postaux ll. 7500